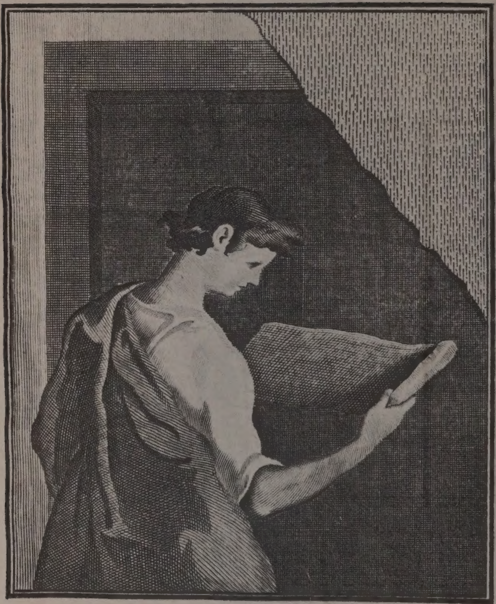

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Octobre 1752. I. Vol.

/4

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Octobre 1752. I. Vol.

Colleg. Billom: Soc: Jes: Catalogo inscriptus

A PARIS,

Chez BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	12.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1752. I. Vol.

ARTICLE CIX.

BRITANNICO, TRAGEDIA de Juan Racine traducida del Francès. Por Don Saturio Iguren. *Britannicus, Tragédie de M. Racine, traduite du François en Espagnol. Par D. Saturio Iguren.* A Madrid, chez Gabriel Ramirez. 1752.

L'Auteur de cette Traduction est D. *Juan Trigueros* qui renverse les lettres de son nom en

mettant *Saturio Iguren.* L'ouvrage qu'il nous donne eſt en Proſe. Des Vers conſerveroient peut-être mieux la force & la beauté du Texte original ; on en convient ici dans une Préface judicieuſement écrite : *Conozco que la traduccion en verſo, hecha per mano hàbil, conſervàrà mejor la valentia y hermoſura del original.* Mais le talent de verſifier n'eſt pas donné à tous, & d'ailleurs la Proſe peut avoir lieu, quand il eſt queſtion ſurtout de traduire un Ouvrage Dramatique. Si l'Original perd quelque choſe de ſa force & de ſa beauté, il pourra gagner du côté de l'exactitude & de la vraiſemblance ; étant bien plus naturel qu'une converſation ſuivie, telle que la demande le Théâtre, ſoit en Proſe qu'en Vers. *Però no por eſto creo culpable la traduccion de verſo en Proſa, principalmente en la Poesìa dramatica : lo que pierda*

de Valentia, y hermosura, puede ganarlo en fidelidad, y verosimilitud; porque si se examinasse con rigor, siempre disonarià oir en verso una conversacion familiar.

C'eſt pour ſe rapprocher de la Proſe que les Anciens ont employé ſur la Scène le Vers Iambe, qui eſt, dit Cicéron, ſemblable au diſcours ordinaire, *orationi ſimillimus.* Et les François ne ſe plaignent-ils pas, dans leurs ouvrages didactiques, de l'uniformité, de l'identité de meſure dans les Vers dont ils ſe ſervent pour l'Epopée, pour l'Elégie, pour la Satyre, pour la Comédie, pour la Tragédie? Et ne s'eſt-il pas trouvé parmi eux de très-bons Auteurs qui préféroient la Proſe de Molière à ſa Poëſie? Enfin n'a-t-on pas en Eſpagne des pièces dramatiques très-eſtimées quoiqu'écrites en Proſe, telles que les Tragédies d'Hécube & d'Agamemnon, ſans

compter les Comédies d'Amphitryon, des Ménechmes & beaucoup d'autres ? Tout ceci eſt l'abrégé des réfléxions de D. Juan Trigueros. Il n'a pas beſoin de juſtification, puiſque ſon ouvrage eſt bien fait & qu'il a été comblé d'éloges à Madrid.

La préface qui vient de nous occuper quelques moments eſt ornée d'une notice de la vie & des Ouvrages de M. Racine : morceau travaillé avec ſoin & qui donne une juſte idée de ce grand homme. Il nous eſt ſi connu en France que nous ne croyons pas devoir inſiſter ſur les particularités qui le concernent. Nous n'avons plus qu'à mettre en parallèle quelques endroits de l'Original avec la Traduction.

Pour qu'il ne manquât rien au ſuccès de cette entrepriſe littéraire, on a eu ſoin de rendre en Eſpagnol la Préface même de *Bri-*

tannicus, & voici un trait que nous copions dans les deux Langues.

» Il ne m'a pas été permis, *dit* » *M. Racine*, de repréſenter Néron auſſi méchant qu'il a été depuis. Je ne le repréſente pas, » non plus, comme un homme » vertueux : car il ne l'a jamais » été. Il n'a pas encore tué ſa » mère, ſa femme, ſes Gouverneurs : mais il a en lui les ſemences de tous ces crimes. Il commence à vouloir ſecouer le joug. » Il les hait les uns & les autres, » & il leur cache ſa haine ſous de » fauſſes careſſes... En un mot, » c'eſt ici un monſtre naiſſant, » mais qui n'oſe encore ſe déclarer, » & qui cherche des couleurs à ſes » méchantes actions. »

On dit en Eſpagnol : *No hé podido hacerle* (Néron) *tan malvado, como fuè deſpues. Tampoco le repreſento como bueno, porque no lo*

fué jamàs. Aunque todavia no ha dado la muerte à ſu madre , à ſu muger, ni à ſus maeſtros , tiene yà conſigo las ſemillas de todos eſtos delitos. Empieza à querer ſacudir el yugo. Los aborrece , y les oculta el odio con engañoſas caricias.... En una palabra , aquì ſe empieza à formar un monſtruo , que temeroſo de manifeſtarſe , procura dorar ſus maldades.

Le premier morceau , que nous tirons de la pièce même ; pour le repréſenter en François & en Eſpagnol , eſt ce diſcours ſi noble & ſi ferme de Burrhus à Agrippine , (Acte I. Sc. 2.)

De quoi vous plaignez vous, Madame ? on vous revère ;
Ainſi que par Céſar , on jure par ſa mere.
L'Empereur, il eſt vrai, ne vient plus chaque jour
Mettre à vos pieds l'Empire, & groſſir votre cour.

Mais le doit-il, Madame ? Et sa reconnoissance
Ne peut-elle éclater que dans sa dépendance ?
Toujours humble, toujours le timide Néron
N'ose-t-il être Auguste & César que de nom ?
Vous le dirai-je enfin ? Rome le justifie.
Rome à trois Affranchis si longtems asservie,
A peine respirant du joug qu'elle a porté,
Du règne de Néron compte sa liberté.
Que dis-je ? La vertu semble même renaître ;
Tout l'Empire n'est plus la dépouille d'un Maître.
Le Peuple au Champ de Mars nomme ses Magistrats,
César nomme les Chefs sur la foi des Soldats.
Thraséas au Sénat, Corbulon dans l'Armée,
Sont encore innocens, malgré leur renommée.

Les deſerts autrefois peuplés de Sénateurs,
Ne ſont plus habités que par leurs délateurs.
Qu'importe que Céſar continuë à nous croire,
Pourvû que nos conſeils ne tendent qu'à ſa gloire ;
Pourvû que, dans le cours d'un règne floriſſant,
Rome ſoit toujours libre, & Céſar tout-puiſſant ?

Le Traducteur Eſpagnol s'exprime ainſi : *Si eſto es aſſi, de què te quexas ? No eres de todos reverenciada ? no juran del miſmo modo por tu nombre, que por el de Ceſar? Es verdad que no viene à todas horas à poner à tus pies el Imperio, y aumentar el numero de tus obſequioſos ; pero acaſo eſtà obligado à eſſo ? No podrà dár otra ſeñal de ſu reconocimiento ſino la ſumiſſion ? Neron, ſiempre timido, y humilde, no ſe atreverà à ſer Au-*

gusto, y Cesar mas que en el nombre? Si lo dirè de una vez? Roma le justifica, Roma que esclava por tanto tiempo de tres libertos, respirando apenas del yugo que ha sufrido, cuenta su libertad desde el Reinado de Neron. Mas què digo? la misma virtud parece que renace. Yà el Imperio no es mirado como presa de un Tyrano. El pueblo nombra sus Magistrados en el Campo Marcio. Cesar nombra los Gefes, que desean las Legiones. Thrasea en el Senado, y Corbulon en el Exercito no déxan de ser inocentes, aunque son famosos. Los desiertos, poblados antes de Senadores, no los habitan yà sino los que injustamente los acusan. Yo no alcanzo què daño podrà seguirse del credito que nos dà Cesar, con tal que nuestros consejos se dirijan à su gloria; y que en el discurso de su floreciente Reinado se vea, que baxo

un Emperador, que lo puede todo, conserva Roma su libertad.

Un autre bel endroit que nous citons, est la menace pleine de fureur que fait Agrippine á Burrhus: (Acte III. Scene III.)

Le fils de Claudius * commence à ressentir
Des crimes, dont je n'ai que le seul repentir.
J'irai, n'en doutez point, le montrer à l'Armée,
Plaindre aux yeux des Soldats son enfance opprimée,
Leur faire à mon exemple expier leur erreur.
On verra d'un côté le Fils d'un Empereur,
Redemandant la foi jurée à sa famille,
Et de Germanicus on entendra la Fille.
De l'autre, l'on verra le fils d'Enobarbus
Appuyé de Senèque & du Tribun Burrhus,

---

* Britannicus.

Qu tous deux de l'exil rappellés par
moi-même,
Partagent à mes yeux l'autorité ſuprême.
De nos crimes communs je veux qu'on
ſoit inſtruit ;
On ſçaura les chemins par où je l'ai
conduit.
Pour rendre ſa puiſſance & la vôtre o-
dieuſes,
J'avoûrai les rumeurs les plus injurieuſes,
Je confeſſerai tout, exils, aſſaſſinats,
Poiſon même....

On lit dans la verſion Eſpagnole : *Yà empieza Britannico à conocer aquellos delitos , de que ſolo me queda el arrepentimiento. Yo irè à ponerle delante del exercito : llorarè ſu oprimida infancia à viſta de los ſoldados , y les harè , que à exemplo mio enmienden el error cometido entonces. Veràſe de una parte à la hija de Germanico, y al hijo de un Emperador , que pide ſe le guarde la fé jurada à ſu familia . . . De la otra ſe verà al*

hijo de Enobarbo sostenido de Seneca, y del Tribuno Afranio *, *que habiendo sido ambos llamados por mí misma de sus destierros, dividen à mi vista entre sì la autoridad suprema. Todos han de saber nuestras communes maldades, y los medios injustos con que dispuse la exaltacion de mi hijo. Y para hacer odioso su poder, y el vuestro, confirmarè los mas injuriosos rumores. Lo confessarè todo, destierros, asesinatos, el mismo veneno...*

Nous pourrions transcrire plusieurs autres morceaux importans ; on verroit dans tous que la traduction a été faite avec une exactitude scrupuleuse ; ceci suffit pour le persuader & pour donner une idée des attentions de D. Juan Trigueros : nous l'invitons à nous faire d'autres présents semblables.

On nous annonce que la belle

* C'est Burrhus, toujours appellé *Afranius* dans cette Traduction.

Tragédie d'Athalie va paroître dans peu en Vers Eſpagnols. Nous en rendrons compte ſi elle parvient jusqu'à nous.

ARTICLE CX.

VOYAGE D'EGYPTE ET de Nubie. Par M. F. L. Norden. Vol. in-fol. avec beaucoup de planches. Suite de l'Art. CVI. au mois de Septembre.

LA ſeconde partie de ce Volume traite de la *Nouvelle Aléxandrie* : mais l'Auteur exécute cela ſommairement, & ſa deſcription ſe borne à une eſpèce de portrait général que voici : » On » peut dire avec raiſon que, dans la » nouvelle Ville d'Aléxandrie, on » rencontre un pauvre orphelin, à » qui il n'eſt échu, pour tout héri- » tage, que le nom reſpectable de » ſon père. La vaſte étendue de » l'ancienne ville eſt bornée, dans

» la nouvelle, à une petite lan-
» gue de terre entre les deux Ports.
» Les plus ſuperbes Temples ſont
» changés en des moſquées aſſez
» ſimples ; les plus magnifiques
» Palais, en des maiſons d'une
» mauvaiſe conſtruction ; le ſiége
» Royal eſt devenu une maiſon
» d'eſclaves ; un peuple opulent &
» nombreux a cédé la place à un
» petit nombre d'étrangers inté-
» reſſés, & à une troupe de miſé-
» rables qui ſont les valets de ceux
» dont ils dépendent : une place
» autrefois ſi célèbre par l'étendue
» de ſon commerce, n'eſt plus qu'un
» ſimple lieu d'embarquement. En-
» fin ce n'eſt plus un Phénix qui
» renaît de ſes cendres ; c'eſt tout
» au plus une vermine ſortie de la
» boue ou de la pouſſière, dont
» l'Alcoran a infecté tout le pays.
» Voilà en gros le portrait de
» l'Aléxandrie de nos jours : elle
» ne mérite guère qu'on en donne

» une description dans les formes. »

On peut voir par ce morceau que, quand un Etranger veut écrire en notre Langue, il fait à peu près comme ceux d'entre les modernes qui écrivent en Latin. Les uns & les autres allient des mots qui ne vont point ensemble; ils employent des expressions qui ne sont point propres ; ils disent les choses d'un ton & d'un style qui s'éloignent du vrai goût de la langue. Que signifie, par exemple, ce *Siège Royal*, qui dans Aléxandrie *est devenu une prison d'esclaves* ? Entend-on que le Palais des anciens Rois, ou que le lieu destiné à rendre la Justice, ait été converti en une prison pour les esclaves malfaiteurs ? Quelle figure fait cette *vermine sortie de la boue, dont l'Alcoran a infecté le pays ?* Quelle image encore que celle-ci ; *dans la nouvelle Ville d'Aléxandrie on rencontre un pauvre orphelin*, pour dire que

cette Ville est déchuë de sa première dignité ?

Dans la suite de cette partie l'Auteur donne de très-bonnes leçons aux Etrangers qui vont en Egypte ; il les instruit de tout ce qu'il faut faire & prévoir pour éviter les inconvéniens, les avanies, la violence ou la fourberie des Arabes, pour ne pas donner d'ombrage aux Négocians des diverses Nations, pour ne point se compromettre avec les Musulmans. Il y a une notice utile & curieuse sur l'esprit qui régne en ce Pays, & en général sur toute la façon d'y vivre. Cela est dit d'une manière intéressante, & qui décèle un observateur dont les attentions se sont portées à tous les détails. *J'aurois été ravi*, ajoute-t-il, *d'être informé par avance*, de tout ce que je viens de dire, *c'est ce qui m'a engagé à publier ces Articles, pour l'utilité de ceux qui pour-*

roient être dans le cas où je me ſuis trouvé. Voilà en effet un des plus grands avantages des relations de voyageur ; on y apprend à connoître *les mœurs des Peuples ; les coutumes des Pays* ; & quand il eſt queſtion de courir le monde, on met à profit toutes ces connoiſſances, on n'a pas beſoin d'éprouver des avantures ou des malheurs, pour être auſſi inſtruit qu'Ulyſſe de la ſcience des hommes.

La troiſième partie roule ſur le vieux & le nouveau Cayre ; cette Ville eſt la Capitale de l'Egypte, le Siége du Bacha & des principaux Officiers du Gouvernement. On s'attend d'abord que l'Auteur fera la deſcription d'un lieu ſi célèbre ; mais cette célébrité eſt ce qui le réduit en quelque ſorte au ſilence. Le Cayre, dit-il, eſt *ſi connu par tant de relations & de deſcriptions qui en ont été publiées,*

que je me flatte qu'on me sçaura gré, de ce que je me dispense d'entrer dans des détails circonstanciés au sujet de son origine, de son circuit, du nombre de ses habitans, de son Château, de la quantité de ses Mosquées, de ses bains publics, de ses portes &c. Cependant il se permet ensuite quelques remarques, il parle de la cérémonie qui se fait à l'ouverture de la digue ou canal qui, dans le tems de l'accroissement du Nil, doit porter ses eaux au Cayre. C'est un spectacle grossier, bizarre, tumultueux, bon pour des Turcs & pour des Arabes. Une planche gravée en donne encore plus d'idée que la chose ne vaut.

L'Auteur dit un mot du fameux Puits de Joseph qui est dans le Palais ou Château du Cayre. Ce Monument a été décrit par tous les Voyageurs & d'une manière très-détaillée par M. de Maillet notre

Consul au Cayre. Il y a peu de différences à cet égard entre la relation de ce dernier & celle de M. Norden. Ce Puits n'est guéres curieux que parce qu'on l'a taillé dans le roc, & parce qu'il est comme partagé en deux : ce qui veut dire que vers sa moitié il y a un repos, ou paillier, ou plateforme : des bœufs y sont placés, tournent une roue & font monter l'eau ; d'autres bœufs achévent l'opération par l'ouverture supérieure. On admire cela, dit M. de Maillet, *& il n'y a point de Particulier un peu riche qui ne pût réussir dans une pareille entreprise.*

M. Norden parle assez au long du vieux Cayre & de ses environs, joignant toujours des planches à son discours, & se faisant scrupule de dire quelque chose sans parler aux yeux du Lecteur. L'inondation du Nil lui donne lieu de raisonner un peu sur le terrein

de ce Pays, & de présenter encore des planches tantôt pour les Machines hydrauliques, tantôt pour l'espèce de labourage qu'on pratique dans la haute Egypte. En général le Nil fertilise cette terre, mais cela n'empêche pas qu'il ne faille ajouter les travaux, les soins, & la culture au bienfait de l'inondation. La grande attention des Egyptiens est de sçavoir ménager l'écoulement des eaux, de se procurer des arrosements, de pratiquer des digues, des réservoirs: nulle part en un mot l'hydraulique n'est plus utile; mais ce peuple traite cette science bien grossièrement; & leurs ancêtres, dans le beau tems des Arts, sçurent infiniment mieux apprécier & distribuer les richesses du Nil.

Tout a péri encore une fois dans ce Pays le plus singulier peut-être & le plus malheureux qui fut jamais. Cambyse le ruina longtems

avant

avant Alexandre ; celui-ci répara un peu ces ravages en fondant Alexandrie. Sous les Seleucides, l'Egypte reprit presque toute son ancienne splendeur. Les Romains vainquirent Cléopatre, & traitèrent son Royaume en pays de conquête. Les Sarrazins vinrent ensuite, & ne songèrent qu'à régner sans rétablir, sans améliorer. Les Arts & les esprits tombèrent en décadence ; mais le gouvernement fut du moins supportable. Les Turcs ont succédé, ont établi un joug despotique, ont éteint tout sentiment, toute émulation : en Egypte, hors les Turcs, quelques Marchands, quelques Juifs monopoleurs, tout le monde est pauvre & misérable. C'est ce gouvernement que décrit le Capitaine Norden ; il raisonne de la milice du pays, des Janissaires, des Asaffs & de leurs Officiers, des places fortes, de la police, du Muffti &

des Docteurs de la Loi. Tout ceci regarde les Turcs.

Il a fallu un Article à part pour les Arabes, dont les uns sont d'assez honnêtes-gens, vivant sous des tentes, faisant paître des troupeaux & n'inquiétant personne; les autres sont des voleurs qui courent les champs, & détroussent les passans. Il y a aussi des Princes ou Seigneurs Arabes, les uns tributaires du Turc, d'autres cantonnés dans leurs terres & faisant les petits Souverains. Tout ce morceau de politique est bien dans la Relation de M. Norden.

Sa quatrième partie a pour objet les Pyramides; & l'Auteur ou l'Editeur y ajoute une Lettre à M. le Chevalier Folkes, Président de la Société Royale de Londres, sur les Obélisques. Ce que dit M. Norden des Pyramides est sans contredit le morceau qui fait le plus de plaisir dans son Ouvrage. La Re-

lation de sa promenade aux Pyramides de Memphis, les détails qui concernent ces antiques Monuments, leur situation, leur hauteur, leur nombre, l'intérieur de celui où l'on peut entrer, ce qu'il en coûte de peines, de travaux pour examiner toutes ces particularités, les précautions qu'il faut prendre en allant, en entrant, en sortant; en un mot tout ce qu'on peut desirer de sçavoir sur l'objet en question, se trouve ici dans le plus beau jour, & attache extrêmement le Lecteur.

Les Pyramides, surtout les quatre grandes appellées Pyramides de Memphis, ne sont éloignées du Cayre que de trois heures de chemin: la manière de faire cette promenade est bien circonstanciée par l'Auteur. On choisit le tems de l'hyver, c'est-à-dire depuis le mois de Novembre jusqu'à la mi-Avril, parce qu'alors la campagne est des-

séchée de toutes parts, au lieu qu'en Eté l'inondation du Nil rend ces Antiquités inaccessibles ; à quoi il faut ajouter que les Arabes font plus de courses & inquiètent plus les voyageurs en Eté qu'en Hyver.

On va aux Pyramides en Compagnie, & l'on se munit de quelques Arabes civilisés qui connoissent l'intérieur & l'extérieur de ces masses énormes. Comme il y en a une des plus grandes qui est ouverte, on s'attache particulièrement à celle-là ; elle est, ainsi que toutes les autres, sans fondements artificiels, elle porte immédiatement sur le roc qui lui sert de base, & l'on conçoit que la figure pyramidale étant la plus solide de toutes, ces édifices ne sont pas exposés à être renversés ; il n'y a que la longueur des siècles qui puisse en séparer les pierres, mais il y a déja plus de deux mille deux cents ans

que ces masses étoient antiques, puisque Hérodote en parle comme attirant de son tems l'attention des voyageurs, & comme étant un objet de discussions & de recherches pour les sçavans de la Grèce & de l'Egypte.

M. Norden dit que les deux Pyramides Septentrionales & les plus grandes ont 500 pieds de hauteur perpendiculaire : ce qui ne revient pas tout-à-fait aux mesures prises géométriquement par M. de Chazelles en 1693. Ce Mathématicien trouva la hauteur perpendiculaire de la première pyramide, à laquelle la seconde est égale, de 77 toises & trois quarts, ou 466 pieds $\frac{1}{2}$. Les Auteurs de l'Histoire Universelle s'en tenant aux dimensions marquées par M. Greaves, font monter la même hauteur perpendiculaire à 481 pieds * d'Angle-

* On sçait que le pied d'Angleterre est un peu moindre que notre pied de Roi.

terre, & prétendent que *la plus grande des Pyramides n'atteint pas à la hauteur de S. Paul de Londres.*

C'est dans la description du corps de la Pyramide où l'on peut entrer, que M. Norden signale son exactitude. Il réfute ceux d'entre les voyageurs qui ont dit que ce Monument avoit été revêtu de Marbre *; il décrit tous les canaux ou passages qui mènent aux chambres; il tient compte de tout ce qu'on y remarque, surtout du Sarcophage de granite fort bien creusé & sonnant comme une cloche, *quand on le frappe avec une clef.* Nous renvoyons à tous ces détails qu'on perd en entier quand on veut les abréger.

* C'est à M. de Maillet que l'Auteur en veut, & peut-être au P. Sicard qui a dit aussi que les Pyramides avoient été revêtuës en dehors & en dedans des plus beaux Marbres.

Admirons ſeulement ce que la curioſité fait tenter aux gens qui vont d'Europe en Afrique pour voir ces reſtes précieux de la magnificence des anciens Rois d'Egypte. » Lorſqu'on eſt parvenu à » l'extrémité du Canal (c'eſt le » premier) où le paſſage eſt forcé, » on trouve une ouverture qui a, » à peine, un pied & demi de hau- » teur & deux pieds de largeur. » C'eſt pourtant par ce pertuis » qu'on eſt obligé de paſſer en ram- » pant. Le voyageur ſe couche ordi- » nairement par terre ; & les deux » Arabes qui ont pris les devants, » ſaiſiſſent chacun une de ſes jam- » bes & l'entraînent ainſi, par ce » difficile paſſage, au travers du ſa- » ble & de la pouſſière. Heureuſe- » ment ce paſſage n'eſt que de deux » aunes de longueur : autrement » ce travail ſeroit inſupportable » pour quelqu'un qui n'y ſeroit

» pas accoutumé *.

On conçoit que pour des opérations ſemblables il faut être ſans habits, c'eſt bien d'ailleurs une néceſſité vû la chaleur extrême & étouffante qu'on éprouve dans un édifice fermé depuis peut-être plus de 3000 ans, & où l'on ne va qu'à la lueur des flambeaux. Auſſi l'Auteur ajoute-t-il : » dès que l'on eſt » ſorti de la Pyramide, on s'ha» bille, on ſe couvre bien, & l'on » boit un bon verre de liqueur : ce » qui préſerve de la pleuréſie que

* On voit dans la Deſcription de l'Egypte par M. de Maillet, que ce Conſul viſitoit plus commodément la Pyramide. Quand il vouloit faire cette promenade, il envoyoit déboucher les canaux, en ſorte que, dans cette route forcée & ſi incommode, où M. Norden paſſoit en ſe gliſſant ſur le ventre, notre Officier François *paſſoit commodément à genoux.* Voyez *cette deſcription qui eſt bien curieuſe à l'endroit des Pyramides*, p. 215. & ſuiv.

» le changement ſubit d'un air ex-
» trêmement chaud à un air plus
» tempéré, pourroit cauſer. En-
» ſuite quand on a repris ſa chaleur
» naturelle, on monte ſur la Py-
» ramide afin de contempler de-là
» le payſage des environs, qui
» charme la vûë. On y apperçoit,
» ainſi qu'à l'entrée & dans les
» chambres, les noms de quantité
» de perſonnes qui ont viſité en
» différens tems cette Pyramide,
» & qui ont voulu tranſmettre à
» la poſtérité la mémoire de leur
» voyage. »

Ceci eſt fort bien, & nous ne doutons point qu'on ne liſe auſſi ſur cette Pyramide le nom de M. Norden avec celui des voyageurs qui l'ont précédé, mais il falloit nous dire, ce ſemble, comment on monte au ſommet de cette grande Maſſe. Les autres voyageurs nous avertiſſent que c'eſt par des dégrés extérieurs au nombre pour

le moins de 207 ou 208 ; car la plûpart des Relations en comptent quelques-uns de plus ; & ces dégrés régnent autour de la Pyramide, quoiqu'en quelques endroits ils soient endommagés. On peut voir le premier tome de l'Histoire Universelle, p. 341. où tout cela est expliqué au plus juste *.

M. Norden parle aussi des autres Pyramides, mais plus briévement, parce qu'elles sont ou fermées, ou moins considérables. Il dit un mot de la tête du Sphinx qui est entre la première & la seconde Pyramide, mais il n'en marque point les dimensions. M. de Maillet prétend qu'elle a 35 pieds de tour ; Pline

---

* Nous entendons l'Histoire Universelle qui a aujourd'hui XIII. Volumes in-4°. & dont le premier parut en 1742. à Amsterdam & à Leipsic. On la trouve à Paris chez Montalant Quay des Augustins.

avoit dit 102 pieds * : ce qui eſt énorme & incroyable. Il y a ſur tout ceci tant de contrariétés dans les diverſes Hiſtoires anciennes & modernes, qu'on ne ſçait quel parti prendre. Il n'y a pas moins de difficulté ſur l'origine des Pyramides. M. Norden les croit plus anciennes que l'établiſſement des Hiéroglyphes ; & ſa preuve eſt qu'on n'y voit aucun caractère hiéroglyphique. Cependant Hérodote aſſure qu'il y avoit, ſur une des Pyramides, de l'Ecriture Egyptienne & apparemment hiéroglyphique, faiſant mention des 1600 talens ** qu'il en avoit couté ſeule-

* Non 12 pieds, ainſi qu'on lit dans la Relation du P. Sicard, & non 43 de longueur ſelon cette même Relation, mais 143.

** On lit 800 talens dans les Mém. du P. Sicard, & Pline y eſt cité : or il eſt très-certain que cet Auteur dit comme Hérodote 1600 *talens*. Nous remarquons beaucoup de fautes ſemblables,

ment pour les raves & pour les oignons des Constructeurs. Le même Auteur attribue au Roi *Cheops* ou *Cheopis* l'érection de la plus grande Pyramide, & quoiqu'il soit difficile de fixer l'époque de ce Roi, il est toujours du devoir de quelqu'un qui veut raisonner sur l'Antiquité de rappeller ces anciennes Traditions. Mais terminons ici notre Extrait : nous en formerons un dernier tant des remarques de M. Norden sur les Obélisques, que sur une de ses lettres écrites en 1741. à la Société Royale de Londres sur les Statuës Colossales qui sont aux environs de Thèbes.

---

c'est-à-dire de chiffres & de comptes dans cet écrit du P. Sicard : ce qui probablement doit être mis sur le compte des Editeurs. De si bons Mémoires mériteroient d'être imprimés plus exactement.

ARTICLE CXI.

GEMMÆ ANTIQUÆ ANTONII Mariæ Zanetti Hieronymi F. Ant. Franc. Gorius notis latinis illuſtravit. Italicè eas notas reddidit Hieronymus Franc. Zanettius Alexandri F.

Pierres gravées de M. Antoine Marie Zanetti ; avec les notices Latines de M. Gori, traduites en Italien par M. Jérôme François Zanetti. fol. A Veniſe. M. DCC. L.

IL nous reſte de ce Volume 62 Articles , planches , notices , antiquités : tout ceci eſt la même choſe. S'il étoit queſtion de ſuivre ponctuellement le détail de ces richeſſes , nous ſerions fort prolixes ; & peut-être n'ennuyerions-nous pas le Lecteur ; car il n'y a que du beau à lui montrer & du bon à lui dire. Ce M. Za-

netti est le Crozat d'Italie ; les piéces les plus rares, les plus chères picquent sa curiosité ; il les cherche, il les acquiert, quelquefois on les lui donne ; & son interprète M. Gori ne manque pas de faire honneur à la libéralité des bienfaiteurs. Nous n'annoncerons ici que les Articles principaux ; mais d'abord qu'il nous soit permis de hazarder une critique.

En nous développant toutes les beautés de ce cabinet, on n'oublie point de distinguer ce qui est Antique des ouvrages modernes ; mais pour représenter le mérite des Gravures de l'Antiquité ; des Grecques surtout qui sont les grands Modèles, on se contente de dire, dans les notices, que cela est très-bien travaillé ; qu'on admire le goût de ces pièces ; qu'elles sont très-précieuses ; qu'on ne peut exprimer la magnificence de ces chef-d'œuvres &c. M. Gori,

remplit ſes explications de pareils éloges, ſans nous rendre jamais le caractère particulier des Artiſtes à qui nous devons tant de beautés: il arrive même quelquefois que les Graveurs modernes ſont préconiſés ſur le même ton; par exemple, en raiſonnant ſur le Camée d'Agathe Orientale qui porte la tête de Commode, on dit qu'il eſt de l'excellent Graveur Marmita *qui s'eſt fait un grand nom dans le XV. Siècle par ſon adreſſe & ſon habileté.* On obſerve ſur le Camée de la planche XXXIX. lequel préſente un Parnaſſe avec Apollon, au milieu de quatre Muſes, que c'eſt un ouvrage *très-élégant & très-fini* quoique de la main d'un Moderne &c.

Nous ne déſapprouvons pas ces Eloges, mais il ſeroit à ſouhaiter, ce ſemble, pour l'inſtruction des Lecteurs, qu'on fît ſentir les avantages particuliers de l'Antique,

qu'on indiquât précisément en quoi & par où le travail Grec l'emporte sur le nôtre. M. Mariette, par exemple, dans son excellent Traité des Pierres Gravées, nous donne en peu de mots une instruction pleine de lumières; il faut la transcrire en faveur des Amateurs : » Les Anciens Graveurs » de la Grèce ont un *faire* leger » & fin. Maîtres de leur ouvrage, » ils n'y mettent que ce qui doit » s'y trouver; les autres peu sûrs » d'eux-mêmes, n'osent rien pro» noncer; il n'y a aucune certi» tude dans leur touche; & leur » travail qui est mol, devient » froid & languissant; ou s'ils pro» noncent ils ne le font pas avec » assez de ménagement, & ce » n'est plus que sécheresse & roi» deur. Mais en quoi il me paroît » que les Gravûres modernes pè» chent davantage, c'est dans les » extrémités, dans les Articula-

» tions & dans les autres petites » parties qui ne ſemblent preſque » qu'ébauchées ou qui ſont beau- » coup plus fortes qu'il ne fau- » droit. Ajoutez que les figures » y ſont ordinairement dans une » proportion bien moins *ſvelte* » que dans le bel Antique : ce qui » en ôte tout l'eſprit & toute la » grace. »

Nous reconnoiſſons que M. Gori n'écrivant que des Notices, & non un Traité didactique, il n'a pas dû s'appeſantir ſur des préceptes ; mais un mot de tems en tems, mais des nuances diſtinctives en faveur de l'Antique, mais enfin quelques lumières, dans un objet qui n'eſt pas familier à tout le monde, auroient donné un degré de perfection à ſon ouvrage. Suivons-le préſentement, & rendons auſſi juſtice aux ſoins qu'il a pris de bien traiter l'hiſtorique de certains morceaux.

Il y a peu de choſes à déſirer ſur l'Article XVIII. énonçant une magnifique Cornaline où ſe voit la tête de Matidie petite nièce de Trajan : c'eſt une Antiquité des plus rares & des plus précieuſes. Cette Princeſſe n'a ni médailles ni Buſtes, mais il ſe trouve des pierres gravées en ſon honneur. Qui ſçauroit pourtant que c'eſt Matidie petite niece de Trajan, plutôt que Matidie la mère & niece de ce Prince, ſans une Sardoine qui eſt dans le Cabinet du Grand-Duc & ſans deux ou trois Inſcriptions antiques ? M. Gori a diſſerté ſur cela dans ſon *Muſeum Florentinum* auquel les Curieux doivent avoir recours ; il a raiſon de louer la figure de cette Dame ; la Cornaline en eſt la preuve. Mais quand il égale les qualités de ſon ame aux charmes extérieurs de ſa perſonne, nous pourrions demander ſi l'hiſtoire rend ce témoignage ;

au moins ne trouvons-nous aucuns détails à cet égard dans les anciens Auteurs.

Mais nous ſçavons bien que M. Gori eſt trop prodigue d'éloges, lorſqu'expliquant le beau Camée de Fauſtine la jeune (Planche XXIII.) il dit que cette Impératrice allioit une vertu ſingulière & une conſtance admirable aux graces du corps. Ce n'eſt point là le langage des Hiſtoriens : ils aſſurent bien formellement que Fauſtine fut très-déréglée dans ſes mœurs, & très-indigne d'avoir un époux tel que Marc-Aurèle ; on ſçait même que cet Empereur eſſuya des reproches pour l'indifférence qu'il témoigna ſur la conduite de ſon épouſe. Au reſte, le Camée dont on nous donne ici la planche, eſt une Agathe travaillée par le célèbre Graveur, Valerio Vicentini, mort en 1546. On peut voir des particularités concernant

cet Artiste dans l'histoire des Graveurs en Pierres fines par M. Mariette pagg. 124. & 125. de son premier Volume.

Nous passons une suite de beaux Camées, tels que ceux de Lucius Verus, fils adoptif d'Adrien, de Commode en Hercule, d'Antonin Caracalla, de Géta son frere, de Lucius Valerianus, de Cybèle portée sur un char, de Jupiter en trois manieres différentes : celui où l'on le voit assis au milieu de trois Signes du Zodiaque est très-singulier, & paroît avoir servi d'horoscope à quelque Payen superstitieux. Les Notices de M. Gori, sur tous ces morceaux, sont bien faites, ornées même de tems en tems. Il y a encore un mot d'éloge touchant L. Verus, auquel nous n'ajoutons guères plus de foi qu'à celui de Faustine. L'Auteur dit que ce Prince étoit digne de gouverner l'Empire après Adrien ; & Spartien, au

contraire, nous apprend qu'*il n'avoit rien qui fût digne d'une si grande fortune, ne songeant qu'au divertissement & au plaisir.*

La XXXIII. planche présente une antiquité inestimable. C'est une Aigue-marine portant un des Titans dont les jambes sont terminées en forme de serpens suivant le mot d'Ovide

Mille manus illis dedit & pro cruribus angues.

Il a dans ses mains deux boucliers, & de plus à la main droite une lance & à la gauche une dépouille de Monstre ; son air est animé, & la touche de ce magnifique ouvrage annonce le Graveur d'Auguste, (Dioscoride) dont le nom est indiqué sur la pierre même. Cette Antique étoit autrefois dans le Cabinet de M. Crozat ; il se fit un accord entre lui & M. Zanetti : ce dernier donna six médailles d'or

de la première beauté pour acquerir la pierre gravée.

Dans ce même recueil (planche LVII) on voit du même Artiste, Dioscoride, une Améthyste chargée d'une de ces figures hermaphrodites, dont les Anciens trop licencieux ne rougissoient pas d'orner leurs cachets & leurs anneaux. C'est encore un chef-d'œuvre de l'art, acquis en 1721, par M. Zanetti: la notice explique toutes les particularités de l'acquisition & de l'antique même, dont l'objet ne méritoit pas un Ouvrier si excellent.

Un Camée, sur agathe, représentant l'enlevement d'Europe, occupe la XXXIV. planche; l'ouvrage est d'un moderne, mais bien instruit de la fable, & habile dessinateur. Un morceau tout semblable est dans le trésor de Brandebourg; & Beger nous paroît en avoir donné une notice plus raisonnée que celle de M. Gori.

Cet Antiquaire s'est donné des soins pour bien expliquer l'Onyx de la planche XXXV. où l'on voit une Lionne menée captive par quatre petits Amours. C'est une antique & l'ouvrage d'un Grec, qui, dans un espace très-borné, a sçu placer & distinguer ces cinq figures, toutes d'une élégance admirable. L'Auteur, M. Gori, rappelle à ce sujet une Epigramme qu'il dit être du premier Livre de l'Anthologie, & qui a été traduite en Latin par Fauste Sabei. C'est peu de chose que cette traduction : si nous avions pu trouver l'Epigramme en original, c'est-à-dire, dans le texte Grec, nous aurions cité la version de Grotius, mais nous assurons que ce morceau de huit vers, à ce qu'il paroît, n'est point dans le premier Livre de l'Anthologie. Au reste nous aimerions mieux rapprocher l'Idylle de Theocrite sur le Sanglier qui avoit tué Adonis, & qui

fut traîné par deux petits Amours, pour entendre sa condamnation. Les vers de Théocrite peignent au naturel une partie de ce que représente l'Onyx de M. Zanetti.

Les Articles suivans sont deux têtes de Minerve ; un beau Camée d'Apollon, touchant la lyre, acheté quarante pièces d'or de Hongrie ; un Bacchus debout sur une cornaline ; une belle Sardoine portant la tête de Bacchus couronnée de lierre ; trois Camées de Silène, le second très-beau & antique (on y lit en Grec le nom du Graveur *Horus*, qui seroit inconnu sans cette pierre) ; trois Faunes très-légers & d'un fini exquis.

La planche XLVIII. annonce un Camée d'Agathe orientale, où l'on voit une tête de Bacchante. La notice dit que l'Artiste paroît avoir imité la Bacchante de Scopas, fameux Statuaire Grec, célèbre dans l'Anthologie ; mais l'Epigramme

fait

fait mention de l'enthousiasme de cette Bacchante & nous ne voyons rien de pareil dans le Camée de M. Zanetti.

A la suite, beaux Camées d'Hercule, d'Omphale & de Galatée, d'un Triton sonnant de sa trompe & portant une Néreïde ; il faudroit détailler tout cela & nous allons finir.

Planche LXIII. Une Victoire conduisant un char à deux chevaux; c'est un Camée d'Agathe-Onyx, morceau magnifique. Il y a chez le Roi une Cornaline présentant la même figure.

Planche LXV. Un excellent Camée chargé d'un Tigre ; l'ouvrier a profité des taches de la pierre pour rendre la peau de l'animal : cette antique servoit d'anneau au Prince Eugène de Savoye ; il la tenoit du Cardinal Alexandre Albani, & elle a été acquise par M. Zanetti après la mort du Prince.

Il y a sur la fin un Lion terras-

ſant un Taureau, Cornaline antique ; deux Dauphins, Camée ſur Agathe Orientale ; un maſque de théatre ſur un Saphir, morceau ſingulier ; un Gladiateur debout ſur une pierre d'Onyx de deux couleurs ; deux têtes de Mores ; deux têtes de Femmes inconnuës ; la premiere a été gravée par le célèbre Marmita, Artiſte du XVI. ſiècle. M. Gori ne nous dit point ſi c'eſt le pere ou le fils ; ce dernier étoit le plus habile. Voyez M. Mariette, dans ſa belle Hiſtoire des graveurs en pierres fines.

Quatre faces d'une lampe antique & de marbre occupent quatre planches, & tout le livre eſt terminé par la planche d'une médaille d'or ornée de diamants : préſent fait à M. Zanetti par le Roi de Dannemarck.

Nous n'avons fait que parcourir toutes ces beautés, quoiqu'aucune n'ait échappé à nos obſerva-

tions. Sur chaque notice nous avons fait des remarques : plusieurs de ces notices sont excellentes, quelques-unes sont trop légères ; & il semble qu'un peu plus de feu dans cette Nomenclature eût donné de l'ame à l'ouvrage. L'édition du Livre est belle, les Planches sont bien gravées ; il ne reste plus qu'à prier M. Zanetti d'augmenter son trésor & d'empêcher qu'il ne se dissipe après lui.

ARTICLE CXII.

ENTRETIENS SUR LES Vérités pratiques de la Religion pour l'instruction des Officiers & gens de mer &c. Par le P. Yves Valois de la Compagnie de JESUS, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, & Professeur d'Hydrographie à la Rochelle, 2. vol. in-12. *A Lyon*

chez Perisse & de la Roche &c.
M. DCC. LII.

L'Auteur de cet Ouvrage donna en 1747. deux Volumes d'Entretiens sur les Vérités fondamentales de la Religion, à l'usage & pour l'instruction des gens de mer. Il donne aujourd'hui deux autres Tomes sur le même plan & dans le même goût, mais *sur les Vérités pratiques de la Religion*, toujours dans la vuë d'instruire & d'édifier les Marins. On conçoit que les deux premiers Volumes étoient dogmatiques; & que ceux-ci se rapportent à la Morale.

Mais concevons bien quelle est cette Morale, & ne la confondons pas avec les petites leçons de Philosophie qu'on répand sans cesse dans des Livres modernes. Ces leçons *ne passent pas la sphère de l'homme considéré comme créature raisonnable; elles ne sont que mon-*

trer une certaine probité très-limitée, & quelquefois qu'inspirer ces sortes de vertus de bienséance, qui ébauchent l'honnête homme ; mais qui ne font pas le Chrétien.

Notre Auteur se récrie beaucoup & avec toute sorte de raison contre les Ecrivains qui se bornent à cette doctrine toute naturelle, toute humaine, toute imparfaite ; qui contents d'avoir dit qu'ils font abstraction du Christianisme, se croyent ensuite autorisés à substituer aux principes de l'Evangile ceux de la pure raison. Il ne tient pas à ces gens-là que le Monde *ne redevienne ce qu'il étoit avant J. C.* En les écoutant, on ne sera pas meilleur que Sénèque ou Cicéron ; on déparera même les idées de ces Philosophes, en y mêlant je ne sçai quelle subtilité Métaphysique qui s'est mise à la mode, & qui ne peut produire qu'une *Morale embrouillée, entortillée, énigmati-*

que, quinteſſenciée ; Morale frivole & ridicule, auſſi mépriſable en Littérature, qu'inſuffiſante pour conduire les hommes dans la route du Salut.

Il eſt ici queſtion de la Morale Evangelique, de cette doctrine *ignorée du Payen, blaſphémée par le Juif & par le Mahometan, attaquée par l'Hérétique, avilie & dégradée par des plumes licentieuſes & par des Auteurs ſans pudeur, contredite par le Mondain &c.* On la préſente, cette Morale, à tout le monde, mais principalement aux Gens de Mer ; ils ont ſouvent de grands beſoins en ce genre : environnés de dangers, ils devroient veiller ſans ceſſe ſur eux-mêmes, & ne perdre jamais de vuë les obligations qu'impoſe le Chriſtianiſme ; mais le ſoin de leurs affaires & de leur fortune les diſtrait continuellement, les abſorbe, les détourne de ces réflé-

xions profondes, ſans leſquelles la connoiſſance qu'on peut avoir du vrai & du bien ſe borne à une théorie ſuperficielle.

L'Auteur a cru parler aux Marins avec plus de force & de dignité, s'il s'autoriſoit d'un ancien Ecrivain Eccléſiaſtique, Citoyen d'une de nos Villes Maritimes & très eſtimé des plus célèbres perſonnages de ſon tems. C'eſt l'illuſtre Salvien, Prêtre de Marſeille: on a de lui un Traité ſur la Providence où ſont exprimés les principaux devoirs de la Morale; cet Ouvrage eſt comme la baſe de celui-ci, c'eſt-à-dire qu'on en adopte beaucoup de morceaux, qu'on y revient à tout inſtant, qu'on le tranſcrit dans tous les endroits où il peut ſervir à l'édification des Interlocuteurs. Car n'oublions pas le genre de compoſition qui caractériſe les deux Volumes du P. Valois. Ce ſont des converſations

familières entre plusieurs personnes, dont les unes sont des Marins de Profession, tels que les *Capitaines* premier & second, le *Lieutenant*, *l'Enseigne*, le *Pilote*; les autres sont des passagers où des gens attachés au service de la Marine, comme *l'Aumonier*, le *Missionnaire*, l'*Ingénieur*, le *Négociant*, le *Créole*. Il faut se faire au langage & aux manières de ces divers Acteurs, si l'on veut entrer dans l'esprit de ces Entretiens.

Le premier ne paroîtra pas le moins intéressant. On y voit l'Ingénieur & le second Capitaine très-animés contre les désordres dont ils ont été témoins, l'un dans les Colonies, l'autre sur les Vaisseaux qu'il a montés. Ils exposent, comme à l'envi & avec une sorte d'émulation, tous les excès du libertinage, de l'avarice, de la mauvaise foi, de la colére, de la dureté, de l'intempérance : excès qui dé-

figurent la face du nouveau monde, & qui portent souvent le trouble, & le scandale dans un Vaisseau. Cette peinture est générale & ne désigne personne en particulier; mais elle suppose, dans l'Auteur, des connoissances de Mœurs bien détaillées. La conséquence qu'on en tire, c'est qu'il faut entamer des conversations instructives. » Si le Marin » vit mal, *dit un des Interlocuteurs*, » c'est souvent à son ignorance qu'» il faut s'en prendre: l'instruction » lui est plus nécessaire, pour le faire » arriver au port du Salut, que les » feux qu'on tient allumés sur des » tours aux atterrages, ne le sont » pour le préserver des écueils, & » pour le faire entrer, sans aucun ris» que, dans une rade durant la nuit. »

Comme le dessein de l'ouvrage est formé d'après Salvien, on se propose de parler aussi de la *Providence*; c'est même l'objet capital & regnant dans ces deux Volumes.

Un *Créole* ſuppoſé mécontent de ſon ſort, & attribuant ſes malheurs à ce qu'il appelle ſon *étoile*, donne matière au ſecond entretien. On y fait voir combien les termes de *Hazard*, de *Deſtin*, de *Fatalité*, de *Fortune*, de *Nature* ſont vagues & vuides de ſens : ce qui ne s'exécute pas ſans tomber ſur Bayle, ſur Pope, ſur les Partiſans de la néceſſité abſoluë. Car nous obſervons, comme quelque choſe de principal dans ce Livre, que l'Auteur tend toujours à la controverſe, aux queſtions dogmatiques; à la réfutation des ennemis de nos Myſtères. Il traite tellement la Morale, que les Impies, les Ecrivains ſans religion, les Philoſophes Matérialiſtes ou Déiſtes, les Protecteurs de la tolérance univerſelle ſont attaqués par-tout.

Ce zéle eſt ardent, ſoutenu, déclaré; il ne craint ni le *dégoût du tolérant*, ni *la critique du Li-*

bertin, ni *la mauvaise humeur d'une cabale aguerrie.* Nous nous servons ici des termes de l'Auteur; il paroît que ses premiers Entretiens ont été en butte aux traits de toutes ces diverses sortes d'ennemis. Nous ignorons les particularités de cette guerre ; mais, dans une aussi bonne cause que celle de la Religion, on n'est jamais vaincu ; & c'est bien la faute de ceux qui combattent pour un tel sujet, quand ils sont ébranlés ou intimidés. Rien de pareil n'est à craindre pour notre Auteur. Dés l'entrée de son Livre, il *prie* ses adversaires *de ne le pas épargner*, *tant il s'est bien trouvé de leur censure. Elle a valu à ses premiers entretiens un succès qu'il n'avoit osé esperer, & une seconde Edition qui commence à s'épuiser.* Nous indiquons ces détails comme des preuves de la constance & de

la fermeté du Controversiste qui nous occupe.

Son troisième Entretien roule sur les droits & sur les opérations de la Providence tant par rapport au monde moral qu'à l'égard du monde physique. Il y a-là un Missionnaire qui explique tout avec éloquence, & l'Aumônier le seconde avec force. On voit dans ce morceau l'enchaînement des faits qui composent l'Histoire de la Religion ; on suit l'ordre des décrets de la Providence dans la propagation du vrai culte ; toute l'œconomie des deux Testaments se manifeste, toute la protection donnée d'enhaut, pour la conservation des verités saintes, se déclare : & l'on attaque encore ici les ennemis de la Providence, tels que sont ceux qui nient les faits surnaturels ; ceux qui veulent approfondir les mystères ; ceux qui prétendent expliquer les saintes

écritures par leur esprit particulier.

On a dans le quatrième Entretien quelque chose de plus développé sur les rapports que nous avons à la Providence, tant pour le corps que pour l'ame; c'est encore une exposition instructive & abondante; c'est un Tableau de tout ce qui nous lie au Souverain Etre, & de la dépendance où nous sommes sans cesse à son égard: ceci est suivi de la réponse à quelques difficultés, surtout à celle que les impies sont si curieux de tirer du mal physique répandu dans le monde, & diversifié en tant de manières. » Sur quel pied, *dit l'Au-» mônier*, devez-vous regarder la » Providence? sur le pied des au-» tres Mystères, dont nous con-» noissons par la foi la réalité, » mais dont nous ignorons, dont » nous ne pouvons soupçonner la » manière. Sa conduite est très-» obscure, dit M. Bossuet; quand

» Dieu afflige les hommes, on ne » sçait s'il les châtie ou s'il les » éprouve. Elle est confusément » administrée en ce monde, dit » M. Fléchier, & l'on ne peut ju- » ger qui sont ceux que Dieu aime, » ou qu'il hait, par les adversités » ou par les afflictions qu'il en- » voye.

Un des plus grands fruits de la Doctrine Chrétienne sur la Providence est le calme qu'elle procure aux hommes dans leurs afflictions, dans leurs traverses. Le cinquième Entretien embrasse cette matière. Le Créole a éprouvé des revers, il a murmuré, il s'est révolté contre la Providence; de meilleurs conseils le rappellent aux vrais principes; on l'instruit ici, on l'éclaire. Il en est à-peu-près de même d'un Négociant passager, qui dans le tumulte de ses affaires, avoit oublié la Loi de Dieu. Les Entretiens sixiéme & septiéme sont

employés à le faire rentrer dans cette route de ſoumiſſion & de fidélité où la Providence veut que nous marchions, quelque occupés que nous ſoyons d'ailleurs de ſoins temporels, de devoirs multipliés, de rapports indiſpenſables.

Enfin le huitiéme & dernier Entretien roule ſur quatre grands objets que nous préſentons dans les termes de l'Auteur faiſant parler l'Aumônier. » 1°. Sur une » Providenee ſecrette qui entre en » diſcuſſion avec chaque homme au » jugement particulier. 2°. Sur une » providence éclatante qui mani- » feſte, devant tout l'Univers, la » gloire du Fils de Dieu & le mérite » de ſes Elus. 3°. Sur une providen- » ce ſevère qui en puniſſant les ré- » prouvés agit dans toute la rigueur » de ſa juſtice. 4°. Sur une pro- » vidence magnifique qui, dans le » ſéjour des Saints, deploye tous » les tréſors de ſa miſericorde. »

Les développements de ceci rempliſſent tout l'Entretien, qui eſt ſuivi d'un morceau en forme d'inſtruction, d'exhortation & d'aſpirations ſur l'amour de Dieu. A la fin des autres Entretiens, on trouve de même une eſpèce de réſultat des verités qui ont occupé les Interlocuteurs. Tantôt l'Auteur ſuggére des penſées pieuſes à un Marin bien perſuadé des dangers auſquels ſon Salut eſt expoſé. Tantôt il lui donne des déciſions pour le détou ner des excès auſquels conduit l'amour des biens de la Terre. Tantôt il lui fait connoître ce qu'il doit à l'Auteur de de ſon être, de ſa conſervation; de ſon adoption dans l'Egliſe de J. C. Tantôt il lui inſpire des réfléxions conſolantes en le faiſant reſſouvenir que la Providence veut ſon Salut & qu'elle lui donne tout ce qui eſt néceſſaire pour l'opérer. Tantôt il lui expoſe le dogme du

petit nombre des Elus, il tire des conſéquences ſalutaires de cette grande & effrayante verité. Tantôt il lui trace le plan des réſolutions qu'il doit former, après avoir conçu la néceſſité, la ſainteté, la ſévérité de la loi. Tantôt il lui explique les ſentimens de componction qui doivent naître de la griéveté du péché bien approfondie, de ce péché ſurtout qui déshonore l'homme, qui le dégrade, qui le met en quelque ſorte au rang des Bêtes, c'eſt l'amour des voluptés criminelles : & tout cet endroit eſt traité avec beaucoup de force & de véhémence.

On voit donc que tout l'ouvrage préſente un enchaînement de vérités pratiques, d'inſtructions relatives aux devoirs & à la conduite des gens de Mer. A la tête du II^e. Volume qui eſt le IV. dans l'ordre de toute cette collection d'Entretiens, on a placé une ſuite

d'avis Spirituels en 39 Articles; comprenant tout ce qui peut convenir à la profession des Marins, & nous ne devons pas oublier que, dans le cours de l'ouvrage, il y a des épisodes, des traits historiques, des notes instructives, des traits de critique contre les mauvais Livres &c. Tout cela d'un style animé de zèle & propre à faire impression sur les Lecteurs.

L'usage de ces Volumes devant être fort général, on les a rendu commodes par le format, par le caractère, par les priéres qu'on y a jointes; & les quatre Tomes sont sous la protection de S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthièvre Amiral de France, Prince qui ajoute aux dignités & aux talens personnels, le mérite inestimable des vertus chrétiennes.

ARTICLE CXIII.

PRECIS DES ORDONNANCES, Edits, Déclarations, Lettres Patentes, Statuts & Réglements, dont les dispositions sont le plus souvent en usage dans le Ressort du Parlement de Provence, disposé par ordre alphabétique, avec une table où les citations sont rangées par ordre de date &c. Par M. Barrigue de Monvalon Conseiller honoraire. Imprimé par ordre du même Parlement. A Aix chez les David Imprimeurs du Roi. 1752. vol. in-12. près de 600 pages.

L'Auteur est connu par d'autres Ouvrages dont nos Mémoires firent mention il y a peu d'années. Celui-ci est peu susceptible d'extrait : c'est un Dictionnaire fort commode. On y peut d'un coup

d'œil s'instruire de bien des détails de Jurisprudence, surtout de Jurisprudence pratique.

Rien ne prouve mieux le mérite de l'Auteur en ce genre, que l'ordre de la Cour supérieure, dont il est Membre, pour l'impression d'un Ouvrage que l'Auteur avoit d'abord fait pour son propre usage, mais dont les copies manuscrites s'étoient multipliées depuis 30 ans, avec l'inconvénient de bien des fautes inséparables de tout ce qui s'appelle copie.

Il seroit à souhaiter que nous eussions un pareil corps de la Jurisprudence pratique de tous les Parlements & Tribunaux judiciaires du Royaume. Comme ils sont tous fondés, dans la plûpart des points généraux, sur les Ordonnances, Edits, Déclarations & autres Loix du Roi & du Royaume, on pourroit beaucoup rédiger ce corps de Jurisprudence en indiquant les

diverſes acceptions de la même Loi dans les divers Parlements & Tribunaux.

C'eſt-là ſurtout qu'il faudroit imiter le ſtyle ſimple, exact, concis de M. de Monvalon. C'eſt le diſcours raiſonné, vague & trop étendu ſur chaque Loi qui forme, dans la plupart des Livres de Juriſprudence, le *Dédale des Loix* ſelon l'expreſſion ordinaire. Le Dictionnaire, l'ordre alphabétique eſt le vrai *fil d'Ariadne* qui rompt toutes les complications, les nœuds, le labyrinthe où ſe perd la chicane.

On pourroit à l'aide d'un tel Livre conſulter ſoi-même ſon affaire, & préjuger ſouvent ſes propres procès, c'eſt-à-dire les éviter. L'ignorance des Loix embarque ſouvent bien de mauvaiſes affaires. Le Livre ſeul de M. de Monvalon, nous en avons fait l'expérience, a décidé tout d'un coup

deux grandes questions ; chacun en peut faire l'essai. Pour le moins on y apprend d'un coup d'œil les termes de l'Art, qui sont les mêmes qu'on appelle *termes de chicane.*

On dit tous les jours, par exemple, que le fameux Concordat est reçu dans tous les Parlements du Royaume. Au mot *Concordat*, nous trouvons ces mots : *Concordat, entre le Pape Leon X. & le Roi François Premier, n'a pas lieu en Provence.* Il est vrai qu'une petite note ajoute : *Mais le Roi en a établi la plupart des dispositions en divers tems, à l'exception des mois des Gradués, des 4 mois réservés au Pape &c.*

La grande expérience, la capacité reconnue de M. de Monvalon a en quelque façon *arrêté* la Loi sur bien des points équivoques ou litigieux. C'est dans ce qu'il qualifie de *notes*, formant

une espèce de petit Dictionnaire à la suite du grand, qu'on peut voir, au mot *Quint*, un de ces coups de maître, qui a terminé les discussions infinies dont les *collocations* sont susceptibles en Provence. On sent dans ce morceau l'esprit géométrique de l'Auteur.

C'est du géométrique en effet, de l'algébrique même, & un pur calcul, tout ce qu'il dit de la manière de compter les choses tantôt *en dehors*, tantôt *en dedans*. Car ce sont là les propres termes des habiles Calculateurs dont M. de Monvalon se sert avec la même habileté.

Une chose dont les Connoisseurs font grand cas, c'est la table qui est à la fin. Il n'y a aucun titre cité dans l'ouvrage, qui n'y soit rapporté sous sa datte, avec le registre & la page où se trouve son enregistrement, & la page des Livres imprimés qui ont rapporté

les mêmes titres, c'est-à-dire édits, déclarations, lettres patentes &c.

Nous apprenons que l'Auteur va faire imprimer un Ouvrage sur le Droit Romain, réduit en maximes d'usage; avèc une table d'une structure singulière, qui sera fort commode, & qui réduit dès maintenant le Livre à un Volume presqu'aussi peu étendu que celui-ci : l'Ouvrage sera en Latin.

ARTICLE CXIV.

DISSERTATIONS OU L'ON examine quelques questions appartenantes à l'Histoire des anciens Egyptiens.

CEci est une brochure contenant deux dissertations imprimées depuis peu, dans les Mercures de Mai & de Juin second Volume. Comme on en a distribué des exemplaires séparés, c'est-à-

dire détachés de l'Ouvrage périodique que nous nommons, on ne peut nous reprocher de saisir aussi cette Littérature ; & elle mérite d'ailleurs de reparoître aux yeux du Public. Nous apprenons que c'est le fruit des études d'un Militaire : * exercice qui répond bien aux idées que le Chancelier Bacon s'étoit fait des Sciences & des Armes. Il disoit que l'accord de ces deux choses devoit se trouver dans l'Etat & dans ceux qui le défendent, à peu près comme dans un homme fait, la vigueur de l'esprit est inséparable de la force du corps. ** Il y a dans ceci un fond de réfléxions & une abondance de lumières dont nous laissons le développement au Lecteur.

* M. d'Origny Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine de Grenadiers dans Champagne.

** *Bac. de dignitate & augm. Scientiarum l. I.*

La première dissertation a pour objet un *passage d'Hérodote qui sert d'autorité à de nouveaux systêmes*. Il est principalement question de deux choses. 1°. de l'opinion qu'a eu Hérodote, & qu'il a voulu accréditer touchant le terrein de la Basse Egypte. 2°. De l'Antiquité que ce même Auteur a cru pouvoir attribuer aux Egyptiens.

En 1742. M. Fréret lut à l'Académie des Inscriptions un très-beau Mémoire où il démontre que le sol de l'Egypte n'a point été élevé par les couches de vase qu'on prétend que le Nil y dépose. Ce Mémoire a été publié depuis peu dans le XVI. Vol. des Mémoires de l'Académie; & nous en avons rendu compte au mois de Janvier dernier. L'Auteur de la présente dissertation avoit composé ce qu'il nous donne aujourd'hui, avant que l'Ouvrage de M. Fréret parût: ainsi,

quoiqu'il nie également la prétenduë élévation du terrein de l'Egypte, ce n'eſt point de l'Académicien qu'il a emprunté les preuves ſur leſquelles il s'appuye pour abandonner l'opinion commune.

Mais d'ailleurs il ne fait pas ici ſon capital de montrer la fauſſeté de ce qu'on a dit & écrit tant de fois en faveur de cette élévation du terrein de l'Egypte. Il veut prouver ſeulement que le paſſage où Hérodote affirme ce ſentiment, c'eſt-à-dire où il déclare que *la Baſſe Egypte eſt un don du Nil, eſt entièrement détruit par la ſuite de ſon hiſtoire, & par les traits hiſtoriques qu'il rapporte d'après les Prêtres Egyptiens.*

Tel eſt au juſte le point de vuë ſous lequel il faut enviſager le préſent Ouvrage. On n'y dit pas trop de mal d'Hérodote ; on l'accuſe ſimplement d'un peu de crédulité, ou plutôt (car il faut être

juſte & précis dans ce jugement) on découvre en lui une trop grande inclination pour le merveilleux, avec une ſorte de précipitation à ſaiſir & à expliquer le diſcours des Prêtres Egyptiens.

Que lui diſoient en effet ces hommes chargés de conſerver les traditions de leur pays ? » Que » Ménès avoit été le premier Roi » parmi eux ; que ſous lui toute » l'Egypte hors la Thébaïde étoit » un marais ; qu'alors le terrein » qui eſt au deſſus du Lac Mæris, » ne paroiſſoit point hors de l'eau, » & qu'on mettoit ſept jours à » remonter depuis la mer juſqu'à » l'extrémité de ce marais.» Nous avons pris la liberté de traduire nous-mêmes ſur le Grec, parce que le Latin eſt fort mal en cet endroit. On y fait dire aux Prêtres qu'il *n'exiſtoit rien alors de tous les pays qui ſont actuellement au-deſſus du Lac Mæris* ; & ce n'eſt

point le ſens du Texte : on y lit ſeulement que de tous les Pays qui ſont au deſſus du Lac Mæris, il n'y avoit pour lors, c'eſt-à-dire ſous le regne de Ménès, rien *d'éminent*, de viſible hors de l'eau : * difference, comme on voit, très-palpable & en même tems très-avantageuſe à l'Auteur de la diſſertation.

Car il veut montrer, cet Auteur, que les Prêtres Egyptiens n'ont point affirmé la non-exiſtence du terrein, depuis la mer juſqu'au-delà du Lac Mæris : ce qui comprend tout le Delta & en général toute la baſſe Egypte. *Ces Prêtres reconnoiſſoient*, dit notre ſavant Diſſertateur, *que tout le terrein de la baſſe Egypte exiſtoit*

* Καὶ αὐτῆς εἶναι οὐδὲν ὑπερέχον τῶν νῦν ἐνερθε λίμνης τῆς Μύριος ἐόντων. *Et ex ipsâ* (Ægypto) *nihil eorum quæ nunc ſunt ſuprà ſtagnum Myrios, ſupereminens fuiſſe.*

pendant le regne de Ménès. . . Ils n'ont jamais prétendu *dire à Hérodote que l'emplacement de la basse Ægypte n'existoit point ;* & voici sans doute leur pensée : » La basse » Egypte environnée de toutes » parts de terreins plus élevés, se » termine à la mer ; elle est coupée » par un fleuve dont les déborde- » ments réguliers durent avec une » surprenante abondance d'eau, » l'espace de trois à quatre mois, » ensorte qu'elle devoit naturel- » lement, pendant une grande par- » tie de l'année, ressembler à un » marais. » Cette explication est excellente ; mais on avouera qu'avec le Latin ordinaire des éditions d'Hérodote on ne pourroit la goûter, puisque ce Latin dit bien positivement qu'*il n'existoit rien de tous les Pays qui sont au-dessus du lac Mæris*. Sur quoi nous protestons, en passant, contre toute cette version Latine d'Hérodote, la-

quelle nous trompe encore dans le même objet qui nous occupe : car quand il a été question de la longue chronologie qu'étaloient les Prêtres Egyptiens, nous avons trouvé dans ce mauvais Latin (l. 2. chap. CXLII.) dix mille trois cents quarante ans, au lieu de onze mille trois cents quarante ans que porte le Grec ; faussement encore, car il faut 11366 ans & $\frac{2}{3}$.* Tout ceci nous avertit de souhaiter une bonne édition d'Hérodote, & de bien regretter le sçavant Académicien, M. Geinoz, qui alloit nous en donner une plus parfaite que toutes les précédentes.

Quelle faute a donc commis Hérodote après avoir entendu le récit des Prêtres Egyptiens ? Elle

---

* Cela est évident, puisqu'on parle-là de 341. générations, & que pour trois de ces générations, on prend une centaine d'années.

eſt manifeſte & fait grand tort à ſon bon jugement. Ces Prêtres lui diſoient que le terrein de la baſſe Egypte avoit été un marais ; & il en conclut que ce terrein n'exiſtoit point au tems du Roi Menès, & que s'il avoit exiſté depuis, c'étoit *un don du Nil* : ce qui veut dire que la vaſe dépoſée par ce fleuve avoit fondé, créé en quelque ſorte, la baſſe Egypte. *

Hérodote s'applaudit encore de cette eſpèce de découverte, il dit qu'il n'y a que les gens d'eſprit qui s'apperçoivent de cet atterriſſement, de cette propriété bienfaiſante du Nil. Mais l'Auteur de la diſſertation diminuë bien la gloire de ce triomphe. Il fait voir, par le diſcours même des Prêtres Egyp-

* Αἴγυπτος ἐστι Αἰγυπτίοισι ἐπίκτητός τε γῆ, καὶ δῶρον τοῦ ποταμοῦ. *Ægyptus eſt Ægyptiis terra acquiſita, & donum fluminis.* l. 2. c. 4.

tiens, que toute la basse Egypte existoit pendant le regne de Ménès ; car enfin, suivant leur récit, *on navigeoit l'espace de sept jours dans une espèce d'étang* : c'étoit en remontant depuis la mer jusqu'à la Thébaïde ou à la haute Egypte.

Or, reprend le Dissertateur, » comment auroient-ils pû compter sept journées de navigation » par le Nil, depuis la mer jusqu'à la Thébaïde, si le fleuve » n'eût pas coulé dans un terrein » où il avoit un lit & des bords » fixes ? » Comment d'ailleurs Ménès eût-il bâti la Ville de Memphis & construit un pont sur le Nil, ainsi que l'assuroient les Egyptiens, si tout ce terrein avoit été un Golfe de la Méditerranée? Pourroit-on croire que, pendant une partie de son regne, le Nil eût assez comblé ce Golfe pour qu'on pût y entreprendre des travaux

immenſes, telle qu'eſt la conſtruction d'un pont & d'une grande Ville ?

Voilà donc le diſcours des Prêtres d'Egypte qui contredit fort bien l'idée d'Hérodote. Cet Auteur va préſentement ſe donner des entraves à lui-même. Depuis Ménès juſqu'à lui, il s'étoit écoulé environ dix-ſept ſiècles, car il faut ſe moquer de ces onze mille trois ou quatre cents ans que les Prêtres Egyptiens donnoient à leur Monarchie. Or ſi pendant 17. ſiècles, tout le terrein de la baſſe Egypte, c'eſt-à-dire l'eſpace de ſept jours de chemin, avoit été fondé par le Nil, il faudroit que, depuis plus de deux mille ans qui nous ſéparent d'Hérodote, les Places Maritimes de ce Canton, comme Péluze, Aléxandrie, Canope, ou leurs ruïnes, fuſſent à plus de huit journées de la mer : ce qui n'eſt aſſurément point, & ce qui ne ſera

jamais. Mais supposons, pour un moment, la Chronologie fabuleuse des onze mille trois ou quatre cents ans, il s'ensuivroit encore que, depuis deux mille ans, il se seroit fait un atterrissement très-sensible, & que les Places maritimes seroient à plus d'une journée de la mer : ce qui est encore démenti par le fait.

Tout ceci, comme on voit, améne cette conclusion : » Il est » bien constant soit en adoptant » la fabuleuse Chronologie des » Egyptiens, ou en se réglant sur » les tems certains & connus, » qu'on ne peut appercevoir aucune apparence d'augmentation » dans les terres de l'Egypte. Cependant, *continuë notre Auteur*, » on appuye cette imagination de » l'autorité d'Homère, parce que » ce Poëte fait dire à Ménélas que » l'Isle de Phare est éloignée de » l'une des deux embouchures du

» Nil d'autant de chemin qu'un » Vaisseau, avec un vent favora» ble, peut en faire en un jour. » Or, ajoute-t-on, cette Isle de Phare est aujourd'hui jointe au Continent par une levée très-courte : ce qui prouveroit que, depuis Homère, le Continent auroit beaucoup gagné sur la mer.

Imaginations que tout cela : on prouve d'abord que, du tems de Ménélas & longtems encore après, les Egyptiens fermoient exactement l'entrée de leur pays aux Etrangers; & que quand ceux-ci vouloient y aborder, ils étoient obligés de gagner quelqu'une des embouchures du Nil : ce qui ne pouvoit se faire sans des détours, à cause des rochers & des bancs de sable dont cette côte étoit bordée. On insinue ensuite une autre réponse, & celle-ci est dans le Mémoire de M. Fréret. * On dit

* Elle est tirée des Exercices de Pau-

que dans le texte d'Homère le nom d'*Egypte* ne signifie pas le Continent ; qu'il indique plutôt le fleuve du Nil, dont le Poëte parle en effet cent vers plus bas : mais nous ne concevons pas bien cette raison. Ménélas, dans le quatrième livre de l'Odyssée, se porte bien clairement pour avoir voulu aborder en Egypte ; il en fut empêché parce qu'il n'avoit pas fait les sacrifices ordinaires ; il consulta Protée qui lui dit que les Dieux ne lui accorderoient un vent favorable, qu'après être entré dans le fleuve, & y avoir sacrifié des hécatombes : espèce de punition ou de satisfaction à laquelle il fallut bien que Ménélas se sou-

---

mier de Grantemesnil que nous avons aussi lu sur cela, & qui ne nous a pas satisfaits, quoiqu'il réfute bien Pline, Aristide & Strabon sur les atterrissemens de l'Egypte.

mît ; mais elle ne prouve assurément pas que ce Prince voulût parler du Nil, quand il marquoit le desir qu'il avoit d'aborder en Egypte.

Nous avons promis, en commençant cet Article, de dire un mot du sentiment d'Hérodote touchant l'Antiquité des Egyptiens. L'Auteur de la Dissertation lui reproche de *s'être laissé éblouir mal-à-propos par cette fabuleuse antiquité que les Prêtres cherchoient tant à persuader.* Il est question de ces onze mille trois ou quatre cens ans qu'on vouloit compter depuis le regne de Ménès jusqu'au tems d'Hérodote ou plutôt jusqu'à *Séthon* qui précédoit encore cet Historien de plusieurs générations. Tout cela ne vaut rien, & doit être mis au nombre des illusions & des fables les plus grossières : mais nous aimons assez qu'on excuse un peu Hérodote, & nous citerons

sur cela M. le Président Bouhier qui, dans ses dissertations sur le même Auteur Chap. VII. dit qu'Hérodote a *pris la précaution de déclarer qu'il ne faisoit que rapporter fidèlement le discours des Sçavans d'Egypte*, sans l'adopter ni l'approuver : ce qui paroît manifestement par la manière dont il en use à l'égard des successeurs de Ménès jusqu'à Mœris Prédécesseur de Sésostris. Il passe cette suite de Rois au nombre de 330. sans doute comme fabuleuse ; il avertit qu'il ne s'y arrête pas : & ce mot suffit, ce semble, pour le justifier, du moins pour l'excuser un peu.

Mais finissons l'Extrait de cette première dissertation qui nous a beaucoup plu ; nous tâcherons de bien rendre compte de la seconde ; elle est encore plus curieuse.

ARTICLE CXV.

CATALOGUE RAISONNÉ des Tableaux du Roi avec un abrégé de la vie des Peintres, fait par ordre de Sa Majesté : T. I. contenant l'Ecole Florentine, & l'Ecole Romaine. Par M. Lépicié Secrétaire perpétuel & Historiographe de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Professeur des Elèves protégés par le Roi pour l'Histoire, la Fable & la Géographie. 4°. *A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LII.*

CEt Article doit commencer par Raphaël, & nous ne pouvons mieux louer cet admirable Artiste qu'en adoptant le préambule de M. Lépicié. » Jamais » Peintre, *dit-il*, n'a eu & n'aura » plus de célèbrité que Raphaël; » son nom seul emporte avec lui

» l'idée de la perfection. Depuis » plus de deux Siècles que nous » examinons & que nous étudions » ses ouvrages, sa gloire n'a reçu » aucune atteinte; rien n'a chan» gé pour lui; & malgré l'incons» tance qui suit ordinairement le » goût des hommes, il est toujours » demeuré en possession de notre » estime & de notre admiration. »

Raphaël naquit à Urbin le Vendredi-Saint de l'année 1483. & mourut à pareil jour en 1520. n'ayant que 37 ans, & méritant déja de tenir le Sceptre parmi tous les Peintres Modernes. Il y a des Ecrivains qui le mettent infiniment au-dessous d'Apelle; on cite même un mot du Poussin qui disoit que *Raphaël étoit un Ange en comparaison des autres Peintres; mais que comparé avec Apelle, il n'étoit qu'un Ane.* Nous ne voulons assurément pas déprimer le Peintre d'Alexandre, tou-

te l'Antiquité lui a donné tant d'éloges qu'il n'eſt pas poſſible d'oublier ou de diſſimuler ſes talens ; mais il nous ſemble que, pour former le parallèle entre Raphaël & lui, il faudroit avoir les Ouvrages de cet ancien Maître ; il faudroit que l'*Alexandre couronné par la Victoire*, *le Mars enchaîné*, *la Vénus ſortant des eaux*, Chef-d'œuvres de l'Artiſte Grec, fuſſent placés vis-à-vis des *Chambres du Vatican*, de la *Transfiguration*, du *S. Michel terraſſant le Démon*, ouvrages qui font tant d'honneur à la mémoire de Raphaël.

Quoiqu'il en ſoit cependant, tenons-nous-en à la première partie de la propoſition du Pouſſin : *Raphaël étoit un Ange en comparaiſon de tous les Peintres* qui ont paru depuis la renaiſſance des Arts. M. Lépicié nous donne un élégant abrégé de ſa vie, il nous

indique son premier maître qui fut Piètre Pérugin, dont on parleroit peu s'il n'avoit pas eu un tel disciple. Raphaël quitta la manière *séche & petite* de ce Peintre, il se forma au grand & au sublime en voyant les Ouvrages de Léonard de Vinci & de Michel-Ange. » Un dessein cor-
» rect & élégant, une excellente
» façon de draper, l'art d'assem-
» bler les figures & d'en former
» des groupes heureux, celui de
» lire les passions & de les savoir
» encore mieux exprimer, autant
» de perspective qu'il est nécessaire
» à un Peintre, & si l'on veut
» même un pinceau soigné qui met
» de la propreté dans tout ce qu'il
» fait & qui le rend aimable,
» voilà en raccourci ce qui for-
» moit le caractère de notre jeune
» Artiste. »

Quelles lumières encore n'acquit-il pas en pratiquant toujours, en travaillant sans cesse! *Il n'y eut*

aucun moment de vuide en sa vie ; & il ne laissa aucun Ouvrage imparfait. Sous Jules II. & sous Leon X. il fut chargé de tout ce qu'il y avoit de beau & de grand à faire dans Rome. Cette Capitale est remplie de ses tableaux ; la France en possede aussi un grand nombre ; il est peu de Cours où il ne s'en trouve. Considérez avec cela l'importance des sujets, le fini de l'exécution, & pensez en même tems à une vie renfermée dans des bornes si étrôites ; Raphaël vous paroîtra une espèce de Phénomène.

Son Eloge est ici très-abrégé ; ce n'est pas la sixième partie de ce qu'on a, sur le même sujet, dans le Recueil de George Vasari. Mais cet Italien est encore trop laconique ; & les Amateurs ne seront contents que quand on leur aura donné une Histoire pleine & détaillée de l'admirable Artiste dont nous parlons. M. Lépicié n'a pas

dû s'étendre plus qu'il n'a fait; il a touché les principaux traits qui intéressent; il dit un mot, par exemple, de l'étude singulière que Raphaël fit des Statues & des bas-reliefs antiques; & bien loin de la condamner, d'accuser ce grand Maître de plagiat ou de bassesse dans ses idées, accusation ridicule, mais qui a été hazardée plus d'une fois, notre Auteur reconnoît que cette attention servit infiniment à perfectionner la manière de Raphaël. Ceux qui voudront entreprendre la vie de cet illustre Personnage trouveront encore, sur le soin qu'il eut d'imiter l'antique, un excellent morceau dans le Traité des Pierres gravées de M. Mariette. C'est-là que Raphaël est vengé, comme Virgile l'a été quand de minces Littérateurs se sont avisés de lui reprocher l'Etude qu'il avoit fait d'Homère. Nous ne pouvons que renvoyer à toutes

ces belles choses ; & souhaiter encore qu'on nous donne, dans le goût du Traité des Pierres gravées, l'histoire de Raphaël, de Michel-Ange, de Jules Romain, du Corrège, des Caraches &c. Tout cela nous manque, aussi bien que les Vies de nos célèbres Peintres François : nous en exceptons les cinq premiers Peintres du Roi, qui sont bien dans l'Ouvrage dont nous donnions l'Extrait il y a trois mois.

Le Roi a vingt Tableaux qui portent le nom de Raphaël ; nous nous exprimons ainsi, parce que quelques-uns de ces Morceaux ne sont pas véritablement de Raphaël, & qu'on dispute de quelques-autres. Voici ceux dont on ne doute point & qu'on admire le plus.

La Sainte Vierge ou la belle Jardiniere.

On lui donne ce nom à cause

de l'habillement ſimple de la Vierge, & parce qu'elle eſt aſſiſe dans une campagne émaillée de fleurs; c'eſt une très-belle Pièce & très-bien conſervée. Il y a beaucoup d'expreſſion dans les figures, qui ſont celles de la Vierge, de l'Enfant Jeſus & du petit S. Jean qu'on voit à genoux, & dans une attitude très-reſpectueuſe.

L'Enfant Jeſus careſſant le petit S. Jean.

Le ſilence de la Vierge.

La Sainte Famille.

Ce ſont trois Tableaux d'une grande beauté. Dans le dernier particulièrement, *tout eſt marqué au coin d'un génie ſupérieur, & ne laiſſe rien à deſirer, ſoit du côté de l'élégance & de la pureté du deſſein, ſoit du côté de l'exécution & du goût de draper.* Il y a dans les Vierges de Raphaël des caractères de modeſtie, de ſainteté, de ſimplicité, d'attention reſ-

pectueuse qui charment toujours ceux qui les considérent ; on les a vuës cent fois soit dans l'original, soit dans les copies, soit dans les Estampes, & ce n'est jamais sans un nouveau plaisir qu'on les regarde. Transcrivons à ce sujet quelques mots de George Vasari. *Raffaelle mostrò nel dipingere la nostra Donna, tutto quello che di bellezza si può fare nell' aria d'una vergine, dove sia accompagnata ne gli occhi modestia, nella fronte honore, nel naso gratia, e nella bocca virtù, senza che l'habito suo é tale, che mostra una semplicità, & honestà infinita.*

S. Michel victorieux du Démon.

Ceci est un des chef-d'œuvres de Raphaël, & du tems de George Vasari on regardoit ce tableau comme une merveille, *tenuto cosa maravigliosa*, dit cet Auteur. La Notice qu'en donne M. Lépicié est excellente.

excellente. » S. Michel en l'air ar-
» mé d'une cuirasse & d'une épée,
» & soulevant avec grace une lan-
» ce, foule d'un pied le Démon,
» & paroît vouloir lui porter les
» derniers coups. L'orgueil, la fu-
» reur & le désespoir caractérisent
» le visage du Prince des Téné-
» bres, tandis que la modestie,
» l'amour Divin, & la tranquilli-
» té héroïque brillent sur celui du
» guerrier céleste, qui va couron-
» ner sa victoire en précipitant son
» ennemi dans un gouffre de feu,
» placé sur la gauche du tableau...
» On ne sçauroit trop appuyer sur
» la Poësie qui domine dans cette
» composition, & sur la pureté &
» l'élégance du trait dans les figu-
» res. L'expression de la tête du S.
» Michel est sublime; c'est un ca-
» ractère Angélique qui tient peu
» de l'humanité, & qui étonne par
» la douceur & la fierté qui s'y
» trouvent réunies. L'attitude de

» l'Archange eſt admirable pour la » nobleſſe & pour la ſimplicité ; » toutes les parties du corps ſont » contraſtées ſçavamment & avec » un beau choix ; le raccourci de » la jambe gauche eſt d'une gran- » de préciſion : tout enfin eſt di- » gne de Raphaël. »

Ce tableau peint en 1517. ou 1518. * étoit dans un état déplorable au mois de Janvier de l'année dernière ; tems auquel fut dreſſé un procès-verbal pour conſtater le dommage qu'il avoit ſouffert. Nous avons ſous les yeux une copie de l'Acte daté du 10. Janvier 1751. & ſigné par MM. Coypel, premier Peintre du Roi ; Portail, Garde des Tableaux de la Couronne ; Carle Vanloo, Gou-

* Nous marquons ces deux années, parceque M. Lépicié marque 1517. & que le procès verbal, dont nous allons parler, porte 1518.

verneur de la nouvelle Ecole des Elèves protégés ; Lépicié, Secrétaire de l'Académie Royale de Peinture : le tout contresigné par M. *Gillet* Ecuyer, Secrétaire ordinaire des Bâtimens du Roi & Chef du Bureau de la Direction générale. Or il est déclaré dans ce procès-verbal, que le tableau de saint Michel peint sur bois, ayant 8 pieds 4. pouces de hauteur sur 4. pieds 10. pouces & demi de large & 16. lignes d'épaisseur, *étoit dans un très mauvais état, & qu'il menaçoit dans presque toutes ses parties une ruine prochaine.* On entre dans le détail, on marque tous les endroits qui ont souffert, ceux qui ont été repeints, ceux qui sont écaillés; on dit qu'en particulier *la partie inférieure depuis le genouil du S. Michel jusqu'au bas du tableau*, est extrêmement endommagée, & que parmi plusieurs endroits qui se sont assez

bien conservés, on ne peut toutefois *appercevoir une surface de deux pouces quarrés qui ne soit menacée de tomber par écailles & qui n'ait été mal restaurée.*

M. Lépicié notre Auteur, qui a signé au procès-verbal, ne dit point tout cela dans son Livre, parce que sa Notice étoit probablement composée avant ledit examen ; mais voici le résultat dont nous avons déja parlé dans nos Mémoires : c'est que, de l'avis des habiles gens qui avoient jugé du dépérissement de ce Tableau, le sieur Picaut a été chargé de le transporter de dessus bois sur toile : ce qui, après bien du travail & des soins, a été fait & consommé à la satisfaction de toute la Cour & de tous les Amateurs. Ce S. Michel si digne d'être conservé se voit aujourd'hui dans les appartements du Roi sur un fond de toile, presque aussi beau & aussi brillant que s'il

ſortoit de la main de Raphaël. En conſidération de ce travail & de celui qu'il a fallu faire depuis peu pour lever les Peintures de l'Eſcalier des Ambaſſadeurs, le même M. Picaut a été gratifié par le Roi d'une penſion conſidérable; & tous les honnêtes gens ont applaudi à cette Royale libéralité, qui nous conſervera un Artiſte dont le ſecret & les talents ſont ineſtimables.

Nous avons ſouvent parlé de lui : quelques Critiques nous l'ont reproché dans des Ecrits où bien d'autres perſonnes plus célèbres que nous étoient attaquées ; mais, en ne bornant point nos éloges au ſieur Picaut, ſi d'autres que lui réuſſiſſent également, il doit nous être permis de dire que nous avons des preuves évidentes de ſes ſuccès, & qu'il ſuffit d'avoir des yeux pour s'en convaincre comme nous. Ajoutons, ſur cet Eſcalier des Ambaſſadeurs dont nous venons

de dire un mot, que les Peintures étoient ſur une muraille aſſez raboteuſe & inégale ; que M. Picaut a tranſporté de deſſus ce fond, des Pièces très-eſtimables, des Morceaux de M. le Brun, entr'autres un Soldat en faction & une Renommée, que nous avons vus dans le meilleur état ſur une bonne toile qui peut braver hardiment deux & trois ſiècles. Reprenons la Notice de M. Lépicié.

Le Roi a encore de Raphaël un magnifique Tableau de *S. Jean-Baptiſte dans le déſert.* Il eſt ſur toile : ce qui ſert à prouver *que c'eſt le même que le Vaſari dit que Raphaël avoit peint de cette manière pour le Cardinal Colonne. Cet Auteur ajoute que, malgré l'attachement du Cardinal pour ce bel Ouvrage, il ne put le refuſer à Jacques Carpi ſon Médecin, pour reconnoître les ſoins qu'il avoit eus de lui pendant une gran-*

de maladie. Nous citons les propres termes du Vasari au bas de la page. *

Les autres Tableaux de Raphaël, chez le Roi, sont *S. George qui combat un Dragon*; *Sainte Marguerite foulant aux pieds un Dragon monstrueux*; *le Portrait de Jeanne d'Arragon Reine de Sicile*; *le Portrait du Cardinal Jules de Medicis*; *le Portrait du Comte Balthazar Castiglione*; *le Portrait de Raphaël & celui du Pontorme*; *le Portrait d'un jeune homme*; *le Portrait d'un homme qui médite.* Il y a dans tout cela

---

* » Fece al Cardinale Colonna un San
» Giovanni in tela, il quale portan lo
» gli por là bellezza sua grandissimo
» amore, e trovandosi da un' infirmità
» percosso, gli fù domandato in dono
» da Messer Giacomo da Carpi Medico,
» che lo guarì, & per haverne egli vo-
» glia, a se medesimo lo tolse, paren-
» dogli haver sèco obligo infinito. »

plus ou moins de beautés, mais on y reconnoît toujours l'empreinte du génie de Raphaël. Les Notices de notre Auteur ſont exactes, critiques & circonſtanciées; nous le trouvons conforme au récit du Vaſari, pour toutes les Pièces dont cet Auteur a parlé & qui ſont dans la collection du Roi. Le même Vaſari nous avertit bien que le plus excellent des Tableaux de Raphaël, la Transfiguration de N. S. fut fait pour la France; mais la mort de l'Auteur empêcha l'effet de cette deſtination, & tout le monde ſçait que ce chef-d'œuvre tant admiré, & tant copié eſt à Rome au grand Autel de S. Pierre *in Montorio*.

Raphaël eut une eſpèce de rival en la perſonne de Sebaſtien del Piombo qui voulut joûter contre la belle *Transfiguration*, en faiſant une *Réſurrection du Lazare* qu'on voit actuellement au Palais Royal.

C'eſt un Ouvrage très-eſtimé, mais pourquoi vouloir contraſter avec Raphaël ? Celui-ci remporta la palme au jugement de tous les Connoiſſeurs. Ce Peintre , Sebaſtien del Piombo , étoit de Veniſe né en 1485. & il mourut en 1547. Il ſe donna beaucoup à l'imitation de Michel-Ange, coloriant néanmoins mieux que lui, mais deſſinant moins bien. Il devint lâche, pareſſeux , amateur du plaiſir, quand le Pape Clément VII. lui eût donné la charge de *Scelleur des Bulles*. George Vaſari ne manque pas de le bien cenſurer à ce ſujet, M. Lépicié l'épargne un peu plus, avouant toutefois qu'il y eut un tems où il abandonna la Peinture , livré aux exercices de ſa charge , & *partageant le reſte de ſon tems entre ſes amis & la bonne chère*. Il faut lire cette Notice & conſidérer ce que l'Auteur dit des deux Tableaux de ce Maî-

tre qu'on voit chez le Roi. L'un est la *Visitation de la Vierge*, bel Ouvrage, d'une bonne couleur, d'un grand caractère de dessein. L'autre Pièce est le Portrait de *Baccio Bandinelli Sculpteur*. La tête est d'un beau fini, d'une bonne couleur & d'une grande vérité.

Nous reprendrons dans un autre Extrait, à l'abrégé de la Vie, & aux Tableaux de Jules Romain.

ARTICLE CXVI.

TRAITE' D'OPTIQUE OU l'on donne la Théorie de la lumière dans le système Newtonien, avec de nouvelles solutions des principaux Problèmes de Dioptrique & de Catoptrique 4°. *pág.* 192 A Paris chez Durand & Pissot. M. DCC. LII.

CE livre est du tems, & ne peut manquer d'être bien reçu ; on savoit assez les couleurs

de Newton ; mais il y avoit encore cent choſes à nous dire ſur ſa théorie de la lumière. Et par exemple, l'Auteur entame d'abord un point très-curieux qui eſt la réfraction. Quand le monde étoit Cartéſien, on croyoit expliquer pourquoi le rayon s'approche de la perpendiculaire en paſſant de l'air dans l'eau, dans le verre &c. & en général d'un milieu plus rare dans un plus denſe ; on diſoit que, comme le rayon oblique a deux mouvements, l'un perpendiculaire & l'autre horiſontal, (d'où réſulte un mouvement composé formant l'obliquité ou la diagonale) il arrivoit que le mouvement perpendiculaire étoit augmenté dans le paſſage de l'air dans l'eau, ou dans le verre, pendant que le mouvement horiſontal reſtoit le même. Mais ceci ne rendoit raiſon de rien. Car d'où pouvoit venir cette augmentation du mouvement per-

pendiculaire ? La réſiſtance du milieu eſt une choſe paſſive, & ne peut produire un effet auſſi réel, auſſi poſitif que l'eſt un mouvement plus grand ; & l'on avoit beau dire que le verre où l'eau réſiſtoient moins que l'air au progrès de la lumière : il s'enſuivoit bien qu'il devoit y avoir moins de diminution dans ce progrès ; mais on n'en pouvoit conclure une véritable augmentation dans le mouvement perpendiculaire.

C'étoit encore une matière à queſtions & à diſputes que la denſité & la rareté, la réſiſtance & la facilité des milieux. Les uns diſoient que le milieu le plus rare étoit le plus facile, & qu'il y avoit plus de réſiſtance dans celui qui étoit le plus denſe : les autres renverſoient toute cette façon de parler, & trouvoient plus de facilité dans le milieu le plus denſe, & plus de difficulté, plus de réſiſtance

dans le plus rare. On peut voir l'histoire de ces querelles dans un excellent Mémoire de M. de Mairan, faisant partie du volume de l'Académie des Sciences pour l'année 1723 ; & l'on peut y joindre ce que le même Académicien dit de la densité des milieux dans le volume de 1738.

Aujourd'hui l'attraction Newtonienne passe pour expliquer tout, & cela est d'une si grande commodité qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de la réputation dont jouit ce systême. Voici ce que nous dit l'Auteur Anonyme de cette théorie. » Newton a supposé qu'un » globule de la lumière venant du » Soleil avec une rapidité immen- » se, pouvoit très-bien, lorsqu'il » étoit à une distance presque in- » finiment petite d'un morceau de » verre, d'une masse d'eau, enfin » de quelque autre corps que ce » soit, éprouver une force assez

» grande pour être détourné de
» ſon chemin. Il a cherché l'eſpè-
» ce de trajectoire qu'il devoit dé-
» crire par cette déviation que
» cauſe l'attraction du corps ré-
» fringent, & il l'a trouvé telle
» qu'il devoit en réſulter que le
» ſinus d'incidence étoit au ſinus
» de réfraction en raiſon conſtante,
» quelle que ſoit la nature de cette
» force, quelle que ſoit la nature
» du milieu, & ſoit que le rayon
» paſſe d'un milieu plus rare dans
» un plus denſe, ou d'un plus denſe
» dans un plus rare. »

Cette raiſon conſtante, inaltérable, immuable, entre le ſinus d'incidence & le ſinus de réfraction, eſt le triomphe du ſyſtême Newtonien; mais il s'y trouve encore un grand avantage, c'eſt que les globules de lumière, quels qu'ils ſoient, ne ſouffrent aucune réſiſtance dans les milieux qu'ils traverſent, & que tout le chan-

gement qui leur arrive vient des forces attractives inhérentes dans le corps même où ils se rompent.

C'est dans l'explication de ces forces qu'il faut suivre notre Auteur. Il examine les deux cas, celui du passage de la lumière dans le milieu qui est estimé le plus dense, & celui de son retour dans le milieu qu'on juge le moins dense ou le plus rare. On appelle au reste *milieu le plus dense*, celui où le rayon s'approche de la perpendiculaire, & *milieu le plus rare*, celui où il s'en écarte. Or, pour trancher tout d'un mot, l'attraction se faisant sentir à quelque distance de chacun des milieux, & agissant selon la masse des corps qui forment ces milieux, on voit bien qu'avant que d'entrer dans le milieu le plus dense, le rayon oblique doit se courber & se rapprocher par conséquent de la perpendiculaire: rapprochement qui doit

diminuer à mesure qu'il s'enfonce dans ce milieu, parce que les forces attractives diminuent ; & c'est tout le contraire à l'égard du rayon qui passe du milieu le plus dense dans le plus rare. Une figure met cela sous les yeux ; & le Docteur Smith dont notre Auteur a traduit & adopté quelque chose, dit assez bien que *le rayon réfracté, en traversant la surface du milieu transparent, est plié en avançant & en arrière par un mouvement semblable à celui d'une anguille.*

A l'occasion de ce M. Smith, dont notre Auteur fait l'éloge, nous remarquons ici d'autres Savans qui ont traité quelques points de la question présente. On les cite avec distinction, & ce procédé est assurément très-louable, très-digne d'un Ecrivain qui allie l'impartialité à l'étenduë des connoissances. Mais par cette raison ne pourrions-nous pas souhaiter

que M. de Mairan eût été compris dans le nombre de ces illuſtres Obſervateurs des Phénomènes de la lumière ? Les Mémoires de l'Académie aux années 1722, 1723, 1737, 1738, préſentent, ſous ſon nom & ſur cette matière, des morceaux extrêmement travaillés. Il eſt vrai qu'il n'y annonce pas le *ſyſtème Newtonien* & l'attraction comme faiſant ſon objet capital, & qu'au contraire il s'attache au méchaniſme & à l'impulſion ; mais on ne laiſſe pas de reconnoître partout que ſes réſultats ſe concilient avec le ſyſtême de Newton ; qu'il réfute Deſcartes dans tous les points où ce grand Philoſophe s'eſt trompé ; que preſque toutes ſes formules renferment également l'impulſion & l'attraction. Ne dit-il pas dans un endroit * que le *ſyſtème de la lumière & des cou-*

* *Mém. de l'Acad. an.* 1738. *p.* 2.

leurs de M. Newton lui paroît, quant à la partie expérimentale, de plus en plus conforme à la nature? Ne se charge-t-il pas ailleurs de répondre à une objection qui pouvoit être faite contre l'émission * des corpuscules de la lumière : ce qui est, comme on sçait, le pur Newtonianisme ? N'assure-t-il pas que l'opinion de Descartes sur les couleurs *est devenue insoutenable* ** ? & M. de Fontenelle rendant compte en 1738. du Mémoire de cet Académicien, ne reconnoît-il pas que *M. de Mairan veut que sa théorie soit indépendante des systèmes, & qu'il propose un système pour la concilier avec l'émission* *** ?

Nous disons tout ceci sans affectation sans prédilection, pour

* *Mém. de l'Acad. an.* 1738. *p.* 36.
** *Ibid. p* 22.
*** *Hist. p.* 89.

les Mémoires de M. de Mairan, ſans avoir intention de faire des reproches à notre Auteur Anonyme. La lecture des volumes de l'Académie, aux endroits cités & dans d'autres que nous pourions encore indiquer, nous avoit extrêmement frappés, nous avoit presque persuadés que M. de Mairan vouloit faire une eſpèce de traité de paix avec le Newtonianiſme ; qu'il s'étoit appliqué du moins à rendre ſervice aux Newtoniens. Et voilà pourquoi nous témoignons quelque ſurpriſe de ne pas voir ſon nom parmi ceux qui ont bien mérité du ſyſtème. Mais rentrons dans notre *théorie de la lumière.*

Elle eſt diviſée en trois parties ; & dans la première que nous venons d'entamer, on conçoit déjà que l'Auteur expoſe les loix de l'attraction & de la répulſion, par rapport aux rayons, & aux

milieux ou ils ſe rompent. Si l'on demandoit à préſent ce que c'eſt que l'attraction, ſi l'on vouloit ſavoir en quoi conſiſte la force qu'a une ſurface de verre ou d'eau pour courber, en attirant vers elle, un rayon qui va s'y plonger obliquement, cette queſtion pouroit bien être inutile ; & peut-être qu'elle décéleroit quelque accès de mauvaiſe humeur : car les Curieux en ce genre ſont fort ſoupçonnés d'avoir des intentions malignes, & de vouloir attaquer le Newtonianiſme en ennemis ; mais en tout cas on leur répondroit ici que *l'attraction, ce grand principe de la Nature, démontré par tous les mouvemens céleſtes & par les principaux Phénomènes du monde... ſe trouve être encore le principal agent dans une infinité d'autres Phénomènes... & qu'ainſi il étoit bien ſimple d'examiner ſi les Phénomènes de la lumière n'é-*

toient pas dûs à la même force.

Enſuite on raſſembleroit, en faveur du ſyſtême, & pour le cas particulier de la réfraction, ce que nous avons dit des rapports conſtants entre les ſinus; on obſerveroit qu'au moyen des forces attractives, les loix de la réfraction doivent être les mêmes, quelles que ſoient la figure & la maſſe des corpuſcules de lumière: avantage qui ne ſe trouve pas dans le ſyſtême Cartéſien. On accorderoit ſans effort la théorie de la réfraction avec la tranſparence des milieux, puiſque ces milieux ſont regardés comme remplis de pores infiniment larges par rapport aux globules de lumière: milieux par conſéquent où ces globules n'éprouvent aucune réſiſtance.

On ſeroit peut-être tenté de croire que, dans la théorie de la lumière, les forces attractives ne ſervent qu'au Phénomène de la

réfraction ; que celui de la réfléxion est indépendant de ces forces, & qu'on l'explique selon les loix ordinaires des corps à ressort ; mais notre Auteur avertit sagement de ne pas suivre cette idée qui est fausse. Il prétend que le Phénomène de la réfléxion est intimement lié avec celui de la réfraction ; qu'ainsi la théorie Newtonienne doit encore s'appliquer ici. Et comme l'Anglois, M. Smith, a clairement exposé cette théorie, on traduit un Morceau de son Optique, c'est le septième Chapitre, où l'on voit surtout que les parties de la lumière ne peuvent être réfléchies par les parties solides des corps. En effet, quelle régularité y auroit-il dans cette réfléxion, lors même que la lumière viendroit à tomber sur les corps qu'on estime les plus polis, tels que sont le verre, le crystal, le métal &c? ». Imagine-t-on pas

» exemple qu'en poliſſant le verre » avec de la potée, du ſable ou » du tripoli, ces ſubſtances puiſ- » ſent par leur frottement porter » les plus petites parties du verre » à un tel degré de poli que leurs » ſurfaces ſoient vraiment planes » ou ſphériques, & ne compoſer » toutes enſemble qu'une ſeule & » même ſurface ? Cette manière » de polir avec des poudres ne » peut faire autre choſe que de » réduire l'âpreté du verre à un » grain aſſez fin, pour que les » rayeures de la ſurface deviennent » ſi petites qu'elles ceſſent d'être » viſibles; & par conſéquent ſi la » lumière étoit réfléchie en conſé- » quence du choc ſur les parties » ſolides du verre, elle ſeroit auſſi » diſperſée par les verres les plus » polis que par les plus groſſiers. »

Cela s'appelle attaquer aſſez bien les principes ordinaires ſur la réfléxion des rayons; & nous ne

voyons pas trop ce qu'il seroit possible d'y répondre ; mais réussit-on également à établir les forces répulsives dont tout Newtonien se sert pour expliquer le même Phénomène de la réfléxion ? » Comme dans l'Algèbre, dit-on, lorsque les quantités affirmatives & qui diminuent, viennent à s'évanouir, elles se changent ensuite en négatives ; de même en Méchanique, lorsque la force d'attraction s'évanouit, il lui doit succéder une force de répulsion ; & c'est une force de cette nature qui semble agir sur la lumière tant dans les réfléxions que dans les infléxions des rayons. » Ceci est de Newton ; M. Smith y ajoute, dans la suite, une explication aidée d'une figure, où l'on voit que la force attractive de tout milieu se termine à un espace ou intervalle, & que là commence la puissance répulsive : puissance qui fait que,

quand

quand un rayon de lumière tombe de l'air ſur cet eſpace de répulſion, ce rayon doit être détourné d'une direction dans une autre, & par conſéquent réfléchi. On voit bien que tout ceci eſt ſujet à bien des difficultés. Les Newtoniens tâchent de les réſoudre, & nous en avons vu quelques-uns qui ajoutoient au ſyſtême ou qui le modifioient, ſuivant les beſoins du ſujet, ou de leur manière de concevoir. Mais ce n'eſt point notre affaire de ſuppléer à ce qu'on pourroit deſirer dans le Traité de M. Smith ou dans l'Ouvrage que nous abrégeons. Diſons ſimplement que ce qu'on nous donne ici pourra faire naître l'envie à quelque autre Phyſicien Géomètre d'expliquer, de développer, de manier de plus en plus cette théorie; afin de faire diſparoître tout ce qui peut arrêter le commun des Lecteurs.

La ſeconde partie de ce *Traité d'Optique* comprend les principes de la Dioptrique & de la Catoptrique. La matière y eſt traitée en quatre Chapitres & ſelon les règles de l'Analyſe. Il eſt queſtion dans le premier Chapitre de déterminer les foyers de toutes ſortes de lentilles ſphériques. On traite dans le ſecond des foyers de toutes ſortes de miroirs ſphériques. On parle dans le troiſième des aberrations qui ſont produites dans les Images par la ſphéricité des miroirs. Enfin dans le quatrième & dernier Chapitre, l'Auteur place une expoſition complette de la théorie de l'arc-en-ciel avec la démonſtration de tout ce que le Chevalier Newton ſuppoſe à cet égard dans ſon Optique. On conçoit que ces divers objets ou plutôt que la manière dont ils occupent l'Auteur n'eſt pas ſuſceptible d'Extrait: il faut recourir à l'Ouvrage pour

reconnoître l'élégance des discussions algébriques qu'on y trouve. Nous observons seulement, comme un point qui fait honneur à la Religion de l'Auteur, qu'il ne veut point faire remonter la première apparition de l'arc-en-ciel au-delà du tems où Moïse nous apprend que Dieu posa son signe dans les nuages. Dom Calmet croit qu'il y a eu des arcs-en-ciel avant le déluge ; mais on n'adopte point ici son sentiment ; on s'en tient à la lettre de l'Ecriture ; & cette religieuse attention est infiniment louable dans un sçavant Géomètre, tel qu'est l'Anonyme qui nous donne ce *Traité d'Optique*.

Sa troisième partie renferme tout ce qui concerne la vision soit à l'œil nud, soit à l'aide des lentilles, lunettes d'aproche, microscopes &c. Et comme l'Auteur a trouvé que, sur la structure de

l'œil, M. Smith étoit très-profond & très-méthodique, il a traduit encore trois chapitres de ſon Ouvrage, deux du premier livre & un du ſecond. Mais il ne s'eſt pas cru diſpenſé pour cela d'examiner de ſon côté & de comparer les matières que M. Smith a traitées. On cite pour exemple la meſure que ce docte Anglois a donnée du rapport de la lumière de la lune à celle du Soleil. C'eſt une méthode ingénieuſe, mais moins directe, moins ſure & moins belle que l'expérience faite par M. Bouguer. Nous ne citons que cet endroit de la troiſième partie du préſent Traité, abandonnant le reſte aux attentions de nos Lecteurs qui ſeront bien dédommagés de leurs peines. » M. Bouguer, » ſans rien ſuppoſer, a cherché par » voye d'expériences, à tirer le » rapport de la lumière lunaire à » la Solaire, par le moyen d'une

» lumière de comparaiſon ; *c'eſt*
» *celle d'un flambeau : & cela s'e-*
» *xécute de la manière qui ſuit :*
» Pour comparer la lumière du So-
» leil à celle d'un flambeau, M.
» Bouguer fait entrer, dans une
» chambre obſcure, l'image du So-
» leil en ſe ſervant d'un verre con-
» cave de lunette qui fait diverger
» les rayons d'une manière con-
» nuë ; il place un plan éclairé par
» l'image affoiblie du Soleil à une
» diſtance donnée ; il varie la diſ-
» tance du flambeau à un autre
» plan, juſqu'à ce que les deux
» lumières reçues & du Soleil &
» du flambeau, lui paroiſſent ab-
» ſolument égales ; il reçoit la lu-
» mière de la Lune à l'aide du mê-
» me verre, le ſoir lorſque la Lu-
» ne dans ſon plein eſt à la même
» hauteur que le Soleil l'étoit le
» matin lors de la première obſer-
» vation, & il compare comme
» ci-devant la lumière lunaire à

» celle du flambeau dont il varie
» les diſtances : or comme il fallut
» affoiblir la lumière de la Lune
» ſoixante & quatre fois , & qu'il
» fallut affoiblir celle du Soleil
» onze mille ſix cens ſoixante &
» quatre fois , pour les rendre cha-
» cune égale à celle du flambeau ,
» M. Bouguer , en prenant un mi-
» lieu entre pluſieurs obſervations,
» conclut que la lumière de la Lune
» eſt à celle du Soleil , comme 1 à
» 300000. M. Smith au contraire,
» par ſa Méthode , trouve que la
» lumière de la Lune eſt à celle du
» Soleil,comme 1 à 90000 ; mais
» ſi l'on fait attention que le prin-
» cipe d'où il eſt parti , en ſuppo-
» ſant que la Lune réfléchit toute
» la lumière qu'elle reçoit, eſt ma-
» nifeſtement erroné,on ſera moins
» frappé de la différence qui ſe trou-
» ve entre les rapports établis par
» ces Sçavans. Il eſt bien évident
» que la Lune ne peut réfléchir toute
» la lumière qu'elle reçoit, puiſque

» différentes parties de cette pla-
» nette paroiſſent diverſement lu-
» mineuſes, & que par conſéquent
» la lumière eſt tranſmiſe dans cer-
» taines parties & réfléchie inéga-
» lement par d'autres &c. »

Comme le *Traité d'Optique* dont nous venons de rendre compte eſt très-eſtimable, nous ſouhaitons que, dans une ſeconde Edition, on en retranche pluſieurs fautes d'impreſſion qui le déparent, & qui en rendent la lecture difficile.

ARTICLE CXVII.

HISTOIRE DES EMPEREURS Romains depuis Auguſte juſqu'à Conſtantin. Par M. Crevier, Profeſſeur Emérite de Rhétorique au Collège de Beauvais. Tomes V. & VI. in-12. A Paris chez Deſaint & Saillant M. DCC. LII.

L'Auteur entre dans ſon Ve Volume par des réfléxions judi-

cieuſes, dont voici quelques traits.
» L'extinction de la Maiſon des
» Céſars eſt une époque impor-
» tante dans l'Hiſtoire des Empe-
» reurs Romains. Juſques-là, quoi-
» que les armes fuſſent l'origine,
» la force & l'appui du Gouverne-
» ment Impérial, cependant une
» ſorte de droit de ſucceſſion tem-
» péroit & limitoit le pouvoir des
» gens de guerre, & les empêchoit
» de diſpoſer de l'Empire pleine-
» ment à leur gré. A la mort de
» Néron ſe divulgua, dit Tacite,
» un myſtère d'Etat: on ſçut que
» l'on pouvoit faire un Empereur
» ailleurs qu'à Rome, &, ce qui
» tiroit encore plus à conſéquence,
» que la force décidoit ſeule de ce
» choix, & que les troupes en
» étoient maîtreſſes abſoluës. » Ce
mauvais exemple commença par
l'Election de Galba, & c'eſt auſſi
le régne de ce Prince qui fixe d'a-
bord notre attention.

Galba n'attendoit en Eſpagne que la mort, quand l'affranchi Icélus arrivant de Rome lui annonça que les Cohortes Prétoriennes, & à leur exemple le Sénat & le Peuple, l'avoient proclamé Empereur. Virginius qui commandoit les Légions de la haute Germanie refuſa l'Empire que ſon armée lui offrit. Fonteïus Capiton le brigua auprès des troupes qu'il commandoit en baſſe Germanie. L'un fidèle à ſon devoir reconnut Galba, quand il ſçut que le Sénat avoit ratifié ſon élection. L'autre victime de ſon ambition périt par les mains de deux de ſes Lieutenants qu'on ſoupçonna toutefois de *l'avoir ſollicité eux-mêmes à ſe faire Empereur*. Clodius Macer qui commandoit en Afrique voulut remuer, il étoit trop odieux pour être ſecondé. Au premier ordre de Galba, il fut mis à mort. Les intrigues de Nymphidius, Préfet du Prétoire,

n'aboutirent qu'à le faire poignarder par une de ses Cohortes.

Galba enveloppa trop légérement dans le même complot quelques Romains, qui passérent aux yeux du public pour des innocents opprimés ; & ces exécutions militaires diminuèrent beaucoup la bonne idée qu'on avoit du nouvel Empereur. Il se fit encore plus de tort en donnant sa confiance à Vinius & à Laco. Le premier, sans avoir aucun principe d'honneur, avoit ces qualités, que l'occasion décide pour le bien ou pour le mal selon l'intérêt présent : le second étoit un lâche, décrié par ses crimes.

L'Empereur de lui-même n'avoit que de bonnes intentions ; mais trop borné dans ses vuës, il ne sçavoit ni se choisir des Ministres, ni commander à propos, ni paroître avec la dignité convenable. Son air simple n'étoit pas im-

posant ; pour en corriger l'apparence méprisable, il s'avisa d'endosser *la casaque militaire*, & de pendre à son col un poignard. Dans cet appareil moins terrible que ridicule, Galba prend la route d'Italie, & signale sa marche dans l'Espagne & les Gaules, par des excès d'avarice & de cruauté : son entrée dans Rome mit le comble à ces traits odieux par le massacre des soldats de Marine, qui avoient demandé avec trop d'éclat la confirmation de leurs priviléges. Il voulut faire rentrer dans le trésor Impérial les fonds que Néron avoit dissipés en folles libéralités. Ces biens, aussi mal conservés qu'acquis, avoient passé en d'autres mains par des voies légitimes, on les reprit sur ces justes possesseurs. Pendant ces recherches & ces exactions tout étoit venal dans l'Empire ; les affranchis & les esclaves de Galba renouvelloient d'un côté

les désordres qu'on réparoit de l'autre, & se hâtoient de profiter d'une faveur qui ne pouvoit être longue.

Cependant on ordonna des supplices contre ceux qui avoient été les instruments des cruautés de Néron. Pétronius Turpilianus, qui n'étoit coupable que de fidélité à ce tyran, ne put échapper à la rigueur des recherches ; l'infâme Tigellin l'évita par le crédit de Vinius, qu'il sçut corrompre. L'Eunuque Halotus, qui avoit empoisonné Claude, crût en crédit & en honneurs. Tout cela fit perdre à Galba jusqu'au mérite du bien qu'il faisoit en rappellant les exilés & en punissant les délateurs. Au mécontentement de Rome, ajoutons celui des troupes : *Je léve des soldats*, dit un jour Galba, *je ne les achette pas*. Ce mot, qui frustroit les militaires de tout espoir de récompense pour le passé

& pour l'avenir, fit l'impression la plus fâcheuse. D'ailleurs plus de spectacles pour le peuple ; ainsi Galba devint presque aussi odieux à tout l'Empire par sa dureté, que Néron par sa cruauté. Il se forma un levain de sédition dont le mouvement fut bientôt sensible jusques dans les Provinces les plus éloignées.

Pour en prévenir les suites, l'Empereur adopta Pison : l'adoption eût été soutenuë par les Troupes, si elle leur eût valu quelque distribution. Galba ne voulut pas se relâcher de l'ancienne discipline, dont il avoit toujours été fort jaloux. Cette sévérité déplacée, la dégradation de quelques Officiers suspects, furent des circonstances dont l'ambitieux Othon profita. Son luxe immense ne lui avoit plus laissé de ressources : il falloit pour le soutenir usurper le trône & s'emparer du trésor Impérial. Ono-

maſtus ſon affranchi, deux Officiers ſubalternes, Proculus, & Veturius, voilà les complices de la conjuration; une légère ſomme diſtribuée à quelques ſoldats, quelques traits piquants contre Galba & Piſon, en voilà les inſtrumens; l'eſſor impétueux d'une Soldateſque échauffée, en voilà le ſignal; Galba, Vinius, Piſon égorgés dans l'inſtant, en voilà le ſuccès.

Les hommages qu'on rendit d'abord à Othon, étoient trop éclatans pour n'être pas ſuſpects: moins ils étoient ſincères, plus on en étoit prodigue. Ces tranſports ſimulés ne furent pas durables: on ſe rappella bientôt l'origine & la vie de cet Empereur. Il avoit un Concurrent, qui n'étoit pas plus eſtimé à Rome; c'étoit Vitellius proclamé par l'armée, qu'il commandoit en Germanie. Othon avoit beau faire pour gagner l'amitié des Romains, on ne

s'y fioit pas plus qu'à Vitellius. Ces vertus affectées, disoit-on, ne seront que passagères, les vices naturels seront bientôt de retour. Mais ces frayeurs furent suspendues par le pardon généreusement accordé à Marius Celsus, qui avoit été fidèle à Galba, & la mort de Tigillin ramena l'allégresse publique. Après quelques autres ordres donnés avec assez de sagesse & de modération, il fallut songer à la guerre civile.

Les Généraux de Vitellius & ses légions avoient passé les Alpes : il n'y avoit point de tems à perdre. Othon à la tête de ses Troupes marcha promptement pour leur disputer le passage du Pô. Ces deux rivaux étoient également décriés ; l'un étoit plus emporté & plus fougueux dans ses débauches, l'autre plus pesant & plus indolent. Dans l'Empire on craignoit moins l'embonpoint de Vitellius que le

luxe d'Othon. L'armée du premier profita de ſes premiers échecs, celle du ſecond abuſa de ſes premiers ſuccès. La pareſſe de Vitellius abandonna ſa fortune à des Officiers, qui avoient aſſez de mérite pour la pouſſer ; la défiance d'Othon remit la ſienne à des Généraux, qui pour la ſoutenir avoient trop beſoin d'être appuyés de leur maître. Les bons conſeils prévalurent dans le camp de Vitellius ; les mauvais dans celui d'Othon : ſes troupes avoient une ardeur qui n'étoit que préſomptueuſe & indocile ; celles de Vitellius étoient mieux diſciplinées & plus aguerries. La victoire ſe déclara bientôt en ſa faveur, & le lendemain de la bataille, qui fut très-ſanglante, la plûpart des vaincus reconnurent qu'ils n'avoient point d'autre parti à prendre que celui de ſe ſoumettre à Vitellius. Othon néanmoins avoit encore de la reſſource ; un

Préfet du Prétoire & sa troupe, des Légions fraîches arrivées de Mœsie montroient une bonne volonté, dont il eût pu tirer avantage : il aima mieux finir la guerre civile en mourant, que de la continuer en combattant. Il congédia ses amis, les pria de se soumettre au vainqueur, & se poignarda lui-même, laissant à la postérité l'*idée d'un homme extrême de qui l'on avoit tout à craindre, s'il eût suivi ses premiers penchants, & tout à espérer s'il eût tourné vers la vertu la vivacité de son esprit.*

Le zèle que les Troupes avoient pour soutenir Othon, auroit tenté l'élévation de Virginius, s'il ne s'y fût dérobé. Le Sénat ne tarda pas à reconnoître Vitellius, & à le décorer de tous les honneurs dont avoient joui ses prédécesseurs. L'Italie n'en fut pas moins plongée dans des horreurs pires que la guerre civile. L'armée de

Vitellius y exerça le brigandage le plus affreux, les Chefs n'osoient en arrêter la licence : l'ambition de Cécina ménageoit la faveur des troupes, & l'avarice de Valens leur avoit donné trop d'exemples de rapines, pour ne pas dissimuler le désordre. Vitellius s'avançoit des Gaules vers l'Italie, lorsqu'il apprit les succès de son parti & la mort d'Othon. Quoiqu'il ne fût ni violent ni avare, son passage portoit partout une espèce de ravage, sa gourmandise étoit un fléau public. Les Villes entières étoient ruinées par quelques-uns de ses repas somptueux, ils étoient si meurtriers, que Vibius Crispus y gagna une indisposition qui le dispensa de les continuer, & il s'en félicitoit en disant : *J'étois mort si je ne fusse tombé malade.* Les troupes imitant ces excès, la discipline y fut bientôt ruinée, les querelles y étoient

fréquentes, & ſouvent terminées par des combats ſanglants entre les Légionnaires & les Auxiliaires. Ils ne s'accordoient que pour piller & pour ſaccager les Villages ſur la route de l'Empereur, qu'ils ſuivoient. Rome s'allarmoit de leur approche, Vitellius y entra avec tout l'appareil militaire. Cécina & Valens ne lui laiſsèrent que l'ombre de la puiſſance Impériale, ils ſe hâtoient de profiter de leur faveur pour s'enrichir aux dépens du Domaine. L'Affranchi Aſiaticus eût bientôt fait ſous Vitellius ſon maître une fortune égale à celle des plus odieux favoris de Néron.

Le ſtupide Empereur ne ſongeoit à Rome qu'à contenter ſa gourmandiſe; endormi dans la crapule, à peine pût-il ſe réveiller au bruit des Armées, qui avoient proclamé ſon ſucceſſeur, & qui marchoient pour lui ouvrir l'Italie.

Dans un danger ſi preſſant, qu'il craignoit de publier, Vitellius raſſembloit ſes troupes lentement, donnoit ſes ordres avec langueur, & ils étoient exécutés avec une négligence coupable. Valens, ſur qui il pouvoit compter, ſe portoit trop mal pour faire face à l'activité d'Antonius Primus. Cécina étoit trop jaloux de la faveur de Valens, pour n'être pas tenté d'infidélité. Le premier laiſſa tout perdre en Italie, & alla périr dans les Gaules ; l'autre enchainé par ſes propres Soldats indignés de ſa trahiſon, ne recouvra ſa liberté que quand Antonius Primus ſe fut rendu maître de Crémône.

Vitellius pouvoit encore ſe ſoutenir, quand il conſentit à ſon abdication. Les Légions Germaniques, quoique le ſéjour de Rome les eût rendu incapables de fatigue & de diſcipline, étoient encore plus incapables de lâcheté & d'infidélité. Le peuple ſe joignit à elles

pour contraindre l'Empereur à reprendre le ſceptre, qu'il cédoit. Le Capitole ne fut pas un azile inviolable pour Sabinus & pour les autres partiſans de Veſpaſien: le Temple de Jupiter fut livré aux flammes. Si L. Vitellius, après avoir ſaccagé Terracine, eût hâté la marche de ſon armée vers Rome, il eût mieux ſervi ſon frère: ſes délais & ceux de Primus, ſon ennemi, firent de Rome un champ de bataille. Pendant les Saturnales de l'an 820. cette Ville devint le théâtre des plus folles joyes & des combats les plus furieux; ces ſpectacles ſi oppoſés étoient pour le Peuple un double divertiſſement. Aux applaudiſſements qu'on donnoit à la valeur de ceux qui ſe ſignaloient, on mêla bientôt des riſées inſultantes pour la lâcheté de l'Empereur. Enfin le Peuple paſſant du mépris à l'indignation, & de l'indignation à

la violence, se fit un jeu d'enfoncer des pointes aiguës dans les chairs de l'insensible Vitellius, de traîner son corps aux Gémonies, & de porter sa tête dans les ruës. Son fils fut égorgé par Mucien, & son affranchi Asiaticus pendu.

La naissance de Vespasien ne l'appelloit pas aux grands emplois. Pour l'engager dans cette carrière il fallut faire violence à sa modestie; mais quand il y fut entré, il n'en eut que plus d'ardeur pour s'avancer. Sous Tibère il fut flatteur; sous Claude il eut la protection de Narcisse, il parvint au commandement d'une Légion, & au Consulat; durant les premières années de Néron, il vêcut dans la retraite, parcequ'il craignoit Agrippine: quand cette Princesse ne disposa plus des inclinations de son fils, il revint à la Cour, il accompagna Néron en Grèce, mais bientôt il fut disgracié, parce qu'il

ne pouvoit applaudir à la belle voix de l'Empereur. Cet événement pensa le perdre ; il s'attendoit à être mis à mort, lorsqu'il reçut ordre d'aller commander en Judée. Il s'y couvroit de gloire, pendant que Vitellius étoit à Rome l'objet du mépris public.

Alors Mucien gouvernoit la Syrie. » Vespasien & lui se convenoient assez peu : l'un étoit guer-» rier, & l'autre plutôt tourné vers » la négociation & les affaires de » cabinet. Le goût du premier le » portoit à la simplicité & à l'éco-» nomie ; le second aimoit la ma-» gnificence ; il vivoit en grand » Seigneur, & sa dépense étoit » montée sur un ton au-dessus de » l'état d'un particulier. Vespasien » réussissoit dans l'action, Mucien » avoit le don de la parole. » Ces deux caractères opposés se réunirent néanmoins par l'adresse & par les bons offices de Tite fils de Vef-

paſien. Les liaiſons devinrent même ſi grandes & ſi marquées, que Mucien propoſa le Trône à Veſpaſien, lui diſant que, dans une même année, l'Empire avoit eu à enrichir les affranchis d'Othon & de Vitellius ; qu'il étoit épuiſé par leurs vexations ; qu'il ne tenoit qu'à lui (Veſpaſien) de mettre fin à cette horrible & honteuſe tyrannie, en acceptant l'Empire ; que le bien public ne lui permettoit pas de ſe refuſer à l'invitation ; que le mécontentement des Peuples, le reſſentiment des Légions vaincues, & l'attachement de celles qui étoient en Judée & en Syrie applaniſſoient les difficultés de l'entrepriſe.

Veſpaſien ne réſiſta point à ſon élévation, Antonius Primus en gouta le projet & le ſeconda heureuſement : c'étoit un de ces hommes dont les talens & le mérite ſont également précieux dans la guerre, & dangereux dans la

paix.

paix. Bientôt tous les obſtacles furent levés. Proclamé dans l'Orient & dans l'Occident, Veſpaſien ne partit toutefois d'Aléxandrie que quand le Trône fut vacant. Rome ſouillée du ſang de ſes Citoyens, eut le tems de ſe purifier avant ſon arrivée, il y trouva un calme auſſi profond que l'orage avoit été violent; l'allégreſſe éclatoit partout où il paroiſſoit. L'Allemagne troublée de tems en tems ſous ſes prédéceſſeurs, & récemment fort agitée par la révolte du fameux Civilis, avoit enfin cédé aux armes Romaines & à la fortune du nouvel Empereur.

Veſpaſien conſerva toutes ſes vertus ſur le Trône; la mort d'Helvidius Priſcus, celles de Sabinus Seigneur Gaulois & d'Epponine ſon épouſe, ont paru néanmoins des taches dans le régne de ce Prince. Le premier, quoique

Philoſophe trop libre & trop auſtère, auroit dû vivre ſous un maître auſſi peu vindicatif: les deux autres, Sabinus & Epponine, modèles de la tendreſſe conjugale, n'auroient pas dû mourir par l'ordre d'un Empereur auſſi débonnaire que Veſpaſien. Réparer les ruines de Rome & l'embellir, relever l'honneur du Sénat & des autres ordres de la République, régler les citoyens avec ſageſſe, diſcipliner les troupes avec fermeté, rétablir la juſtice dans les tribunaux, protéger les Sciences & les Arts, voilà les occupations de cet Empereur qui fut toujours populaire, familier, affable, incapable d'ombrages & de défiance. L'amour de l'argent fut ſon foible; le bon uſage qu'il en fit & les beſoins de l'Etat ne ſçauroient juſtifier le vil trafic qu'il exerça, étant même Empereur. Les bons mots qu'il mêloit à ce négoce indigne de ſon rang

n'en effacent point la honte. Il appliqua mieux le talent qu'il avoit de plaisanter, en disant, à la mort, pour se moquer de la frivolité des Apothéoses, *ut puto, Deus fio.*

Comme nous nous hâtons de finir notre Extrait qui a déjà beaucoup d'étenduë, le regne de Tite fils aîné & successeur de Vespasien ne nous arrêtera pas. Ce Prince, *les délices du genre humain*, fit deux biens en montant sur le trône; il donna au monde un Maître tout-à-fait digne de lui commander, & il dissipa les intrigues de Domitien son frère qui prétendoit, sans raison & sans droit, disputer ou du moins partager l'Empire. Quel bonheur pour le genre humain, si Tite avoit pu ôter pour toujours à ce monstre l'espérance & les moyens de posséder la dignité suprême! Notre Auteur peint des plus belles couleurs les

grandes & aimables qualités de Tite; il n'eſt en cela que l'Interprète fidèle de tous les contemporains; il enrichit ce morceau de ſon hiſtoire, d'un Epiſode agréable qui a pour objet la découverte faite dans ces derniers tems, de la Ville d'Herculane. Sous le regne de Tite, elle avoit été plutôt comblée que détruite par les cendres du Véſuve; elle a reparu de nos jours, & les monuments qu'on y a découverts attirent l'admiration de toute l'Europe.

Nous ne devons pas oublier que le XVI. Livre de cette Hiſtoire roule totalement ſur la guerre des Juifs, c'eſt-à-dire ſur la malheureuſe cataſtrophe de ce peuple aveugle & incrédule. Ce n'eſt pas trop d'un Livre entier pour un événement auſſi mémorable; mais nous croyons devoir avertir les Lecteurs qu'ils trouveront cette ample narration après celle de la mort de

Vespasien, sous qui néanmoins Jérusalem succomba. Il faut, en lisant cet Ouvrage, s'attendre de tems en tems à ces sortes de transpositions, & concevoir aussi qu'elles ont leurs avantages : le principal est de mettre l'Historien plus au large pour raconter les faits importans, les événemens susceptibles de longues discussions.

Dans ce XVI^e^ Livre on voit l'accomplissement littéral des Prophéties sur les Juifs, sur leur Temple, sur leur Capitale. Les meilleurs Princes qu'ait eu Rome, (Vespasien & Tite) sont malgré eux les instruments de la vengeance divine. Josephe, tout Juif qu'il est, ne peut exprimer les malheurs de sa Nation en d'autres termes que ceux dont s'étoit servi J.-C.

Qu'il nous soit permis de disculper Josephe d'un petit reproche que lui fait notre Auteur, à la

page 478. de son 6e. tome. » Jo-
» sephe, *dit-il*, se propose de fai-
» re voir que la raison doit &
» peut se rendre maîtresse des pas-
» sions; & il prouve sa thèse en
» citant des exemples de vertu
» où il auroit dû reconnoître la
» puissance de Dieu venant au se-
» cours de l'infirmité humaine. »
Sur quoi nous observons que Jo-
sephe ne nous paroît pas trop en
faute, puisqu'il n'attribue à la rai-
son le pouvoir & la force de dom-
pter les passions, que quand elle est
animée de l'esprit de piété. Et c'est
pour cela que, de l'aveu même de
M. Crevier, il se sert de ces termes
εὐσεβὴς λογισμός.

Dans ce même volume sixième,
nous avons remarqué à la page 56.
& suiv. les soins que se donne M.
Crevier pour réfuter les prétendus
miracles de Vespasien; c'est-à-dire
la guérison de deux malades, l'un
qu'on disoit presque aveugle, &
l'autre qui se portoit pour avoir

la main affoiblie au point d'être inutile. Notre Auteur rapporte toutes les circonſtances dont ces faits ſont accompagnés chez les Hiſtoriens ; puis il ajoute qu'il *eſt permis de penſer que la cure de ces maux n'excedoit pas la puiſſance du Démon* » ce Prince de téné-» bres, *continue-t-il*, tâchoit » d'obſcurcir, par des faits qui euſ-» ſent quelque choſe de ſurpre-» nant, l'éclat des vrais miracles » opérés par J. C., par les Apô-» tres & par leurs diſciples. » Ce langage eſt pareillement celui de M. de Tillemont *Hiſt. des Empereurs T. 2. p. 19.* » Il ne faut pas » trouver étrange, *dit-il*, que les » démons ayent fait quelques mi-» racles en ce tems-là pour obſ-» curcir, s'ils euſſent pu, l'éclat » de ce grand nombre de prodiges » que J. C. faiſoit alors par ſes » Apôtres & par leurs diſciples. »

Nous convenons que ce principe

eſt ſolide, judicieux, conformé aux bonnes règles d'une critique toute chrétienne; mais ne doit-il pas nous être permis de croire qu'on peut abſolument s'en paſſer dans les deux Merveilles attribuées à Veſpaſien ? Et pour s'en convaincre, ne ſuffit-il pas d'obſerver 1°. que cet Empereur ne fit d'abord que rire & ſe mocquer de la demande qui lui étoit faite par ces deux malades : *primò irridere, aſpernari.* 2°. Qu'il ne ſe rendit qu'à des inſtances trop vives & trop flatteuſes, pour ne pas lui faire entendre que ſa réputation n'y couroit aucun riſque : *modò famam vanitatis metuere, modò obſecratione ipſorum & vocibus adulantium in ſpem induci.* 3°. Qu'enfin il ne tenta l'œuvre qu'après s'en être bien fait aſſurer la poſſibilité, c'eſt-à-dire l'infaillibilité par de bons Médecins: *Medici variè diſſerere . . . non exeſam vim luminis ;*

redituram, si pellerentur obstantia.... elapsos in pravum artus, si salubris vis adhibeatur, posse integrari?

De ces passages, il est naturel de conclure qu'on peut bien soupçonner quelque tour de souplesse, quelque finesse de l'Art, quelques pratiques employées secrétement par ces Médecins adulateurs; au moins la Critique est-elle en droit de proposer ces doutes, sans recourir à la puissance des démons; & par ce moyen les prétendus prodiges de Vespasien perdent tout naturellement cet air de Merveilles que les Payens & les Impies ont voulu leur donner.

A la page 39. de ce Tome VI. & après le règne de Vespasien, M. Crevier avertit qu'*il se trouve maintenant réduit à de minces Auteurs :* ce qu'il dit par comparaison avec Tacite qui l'abandonne dans cet endroit de l'Histoire Ro-

maine. Il faut, ce semble, expliquer la pensée de l'Auteur. Les Ecrivains dont il se sert, sous Tite, & qui lui fourniront encore des Mémoires sous quelques-uns des Empereurs suivants, sont Suetone, Josephe, Dion, Pline, &c. Auteurs qui ne peuvent passer pour *minces*; & l'on peut leur associer ceux de l'*Histoire Auguste* parmi lesquels il y en a de très-estimables. M. Crevier entend donc, comme il l'observe lui-même, *qu'il n'a plus, à proprement parler, d'Historiens de l'Empire, mais de simples Ecrivains des Vies des Empereurs. . . . tous également négligens à fixer les dates des faits qu'ils racontent.* Voilà ce qui fonde la dénomination de *minces Auteurs*: expression, comme on voit, qui n'est pas dans la précision Mathématique, & c'est pour cela que nous avons rapproché l'explication qu'-

en paroît donner notre Historien.

Nous assurons, en finissant, que son Ouvrage nous a intéressés ; qu'il a, généralement parlant, le mérite de la fidélité & de l'exactitude. On ne peut qu'inviter l'Auteur à nous en donner promptement la suite.

ARTICLE CXVIII.

HISTOIRE DES TREMBLEMENS de Terre arrivés à Lima Capitale du Pérou & autres Lieux ; avec la Description du Pérou, & des recherches sur les Causes Physiques des Tremblemens de Terre, par M. Hales de la Société Royale de Londres & autres Physiciens, avec Cartes & Figures, traduite de l'Anglois, in-12. 2. parties, 2. vol. A la Haye, & se trouve à Paris chez Prault jeune, Quai des Augustins. M. DCC. LII.

IL y a dans ces deux petits volumes huit Ouvrages, cinq dans le premier, trois dans le second: le tout semé de choses assez curieuses, mais sans agrément de style. Nous parcourerons légérement chaque article, & nous laisserons cette littérature à la curiosité des Lecteurs.

D'abord on trouve une description de la Ville & du Port de Callao à deux lieuës de Lima. C'est un détail circonstancié de tout ce qui existoit en ce lieu avant le tremblement de terre qui vient de faire tant de ravages: il y avoit environ 5000 personnes, cinq Communautés de Religieux, un Etat Militaire de 7. Compagnies d'Infanterie Espagnole de 100 hommes chacune, pour la garde des Côtes; & 600 hommes de garnison, sans compter quatre Compagnies d'Indiens & trois Compagnies Bourgeoises. Le commer-

ce de Callao étoit immense, parce que c'étoit l'entrepôt du Méxique, du Chili & du Pérou, à quoi il faut ajouter les rapports avec l'Europe. Il se trouvoit, au tems du tremblement de terre, 23 navires dans le Port. La rade est belle, le mouillage très-bon; la Mer en cet endroit extrêmement tranquille. Mais qui rassurera jamais les esprits contre les matières inflammables que cette Mer & que la Côte nourrissent dans leur sein? Callao étoit comme la bouche de ce canon formidable qui a causé tant de ravages la nuit du 28 Octobre 1746.

On passe à la description de Lima. C'est la Capitale du Pérou, Ville très-peuplée, très-riche & très-malheureuse. Pizarro l'avoit bâtie en 1534; ses rues étoient très-droites & d'une largeur convenable; on y voyoit une multitude de beaux Edifices, une Cathédrale magnifique, huit Paroisses, douze

Hôpitaux, 26 Communautés de Religieux, douze de Religieuses, une Université, trois Collèges & toutes les Cours supérieures. L'Auteur de cette description est un Anglois, apparemment Protestant; il se décèle quelquefois par la manière dont il parle de la Religion des Espagnols; marquant néanmoins assez à propos quelques abus. Il y a, dans tous ces récits, un melange de critique & de sincérité dumoins apparente; une attention trop marquée à condamner, & quelques réfléxions qui tempèrent la censure. Il faut que le Lecteur soit sur ses gardes, qu'il sache discerner le bien & le mal, l'utile & le superflu. En général cette description de Lima donne assez d'idée de l'état florissant de cette ville, avant la catastrophe de 1746.

Un troisième écrit recherche les *causes de la sécheresse continuelle qu'il fait à Lima & le long des*

Côtes du Pérou. Il ne pleut jamais dans ce pays-là. On en demande ici la raiſon ? La réponſe n'eſt pas facile ; on prétend que ſur cette Côte l'air chargé des particules ſalines de la Mer a plus de force pour ſupporter les nuës, & qu'il n'eſt ni aſſez chaud, ni aſſez en mouvement pour agiter ces particules, & conſéquemment pour réunir les petites gouttes d'eau, au point de les rendre d'un volume plus conſidérable que celui de la colonne d'air qui les ſoutient : *De ſorte que quoique ces nuës approchent fort de la ſurface de la Terre, pendant le tems que le Soleil les attire le moins, elles ne ſe convertiſſent cependant jamais en pluye.* La même raiſon paroît expliquer pourquoi le tems eſt preſque toujours couvert à Lima. Mais avouons qu'il y a dans tout ceci beaucoup de conjectures, & que c'eſt en déſeſpoir de cauſe, c'eſt-

à-dire pour n'avoir rien de mieux à proposer, qu'on tâche d'accréditer ces systêmes.

Le terrein de Lima produit des Végétaux, quoiqu'il n'y pleuve point; & l'on attribuë cette singularité aux abondantes rosées, & aux brouillards répandus dans l'air. La rosée est si avantageuse aux plantes, *qu'elles poussent plus là en 24. heures qu'elles ne font ici en 6. jours.* L'Auteur cite sur cela les Observations du P. Feuillée Minime à qui nous devons beaucoup pour les voyages qu'il a faits dans les diverses contrées du Monde.

Autre question très-importante: *Pourquoi les Tremblemens de terre sont-ils si fréquens à Lima & dans tout le Pérou?* C'est que ce terrein abonde en matières bitumineuses, sulphureuses, minérales. Mêlées avec l'eau, elles forment une espèce d'amalgame, qui venant à fermenter

dans les cavités souterreines, produit les phénomènes effrayants du tremblement de terre ; explosion, commotion, subversion, dispersion, avec mille particularités qui se diversifient comme à l'infini. On en cite une ici qui fit naître en 1692. une question judiciaire des plus rares & des plus curieuses : dans la Province de Quito, la terre fut tellement déchirée & dispersée, que des lambeaux de Campagnes allèrent se placer à trois, quatre & cinq lieues, sur d'autres fonds & chez d'autres propriétaires. Sur quoi, procès entre les divers prétendants à ces terres ; ceux qui les avoient possédées en premier, réclamoient leurs anciens droits & vouloient les conserver ; ceux qui avoient reçu ces terreins dans l'enceinte de leur domaine, soutenoient qu'ils devoient leur appartenir, & peut être aussi que le Gouvernement faisoit valoir ses prétentions à cet

égard, comme ſur un bien de nouvelle création. Une cauſe de cette eſpèce devoit picquer extrêmement le Public & attirer beaucoup d'auditeurs aux Plaidoyers ; nous n'en ſçavons pas la déciſion.

La Relation exacte de ce qui s'eſt paſſé à Lima & au Callao la nuit du 28 Octobre 1746. termine le premier Volume de cet Ouvrage : cela eſt traduit, dit-on, d'après l'original, imprimé à Lima par ordre du Viceroi. Cependant on ſe trompe dans le nom même de ce Seigneur, qu'on appelle *Marquis de Villa Garcia :* cela n'eſt aſſurément point, puiſque nous avons ſous les yeux une Relation Eſpagnole du même événement, imprimée à Lima, & envoyée par Dom Joſeph de Llano y Zapata au Docteur D. Ignace Chirivoga y Daza, Chanoine de Quito, dans laquelle le Viceroi de Lima eſt nommé *D. Joſeph Manzo de Velaſco :* le Mar-

quis de Villa Garcia avoit été son prédécesseur dans la même dignité.

Du reste, les deux Relations s'accordent assez sur les principaux événemens de cette terrible catastrophe. Il faut les lire dans l'Ouvrage que nous annonçons ; nous croyons même que la plûpart des gens de Lettres & des curieux de nouvelles publiques sont déjà assez instruits sur cette matière. Il y a, vers la fin de l'Ecrit en question, quelques traits d'une Prophétie faite en ce temps-là par une Religieuse de Lima qui avoit plus de 100 ans, & qui mourut, dit la Relation, *le 13. du mois d'Octobre, l'année d'auparavant le tremblement* : cela ne se concilie point avec ce qu'on lit quelques lignes plus haut, que *plusieurs mois avant cet événement la Mere Thérèse de Jesus* (c'est le nom de la Religieuse) prédit la ruine de Lima. Il vaut mieux encore ici s'en rap-

porter à la Relation Eſpagnole, qui marque que cette fille annonça le tremblement de terre, & qu'elle mourut treize jours avant la cataſtrophe, *13 dias antes del terre moto.*

Le ſecond Volume commence par une *Deſcription* aſſez longue *du Pérou, des mœurs de ſes habitants, & de leurs différens commerces :* ce qui forme trois ſections. On trouve dans la première quelques particularités de Géographie & d'Hiſtoire naturelle ; dans la ſeconde, des obſervations ſur les habitants du pays, qu'on ne flatte pas trop ; & il y a encore, ſur les matières de la Religion, quelques traits de Proteſtantiſme : ce qui n'empêche pourtant pas l'Auteur de citer & de préconiſer une Bulle du Pape Leon X. qui défend de publier inconſidérément toutes ſortes de révélations & de prétendus miracles. Au reſte, cet Anglois a eu, comme le Chan-

celier Bacon ſon compatriote, le courage de dire beaucoup de bien des Jéſuites. Il loue à pluſieurs repriſes leur charité, leur zèle, leur application à l'étude, aux travaux du ſaint Miniſtère, à l'inſtruction de ceux qui leur ſont confiés. Nous ne ſçavons ſi ces éloges contribueront à la vogue du Livre en Angleterre & en France.

On trouve enſuite les *Réflexions phyſiques de M. Hales ſur les cauſes des tremblements de terre :* Ouvrage déja bien connu en France, & dont nous avons parlé au mois de Juillet de l'année dernière. Nous renvoyons à cette notice ; & nous diſons en finiſſant qu'on a auſſi dans ce Volume une *Relation du tremblement de terre arrivé au Port Royal à la Jamaïque, en Juin 1692.* Ce ſont deux Lettres écrites par le Miniſtre de ce pays-là ſur ce funeſte événement. Comme elles n'ont plus la grace de la nou-

veauté, il faut les lire comme les histoires singulières qui sont dans Tite-Live ou dans Hérodote; & songer, pour la décharge de celui qui nous donne ces anciennes pièces, qu'il a voulu rassembler tout ce qu'il sçavoit, & tout ce qu'on peut être bien aise de sçavoir sur les tremblements de terre.

ARTICLE CXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Bordeaux.

L'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts, établie à Bordeaux, distribue chaque année un Prix de Physique, fondé par feu M. le Duc de la Force. C'est une Médaille d'Or de la valeur de trois cent livres.

Le prix proposé en 1749. *Sur la nature & la formation de la Grêle*, a été adjugé en 1751. à une Dissertation qui a pour Devise,

Utque ferunt imbres gelidis concrescere ventis, &c.

L'Auteur est prié de nouveau de se faire connoître, & de retirer son Prix avant le premier Août 1753. Passé ce temps, l'Académie avertit qu'elle en sera une autre destination.

Le sujet proposé pour cette année 1752. étoit de déterminer *la cause qui corrompt les grains de Bled dans les Epis, & qui les noircit, avec les moyens de prévenir ces accidens.* L'Académie a jugé à propos de réserver le Prix, & de proposer de nouveau le même sujet pour l'année 1754. Elle invite les Auteurs qui ont envoyé des Dissertations sur cette matière,

d'y joindre de nouvelles obſervations, & principalement ceux qui ont pris pour Deviſe ; l'un, *Vertitur in cariem viridi ſub cortice ſuccus ;* l'autre, *Non fingendum aut excogitandum, ſed inveniendum quid natura faciat aut ferat.*

L'Académie donnera un autre Prix dans la même année 1754. à celui qui déterminera le mieux, *les principes de la Taille de la Vigne, par rapport à la différence des eſpèces de Vignes & à la diverſité des terroirs.*

Le Prix de l'année 1753. a été déjà deſtiné à celui qui expliquera le mieux, *Comment l'Air, ſuivant ſes différentes qualités, agit ſur le Corps humain.*

Les Diſſertations ſur ce dernier ſujet ne ſeront reçues que juſqu'au premier Mai 1753. Elles peuvent être en François, ou en Latin. On demande qu'elles ſoient écrites en caractères bien liſibles.

Au

Au bas des Dissertations, il y aura une Sentence, & l'Auteur mettra dans un billet séparé & cacheté, la même Sentence, avec son nom, son adresse & ses qualités.

Les Paquets seront affranchis de port, & adressés à M. de Secondat, Secrétaire de l'Académie, rue Momejan; ou à la Veuve de P. Brun, Imprimeur Aggrégé de ladite Académie, rue S. James.

On trouvera chez la Veuve Brun toutes les Dissertations qui ont remporté le Prix au Jugement de l'Académie. On les trouvera aussi toutes ensemble ou séparément, à Paris, chez les sieurs Briasson & Durand, rue S. Jacques.

De Montauban.

M. l'Evesque de Montauban yant destiné la somme de deux ent cinquante livres, pour don-

ner un prix de pareille valeur à celui qui, au jugement de l'Académie des Belles-Lettres de cette ville, se trouvera avoir fait le meilleur Discours sur un sujet relatif à quelque point de morale tiré des livres saints, l'Académie de cette ville distribuera ce prix le 25 Août prochain, fête de Saint Louis, Roi de France.

Le sujet de ce Discours sera pour l'année 1753, *la corruption du goût suit toujours celle des mœurs*, conformément à ces paroles de l'Ecriture: *Fascinatio enim nugacitatis obscurat bona, & inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum*. Sap. 4. 12.

L'Académie avertit les Orateurs de s'attacher à bien prendre le sens du sujet qui leur est proposé, d'éviter le ton de déclamateur, de ne point s'écarter de leur plan, & d'en remplir toutes les parties avec justesse & avec précision.

Les Discours ne seront, tout au plus, que de demi-heure, & finiront toujours par une courte prière à J. C.

On n'en recevra aucun qui n'ait une approbation signée de deux Docteurs en Théologie.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une marque ou paraphe avec un Passage de l'Ecriture Sainte, ou d'un Père de l'Eglise, qu'on écrira aussi sur le registre du Secrétaire de l'Académie.

Les Auteurs feront remettre leurs ouvrages par tout le mois de Mai prochain, entre les mains de M. de Bernoi Secrétaire perpétuel de l'Académie, en sa maison, rue Montmurat; ou, en son absence, à M. l'Abbé Bellet, en sa maison, rue Cour-de-Toulouse.

Le Prix ne sera délivré à aucun, qu'il ne se nomme, & qu'il ne se

présente en personne, ou par Procureur, pour le recevoir & pour signer le Discours.

Les Auteurs sont priés d'adresser à M. le Secrétaire trois copies bien lisibles de leurs ouvrages, & d'affranchir les paquets qui seront envoyés par la poste. Sans ces deux conditions les ouvrages ne seront point admis au concours.

Le Prix de l'année 1752. a été adjugé au Discours qui a pour Sentence,

Impie, quid tentas! quo numen læditur ictu
Hoc, demens; hominum mentes & pectora versas;

dont M. Fromageot, Avocat au Parlement de Dijon, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de la même Ville, est l'Auteur.*

* On trouve ce Discours à Montauban, chez Jean-François Teulières, Imprimeur du Roi & de l'Académie, & à Paris chez Chaubert Libraire, Quai des Augustins.

Nous dirons ici quelque chose de ce Discours : il étoit question de faire voir que *la vraye Philosophie est incompatible avec l'Irréligion* ; & l'Orateur divise ainsi : *La vraye Philosophie règle l'usage légitime de la raison, dont l'Irréligion abuse. La vraye Philosophie assure & montre à l'homme une Morale utile & pure que l'Irréligion pervertit.* En un mot, la Philosophie du vrai Adorateur *forme l'esprit & le cœur* ; la Philosophie de l'homme sans Religion *les pervertit tous deux.*

Dans la première Partie, on montre que la raison doit avoir pour guide l'expérience & le témoignage ; l'expérience est la source des découvertes heureuses, des inventions utiles, des loix sages, des établissements judicieux : c'est une voye toujours proportionnée à nos lumières, toujours relative à nos besoins, toujours propre à nous

ramener au Créateur. L'Impie abandonne cette route pour se livrer à l'esprit de systême, & l'Orateur entre à ce sujet dans quelque détail : » Systêmes en Morale ; on a » laissé la Loi qui étoit claire & » précise, pour suivre une raison » obscure & arbitraire. Systêmes » en politique ; on s'est épuisé en » raisonnements sur le bien public, » qui ont abouti à autoriser un lu- » xe pernicieux, le violement des » Loix, l'indifférence pour la pa- » trie. Systêmes sur les Loix ; on » les fonde sur la nature du cli- » mat, & non sur les règles de » l'équité. Systêmes sur la nature ; » on propose une nouvelle fabri- » que de l'Univers, & l'on indique » au Créateur le plan qu'il auroit » du suivre. »

Le témoignage est une autre source de vérité pour les hommes : c'est surtout ce qui vérifie par rapport à nous l'existence de la révé-

lation. *Si le témoignage qui la prouve est suffisant & notifié, l'usage naturel de notre esprit est de la croire, comme celui de notre cœur est de la désirer.* Et toute la suite de cette première partie fait sentir combien les impies, qui ne cédent pas au témoignage rendu en faveur de la révélation, sont foibles & insensés ; il y a dans tout ceci beaucoup de choses bien pensées & bien dites.

La seconde partie n'est pas moins importante. On y développe le service inestimable que la vraye Philosophie rend à l'homme, en lui faisant sentir qu'il a besoin d'être réformé, & en lui montrant la loi qu'il doit suivre : deux objets que l'irréligion tâche d'obscurcir, d'anéantir même totalement. L'Orateur bien instruit des faux principes de l'impie, en manifeste toute l'horreur, toute la misère, tout le danger ; il touche par occasion

quelques points de controverse ; il réfute les maximes pernicieuses de l'Incrédule ; il le confond en présentant le Tableau non flatté de sa conduite. » Il n'y auroit » point d'homme sans religion s'il » n'y en avoit point sans pudeur & » sans décence ; tout ce qui blesse » cette passion favorite qu'on con- » noit assez sans la nommer, n'est » plus sacré pour elle ; & la main » qui a enlevé une fois le voile à » la pudeur, a bientôt arraché à » la religion le bandeau respecta- » ble dont elle se couvre. »

Ce discours est réellement fort bien. On pourroit peut-être y désirer plus d'images & un peu moins de métaphysique ; mais il faut reconnoitre aussi que le sujet demandoit à être traité par la force du raisonnement, & qu'il a été nécessaire de sacrifier les beautés d'éclat à la solidité des preuves.

DE PARIS.

Durant la maladie de Monſeigneur le Dauphin, toute la France a bien penſé & bien dit ce mot d'Horace :

Nec Dîs amicum eſt, nec mihi, te priùs
obire. . . . mearum
Grande decus, columenque rerum.
Od. XVII. l. 2.

Les Poëtes ont répété ce mot dès le premier moment de la convaleſcence ; & M. Marmontel a eu l'avantage d'être le premier à ſignaler ſon zèle. Cette diligence, ſi digne d'un bon François, a été ſecondée par les talens & couronnée du ſuccès ; ſa pièce eſt ſi connuë que nous ſommes diſpenſés d'en repréſenter le plan, l'ordre & les traits principaux : nous nous contenterons de deux ou trois citations.

Dans un endroit le Poëte réunit les ſentimens de la Reine, de Mon-

ſeigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & il dit :

A tes loix rien ne met obſtacle,
O mort ! tu fus toujours inſenſible à nos pleurs ;
Mais peux-tu l'être à ce ſpectacle ?
Sur ce théâtre de douleurs,
Sur ce lit que ton ſoufle a rendu ſi terrible,
Tu vois trois cœurs unis d'un lien invincible ;
Frappe, & choiſis de ces trois cœurs
Le moins grand ou le moins ſenſible.

Ailleurs il rend en très-beaux Vers le Diſcours du Roi :

Grand Dieu, ſauvez, dit-il, l'appui de ma Famille.
Quand la mort m'a ravi ma Fille,
Accablé, mais ſoumis dans mes juſtes douleurs,
De vos profonds decrets adorant la Juſtice,
Je n'ai point murmuré de mes propres malheurs.

Ma Fille étoit à moi. De ses jours, de mes pleurs
Je vous ai fait le sacrifice.
Mais mon Fils est à mes Sujets :
Sur lui tout mon espoir se fonde,
C'est pour eux que je crains. Mes vœux ont pour objets
Le bonheur de mon Peuple, & le repos du Monde.

Il seroit difficile de peindre mieux que dans les vers suivants, le déclin de la maladie.

Du venin lent à s'exhaler,
La subtile vapeur, au dehors épaissie,
Ne menace plus de couler
Vers les organes de la vie.
Du feu séditieux qu'elle avoit allumé,
Déjà l'aliment consumé
Laisse aux esprits un cours plus libre;
Le sang dans les veines calmé,
Reprend son premier équilibre.

Un autre Poëte (M. Raoult) a chanté en François & en Latin le même évènement. Sa Muse, dans

les deux langues, eſt facile & gracieuſe. La Pièce Latine, toute d'hencaſyllabes, nous fournit la citation ſuivante :

Si quando roſeis adultum in hortis
Verno tempore Lilium colores
Oſtendit niveos, caput tenellum
Afflatu quatit ingruens procella ;
Quærit Flora ſuos gemens honores,
Luget Flora ſuos gemens amores.
At Phœbus radiis ſerenat auras,
Et blando recreat calore florem,
Aſpirat Zephyrus levi flabello,
Et Florâ auſpice, Lilium reſurgit.
Princeps vivit io! &c.

On voit ſur le même Sujet une Ode portant ce titre : *In confirmatam Sereniſſimi Delphini Valetudinem Stephani Fabretti Urbinatis è Soc. JESU.* C'eſt l'ouvrage d'un Italien qui a les ſentiments tout François & qui parle très-bien la Langue d'Auguſte. On en jugera par ces Strophes.

Nunc fores Divûm redimire lauro ;
Nunc decet myrto, viridique fronde ;
Multa quam circùm decoret pererrans
Copia veris.

Sacra nunc festo quatienda motu
Æra templorum ; redolente nimbo
Tempus est omnis segetis Sabææ
Fumet ut ara.

Exigat questus, lacrymasque & atros
Exigat luctus, liquidumque carmen
Ducat ad pulsum cytharæ explicatâ
Gallia fronte.

Tous nos Poëtes ont célébré les sentimens, les empressements, les transports de la Reine, de Madame la Dauphine, de Mesdames de France. Il seroit difficile de mieux réunir ces objets que ne l'a fait l'Auteur de cette Ode.

Pestis at diræ minuit furorem
Regiæ matris pietas ; sororum
Votaque, & casti gemitus, & almæ
Conjugis ardor.

La Princesse (Madame la Dauphine) présentoit à son Epoux malade tous les dehors de la constance & même de la gayeté,

Pectore ast imo gemebunda, puris
Numen & divos precibus fatigat:
Et suâ sponsi reparare poscit
Morte salutem.

La fermeté & la religion du Roi servent de modèle à toute cette Royale Famille.

. . . .
. . . .

Grande qui vulnus premit, & sagaci
Mente recondit.

Hostium late domitor suorum
Nam probro ducit sibi, si rebelles
Nesciat mentis, subitosque victor
Frangere motus.

Utque amans prolis sit, & ille Patrum
Optimus; novit tamen esse in astris,
Cujus & summi venerata Reges
Jussa facessant.

Abrégé du Recueil des Actes, Titres & Mémoires concernant les affaires du Clergé de France, ou Table raisonnée en forme de précis, des matières contenues en ce Recueil &c. Vol. in-folio.

Le Recueil entier des Actes, Titres & Mémoires du Clergé forme douze volumes in-fol. Ouvrage devenu rare & très-cher, sans compter le peu de facilité que le commun des Lecteurs éprouve, quand il est question de s'en servir. On a donc imaginé de réduire les importantes matières de cette collection à un seul volume in-fol. qui doit être par ordre alphabétique, muni de bonnes tables, & également utile à ceux qui possédent l'Ouvrage entier, & à ceux qui ne l'ont pas ; aux premiers, pour qu'ils puissent se servir du recueil, c'est-à-dire des douze volumes ; aux seconds, pour y suppléer ; ou du moins pour les guider dans les re-

cherches qu'ils croiroient devoir y faire. *Cet abrégé se trouve chez Desprez Imprimeur du Roi & du Clergé rue S. Jacques.*

Le Public est déjà averti que le sieur Julien vend à l'amiable une collection très-considérable de Cartes Géographiques, de Cartes Astronomiques & Marines. Son Catalogue se trouve chez David Père, Quay des Augustins entre la ruë Gît-le-Cœur & la ruë Pavée. On y voit 360 articles, dont chacun indique le prix de chaque Carte & le tems auquel on l'a dressée & publiée. L'avantage de ce Catalogue est de mettre les personnes intelligentes en état de se former à elles-mêmes un Atlas des plus curieux & des plus complets. Le terme de la vente est prolongé jusqu'au premier Janvier 1753.

Catalogue de l'Œuvre de F. de Poilly, Graveur ordinaire du Roi, avec un extrait de sa vie, où l'on a

joint un Catalogue des Estampes gravées par Jean Wischer & autres Graveurs, d'après les Tableaux de Wauvermans, avec un secret pour décoller les desseins à l'encre de la Chine & au bistre. Le tout recueilli par R. Hecquet Graveur, chez Duchesne Libraire rue S. Jacques &c.

On est dans le goût de connoître tous les bons Artistes des deux derniers siècles, & de former des collections de leurs Ouvrages. Cette attention très-louable engage M. Hecquet à donner pour la partie qui l'intéresse & qui est de sa profession (pour la Gravure) des catalogues bien rangés & bien détaillés. Voici le second qu'il publie ; on peut même dire qu'il y en a deux dans ce volume, puisqu'il joint à l'œuvre de Poilly, les Estampes de Wischer & de plusieurs autres habiles Maîtres qui ont gravé d'après les Tableaux de Wauvermans.

François de Poilly étoit né à Abbeville en 1622. L'Auteur de ce Catalogue qui est de la même Ville, travaille pour la gloire d'un Compatriote ; il fait ressouvenir à cette occasion que plusieurs hommes célèbres, en tout genre de Sciences, ont pris naissance dans ce lieu ; que c'est la patrie des Sansons, des Briet, des Duval, des Mesnan &c. Et il doit paroître en effet assez remarquable qu'une Ville de Province ait produit les plus fameux Géographes que nous connoissions, avec d'aussi excellents Graveurs que l'ont été Mesnan & Poilly. C'est en son genre comme Fontenai-le-Comte à qui nous devons de très-grands Jurisconsultes & le Mathématicien Viet, dont la gloire n'est point éclipsée par les modernes.

Poilly vint à Paris en 1639. & y travailla sous Pierre Daret qui avoit de la réputation, il alla

à Rome en 1649. & s'y perfectionna en gravant d'après les beaux Monuments dont cette Ville est remplie. De retour à Paris en 1656. il se livra tellement à son Art & il y excella si fort, qu'un très-grand nombre d'Elèves lui furent envoyés de toutes parts. Il forma Gérard Scotin, Jean-Louis Rollet, Gérard Edelinck, sans compter plusieurs étrangers très-célèbres depuis dans leur pays.

» François de Poilly mourut en » 1693. jouissant de toute la répu-» tation qu'il méritoit : tous ses » Ouvrages sont au burin pur, ex-» cepté un portrait du Cardinal » Baronius qu'il fit à Rome à l'eau » forte, pour être mis à la tête » des Œuvres de ce savant Cardi-» dinal. Un des éloges que mérite » encore François de Poilly, c'est » que respectant toujours la reli-» gion & les mœurs, jamais il n'a » souillé son burin par aucune

» production capable de blesser les
» personnes Religieuses & les yeux
» chastes. Qu'il seroit à souhaiter
» qu'on pût donner ces mêmes
» louanges à beaucoup d'autres,
» dont on est forcé de condamner
» les Ouvrages en admirant les
» talens ! » Cet éloge fait honneur
à celui qui en est l'objet & à celui
qui le donne. La suite du Catalogue
justifie le témoignage rendu
au sage Graveur dont on nous présente
les chef-d'œuvres : il ne s'y
trouve rien qui blesse la Religion
ou la pudeur. M. Hecquet partage
toute cette belle collection en trois
parties. La première contient les
Estampes gravées par François de
Poilly dans sa jeunesse jusqu'au
tems qu'il a été à Rome; la seconde
celles qu'il a faites à Rome, & la
troisième tout ce qu'il a gravé depuis
son retour à Paris jusqu'à sa
mort. Tout ceci doit être examiné
par les Amateurs, & comparé avec

les pièces mêmes dont les Cabinets ſont remplis.

On publie le Catalogue des Livres de Foppens Libraire à Bruxelles. C'eſt pour une vente qui commencera le 9 d'Octobre prochain & continuera pendant tout le mois. Ce tréſor littéraire comprend 4460 articles : ce qui doit faire près de 15 mille volumes. La Théologie diviſée dans toutes ſes eſpèces ; le Droit Canon & l'Hiſtoire Eccléſiaſtique occupent près de deux mille articles. La Phyſique, la Mathématique & l'Hiſtoire ne ſont pas mal : dans toutes les autres claſſes il y a des choſes eſtimables ; & tout ceci préſente des Livres de toutes Langues & de toutes nations. Le Catalogue eſt en Latin & aſſez bien fait. Il paroît que la vente doit être à Bruxelles, chez le Libraire Auteur du Catalogue.

TABLE DES ARTICLES
du mois d'Octobre I. Vol. 1752.

ART. CIX. Britannico Tragedia de Juan Racine &c. *Britannicus, Tragédie de M. Racine traduite en Espagnol.* 2117
ART. CX. *Voyage d'Egypte & de Nubie &c.* 2129
ART. CXI. Gemmæ antiquæ &c. *Pierres gravées de M. Zanetti &c.* 2149
ART. CXII. *Entretiens sur les Vérités pratiques de la Religion &c.* 2165
ART. CXIII. *Précis des Ordonnances, Edits, Déclarations, Lettres Patentes, Statuts & Réglements dont les dispositions sont le plus souvent en usage dans le Parlement de Provence &c.* 2179

Art. CXIV. *Dissertations où l'on examine quelques questions appartenantes à l'Histoire des anciens Egyptiens.* 2184
Art. CXV. *Catalogue raisonné des Tableaux du Roi &c.* 2200
Art. CXVI. *Traité d'Optique où l'on donne la Théorie de la lumière dans le Systême Newtonien &c.* 2218
Art. CXVII. *Histoire des Empereurs Romains &c.* Dernier Extrait. 2239
Art. CXVIII. *Histoire des tremblements de terre arrivés à Lima &c.* 2267
Art. CXIX. *Nouvelles Littéraires.* 2278

Le second Volume paroîtra le 15. de ce mois.

Errata pour Septembre.

P. 1981. l. 18. parle, *lisez* parler.
P. 1996. dans la note δολοειδεῖς, *lisez* φολοειδεῖς.

P. 2008. l. 10. pour tant, *lisez* pourtant.
P. 2050. l. 1. cœurs, *lisez* cœur.
P. 2050. l. 4. d'Euphranor de Pausias, *mettez une virgule entre ces deux noms.*
P. 2065. l. 5. metrre, *lisez* mettre.

Errata pour Octobre 1752. I. Vol.

P. 2159. l. derniere, lHi, *lis.* lui.

L'Académie Royale des Sciences a publié les Observations suivantes ; mais comme il s'en est répandu peu d'Exemplaires, nous avons cru faire plaisir au Public en les plaçant dans nos Mémoires. Nous en donnons une partie dans ce Volume. Le reste sera pour le II. Vol. d'Octobre qui paroîtra le 15.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 11 Septembre 1752.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

OBSERVATIONS

Faites au Cap de Bonne-Espérance, pour servir à déterminer la parallaxe de la Lune de Mars & de Vénus.

Par M. l'Abbé DE LA CAILLE, de l'Académie Royale des Sciences.

L'INSTRUMENT avec lesquel les observations suivantes ont été faites, est un sextant de six pieds de rayon, construit dans la même forme, à très-peu prés, que le quart-de cercle mobile de l'Observatoire Royal, dont on peut voir le dessein dans le livre de la Méridienne de Paris, vérifiée. Je l'ai placé dans le plan du Méridien, en mettant son limbe parallèlement à un fil tendu exactement dans ce plan; je m'assurois que l'instrument ne s'écartoit pas du plan du Méridien, par un index fixé à l'axe du genou, & mobile sur un cercle azimutal, adapté à l'arbre du pied de l'instrument; mais comme ce sextant est mobile sur son pied, les différences des temps des passages de la Lune & des Etoiles au fil fixe de la lunette, & à différens degrés de hauteur, ne sont pas aussi exactes que si le sextant étoit fixé dans le plan du Méridien: cependant lorsque la Lune a précédé une étoile, la différence des temps donne l'ascension droite de la Lune plus approchante de la véritable, que lorsque l'Etoile a précédé, parce que dans ce dernier cas, il a fallu faire mouvoir l'instrument à plusieurs reprises pour observer la Lune.

Il faut remarquer encore, que quand le vent de sud-est souffle avec force, ce qui arrive très-souvent au Cap, depuis le mois de Septembre jusqu'à celui d'Avril, tous les astres, vûs dans les lunettes, paroissoient dans un trémoussement

d'autant plus grand, qu'ils sont plus près de l'horizon, & que la lunette est plus longue: la Lune paroît quelquefois si confuse, qu'on n'y peut distinguer aucune de ses petites taches les plus brillantes; ses bords sont dans une ondulation très-vive, les Etoiles paroissent plus grosses & mal terminées, comme des Comètes, de sorte que, quelque précaution qu'on prenne, il est souvent impossible d'observer exactement les hauteurs, sur-tout celles des bords de la Lune, à moins que cette agitation ne cesse au moment de leur passage au Méridien; car il arrive de temps en temps, que les astres paroissent fort tranquilles pendant quelques secondes.

Je suppose la hauteur du pole de mon Observatoire, de 33$^{d.}$ 55$'$ 12$''$.

Temps vrai du Passage au fil vertical de la lunette du Sextant. H. M. S.		Dist. au zénith, affectée de la parallaxe & de la réfraction. D. M. S.
	Le 10 Mai 1751.	
12. 23. 31 ½.	Bord suivant ☾. Bord austral.	13. 10. 24, 3.
12. 36. 16 ½.	δ ♏	12. 1. 29, 7.
12. 41. 32.	β ♏	14. 48. 47, 6.
	Le 12 Mai.	
12. 28. 36.	δ ♏	12. 1. 30, 5.
14. 1. 32.	Bord suivant ☾. Bord boréal.	12. 15. 56, 3.
	Le 8 Juin.	
10. 39. 44.	δ ♏	12. 1. 23, 2.
10. 45. 7.	β ♏	14. 48. 40, 8.
11. 8. 8.	α ♏	8. 3. 45, 7.
11. 47. 20.	θ Ophiuchi	9. 11. 38, 9.
11. 53. 56.	Le centre ☾. Bord boréal.	11. 55. 6, 2.

Le mauvais temps n'avoit pas permis de régler l'horloge au temps vrai.

Temps vrai.				Dist. au zénith.		
H.	*M.*	*S.*		*D.*	*M.*	*S.*
			Le 9 Juin 1751.			
7.	42.	28.	γ de l'Hydre	12.	3.	36, 5.
10.	35.	24.	δ ♏	12.	1.	21, 9.
10.	40.	45.	β ♏	14.	48.	40, 3.
11.	43.	0.	θ Ophiuchi	9.	11.	42, 0.
12.	31.	17.	Le bord suivant ☾. Bord boréal.	12.	21.	0, 8.

L'horloge n'étant pas réglée au temps vrai, les temps marqués ne sont qu'à peu près.

			Le 4 Juillet.			
8.	22.	15.	δ ♏	12.	0.	22, 2.
8.	23.	26.	Bord précédent ☾	13.	8.	43, 5.
9.	43.	7.	θ d'Ophiucus	9.	11.	39, 6.

Le passage de la Lune suivit de trop près celui de δ ♏, pour en marquer exactement l'instant.

			Le 2 Août.			
8.	22.	58.	Bord précédent ☾. Bord boréal.	12.	2.	23, 3.
10.	5.	9.	♐	12.	31.	22, 5.
			Le 13 Août.			
16.	6.	51.	Le milieu des deux γ ♈	51.	58.	1, 2.
				51.	58.	13, 0.
17.	39.	20.	Bord suivant ☾. Bord boréal.	54.	38.	1, 3.

Les bords de la Lune étoient trop ondoyans, pour qu'on pût s'assurer si le fil horizontal de la lunette en rasoit exactement le bord boréal.

			Le 1.er Septembre.			
8.	49.	42.	Bord précédent ☾. Bord austral.	15.	40.	29, 2.
9.	25.	14.	β ♑	18.	22.	22, 1.
			Le 2 Septembre.			
9.	21.	24.	β ♑	18.	22.	21, 8.
9.	39.	19.	Bord précédent ☾. Bord austral.	19.	4.	4, 0.

TEMPS VRAI.		DIST. AU ZÉNITH
H. M. S.	*Le 29 Septembre 1751.*	D. M. S.
7. 37. 56.	Bord précédent ☾. Bord auſtral.	17. 36. 53, 1.
7. 44. 20.	β ♑	18. 22. 22, 6.
	Le 30 Septembre.	
8. 25. 29½.	Bord précédent ☾. Bord auſtral.	21. 24. 13, 6.
8. 27. 35.	ν ♒	21. 33. 24, 0.
10. 12. 55.	λ ♒	25. 1. 27, 0.
	Le 3 Octobre.	
10. 55. 35.	Centre de la ☾. . . Bord boréal.	37. 7. 43, 2.
13. 52. 14½.	γ Baleine.	36. 5. 3, 4.
	Le 7 Octobre.	
14. 41. 17.	Bord ſuivant ☾. Bord boréal.	55. 0. 21, 1.
16. 29. 24.	ξ ♉	54. 51. 25, 4.
	Le 8 Octobre.	
15. 16. 12.	ε ♉	52. 30. 22, 2
15. 24. 46½.	α ♉	49. 53. 15, 5.
15. 42. 28½.	Bord ſuivant ☾. Bord boréal.	56. 33. 54, 1.
15. 43. 7.	♃	55. 12. 32, 4.
	Le 18 Octobre.	
16. 18. 40.	Environ ξ ♉	54. 51. 43, 5.
17. 42. 24.	Bord ſuivant ☾. Bord auſtral.	54. 25. 53, 2.
	Le 3 Novembre.	
11. 50. 5.	Le milieu des deux γ ♈	{ 51. 58. 6, 0. / 51. 58. 19, 0. }
12. 27. 24.	Bord ſuivant ☾. Bord boréal.	53. 37. 20, 5.
13. 48. 50.	ε ♉	52. 30. 19, 4.

L'horloge n'étoit point réglée, & les bords de la Lune fort ondoyans.

TEMPS VRAI. H. M. S.		DIST. AU ZÉNITH. D. M. S.
	Le 4 Novembre. 1751.	
13. 30. 13.	Bord suivant ☾. Bord boréal.	55. 56. 44, 9.
14. 43. 39.	ζ ♉	54. 51. 42, 0.
16. 9. 58½.	ζ ♊	54. 48. 17, 0.
	Le 5 Novembre.	
14. 33. 28½.	Bord suivant ☾. Bord boréal.	56. 38. 2, 7.
14. 39. 38½.	ζ ♉	54. 51. 59, 9.
16. 5. 56½.	ζ ♊	54. 48. 18, 0.
	Les bords de la Lune légèrement ondoyans.	
	Le 6 Novembre.	
14. 35. 40½.	ζ ♉	54. 51. 59, 3.
15. 35. 18.	Le bord suivant ☾. Bord boréal.	55. 37. 28, 2.
16. 1. 58½.	ζ ♊	54. 48. 15, 6.
	Il y avoit un peu d'ondulation.	
	Le 2 Décembre.	
12. 4. 31.	Bord suivant ☾. Bord austral.	55. 54. 58, 0.
12. 47. 12½.	ζ ♉	54. 51. 42, 3.
	Les bords de la Lune sont un peu ondoyans.	
	Le 3 Décembre.	
13. 8. 36.	Bord suivant ☾. Bord austral.	55. 47. 7, 8.
14. 9. 9.	ζ ♊	54. 48. 13, 5.
14. 25. 1.	δ ♊	56. 18. 30, 9.
	Les bords de la Lune fort ondoyans.	
	Le 6 Decembre.	
15. 51. 20.	α ♋	46. 42. 2, 9.
16. 3. 20½.	Bord suivant ☾. Bord austral.	46. 38. 36, 8.
	Observation fort exacte.	

Temps vrai. H. M. S.		Dist. au zénith. D. M. S.
	Le 27 Décembre 1751.	
	Bord précédent ☾. Bord auſtral.	
7. 29. 41.	γ ♉	49. 10. 22, 0.
9. 39. 51½.	α ♉	48. 54. 25, 2.
9. 55. 44½.	γ ♊	49. 53. 14, 4.
11. 57. 20.		50 29. 3, 0.
	Le 28 Décembre.	
8. 25. 55½.	Bord précédent ☾. Bord auſtral	52. 58. 18, 8.
8. 27. 22½.	δ ♈	52. 40. 15, 6.
	Les obſervations du 27 & du 28 ſont fort exactes.	
	Le 29 Décembre.	
9. 27. 25.	Bord précédent ☾. Bord auſtral.	55. 12. 58, 2.
9. 29. 11.	Centre du ♃. Ses deux bords. . . . {	53. 53. 37, 8.
		53. 54. 25, 6.
10. 48. 12½.	ξ ♉	54. 51. 42, 0.
	La diſtance de ♃ au zénith a été priſe un peu tard.	
	Le 30 Décembre.	
10. 29. 13.	Bord précédent ☾. Bord auſtral.	56. 3. 55, 6.
10. 43. 48.	ξ ♉	54. 51. 39, 6.
12. 10. 8½.	ξ ♊	54. 48. 11, 4.
	Il y avoit une légère ondulation.	
	Le 31 Décembre.	
9. 30. 43.	ε ♉	52. 30. 25, 8.
9. 38. 14.	α ♉	49. 53. 16, 3.
10. 39. 7.	ξ ♉	54. 51. 39, 9.
11. 32. 12.	} Les bords de la ☾. Bord boréal.	55. 45. 19, 5.
11. 34. 41½.		
	Le 4 Janvier 1752.	
12. 24. 41.	Procyon	39. 44. 37, 0.
15. 17. 39.	Bord ſuivant ☾	39. 13. 38, 2.

Temps vrai. H. M. S.			Dist. au zénith. D. M. S.
	Le 7 Janvier 1752.		
17. 35. 23.	Bord ſuivant ☾.	Bord auſtral	24. 33. 30,5.
17. 56. 48½.	L'épi de la ♍		24. 13. 30,4.
	Le 25 Janvier.		
7. 3. 14½.	Bord précédent ☾.	Bord auſtral.	54. 12. 21,6.
7. 27. 41.	Centre de ♃.	Ses deux bords {	53. 45. 2,4. / 53. 45. 52,9.
8. 52. 7.	ξ ♉		54. 51. 41,6.
10. 18. 23.	ξ ♊		54. 48. 11,4.
	Le 27 Janvier.		
	ξ ♉		54. 51. 42,3.
9. 3. 56½.	Bord précédent ☾.	Bord auſtral.	55. 43. 39,3.
10. 10. 4½.	ξ ♊		54. 48. 10,7.

Ces obſervations du 25 & 27 Janvier ſont très-bonnes.

	Le 29 Janvier.		
7. 34. 38.	α ♉		49. 53. 15,6.
11. 4. 12½.	Bord précédent ☾.	Bord boréal.	51. 37. 18,8.

Les bords de la ☾ ſont ondoyans.

	Le 30 Janvier.		
7. 7. 29.	δ ♉		50. 50. 17,8.
11. 53. 0.	Environ α ♋		46. 42. 2,9.
12. 0. 27½. / 12. 2. 47½. }	Les bords de la ☾.	Bord boréal.	47. 26. 48,9.

Le vent empêcha d'entendre l'horloge au paſſage de α ♋, la Lune avoit peu d'ondulation; mais il eût mieux vallu obſerver ſon bord auſtral.

	Le 31 Janvier.		
8. 46. 13½.	α d'Orion.		41. 14. 27,6.
12. 55. 40½.	Bord ſuivant ☾.	Bord auſtral.	42. 10. 54,6.

Temps vrai. H. M. S.		Dist. au zénith. D. M. S.
	Le 1er Février 1752.	
13. 45. 45.	Bord ſuivant ☾. Bord auſtral.	36. 49. 1, 4.
14. 37. 13.	β ♍	37. 3. 55, 3.
15. 28. 25.	γ ♍	33. 49. 17, 3.
15. 42. 22.	δ ♏	38. 39. 15, 8.
	Le 3 Fevrier 1752.	
15. 17. 44.	χ ♍	27. 17. 0, 0.
15. 20. 28½.	Bord ſuivant ☾. Bord auſtral.	26. 44. 3, 3.
16. 50. 43½.	ξ ♍	34. 35. 8, 3.
	Le 5 Février.	
16. 52. 14.	Bord ſuivant ☾. Bord auſtral.	18. 40. 38, 6.
17. 19. 50.	α ♎	18. 55. 11, 8.

Toutes ces obſervations du 1er, 3, & 5 Février, ſont très-exactes.

	Le 23 Février.	
6, 53. 43.	Bord précédent ☾. Bord auſtral.	55. 20. 31, 0.
6. 56. 55.	ξ ♉	54 51. 41, 3.
8. 23. 19½.	ξ ♊	54. 48. 14, 2.

Les bords de la ☾ fort ondoyans.

	Le 26 Février.	
9. 47. 49.	Bord précédent ☾. Bord boréal.	49. 21. 18, 7.
11. 17. 19.	α ♌	47. 3. 5, 36.

Les bords de la ☾ fort ondoyans.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1752. II. Vol.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Octobre 1752. II. Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	15.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	13.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1752. II. Vol.

ARTICLE CXX.

DISSERTATIONS OU L'ON examine quelques Questions appartenantes à l'Histoire des anciens Egyptiens.

NOus parlerons ici de la seconde dissertation comprise dans cette Brochure. Elle traite des *Obélisques d'Egypte, & particulièrement de ceux qui furent transportés à Rome.* Il n'y a pas de doute que

l'Obélisque, trouvé depuis trois ans sous les ruines de l'ancien Champ de Mars, ne donne lieu aux présentes Observations ; elles ne seront point de trop, elles ne déplairont point après l'ouvrage publié à Rome par M. l'Abbé Bandini : ouvrage dont nous avons tant parlé dans nos Mémoires d'Avril, de Mai & de Juin 1751.

La dissertation qu'on publie suppose une grande connoissance de l'Antiquité. L'Auteur examine d'abord l'origine des Obélisques ; elle se rapporte, selon Hérodote, & Diodore de Sicile, à Sésostris. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les tems & les actions de ce Roi si célèbre : il y a sur son fils des questions plus pressantes. Hérodote appelle ce fils *Phéron*, & il lui attribue deux Obélisques de cent coudées de haut. Diodore lui donne le nom de *Sésostris II.* & il le reconnoît de même pour l'Au-

teur de deux Obélisques consacrés au Soleil dans le Temple d'Héliopolis. Vient ensuite Pline qui prétend que Mitrès * Roi de la Ville du Soleil ou d'Héliopolis, reçut en songe l'ordre de consacrer un Obélisque à la Divinité tutélaire du lieu. Comme Hérodote & Diodore parlent aussi d'un avis donné par l'Oracle au fils de Sésostris pour l'érection d'un Obélisque en l'honneur du Soleil, l'Auteur de la Dissertation juge que le *Mitrès* de Pline est le même Prince que *Phéron* & *Sésostris II.* La chose est plausible à s'en tenir aux apparences, & l'usage des Egyptiens qui donnoient plusieurs noms à leurs Rois, favorise la conjecture; du moins il ne la détruit pas.

* Il semble que notre Auteur distingue *Mitrès* de *Mestrès* ou *Mesphées*, qu'on lit dans quelques Editions de Pline. Le P. Hardouin avertit d'après les MSS. qu'il faut n'admettre que *Mitrès*

Cependant voici une difficulté : Pline au Chap. XI. de son 36^e^. livre appelle *Nuncoreus* le fils du grand Sésostris, par conséquent ce n'est point le *Mitrès* dont cet Auteur parle plus haut ; & si l'on prétendoit encore que ce Prince, fils du grand Sésostris, eut les noms de *Mitrès* & de *Nuncoreus*, il resteroit à expliquer comment l'Obélisque que Pline attribuë à *Nuncoreus* & qui fut transporté à Rome par l'ordre de Caligula, est un de ceux que *Mitrès*, appellé aussi, dans l'hypothèse du Dissertateur, *Phéron* & *Sésostris II.* fit élever dans le Temple du Soleil. Ceux-ci avoient cent coudées de haut, & celui que Caligula fit transporter n'a que 72 pieds Romains. On voit que tout ceci ne peut quadrer. Aussi l'Auteur de la Dissertation reproche-t-il bien à Pline d'attribuer au fils du grand Sésostris l'Obélisque transporté par Ca-

ligula ; mais nous ne voyons pas qu'il s'applique également à montrer que le fils de ce Sésostris ne s'appelloit point *Nuncoreus*, ou bien que ce *Nuncoreus* étoit le même que *Mitrès*.

Pour dire la vérité, nous ne voudrions pas identifier *Mitrès* avec *Phéron* & avec *Sésostris II.* Il semble que Mitrès, selon Pline, est plus ancien que les deux Sésostris, puisqu'il met le premier de ces Princes, c'est-à-dire Mitrès, à la tête de ceux qui ont élevé des Obélisques. Nous aimerions mieux que *Nuncoreus* fût le *Phéron* d'Hérodote & le *Sésostris II.* de Diodore ; & pour la différence des Obélisques, nous dirions ou qu'il y a quelques fautes de chiffres, ou qu'en divers tems ce *Nuncoreus*, ce fils du grand Sésostris éleva deux Obélisques de cent coudées & un troisième de 72. pieds Romains.

Si nous insistons avec tant de précision sur ces récits touchant les Obélisques, c'est que la Dissertation de notre Auteur nous paroît tout-à-fait intéressante. L'énumération, par exemple, qu'il fait des Obélisques indiqués dans l'histoire de Pline, est d'une exactitude admirable : le compte qu'il tient de tous les Obélisques, dont les Papes ont décoré la Ville de Rome, orne extrêmement sa narration. La description particulière qu'il donne du dernier Obélisque trouvé dans les ruines du Champ de Mars, est parfaitement conforme à la relation qu'en a publié l'Abbé Bandini. Il n'y a plus qu'un point à discuter entre l'Auteur & nous, ou plutôt entre lui & tous ceux qui voudront croire, d'après le témoignage de Pline, que cet Obélisque, placé autrefois dans le Champ de Mars, étoit l'ouvrage de Sésostris.

Il eſt certain que Diodore de Sicile, décrivant les Obéliſques de Séſoſtris, dit qu'ils avoient 120. coudées, c'eſt-à-dire environ deux cent cinq pieds de haut ; or l'Obéliſque du Champ de Mars n'a qu'environ le tiers de cette hauteur, c'eſt-à-dire 76. pieds, ſuivant la bonne leçon reſtituée dans Pline d'après les meilleurs Mſſ. & bien préconiſée dans nos Mémoires.

De ceci il faudroit conclure où que Diodore s'eſt trompé dans ſes meſures, ou que Pline confond mal-à-propos l'obéliſque du champ de Mars avec un des deux de Séſoſtris. Notre Auteur s'en tient à ce dernier parti. Il trouve ſurprenant qu'*en annonçant la découverte de cet Obéliſque lorſqu'on en fait la deſcription, on le donne toujours pour l'ouvrage de Séſoſtris.* D'ailleurs *les Sculptures de ce monument ſont d'un Ouvrage*

très-fin, très-délicat, très-bien terminé, ajoutons même très-ſupérieur à celui des Hiéroglyphes qu'on voit ſur les autres Obéliſques de Rome. Qu'eſt-ce que cela prouve ? Le voici.

En ſuppoſant que cet obéliſque fût de Séſoſtris ou même de quelqu'un des Rois ſes ſucceſſeurs & contemporains du ſiége de Troye, il s'enſuivroit que » la Sculpture » auroit toujours perdu dans la » ſuite chez les Egyptiens, puiſ» que tous les Obéliſques qui ont » été faits depuis ſont moins cor» rects. Mais comme nous ſavons » que les Arts, tant que le pre» mier Empire a duré, ſe perfec» tionnoient d'âge en âge, l'élé» gance des Sculptures de cet » Obéliſque (du champ de Mars) » comparée avec le peu de correc» tion & la négligence du travail » de ceux qui ſont connus, fait » juger qu'il eſt l'ouvrage de l'un

» des Rois qui regnèrent immédia-
» tement avant la conquête de
» Cambyse : époque de la conquête
» de cet Empire. »

Tel est donc le sentiment de notre Auteur, * vis-à-vis duquel il faut placer celui des partisans de Pline. Comme ce Naturaliste avoit bien étudié la matière des Obélisques, ainsi qu'il paroît par le détail où il entre à ce sujet, on croit que ce n'est pas sans de bonnes raisons qu'il attribue celui du champ de Mars au grand Sésostris ; & l'on juge qu'il est mieux de soupçonner quelque erreur dans les dimensions de Diodore de Sicile, que de rejetter l'autorité d'un Historien & d'un Critique tel que Pline. Voilà du moins ce qui s'est dit à Rome au moment de la décou-

* C'étoit aussi celui de Kircher ; il ne vouloit pas que l'Obélisque du Champ de Mars fût attribué à Sésostris.

verte faite dernièrement sous les ruines du Champ de Mars. M. Stuart, célèbre Mathématicien, cité même avec honneur par l'Auteur de la Dissertation, s'est persuadé qu'au lieu des 120. coudées qui sont exprimées dans le Texte de Diodore, il faut lire seulement 41 coudées; les Lettres Grecques qui expriment ce dernier nombre ayant pu facilement être changées en celles qui présentent le nombre de 120. *

Et pour ce qui regarde la perfection & l'élégance du monument, on n'est pas tout-à-fait convaincu que les Egyptiens voisins du siècle de Cambyse fussent plus habiles & plus adroits que ceux du tems de Sésostris, ou du siècle qui

* Les Lettres qui dénotent cent vingt sont μα, & celles qui expriment 41, sont ρκ. On voit que le changement a pu se faire très-aisément.

correſpond à la guerre de Troye. Il y a, ce ſemble, quelques preuves de fait qu'on peut produire. On ne vit jamais rien de mieux en Egypte que les édifices de Thèbes, le Palais de Memnon, le Temple qui en étoit voiſin. Ce qui en reſte aujourd'hui charme encore les voyageurs, & ils admirent ſurtout la délicateſſe des Hiéroglyphes qui ſubſiſtent ſur ces ruines antiques. Or 1°. le ſiècle de Memnon répond à-peu-près au ſiége de Troye, puiſqu'Homère en parle; il y a même des Auteurs qui font remonter ce Roi juſqu'au tems du ſéjour & de la perſécution des Hébreux en Egypte. 2°. On ne peut douter que les édifices de Thèbes n'ayent été ou l'ouvrage de Memnon ou très-voiſins de ſon règne. Voilà donc, dans des tems très-reculés, les Arts floriſſants, la Sculpture plus brillante qu'elle ne le fut depuis.

Mais ç'en est assez sur cette matière toujours trop épineuse. Jouissons du travail, des ouvertures, de l'érudition de notre savant Auteur. Vers la fin de sa dissertation, il fait entrevoir une assez bonne manière de ranger les dynasties des Egyptiens. Ce n'est en quelque sorte qu'une ébauche, nous souhaiterions fort qu'on présentât l'ouvrage avec les développements nécessaires, & nous osons bien en prier l'Auteur qui a toutes les qualités qu'on peut souhaiter pour une entreprise de cette conséquence.

ARTICLE CXXI.

THEORIE DES TOURBILlons Carthésiens, avec des Réfléxions sur l'Attraction. A Paris chez Guerin &c. Vol. in-12. Suite de l'Article CIV. au mois de Septembre 1752.

IL nous ſeroit plus aiſé d'étendre que d'abreger cette théorie. M. de Fontenelle y a viſé au plus pur laconiſme, il épargne autant les détails, qu'il retranche les ornemens; jamais il n'anticipe ce qui doit ſuivre, ni ne récapitule ce qui précede; il ne refuſe aucune clarté néceſſaire; mais il demande une attention ſuivie: pour bien entendre ce ſecond extrait, il faut donc ſe rappeller le premier. L'Illuſtre Auteur ſuppoſe ſon Lecteur bien inſtruit du ſyſtème de Copernic, il faut donc auſſi s'en retracer le plan: c'eſt le fonds ſur lequel le ſçavant Academicien travaille en retouchant l'ouvrage de Deſcartes ſon Maître. Quoiqu'on ait devant les yeux le terme où il aſpire, (le méchaniſme de l'hypothéſe Copernicienne) il y arrive ſouvent plutôt qu'on ne l'attend, & cauſe une ſurpriſe d'autant plus agréable,

que ſa marche eſt trop ſimple pour paroître ſi rapide.

Après avoir établi ſes principes ſur les forces centrifuges des ſolides & des fluides, qui tournent ſur leur centre, M. de Fontenelle prend un Globe ſolide, le place dans un tourbillon, le livre au pouvoir du fluide circulant, & prédit ſa deſtinée : la prédiction, fondée ſur les principes de l'Auteur, eſt toujours conforme à l'état actuel des choſes. Ce Globe occupe, dans une couche du tourbillon, l'eſpace qu'occupoit un Volume égal du fluide, & diminue d'autant l'effort centrifuge de toute la couche, ſans que les couches ſupérieures y gagnent la moindre choſe, mais il n'en eſt pas de même des couches inférieures : la couche affoiblie reſiſte moins à leur effort centrifuge ; elles montent donc, & le Globe deſcend : dans le plein cela ne peut être autrement. L'Aſçenſion des

couches victorieuſes ſe fait par une force *expanſive*, dont la direction eſt du centre à la circonférence ; le Globe dans ſa deſcente ſuit la direction contraire. En deſcendant il acquiert un degré de viteſſe dans chaque couche, & comme la force expanſive, qui le lui donne, eſt égale dans toutes les couches, les degrés de cette viteſſe *accélérée* ſont égaux. Delà vient que de quelque endroit qu'il tombe, la viteſſe *initiale*, eſt toujours la même : ce n'eſt point ici le cas du choc ; où la viteſſe varie ſelon la maſſe. Cette viteſſe eſt la meſure exacte de la force centrifuge, qui regne dans le tourbillon, & le nombre qui l'exprime n'a pu *être fixé que par la volonté* du Souverain Créateur. La ſeule expoſition de ces principes met dans le plus grand jour tout le ſyſtême deGalilée ſur la peſanteur.

Si ce Corps ſolide deſcend & tombe juſqu'au centre, il doit aller

au delà en vertu de ſa viteſſe acquiſe, y revenir repouſſé par les couches inférieures, s'y arrêter enfin, & reſter ſans peſanteur. En tombant d'une hauteur ſuffiſante, il peut acquérir aſſez de viteſſe pour faire équilibre dans quelque couche avec un volume égal de matiére éthérée, le déſavantage de ſa maſſe étant compenſé par ſa viteſſe acquiſe. Alors la couche où il s'arrêtera, l'emportera ſans réſiſtance. Il ſuivra d'autant plus aiſément la direction de cette force *tranſlative*, que dans ſa deſcente il l'avoit déja acquiſe ; & comme cette force tranſlative eſt, ou du moins comprend la force centrifuge, le mobile qui la reçoit, en ſuit l'impreſſion centrifuge, & de peſant qu'il étoit, il devient, pour ainſi dire, léger.

Plongé dans le fluide circulant, qui l'emporte, ce Globe ſolide nage au milieu de deux couches fluides, l'une plus, l'autre moins

élevée, ou éloignée du centre du tourbillon. La plus grande, par son excès de masse sur la plus petite, aura nécessairement plus de force *impulsive*, & par conséquent frappera plus fortement l'hémisphére supérieur du Globe, que l'inférieur n'est frappé par la plus petite couche. Cette inégalité d'impulsion force le Globe à tourner sur son propre centre; il a donc deux mouvemens, l'un commun avec la couche, l'autre propre sur son centre. M. de Fontenelle appelle le premier *circulation*, le second *rotation*. Le rapport des deux impulsions inégales est le même que Kepler a trouvé pour le tems des revolutions des Planètes: ainsi plus le Globe est grand, plus l'impulsion est inégale, & par conséquent plus sera prompte & forte la rotation qui en dépend. Par la même raison, plus le Globe est grand & éloigné du centre, plus aussi sa rota-

tion augmente, & sa circulation diminue. C'est tout le contraire quand le Globe est petit & près du centre du tourbillon : sa rotation pour lors diminue au point de pouvoir devenir nulle ; au lieu que sa circulation devient très prompte & très rapide. On voit donc que la grandeur du Globe & l'endroit où il circule dans le tourbillon, sont comme deux éléments qui se combinent & qui concourent à former la vitesse de la rotation. La solidité du Globe pourroit en être un troisième élément, mais elle est également inaccessible au calcul & à l'observation.

Au Globe solide dont nous venons de parler, M. de Fontenelle substitue un petit tourbillon, qui par conséquent est animé d'une force centrifuge ou expansive, semblable à celle qu'il trouve dans le grand tourbillon, où il vient d'être placé. Il s'agit de sçavoir en quoi

ces forces s'accordent ou ſe combattent. Dans l'hémiſphére ſupérieur du petit tourbillon, la force expanſive ſe déploye dans le même ſens, que celle du grand tourbillon, de bas en haut : dans l'hémiſphére inférieur, elle ſe débande en ſens contraire de haut en bas, tandis que la force expanſive du grand tourbillon ſe débande toujours dans le même ſens, de bas en haut; d'un côté, leurs forces ſont donc conſpirantes, & de l'autre, antagoniſtes. Au point de leur conflit, quand la force du petit tourbillon eſt la plus grande, il deſcend; il monte, quand elle ne l'eſt pas ; & enfin il y a, ou il peut y avoir, un point d'équilibre, où ce petit tourbillon trouve ſon repos, après quelques oſcillations. Et comme il y aura pour-lors des forces égales dans le grand & dans le petit tourbillon, il ne ſera pas à craindre que ce dernier ne vienne à ſe confon-

dre avec le premier, ou qu'il n'en ſoit abſorbé. Mais pour obvier à toute difficulté » on peut imaginer » que les deux fluides ſont ana- » logues à l'eau & à l'huile & *immiſ-* » *cibles* comme ces deux liqueurs. Il » eſt certain que la matière éthérée » du grand tourbillon eſt toute de » la même nature. Il ſeroit fort » poſſible que celle du petit fût » toute entière auſſi d'une autre » nature qui la rendroit *immiſcible* » avec celle du grand; il ſemble » même qu'il peut y avoir une in- » finité de fluides qui pris deux à » deux ſoient immiſcibles, & cela » encore à différens degrés. »

Tout tourbillon a de ſa nature une circulation, qui lui eſt propre & intérieure : ſi on le tranſporte dans un plus grand Tourbillon, il en reçoit une rotation : or il peut arriver que l'une ſoit contraire à l'autre; alors qu'arrivera-t-il? M. de F. répond que cette oppoſition ceſ-

ſera peu-à-peu, & ſe terminera toujours au grè du grand tourbillon, à cauſe de l'excès de ſa maſſe; la rotation reçuë prévaudra donc à la circulation naturelle, & en ſubſtituera une autre dont elle réglera la direction. Mais cela fait, avec quelque perte de viteſſe dans les deux tourbillons, le petit pourra conſerver encore une viteſſe de circulation intérieure fort différente de celle du grand. „ Il ſuffira „ que ſa force expanſive totale „ (c'eſt-à-dire celle de tout le tourbillon) ſoit égale à celle d'un „ volume égal de matière éthérée „ dans l'endroit du grand tourbillon, où il ſera placé. Tous les „ mouvemens les plus violens „ qu'on puiſſe faire dans un vaiſſeau & les plus oppoſés à la route, n'y nuiſent point. “

Le centre d'un tourbillon pourroit être un globe ſolide; ce globe ne diminueroit la force expanſive

du tourbillon, qu'autant qu'il occuperoit la place d'un pareil volume de matière éthérée, qui eût augmenté cette force. Ce même tourbillon pourroit avoir un ou plusieurs autres globes solides ailleurs qu'à son centre, & les faire circuler comme la Terre fait la Lune. Un pareil Satellite ne peut être dans une Planete, sans qu'elle ait un tourbillon; mais elle peut avoir un tourbillon sans avoir aucun Satellite.

Nous ne suivrons pas Monsieur de Fontenelle *dans les détails plus particuliers du tourbillon solaire*, tels que la distance des Planètes au Soleil, la grandeur de leurs propres tourbillons, leur ordre, leurs vitesses, rotations, circulations tant relatives qu'absoluës &c. Sur tout cela nous renvoyons à son Livre, on y verra avec plaisir l'heureux accord des Phénomènes avec ses principes sur la force impulsive. Nous nous hâtons de

ſortir de l'intérieur du tourbillon ſolaire pour obſerver plus à loiſir ce qui ſe paſſe ſur ſa frontière. Dans le ſyſtême Cartéſien, les tourbillons, qui l'environnent immédiatement, font ſur lui des impreſſions phyſiques, qui donnent les plus ingénieuſes explications de tous les Phénomènes Aſtronomiques.

Le tourbillon ſolaire tend à s'étendre aux dépens de ſes voiſins, qui tendent à le comprimer : ces forces antagoniſtes ne pouvant guères être égales, notre tourbillon ne peut demeurer exactement ſphérique. Quand les preſſions diamétralement oppoſées ſont inégales, le Soleil doit s'éloigner du centre du tourbillon, & s'approcher du côté d'où vient la plus foible preſſion. Il ne peut reſter écarté de ce centre ſans être forcé à une rotation, elle eſt bien conſtatée par l'expérience; & peut-

être aussi a-t-il quelque circulation, mais elle est insensible & se refuse au calcul.

Entre le tourbillon solaire & les tourbillons environnans, il y a nécessairement quelques interstices. M. de F. les remplit d'une matière éthérée, qui doit être moins agitée, que si elle appartenoit à quelque tourbillon. Dans la compression mutuelle de ces tourbillons, le plus fort (car leur équilibre n'est pas toujours parfait & inaltérable) absorbe quelque portion de cette matière: le tourbillon voisin s'en trouve plus à l'aise, il s'etend, dit M. de F., & *pompe* assez de la même matière pour devenir égal en force à son émule. Ainsi l'équilibre se rétablit.

Nous ne sçaurions dissimuler l'embarras que nous trouvons à concevoir cette aisance; car dans le plein l'interstice est tou-

jours également & exactement rempli, il ne change de figure que du côté où on lui enleve des couches de matière éthérée; & le tourbillon, qui s'élargit en se les appropriant ne doit pas moins qu'elle, gêner celui qu'on suppose s'étendre. Nous avons autant de peine à concevoir comment un tourbillon, en s'aggrandissant, jette de sa matière propre dans le tourbillon voisin, le fortifie, & rétablit l'équilibre, même en le rompant. Car 1°. la tendance étant réciproque, pourquoi l'émission ne le seroit-elle pas? Et si elle l'est, la confusion sera bientôt totale. 2°. L'écoulement une fois commencé, comment l'arrêter? & si on ne l'arrête pas qu'arrivera-t-il?

C'est dans ce mêlange, ou commerce général de fluides, & de mouvemens, établi entre les tourbillons, que M. de F. trouve les

principes des différentes ellypticités des Planètes ; nous y souscririons volontiers, & sur ces fondemens nous poserions les aphélies fixes, & les équilibres durables, si d'ailleurs on nous montroit dans ces tourbillons quelques autres matières, dont l'hétérogéïté, ou l'inimitié mît à leur confusion un obstacle invincible. Sans cela nous craindrons toujours qu'en se communiquant leur matière éthérée, ils ne se concentrent, & ne s'identifient. Ils ont besoin d'une enveloppe impénétrable, ou de quelque équivalent pour remplir les sens de la comparaison que fait M. de F. en disant que l'univers *est un amas de grands ballons, de grands ressorts bandés les uns contre les autres, qui s'enflent, & se désenflent*. Dans ces ballons, comme dans les animaux, est une espèce de *respiration, qui fait la vie de ce grands corps immense :*

le plein ne leur permet pas de respirer tous ensemble. La *respiration* de l'un se fait pendant *l'expiration* de l'autre. Le même tourbillon peut en même tems s'enfler d'un côté, & se désenfler de l'autre.

Si un tourbillon jette plus de matière, qu'on ne lui en rend, peu-à-peu il pourra se vuider, errer presque sans resistance, dans les interstices des tourbillons, & devenir Comète. Mais, comme l'avoue M. de F. c'est un article, dont on ne sçait pas encore assez l'historique pour en deviner le physique. Au reste si les Comètes ne pouvoient avoir d'autre naissance que celle qu'on leur donne ici, leur origine nous couteroit aujourd'hui des frayeurs mieux fondées que les terreurs qu'inspiroit autrefois leur apparition ; car enfin les tourbillons Cartésiens étant éternellement aux prises,

les uns contre les autres, si le plus foible peut être forcé à lâcher pied, & à devenir la proye du plus fort, ne peut-il pas tous les jours s'élever parmi eux quelque conquérant avide, qui s'autorisant de la rivalité, & profitant de la foiblesse de ses voisins, les dépouille par des invasions redoublées, & s'approprie leur domaine par de violentes usurpations ?

M. de F. étend encore plus loin l'influence des mêmes émissions; il lui attribue la précession des Equinoxes, & une autre apparence céleste, trop nouvellement observée pour être bien constatée; c'est la diminution de l'angle que forment l'Equateur & l'Ecliptique. Dans tous ces développemens les ressorts de sa Physique & de son génie sont également justes, fins, & délicats. Les équilibres nécessaires entre les tourbillons, se plient merveilleusement au gré

de ſes beſoins & de ſes idées ; car ces équilibres ne ſont point des repos, où tout mouvement ceſſe ; ce ſont des équilibres animés & actifs, qui ſe concilient avec des mouvemens *très-vifs, très-rapides & toujours ſubſiſtants.* Sur tout cela & ſur l'*Athmoſphére des corps céleſtes*, les Phyſiciens ſçavans & curieux trouveront dans le Livre mille belles ſpéculations, qui ne ſont pas ſuſceptibles d'extrait. En finiſſant nous dirons un mot des *réfléxions ſur l'attraction*, qui terminent la Théorie des tourbillons Cartéſiens.

L'Auteur de ces Réfléxions craint qu'on ne rende plus de juſtice au prix & au mérite de la Théorie, qu'à celui des Tourbillons. Le ſyſtême Cartéſien a un rival, que la mode a mis en vogue : on a beau parer & orner Deſcartes, ce ſont des frais & des peines perdues, ſi on ne vient à

bout de dépouiller & de flétrir Newton. Mais c'eſt un Maître, qui perſuade ſans éclairer : ſi on ne comptoit parmi ſes diſciples, que ceux qui comprennent ſes leçons, ſon école ſeroit preſque déſerte. Ses démonſtrations ſont des myſtères élevés, qui ne lui donnent guères que d'humbles adorateurs. Des génies, qui en matière de foi rejettent les dogmes les mieux prouvés, embraſſent les moins probables en matière de Phyſique. Si leur créance n'étoit pas auſſi ferme qu'aveugle, les réfléxions de l'Editeur pourroient l'ébranler. En les liſant on croit aſſiſter à un combat philoſophique en champ clos entre un Carteſien & un Newtonien. Le premier toujours fidèle à la méthode de ſon Maître, attaque l'attraction par ſon *inintelligibilité*, & la trouve défenduë par l'*inintelligibilité* de l'impulſion : défenſe indirecte, qu'on ne détruit qu'après

être convenu que du côté de Dieu, de ſa volonté & de ſon action, l'une & l'autre ſont également impénétrables.

Mais il ne laiſſe pas d'y avoir des différences réelles entre l'impulſion & l'attraction. Car 1°. on conçoit qu'un corps mû contre un autre corps, le choque & le pouſſe ; on ne conçoit pas qu'un corps placé à quelque diſtance d'un autre l'attire, ou en ſoit attiré : là on voit la néceſſité de quelque effet ; ici on ne voit la néceſſité d'aucun. 2°. L'impulſion ne ſuppoſe dans la matière que la mobilité, qui eſt une de ſes proprietés eſſentielles ; l'attraction y ſuppoſe une capacité d'attirer de loin *in diſtans :* cette proprieté eſt-elle attachée à la matière, eſt-elle inhérente dans ſa nature ? Ne pourroit-on pas la mettre au nombre des *ſympathies* & des *horreurs* antiques ? 3°. Les loix

de l'impulsion sont connues & prouvées par les faits les plus constants, les plus communs, & les plus sensibles; les loix de l'attraction sont démenties par tous ces mêmes faits. Qui pourroit lever de terre un caillou, si la terre exerçoit sur lui une attraction, qui fût dans la même raison, que celle qu'on veut qu'elle exerce sur la Lune ?

D'ailleurs on sait pourquoi les forces centrifuges renferment nécessairement le quarré de la vitesse; on ne peut sçavoir pourquoi l'attraction suit les quarrés des distances plutôt que toute autre puissance : encore ne les suit-elle pas en une infinité de Phénomènes; cette loi n'est donc pas générale. Combien d'autres questions encore à résoudre, par exemple, quel que soit le volume, la *solidité*, ou la *fluidité*, l'attraction sera-t-elle toujours la même ?

La force centrifuge & l'attraction sont-elles distinguées, ou non ? Quelque parti qu'on prenne, que d'embarras, attendu que les effets de l'attraction Newtonienne sont toujours *purs & sans mélange !*

Enfin la force centrifuge est certaine, l'attraction incertaine ; l'une répond aussi bien que l'autre aux Loix Astronomiques de Képler, & beaucoup mieux à tous les autres phénomènes. Ce qu'on ajoute ici sur l'espace & sur la matière, nous jetteroit dans une controverse épineuse.

Si cet Extrait est fidèle, on n'en finira point la lecture sans avouer que le Cartésianisme n'en est pas encore, où en étoit Troye lorsqu'on disoit :

Si Pergama dextrâ
Defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.

C'est une place dont les princi-

paux ouvrages sont encore entiers : qu'on en éleve de pareils dans les endroits foibles, & elle sera hors d'insulte.

ARTICLE CXXII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année 1741. jusques & compris l'année 1743. 4°. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LI.

NOus reprenons ce Volume aux Mémoires de feu M. Fréret, Secrétaire de l'Académie, & l'un des plus sçavans hommes qui ayent paru dans l'empire des Lettres. Comme on donnera son éloge dans la suite, nous ne devons pas le peindre ici, il nous suffit de dire que ce fut une tête

à l'épreuve des plus grandes difficultés ; un esprit tout propre à porter la lumière dans les ténèbres de l'antiquité ; un Ecrivain aussi ardent qu'infatigable. Les six Mémoires qu'on publie dans ce Volume étonnent par l'érudition immense qu'ils présentent, & par la sagacité des observations que l'Auteur y a répanduës. Nous avons déja rendu compte du sixième, qui traite *de l'accroissement ou de l'élévation du Sol de l'Egypte par le débordement du Nil* ; les cinq autres vont nous occuper, & nous prévoyons déja que nous ne pourrons parler dans cet article que du premier. Ces sortes de matières sont si belles, & si difficiles en même tems ; elles demandent d'être maniées avec tant de soin, qu'il ne faut pas se plaindre du peu d'étendue qu'on embrasse dans chaque extrait. Quels reproches d'ailleurs pourroit-on nous faire quand nos

Mémoires ajouteroient quelques vuës nouvelles aux objets qui ont attiré l'attention de M. Fréret ? Nous comptons travailler & raisonner d'après lui : nous prendrons la liberté d'étendre ses idées, de proposer nos doutes, & nous sommes bien persuadés que, si ce sçavant homme vivoit encore, il auroit la complaisance de répondre à nos difficultés, ou la bonne foi de se dédire s'il s'étoit trompé.

Le premier des cinq Mémoires dont nous devons parler, comprend les Observations du sçavant Académicien sur les années employées à Babylone avant & depuis la conquête qu'en fit Alexandre : ce qui forme deux articles ; l'un pour les années antérieures à la conquête, l'autre pour le tems qui a suivi cette expédition : chaque point est traité séparément ; & le premier fixe d'abord notre attention.

On sçait que les Egyptiens se servoient d'une forme d'année de 365. jours précis, sans les 6 heures dont on tient compte dans le Calendrier Julien, pour faire une année bissextile; que par cette raison, le premier jour du mois *Thot*, par où commençoit l'année Egyptienne, remontoit tous les quatre ans; que ce premier jour erroit ainsi dans toute la longueur de l'année, & qu'au bout de 1460 ans, on avoit un an de plus que dans le systême des années Juliennes; c'est-à-dire qu'en Egypte on comptoit 1461. tandis que, selon l'année Julienne, on avoit seulement 1460.

On n'ignore pas non plus que toutes les Observations dont Ptolémée rend compte dans son Almageste, sont rapportées à l'Ere de Nabonassar Roi de Babylone, ou à celle de la mort d'Alexandre, qui en est la suite. L'Ere de Nabo-

naſſar eſt fixée par les Aſtronomes au 26 de Février, 747 ans avant J. C. & la mort d'Alexandre eſt de l'an 324. avant la même Ere chrétienne.

L'attention de Ptolémée à dater ſes Obſervations de l'Ere de Nabonaſſar, eſt apparemment ce qui a fait croire aux Chronologiſtes Modernes *que l'année* qu'on appelle *Vague* (à cauſe de la circulation que fait le premier jour de Thot ſon premier mois) étoit ſuivie par les Chaldéens comme par les Egyptiens. En quoi il y a bien lieu de s'étonner du conſentement preſque univerſel que les ſçavans donnent, depuis près de deux ſiècles, à cette opinion.

M. Fréret eſt le premier que nous ayons vû s'élever contre-elle, & il en dit d'abord une raiſon qui paroît fort judicieuſe. C'eſt que Ptolémée rapportant les Obſervations Chaldéennes, avertit tou-

jours que l'année, le mois & le jour sont marqués suivant l'usage Egyptien : car il indique assez par-là que cette forme de l'année vague, étoit particulière à l'Egypte : nous pouvons peut-être expliquer ceci par une comparaison. Ceux d'entre les Astronomes d'aujourd'hui, qui ne suivent pas encore le Calendrier Grégorien, ne marquent-ils pas le vieux style en adoptant, pour leur usage & pour celui de leurs Compatriotes, les Observations Astronomiques faites en France où le Calendrier Grégorien est en usage ; & cette pratique de marquer, de spécifier le vieux style, ne prouve-t-elle pas que ces Astronomes ont un Calendrier qui leur est propre, un Calendrier différent de celui des François ? Il est aisé de faire l'application au procédé de Ptolémée.

Mais ce qui doit déterminer à ne point admettre, pour les Chal-

déens, l'année vague des Egyptiens, c'est la découverte qu'a fait notre Auteur d'une période de 18 ans lunaires, appellée la période du *Sare*. Ceci nous étonne plus encore que la facilité de nos Sçavans à identifier la chronologie de Chaldée avec celle d'Egypte. Expliquons-nous avec le plus de clarté qu'il sera possible.

Il y a dans Eusèbe & dans Grégoire le Syncelle des Fragmens de Bérose, d'Abydène & de Polyhistor faisant mention du *Sare* ou plutôt des *Sares* : car ces Auteurs les comptent par 120, & Bérose dit que 120 Sares étoient la quantité du tems qui s'étoit écoulé depuis l'origine du monde jusqu'au déluge de Xisuthrus. Ce tems étoit partagé en dix règnes ou dix générations, & il est aisé de voir, par le détail historique où entre Bérose à ce sujet, qu'il avoit eu quelque connoissance du récit de la Genèse.

Cet Auteur Chaldéen, & né au tems d'Alexandre, pouvoit aiſément communiquer avec ceux des Juifs qui étoient dans la Babylonie, où leurs Ancêtres avoient été conduits en captivité. Ainſi les 120. Sares exprimeroient à-peu-près ou repréſenteroient, ſi l'on veut, le tems, l'intervalle que la Genèſe met entre la création & le déluge de Noé.

Mais quelle étoit la durée de chaque *Sare* Chaldéen ? C'eſt la queſtion principale en cette matière. Abydéne & Polyhiſtor, d'après les Fables des Généthliaques & des Aſtrologues, ont dit que chaque Sare étoit de 3600 ans, d'où il faudroit conclure que les 120 Sares auroient fait 432 mille ans : durée immenſe, frivole, ridicule & dont M. Fréret ſe mocque avec toute ſorte de raiſon.

Quelques-uns ont voulu réduire ce nombre de 3600, non à des

périodes d'années, mais à des intervalles de ſix, de quatre, de trois mois, & même de ſimples lunaiſons: idée encore toute fauſſe, calcul qui outrepaſſeroit de beaucoup l'antiquité marquée par les Livres Saints.

Enfin il s'eſt trouvé des Chronologiſtes qui ont changé les années en jours; & ſuivant cette hypothèſe les 120 Sares ſeroient 432 mille jours ou 1200. années Egyptiennes. * C'eſt l'évaluation qu'on voit chez George le Syncelle; il n'en eſt pas l'Auteur, il la réfute même ſérieuſement, & il nous apprend que c'étoit le fruit de l'imagination de deux Moines Grecs du cinquième ſiècle.

Il n'y a en effet rien de ſolide dans cette façon de compter; & il eſt ſurprenant qu'elle ait pû

* Elles reviendroient à 1182 années Juliennes.

plaire à d'habiles gens, comme à M. des Vignoles indiqué par notre Auteur ; & aux Ecrivains très-récents de l'Hiſtoire univerſelle, dont M. Fréret ne parle pas. Ceux-ci, T. I. p. 151, évaluent le Sare à 10. années de 360. jours chacune, ce qui fait, comme nous le marquions plus haut, un nombre de 1200 ans Egyptiens pour 120 Sares. Nous omettons les explications du Sare & des 120. Sares données par Scaliger, réfutées par le P. Petau, omiſes, avec raiſon, par notre Académicien ; car c'eſt un abîme d'hypothèſes arbitraires, & une ſource de querelles interminables. Il nous a fallu néanmoins pénétrer tout cela, pour nous aſſurer davantage du mérite des Obſervations de M. Fréret.

Ce ſavant Auteur fait remarquer que les différentes évaluations du Sare, imaginées par les Aſtrologues & par les deux Moines

Grecs, font sujettes à l'inconvénient de donner des Périodes qui n'ont aucune propriété Astronomique ; c'est-à-dire qui ne contiennent ni révolutions solaires, ni révolutions lunaires complettes : ce qu'il prouve par une induction de calculs très-bien suivie ; & cet argument doit paroître invincible à quiconque sçait que les périodes chronologiques ont pour objet capital la mesure des mouvements célestes.

Or le Sare de 18 années lunaires, découvert par M. Fréret, n'avoit pas le désavantage qu'on vient d'indiquer. Il étoit composé de 223 lunaisons complettes, & il servoit à prédire le retour des Eclypses semblables. Cette dernière propriété a été connuë d'Hipparque, de Ptolémée, de Pline qui dit, *defectus ducentis viginti tribus mensibus redire in suos orbes certum est*. Et de nos jours les plus célèbres

lèbres Astronomes se sont remis, avec plus de zèle que jamais, à suivre la Période de 18 ans, pour être en état de dresser des tables du mouvement de la Lune.

Mais enfin dans quelle source notre Académicien a-t-il donc puisé la vraye connoissance du *Sare* Chaldéen ? elle étoit ouverte à tout le monde & personne n'a imaginé d'y avoir recours : c'est Suidas qui a procuré cette utile notice, en disant que le Sare étoit chez les Chaldéens *une Période de 18 ans intercalés, ou dont six étoient de 13 lunes, en sorte que la Période entière étoit de 222 lunaisons.* Pour rendre Suidas conforme à l'observation de Pline, & aux régles Astronomiques, il faut lire chez lui *223 lunaisons* au lieu de 222. Il *ajoute que 120 de ces Sares sont 2220 ans : ce qu'il faut entendre,* continue M. Fréret, *d'années lu-*

naires simples : * *autrement les 120 sares seroient seulement 2160 ans.*

Quoique Suidas soit un Auteur dont l'époque ne remonte pas au-delà du X^e^. siècle (peut-être même est-il plus récent) il faut convenir toutefois que, dans une matière comme celle-ci, son témoignage a de l'autorité. Bérose, Abydène, Polyhistor ont parlé de la grande Période des 120. Sares, & voici un Grec qui nous explique cette grande Période, & la petite de 18. ans : Explication d'ailleurs

* C'est-à-dire d'années composées de 354. jours. Les 120. Sares avec les intercalations, donnent 2160. années équivalentes aux années Juliennes, & 2220. années lunaires simples, chacune de 354. jours. Cela est bien aisé à démontrer, puisque sur 18. ans qui font un Sare, il y a six mois d'intercalations, & que sur 120 Sares, il y a 120 fois six mois, ou 60. ans : or la différence entre 2160. & 2220. est justement de 60. années.

très-conforme au système Astronomique des 223 lunaisons ; aux tables de Ptolémée, qui procèdent toujours par distribution de 18. en 18. ans; à l'estime particulière que nos Astronomes modernes font de la Période de 18. ans pour parvenir à la construction des tables du mouvement de la lune : explication enfin qui vérifie, en quelque sorte, l'intervalle que Bérose assigne entre l'origine du monde & le déluge. Car cet intervalle de 120. Sares, selon lui, formera une durée de 2220 ans, selon Suidas ; & ces 2220 ans ne s'éloignent pas beaucoup des 2242. que les Septante ont compté depuis la création jusqu'au déluge. Nous ne prétendons pas donner par-là le prix au calcul des LXX. sur celui de l'Hébreu & de la Vulgate ; mais nous aimons à faire voir que le Chaldéen Bérose s'est fort rapproché du comput de la Genèse, au moins

tel qu'il devoit être dans le Mſ. ſuivi par les LXX.

Il y a, dans tout ce que nous venons de dire, bien des richeſſes chronologiques ; on les doit toutes à M. Fréret, qui repand, chemin faiſant, des obſervations curieuſes ſur les anciennes obſervations Chaldéennes, ſur la communication qui s'en fit aux Grecs ; ſur le reſpect que les Egyptiens conſervèrent pour elles ; il faudra lire tous ces détails dans le Mémoire. Voici le réſultat de ce premier Article, c'eſt que *la forme des années Babyloniènes de l'Ere de Nabonaſſar étoit lunaire ou luni-ſolaire*, * *dans les tems qui ont précédé Alexandre.* L'Auteur prouve, dans le ſecond article, qu'el-

* Cela veut dire qu'au moyen des intercalations la période des 18. années lunaires ſe r'accordoit avec celle des années ſolaires.

les ont conſervé cette forme ſous les ſucceſſeurs de ce Prince. Quelques Obſervations aſtronomiques, rapportées dans l'Almageſte de Ptolémée, font voir par leurs dates que les Chaldéens ſe ſervoient encore de mois & d'années lunaires. La diſcuſſion où entre M. Fréret eſt courte, facile, mais peu ſuſceptible d'extrait; nous y renvoyons; & pour conclure nous ne plaçons ici qu'un doute qui nous paroît bien fondé.

L'Académicien faiſant la comparaiſon des mois Macédoniens avec ceux d'Athènes dit, comme en paſſant: *je ſuppoſe ici avec Scaliger, que le mois Hécatombeon ou le premier de l'année Atheniéne civile étoit la Lune qui ſuit le Solſtice d'Eté.* Il prouve cette ſuppoſition par trois bonnes raiſons; puis il ajoute: *Il eſt ſurprenant que contre des preuves ſi formelles, le P. Pétau & Dodwel ſe ſoient écartés*

du sentiment de Scaliger.

Nous ne voulons pas parler de Dodwel dont le livre n'est pas cité ; & dont le sentiment nous importe assez peu ; mais sur Scaliger & sur Pétau nous avons à dire ce qui suit.

1°. Scaliger enseigne bien formellement le contraire de ce que marque ici M. Fréret. *Priscus annus Atticus*, dit-il, de Emend. temporum L. 1. pag. 41. *à bruma incipiebat. . . . . contextus veteris anni Attici deducitur à bruma.* Et il ajoute que le Peuple commença l'année par le mois Hécatombeon depuis l'époque des jeux Olympiques ; au lieu que, dans l'ancien tems, c'étoit par le mois Gamélion qu'on ouvroit l'année.

2°. Le Pere Pétau, dans son premier Tome *de Doctrinâ Temporum p. 29.* reproche à Scaliger de faire commencer l'ancienne année Attique par le Solstice d'hy-

ver. A la page 96. du même Tome, il revient à cette matière, & il se rapproche un peu de son adversaire; il avouë que chez les Anciens on ne trouve rien de bien marqué sur cela; que cependant il est probable qu'on commençoit l'année par le Solstice d'hyver. Dans le *Rationarium temporum*, il affirme encore plus en faveur du sentiment de Scaliger. *Anni Græci principium olim, ut apparet, ab hiberno Solstitio sumptum est. . . . Posteà caput anni civilis in æstivum Solstitium transiit, ac tum Hecatombæon ordinem duxit.*

Voilà donc d'une part Scaliger qui pense autrement que M. Fréret sur l'année Grecque, & de l'autre le P. Pétau qui condamne d'abord l'opinion de Scaliger, qui la tolère ensuite, & qui finit par l'embrasser ouvertement. Nous supposons aussi à nôtre tour que l'Académicien parle de l'année At-

tique telle qu'on la recevoit avant l'époque des Jeux Olympiques, car il n'y a nulle discussion sur les tems postérieurs. C'en est assez : si nous sçavions accorder l'objection de M. Fréret avec les Textes de Scaliger & de Pétau, nous le dirions ici ; quelqu'autre s'en acquittera mieux que nous, ou passera condamnation sur cet endroit du Mémoire, qui d'ailleurs est une des plus excellentes Pièces que nous ayons luë.

ARTICLE CXXIII.

ARMORIAL GENERAL OU Registres de la Noblesse de France : Registres III. & IV. 3 vol. in-folio. A Paris de l'Imprimerie de Pierre Prault, Quai de Gèvres &c. M. DCC. LII.

IL y avoit chez les Romains des Censeurs qui maintenoient la distinction entre les familles Plé-

beïennes & les maiſons des Patriciens. Alors il n'étoit pas queſtion d'Armoiries : cette marque d'honneur, auſſi ſingulière que bizarre, eſt née durant la barbarie du moyen âge. On n'avoit pas imaginé que quelques figures placées ſur un Ecuſſon, fuſſent dignes d'annoncer ceux qui deſcendoient des grands hommes, ou qui devoient fonder eux-mêmes une race de Héros.

Ces idées ſont Gothiques ; mais en Philoſophant un peu ne ſe perſuade-t on pas que des ornements de Blaſon, valent bien le Laticlave, les Brodequins & l'Anneau des Nobles Romains ? N'aime-t'on pas bien autant voir nos anciens Guerriers marcher aux combats ou aux tournois, avec des bigarrures d'Armoiries, que de trouver, dans Rome, les premières places de l'Amphitéâtre remplies par des Sénateurs & par des Chevaliers ?

La Nobleſſe n'eſt point une chimère, elle doit ſe diſtinguer par les qualités perſonnelles, par la vertu, par la valeur, par l'amour du bien public; mais il eſt auſſi très-à propos que des marques extérieures la différencient de l'état du Roturier. Les Cenſeurs, comme nous le diſions plus haut, eurent ſoin d'entretenir ces différences. Cette charge, conſidérée par rapport à l'Article que nous diſcutons, ſubſiſte en quelque ſorte aujourd'hui dans le *Juge d'Armes de France*, établi ſous le règne de Louis XIII. & continué juſqu'ici. Ce doit être un *Gentilhomme d'ancienne race*, chargé de maintenir l'ordre dans les diſtinctions de la Nobleſſe; d'empêcher l'uſurpation des Armoiries, des titres & des marques d'honneur; de connoître à l'excluſion de tous autres Juges & Officiers des différends qui pourroient s'élever à ce ſujet entre

tes particuliers ; d'exercer toute jurisdiction sur les recherches, les poursuites, & les catalogues qui se feroient tant des Nobles du Royaume que de leurs Armoiries, *sauf l'appel de ces Jugements au Tribunal des Maréchaux de France.*

Depuis 1641. la Charge de Juge d'Armes est dans la famille de MM. d'Hozier Gentilshommes d'ancienne race, originaires de Salon en Provence ; & elle est exercée aujourd'hui par Louis-Pierre d'Hozier Chevalier-Doyen de l'Ordre du Roi, Conseiller en ses Conseils, & Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris. Il a plusieurs enfans dont l'aîné, Denys-Louis d'Hozier, est Président en la chambre des Comptes de Rouen ; & le second nommé Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, a la survivance de la Charge de Juge d'Armes : c'est l'Auteur des

trois vol. in-folio que nous annonçons.

On conçoit qu'il faut beaucoup de travail, d'attention, de ſageſſe & d'impartialité pour remplir les deſirs du Public à l'égard d'un tel ouvrage. La délicateſſe de notre Nation, en ce qui regarde l'honneur, eſt ſi grande, qu'elle condamneroit également la flatterie & la malignité, la précipitation & les vains ſcrupules, dans les Jugements qu'on porteroit ſur la Nobleſſe, c'eſt-à-dire ſur l'ancienneté, ſur la diſtinction, ſur l'illuſtration des familles. On veut que pleine & entière juſtice ſoit renduë aux droits légitimes; que la faveur ou la partialité n'altère rien en ce genre; que les lumières du Juge d'Armes pénètrent la nuit des ſiècles; que ſa critique le dirige dans le choix des preuves qu'on lui fournit; que ſa patience lui faſſe dévorer l'ennui inſépara-

ble de la lecture des vieilles Chartes ; que sa raison droite, saine, ferme & expéditive le décide sur certains articles difficiles à établir ou à démêler.

En faisant ces détails, ou plutôt en posant ces principes, nous expliquons ce que vaut l'Ouvrage de M. de Sérigny. Avant ces trois Volumes présentés au Roi par l'Auteur le 23 d'Avril dernier, il y avoit déjà deux Registres de la Noblesse de France, formant chacun deux volumes *in fol.* c'est-à-dire quatre tomes. Le premier Registre avoit paru en 1738. ce n'étoit en quelque sorte qu'une ébauche : les notices de chaque famille réduites la plupart à quelques lignes, ne présentoient presque point de détails & nulles preuves. Le second Registre donné en 1742. avoit plus d'étenduë & de perfection ; mais les deux Registres qui viennent de paroître sont travail-

lés avec encore plus de ſoin ; ils ſont dans un état à faire ſouhaiter que l'ouvrage ſoit continué ſur le même plan.

Les trois premiers Regiſtres contiennent chacun deux volumes ; mais dorénavant on ne donnera qu'un volume pour chaque Regiſtre, & par-là l'Auteur ne fera point attendre ſi longtems la ſuite de l'Ouvrage. Il compte publier un volume tous les trois ans : entrepriſe qui ſuppoſe un zèle ardent, & une activité infatigable, vû la prodigieuſe quantité de pièces qu'il faut dépouiller, comparer, apprécier.

Nous parlions, il n'y a qu'un moment, de la patience néceſſaire au Juge d'armes, pour tenir contre la barbarie de certains monumens ; & en ceci, qu'il nous ſoit permis de le dire, M. de Sérigny nous paroît admirable ; il eſt jeune, à peine a-t-il paſſé ſon ſixième

luſtre ; il aime la belle littérature, il lui ſeroit infiniment agréable de travailler ſur les chef-d'œuvres de l'Antiquité, ſur les productions de Rome & d'Athénes : Tréſors ineſtimables, où l'eſprit & l'imagination trouvent également à s'enrichir ; où tout eſt inſtruction & modèle. Cependant on communique ſans ceſſe à cet homme de Lettres, des titres barbares ; il eſt obligé de ſe familiariſer avec un jargon diplomatique, auſſi effrayant que ténébreux ; il faut que ſes attentions ſe portent à des figures Gothiques que préſentent les tombeaux, les Ecuſſons, les Sceaux de nos Pères, gens auſſi avides que nous de diſtinctions & d'honneur ; mais bien moins habiles à décorer tout ce qui intéreſſoit leur perſonne.

Notre Auteur ſe livre à tout ceci avec cette condeſcendance que donne le bon eſprit, & que ſou-

tient l'amour du devoir. Il ſçait que la Nobleſſe d'aujourd'hui ne peut tirer ſes origines, ſes preuves, ſes droits, toute ſon exiſtence que des monuments groſſiers du moyen âge. Il recueille ces pièces authentiques, il les tranſcrit, il les place à propos, il en déduit des conſéquences, il fait graver les Sceaux pendants aux Chartes, il cite partout ſes autorités & ſes garants. Et comme il n'eſt pas ſeulement le dépoſitaire, mais auſſi le Juge des titres qu'on lui confie, ou qu'il tire lui-même de l'obſcurité, il exerce partout une critique très-néceſſaire & très-impartiale : nous voulons citer un exemple.

L'Article de la famille *d'Hozier* eſt très-développé, au premier volume du troiſième Regiſtre. L'Auteur devoit ces détails à ſon nom & à ſa charge, afin que la Nobleſſe fût bien perſuadée qu'elle a pour Juge un Gentilhomme d'ancienne extraction : mais il falloit

user en ceci d'une précision extrême, d'une rigueur presque géométrique; & c'est ce qu'on remarque dans cette généalogie : voici des preuves.

1°. Un Historien de Dauphiné (Chorier) & Moréri d'après lui, font mention d'un Thomas d'Hozier qui avoit été Officier du Roi Charles VIII. Ils le placent à la tête des Ayeux nobles de MM. d'Hozier d'aujourd'hui; mais notre Auteur n'admet point ce dégré, il fait commencer sa généalogie à Etienne Hozier premier du nom, qualifié *Noble* dans un contrat de mariage de son fils en 1587. Il ne lui donne point pour père le Thomas d'Hozier de Chorier & de Moréri; il observe que ce Thomas s'appelloit *Dozier* & non *Hozier* qui est la vraye dénomination de la famille.

2°. Il y a eu en Angleterre une famille Noble *d'Hozier*; & dans

ces derniers tems on a vû un Vice-Amiral de ce nom. Rien de plus naturel, ce ſemble, que de joindre les d'Hozier de France à ceux d'au-de-là de la mer : mais tel n'eſt pas le procédé de M. de Sérigny. Il ne voit point la liaiſon des deux familles ; il ne croit pas que la conformité du nom ſuffiſe pour réunir des hommes ſéparés par les flots de la mer, & il déclare que les d'Hozier d'Angleterre forment une famille à part ſur laquelle il n'a point de prétentions.

Cela s'appelle mettre en exercice les principes de l'Art, & appliquer les règles que la raiſon preſcrit à un Juge d'Armes. On les trouve, ces principes & ces règles, dans le préſent Regiſtre, à l'Article *d'Aluye*, & nous les tranſcrivons dans les propres termes de l'Auteur.

» La ſeule identité de nom ne » fut jamais une preuve d'identité » de famille.

» L'identité même de pays, jointe » à l'identité de nom, ne peut suffire encore pour réunir deux familles, ou pour n'en faire qu'une. On a mille exemples de familles d'un nom semblable & établies dans le même pays, sans » qu'il y ait entre elles la moindre » affinité.

» Il faut le même nom, le même pays, les mêmes armes & » la possession de quelques-uns des » mêmes biens. Tout cela réuni » forme un préjugé assez fort pour » suppléer au défaut de titres qui » prouveroient une jonction certaine ...... mais quand on dit que » les mêmes armes sont nécessaires » pour completter le préjugé, on » exige que la possession de ces armes soit justifiée depuis un grand » nombre d'années : car la première chose que l'on fait quand » on veut s'enter sur une famille, » dont on porte le nom, c'est de

» s'approprier & d'uſurper les armes de celle-ci. De ce qu'on les » porte aujourd'hui, il ne s'enſuit » donc pas qu'on les ait portées » autrefois, & ſi on ne les a pas » portées, l'identité manque de » ce côté-là. »

Ces obſervations & quelques autres ſemblables ſont placées dans l'ouvrage à l'occaſion de la famille *d'Alès-de-Corbet* que l'Hermite-Souliers, dans ſon Nobiliaire de Touraine, a identifiée mal-à-propos avec la très-ancienne Maiſon d'*Aluye*, parce que cette dernière a été appellée d'*Alès* par quelques Auteurs modernes. M. de Sérigny ne prend point le change, il remonte aux ſources, il compare, il diſtingue; il prononce enfin que l'identité des deux familles n'eſt point prouvée; qu'elle eſt même détruite par les anciens titres. Mais ce jugement ne dégrade point la famille d'*Alès-de-Corbet*,

dont la Nobleſſe eſt d'ailleurs bien établie depuis le règne de Charles VII. ſans compter qu'elle peut prétendre à une plus haute ancienneté.

Sous ce même Article d'*Alès*, on a une preuve bien ſenſible des erreurs où ſe plongeroit un Juge d'Armes, s'il employoit, ſans attention & ſans critique, tout ce qu'une famille produit de Mémoires, de Lettres, de Pièces anecdotes en faveur de ſon antiquité. Il y avoit, au milieu du dernier Siècle, un Dominicain, Irlandois de Nation & en grande eſtime à la Cour de Portugal, qui le nomma même à l'Archevêché de Goa, mais il eut la modeſtie de ne le pas accepter & de demeurer, comme il le diſoit lui-même, *dans la pauvreté* de ſon état. Quelque affaire politique l'attira en France ; il eut occaſion de connoître MM. *d'Alès-de-Corbet*, & comme ce

Religieux s'appelloît *Daniel ô Dalès*, on se persuada, de part & d'autre, qu'il y avoit de grandes affinités entre les deux familles; on se reconnut mutuellement; les titres de parents & de cousins furent employés avec beaucoup de cordialité; & le P. Dominicain, bien convaincu, à ce qu'il paroît, de sa Noblesse, fit part aux d'Alès de France d'une généalogie où » il » comptoit tous ses Ancêtres, & » les nommoit par leurs noms, en » remontant du fils au père, jus» qu'à un certain Bratha son 90e. » Ayeul, qui par conséquent, à » compter cent ans pour trois gé» nérations, devoit être né trois » mille ans avant lui, c'est-à-dire » vers l'an du Monde 2650. assez » peu de tems après la mort de » Moïse. Encore se plaignoit-il de » ne pouvoir pas pousser sa généa» logie plus loin. » *Extenditur*, disoit-il, *usque ad Adam, sed non*

habui cæteros ad manus. » Hélas ! » *reprend notre Auteur*, quelques » degrés de plus le conduiſoient » juſqu'aux petits-fils de Japhet » fils de Noé, & de-là juſqu'à » Adam le Père commun des hom- » mes : la filiation étoit certaine. »

On voit, par ce mot & par tous les procédés de M. de Sérigny, qu'il s'acquitte de ſa fonction en Critique & en homme ſage. Dans un autre extrait, nous indiquerons quelques détails qui manifeſteront l'étenduë des matières qu'il embraſſe & l'abondance des lumières qu'il y répand. En attendant nous remarquons que cet Ouvrage eſt enrichi de quatre ſortes de tables. La première placée à la tête de chaque Regiſtre eſt une liſte exacte des Articles qui y ſont contenus. La ſeconde eſt une eſpèce d'Arbre Généalogique ſervant de Préliminaire à certains Articles ; & préſentant ſous un ſeul point

de vuë tous les perſonnages des familles qu'on entreprend de faire connoître. La troiſième & la quatrième ſont à la fin de chaque Regiſtre ; l'une porte les noms de famille & l'autre les noms de Terre: tout ceci en bon ordre & ſuivant la diſpoſition alphabétique qui eſt auſſi celle des Regiſtres & de tout l'Ouvrage.

ARTICLE CXXIV.

ŒUVRES DE FEU M. COchin, Ecuyer, Avocat au Parlement contenant le Recueil de ſes Mémoires & Conſultations. A Paris chez de Nully, in-4°. T. I. pag. 699. & T. II. p. 726.

LE nom ſeul de M. Cochin doit donner à ſes œuvres la plus grande vogue. Il réveille l'idée d'un talent trop longtems & trop univerſellement admiré pour n'avoir pas mérité toute l'eſtime dont

dont il a joui. A juger de ce qu'on nous promet de ses Ouvrages, par ce qu'on nous en donne dans ces deux volumes, il mettront le sceau à la réputation de ce célèbre Avocat. Ses discours seront lus avec autant d'avidité qu'ils furent entendus.

Quant à l'objet particulier de notre travail, nous pouvons dire qu'il en est pour nous des plaidoyers & des consultations de nos Jurisconsultes, comme des Sermons & des décisions de nos Orateurs Sacrés. Après avoir indiqué en général la manière dont l'Auteur saisit ses objets, les dessine, & les peint, nous ne pouvons offrir à nos Lecteurs que quelques traits particuliers de son pinceau.

On a dans ces deux Volumes 51. *Causes*, ou *Instances* & 49. *Consultations*. Les questions qu'on y agite, sont également curieuses & variées. On nous en promet la

décision au quatriéme & dernier Tome de ces œuvres. On la verroit plus volontiers à la fin de chaque Cause. Après l'avoir luë, on y prend un vif intérêt, qui fait souhaiter d'en connoître l'issuë. Pour ranimer cet intérêt, quand tout l'Ouvrage sera publié, il faudra relire ou du moins revoir la Cause; c'est une peine que bien des Lecteurs ne voudront pas prendre. Les uns seront trop occupés, les autres trop paresseux pour y revenir. C'est apparemment cette réfléxion qui a engagé l'Editeur à mettre à la fin du second Volume les décisions de la plus grande partie des affaires contenuës dans ces deux Tomes.

Nous passons légèrement sur les Fleurs Poëtiques, que des Elèves de Thémis ont répanduës sur le tombeau de M. Cochin. Nous ne nous arrêterons même à la Préface de l'Editeur que pour en tirer la con-

noiſſance de l'Auteur & de ſes œuvres. Nous croyons qu'on y a heureuſement ſaiſi & vivement repréſenté le génie & l'induſtrie de ce fameux Avocat. En effet c'eſt ſon éloge hiſtorique ; le plan de ſes études y eſt retracé, & toute ſa Rhétorique développée. On y révèle les myſtères de ſon Art, la méthode & les règles qu'il ſuivoit en enviſageant & en traitant les matières. Ainſi ceux qui veulent ſçavoir & imiter la manière de M. C. ne ſçauroient trop l'étudier dans cette Préface ; écrite néanmoins avec trop de pompe, pour qu'on ſoupçonne l'Editeur d'y avoir copié le modèle qu'il propoſe.

M. Cochin dès l'enfance ſe deſtina au Barreau, & régla ſes études ſur ſon attrait. Son goût ſe forma dans la lecture des Orateurs anciens & modernes, & des autres bons Ecrivains en tout

genre. *Il cueillit*, dit l'Editeur, *jusques dans les Poëtes, ces fleurs dont on voit dans ses écrits le suc, & non la bigarrure.* Après les premières épreuves de Jurisprudence, il relut les Philosophes & s'attacha surtout à la *Dialectique*. En même tems il suivoit le Palais, & en 1706. il y fut reçu au serment en qualité d'Avocat. Les Rhéteurs ne passeront pas à l'Editeur ce qu'il dit de la Rhétorique, qu'elle *est seulement le cannevas de la Dialectique :* ils prétendent avec raison qu'elle en est au moins la broderie. Quand Cicéron, pour distinguer ces deux Sciences, dit que l'une s'étend & l'autre se resserre, *hæc latior, illa contractior*, on ne doit pas entendre autre chose que ce que disoit Zénon, quand il comparoit la Rhétorique à la main qui s'ouvre pour étaler sa beauté, & la Dialectique au poing qui se ferme pour ramasser sa vigueur.

A l'âge de 22. ans M. Cochin fit son premier essai : ce début fut si heureux que M. Normant protesta tout haut que de *sa vie il n'avoit rien entendu de si éloquent. On voit bien, Monsieur*, répondit le jeune Avocat, *que vous n'êtes pas de ceux qui s'écoutent avec complaisance.* MM. Julien de Prunay & Aubry, qu'il avoit pour Antagonistes dans cette Cause, s'abaissèrent encore davantage pour élever le nouvel Orateur. *Je n'ai fait que balbutier*, dit le premier, *voilà un homme qui remplit l'idée que j'avois de l'Eloquence, & je le crois suscité pour nous apprendre jusqu'où la perfection peut en être portée.*

En 1727. dans la Cause de Madame la Comtesse de Beaumont, M. Cochin reçut à la grand-Chambre des applaudissements qui ne pouvoient finir. » Ce n'est pas l'u-» sage de féliciter publiquement

» les Miniſtres de la parole dans
» ce premier Tribunal de la Juſti-
» ce, mais le Chef qui y préſidoit,
» en aimoit trop la ſplendeur pour
» s'aſſujettir à la règle, dans une
» occaſion auſſi extraordinaire.
» L'Arrêt rendu, il retourna aux
» opinions, & n'y trouvant point
» de partage, il prononça cette
» eſpèce d'Arrêté : *Cochin, la*
» *Cour vous invite à ne plus la*
» *priver, comme vous avez fait,*
» *de l'avantage de vous entendre.* »

Ses Plaidoyers, nous dit-on, n'étoient pas de ces Oraiſons *compaſſées à loiſir & récitées mot à mot pour capter la louange*. Preſque toujours au commencement de ſa carrière, rarement vers la fin, ſes Plaidoyers étoient tout écrits. Quand il ne portoit au Palais qu'un ſimple extrait de ſa cauſe & des moyens, le feu de l'action allumoit ſon génie, & ſon éloquence enflammée les étendoit

avec une abondance, qui, pour être subite, n'en étoit pas moins serrée & nerveuse.

En parlant de l'invention de M. Cochin, on le compare au grand Corneille : honneur qu'on a fait à tant d'autres, qu'il deviendra bientôt un éloge trivial. Aussi sommes-nous moins affectés de cette comparaison que d'un autre trait, qui caractérise plus singulièrement M. Cochin, & dont la vérité nous a paru sensible dans tout ce que nous avons lu de ces deux Volumes. Nous allons le rendre dans les propres termes de l'Editeur. » Ce qui est vraiment de » son invention, c'est de réduire » quelque Cause que ce soit à un » unique point de controverse. Le » procès le plus chargé de chefs » de conclusions, le plus com-» pliqué d'événemens & de pro-» cédures, le plus hérissé de diffi-» cultés ; il en a sondé la sour-

» ce, redressé les circuits, tari
» les superfluités, & réuni le sur-
» plus dans un même courant,
» aboutissant à un seul & unique
» terme. Nul autre ne s'étoit fait
» cette loi avant lui. Fidèle obser-
» vateur de l'unité de sujet tant
» recommandée aux Poëtes, &
» tant violée par le grand nom-
» bre ; c'est toujours une seule pro-
» position qu'il soutient, & de-là
» vient la clarté ravissante de ses
» discours. » Au la tête de chacune
de ces Causes on la trouve, cette
proposition unique, à laquelle tous
les moyens se rapportent ; elle est
extraite de l'endroit où M. Cochin,
dans son Plaidoyer, examine la
question, en établit l'état, en tire
sa thèse, & propose les moyens,
dont il se servira pour la prouver.
Ce talent que M. Cochin avoit
de réduire la Cause la plus emba-
rassée à une question simple &
unique, ne lui ôtoit pas celui des

ressources pour multiplier les défenses, & traiter la même Cause de plusieurs façons toutes différentes. Son génie étoit si facile, que dans le besoin il se retournoit sur le champ, & se replioit au gré des circonstances les plus imprévuës. Alors, dit l'Editeur, » son » éloquence tenoit de l'enthousiasme, ou bien de la bravoure, » qui s'excite à la vuë de l'ennemi. Les endroits les plus brillans de ses discours lui sont » peut-être presque tous venus » dans le feu de l'action. »

Qu'il nous soit permis de donner un moment d'attention au terme *d'Enthousiasme* dont on se sert ici pour caractériser l'éloquence de M. Cochin. Les œuvres de cet homme célèbre ne nous paroissent pas répondre à cette idée. On y trouve un Orateur fort & véhément, mais trop réglé dans ses mouvements, trop pressant dans

ſes raiſonnements, trop ſobre dans ſes ornemens pour avoir été fort ſuſceptible de ce qu'on appelle *Enthouſiaſme*. C'eſt une eſpèce de mérite, qui ne ſe trouve guères avec ce ton ferme & ſuivi, ce goût pur & ſain, ce jugement droit & ſûr, cette vigueur mâle & ſoutenuë, que nous admirons dans tous les diſcours de M. Cochin.

En dévoilant la méthode de ſon Auteur, l'Editeur déploye les richeſſes de ſon imagination. » Le » ſuccès de ſes diſcours, *nous dit-» il*, eſt auſſi dû à leur judicieuſe » diſpoſition ; c'eſt un Général » d'Armée, qui par la régularité » de ſa Tactique & de ſes évolu-» tions, a de quoi faire face à tous » les événemens du combat. Quel-» le différence d'avec ces Plai-» doyers, où il ſemble que l'A-» vocat ait pris à tâche d'em-» brouiller ſa matière, où l'on » ne trouve que cahos & téné-

» bres, & où l'Orateur prétendu
» ne fait que s'étourdir lui même
» & les autres! M. Cochin ne dit
» pas un mot qui ne soit à sa pla-
» ce. » Donnons quelques exem-
ples de cet heureux arrangement
de choses, car pour celui des *mots*,
nous renvoyons au Livre.

La première Cause du premier Tome nous fournira le premier exemple. Dans cette Cause il s'agit d'un appel comme d'abus interjetté par le Supérieur Général de S. Maur contre la résignation d'un bénéfice faite, sans sa permission, par un de ses inférieurs à un Religieux de Cluny. D'abord M. Cochin recherche l'origine des relâchemens qui avoient rendu nécessaire la réforme de S. Maur ; il la trouve dans des abus de la même espèce que celui dont il requiert au nom du Général que la justice du Grand-Conseil réprime l'excès & arrête les suites, il cite

les Réglemens établis dans la réforme pour le prévenir; les Bulles émanées des Papes pour appuyer ces Réglemens; les Lettres Patentes du Roi; les Arrêts d'enregistrement dans tous les Parlemens du Royaume, pour confirmer & autoriser ces Bulles. Cette exposition des titres de la Congrégation, avec le fait en question, sert d'Exorde à son Plaidoyer, & le conduit aux moyens d'abus, qui *seront*, dit-il, *faciles à établir*, & il reprend ainsi :

» Le moyen d'abus résulte de la
» contravention aux Bulles, Let-
» tres Patentes & Arrêts d'Enre-
» gistrement. On ne peut pas dans
» le Droit un moyen d'abus plus
» qualifié & plus incontestable.
» Dans le fait, la contravention ne
» peut être plus formelle, parce
» que toutes ces Loix défendent
» expressément aux Religieux de
» disposer de leurs titres sans le

» consentement de leurs Supé-
» rieurs, & que cependant D. Pro-
» vençal a osé le faire. L'abus est
» donc sensible & d'autant plus
» condamnable que *ces Loix ne*
» *pouvoient être plus claires dans*
» *leurs dispositions, plus respecta-*
» *bles par l'autorité des Puissan-*
» *ces dont elles sont émanées, plus*
» *favorables enfin par la sagesse*
» *des maximes sur lesquelles elles*
» *sont fondées.* » Ensuite il re-
prend; & prouve en particulier
chacune de ces trois parties; *plus*
claires &c. L'Arrêt fut conforme
aux conclusions de l'Orateur.

Le second exemple sera tiré de la 20^e. Instance du même Tome. La question est de sçavoir si en Coutume de représentation à l'infini, comme celle de Touraine, des enfans représentant leur mere noble, conservent les prérogatives de Noblesse. La cause avoit été portée & jugée à plusieurs Tribu-

naux ; dans quelques-uns il y avoit eu partage de ſentimens : ainſi l'affaire avoit pluſieurs faces, qui la rendoient douteuſe & embaraſſée, c'eſt ce qui avoit fait hazarder l'appel d'une Sentence arbitrale, qui avoit été prononcée en faveur de la repréſentation. M. Cochin ſe chargea de ſoutenir la Sentence, & de diſſiper les nuages qu'on raſſembloit en faveur de l'Appel : il y réuſſit en réduiſant ainſi toute la cauſe à quelques queſtions ſimples de droit coutumier. » Pour embraſſer, *dit-il*, » toutes les difficultés que l'on a » voulu faire naître dans la Cauſe, on établira trois propoſitions » que l'on croit également inconteſtables dans la Coutume de » Touraine. La première que dans » des ſucceſſions collatérales entre Nobles, la fille aînée hérite » ſeule à l'excluſion de ſes ſœurs » puînées. La ſeconde, qu'elle ne

» perd pas ce privilége par ſon
» mariage avec un roturier. La troi-
» ſième, que ſes enfans roturiers,
» qui la repréſentent pour venir à
» une ſucceſſion collatérale échuë
» depuis ſa mort, jouiſſent auſſi
» du même droit & du même pri-
» vilége, & que l'effet de la re-
» préſentation eſt de leur conſer-
» ver les mêmes prérogatives ſans
» aucun retranchement. » Les
preuves de M. Cochin furent vic-
torieuſes. La Grand'-Chambre y
conforma ſon Arrêt.

M. Cochin réduit toutes ſes
cauſes à deux, ou tout au plus à
trois moyens. » Il fait, *dit l'Edi-*
» *teur*, marcher le plus concluant
» à la tête; enſuite il le fait re-
» venir dans la diſcuſſion du ſe-
» cond, & dans celle du troiſiè-
» me. Ainſi ſans laiſſer ſes Juges
» dans l'incertitude, ſa preuve va
» toujours en augmentant. Nul
» endroit de ſon diſcours n'eſt

» moins convaincant que l'autre;
» parce que le moyen victorieux
» communique partout sa vigueur.
» Il a eu soin de l'annoncer dans
» l'exorde & dans la narration.
» Quand après les moyens il résout
» des difficultés, il fait entrer ce
» grand moyen dans ses réponses,
» il le fait reparoître jusques dans
» la peroraison. L'unité est donc
» gardée aussi étroitement que s'il
» ne plaidoit que ce moyen princi-
» pal. Il lui donne toute la préémi-
» nence qu'il doit avoir sans ce-
» pendant négliger les autres, qui
» peuvent quelquefois faire plus
» d'impression sur quelques-uns
» des Juges. »

Mais quand l'ordre judiciaire & le bon sens exigent qu'on discute la forme avant que d'entrer dans l'examen du fond, & que cependant le principal moyen est une raison du fond, comment le mettre à la tête des autres? Voi-

ci le secret dont se sert M. C. pour l'y placer. » De ce moyen qui est le » plus concluant, & qui toutefois » ne doit pas aller le premier, il » tire une réfléxion qu'il place » avant tous les moyens, comme » une observation préliminaire & » introductive : il semble qu'elle » ne fasse que disposer aux preuves, » cependant c'est la preuve victo- » rieuse, & elle marche toujours » la première pour revenir plus » aisément renforcer les autres. » S'il s'agit de faits, & que celui d'où sort le moyen principal ne puisse marcher le premier sans blesser l'ordre chronologique & causer de la confusion, ou de l'obscurité; alors M. Cochin n'assigne à ses moyens aucun autre rang que celui que leur donnent les événemens d'où ils naissent. Dans son Plaidoyer les moyens sont dans le même ordre que les événemens dans la narration. Mais alors, com-

me l'obſerve l'Editeur, *il a ſeulement l'induſtrie d'y raconter avant tous les autres, ſans renverſer la ſucceſſion des tems, la circonſtance d'où naîtra le premier & le plus fort des moyens.*

Quand il eſt Défendeur, ſa réponſe ſe diviſe en deux ou trois propoſitions tellement conçuës que chacune établit ſa thèſe & renverſe la thèſe contraire. Alors, comme dans ſes repliques, il ne s'aſſujettit point à la méthode de ſon Adverſaire. La ſienne eſt de commencer par la propoſition, où il prétend détruire la moindre objection qu'on lui a oppoſée, & de finir par la propoſition où il compte anéantir le moyen victorieux de ſon émule. Cette diſpoſition ne l'écarte jamais de ſa route, il n'en trouve pas moins le ſecret d'engager le combat par ſon fort moyen, d'en fortifier tous les autres, & de donner par-là à ſa dé-

fenſe la ſolidité d'un Ouvrage dont toutes les parties ſe lient & ſe ſoutiennent réciproquement.

Voilà quel fut l'Art de M. Cochin : ces règles qu'il s'étoit preſcrites, lui furent toujours inviolables : c'étoit une Rhétorique réfléchie, ou plutôt une Logique profonde aſſortie à la nature de ſon génie, comme à celle de ſon emploi. Son éloquence s'y captivoit ſans contrainte : moyens foibles ou captieux, écarts inutiles, digreſſions agréables, ſatyres enjouées, tout cela lui étoit interdit. Dans tous ſes exordes, il montre d'abord le but où il aſpire; dès le premier pas il s'élance pour y atteindre : la voie la plus ſimple & la plus aſſurée eſt toujours celle qu'il choiſit pour y parvenir. En diviſant ſes moyens, il le rappelle pour diriger ſa marche. En choiſiſſant & en énonçant ſes diviſions, il ne ſe fixe qu'aux points & aux

termes où la droiture & la vérité l'attachent. Il ne cherche point à plaire aux petits esprits, ni à les éblouir par des *antithèses* & par des tours *épigrammatiques*, il ne parle que pour se faire entendre, il ne raisonne que pour convaincre, il ne combat que pour triompher. Il ne craint pas que les génies frivoles & superficiels soient incapables de le suivre, il ne songe qu'à entraîner les esprits fermes & solides. Ce sont toujours les Loix qui réclament pour sa cause, ou les coutumes qui déposent en sa faveur. Dans les piéces qu'il produit, dans les faits qu'il expose, tout est marqué au coin de la probité & de la justice. C'est par ce talent qu'il a d'imprimer à toutes ses causes le sceau de l'équité la plus pure, & de le reproduire sans cesse avec les couleurs les plus vives, qu'en le lisant, (qu'étoit-ce donc en l'entendant?) on est tou-

ours frappé, intéressé, touché, emué, attendri, persuadé; car on zèle pour son client ne prend, ni ne donne aucun relâche. M. Cochin ne pense jamais qu'à gagner les suffrages pour sa partie, & non des applaudissemens pour sa personne.

Il nous reste encore bien des choses à dire sur le mérite & sur es œuvres de M. Cochin. Nous y eviendrons avec d'autant plus de plaisir que rien n'est plus dans l'esprit de nos Mémoires que d'exposer comment les grands talens se sont formés & perfectionnés. D'ailleurs, M. Cochin est un modèle qu'on ne sçauroit trop connoître, & trop proposer aux Candidats de son Ordre; il est un de ces excellens maîtres qui peuvent avoir, mais qui ne sçauroient faire de mauvais élèves.

ARTICLE CXXV.

LETTRES SUR L'HISTOIRE par Henry Saint-Jean Lord Vicomte Bolingbroke, traduites de l'Anglois, deux Vol. in 12. M. DCC. LII.

IL y a, dans ces deux Volumes, huit Lettres adressées par Mylord Bolingbroke, à un jeune Seigneur Anglois qui avoit du goût & des talens pour l'étude. Les six premières forment le 1er. Volume & concernent la manière d'étudier l'histoire : on y ajoute une Lettre du même Auteur à M. Pope, contenant un plan d'histoire de l'Europe ; & à la fin de ce tome, on a placé des *Réflexions sur l'exil* traduites de nouveau d'après l'Anglois de Mylord Bolingbroke. * Le 2d.

* Ces réfléxions avoient été traduites autrefois très-librement & très-légère-

Volume comprend les deux dernières Lettres au jeune Seigneur Anglois; & c'eſt une eſquiſſe Hiſtorique de l'état de l'Europe, depuis le traité des Pyrénées juſqu'à celui d'Utrecht. On termine tout l'ouvrage par une Lettre de l'Auteur à Milord Bathurſt, ſur le véritable uſage de la retraite & de l'étude. Tel eſt l'ordre de cette nouveauté littéraire, dont nous ne pouvons rendre compte dans un ſeul extrait. L'importance des matières, traitées dans le premier Tome, nous obligera même à partager en deux articles les ſix Lettres principales que ce Volume préſente. Il eſt queſtion des règles fondamentales de l'Hiſtoire, & même du témoignage en général: objet qui en-

ment par Madame de Bolingbroke. On a cru qu'une nouvelle traduction plus littérale & plus exacte feroit plaiſir au Public.

traine des discussions auxquelles l'Auteur ne se livre peut-être que trop.

Le Traducteur a de la fermeté dans le style, & l'ouvrage sous sa plume paroît comme de la première main : ce qui est assurément le plus grand éloge qu'on puisse faire d'une traduction. En quelques endroits, ses phrases sont un peu longues, ses Parenthèses sont fréquentes, & paroissent couper quelquefois le fil du discours ; mais il étoit difficile d'éviter ces défauts vis-à-vis d'un Original plein de feu, d'impétuosité & de grandes Images.

Ce Traducteur, qui nous est totalement inconnu, joint au mérite littéraire, l'avantage d'être Catholique ; c'est ce qui l'engage à réfuter, dans sa préface, quelques principes Protestants de son Auteur. Il avertit que d'autres *propositions lui ont paru malsonantes*, (sans doute

doute aussi en matière de Religion) & qu'un Evêque Anglois doit *prémunir bien-tôt le Public sur cela.* Nous ignorons ce que dira ce Docteur pour ou contre les sentiments de Mylord Bolingbroke, mais il est certain qu'ils donnent beaucoup de prise à la critique. Son Traducteur l'excuse un peu ; il intéresse les Lecteurs à sa cause ; il fait envisager ses manières de penser du côté le plus favorable. Toute cette Préface est à lire.

Nous ne doutons point qu'on ne soit surpris, en la lisant, d'y trouver que la preuve de l'existence de Dieu, proposée par Descartes, *passe tellement aujourd'hui pour la Pierre de touche de l'Orthodoxie, qu'on regarde presque comme des Matérialistes, les Philosphes qui la combattent, & qu'on tiendroit même pour très suspect tout Théologien qui affecteroit de la passer sous silence.* Voilà un témoignage qu'il

ne faut pas prendre à la Lettre ; & nous déclarons, comme une choſe très certaine, qu'il eſt permis à tout Philoſophe & à tout Théologien, de laiſſer cette preuve, de l'omettre, de la combattre, de ſoutenir qu'elle n'a ni la force ni l'évidence des autres demonſtrations preſque ſans nombre de la même vérité. Tout cela, encore une fois, eſt permis, & ſe fait tous les jours ſans oppoſition, ſans ſcandale. * Cependant, pour ménager les idées de tout le monde, nous croirions aſſez, que dans une matière comme celle-ci, qui eſt la première & la plus importante de toutes, il conviendroit de ne rejetter aucune

* Voyez par exemple l'Herminier *de Deo*. Il rejette abſolument cette démonſtration, Voyez Clark de l'Exiſtence de Dieu p. 50. Il dit que ce n'eſt pas un argument *clair & démonſtratif propre à convaincre un Athée, & à le réduire au ſilence,*

preuve, de ne condamner aucune demonſtration, & c'eſt peut être ce que l'Auteur de la Préface a voulu dire. Paſſons au corps de l'ouvrage.

La première Lettre de Mylord Bolingbroke ne fait qu'expoſer les caractères des diverſes perſonnes qui s'appliquent à l'Hiſtoire. Les uns ne liſent que par amuſement, à-peu-près *comme ils jouent une partie de picquet.* Les autres veulent acquerir, en liſant, de quoi briller dans la converſation. » Les pre- » miers ne rapportent leur lecture » à aucune bonne fin; les derniers » la corrompent par l'abus qu'ils » en font & croiſſent en imper- » tinence à meſure qu'ils croiſſent » en ſcience. »

Une troiſième Claſſe eſt de ceux qui donnent des éditions de Livres Hiſtoriques; qui expliquent les mots difficiles; qui prennent ſoin de l'exactitude grammatica-

le. » Ces bonnes gens, *dit notre* » *Auteur*, méritent quelque en» couragement tant qu'ils s'atta» chent à compiler, ſans affecter » d'eſprit, ni ſe picquer de raiſon» ner. »

Enfin d'autres font des recherches ſur l'antiquité, & forment des ſyſtêmes de Chronologie : Syſtêmes *ſemblables à ces Palais enchantés qui ſemblent être quelque choſe & qui ne ſont qu'apparence.* » » J'aimerois mieux, *conclut l'Au-* » *teur*, prendre le Darius qu'Ale» xandre vainquit, pour le fils d'Hyſ» taſpe & faire autant d'anachro» niſmes qu'un Chronologiſte Juif, » que de ſacrifier la moitié de ma » vie à raſſembler tous les ſçavans » lambeaux qui rempliſſent la tête » d'un Antiquaire. »

Comme il faut être équitable en tout, nous ne diſputerons ni du goût de Mylord Bolingbroke, ni de ce qui pouvoit le mieux conve-

nir à son état & aux circonstances où se trouvoit le jeune homme à qui il addressoit ses Lettres. Nous sçavons que les personnes de qualité qui étudient l'Histoire, doivent bien plus s'appliquer à recueillir les exembles de vertu dont elle est remplie, qu'à discuter des Epoques, des Dynasties, des Eres & des Calculs Chronologiques. Mais pouvons-nous approuver de même le ton de mépris que l'Auteur prend à l'égard des travaux *d'un Scaliger*, *d'un Bochart*, *d'un Pétau*, *d'un Usher*, *d'un Marsham*, * d'un Newton &c. & parce que ces Sçavant ont eu peu de Matériaux pour les commencements de leurs ouvrages, parce que la Chronologie Sainte étoit très difficile à concilier avec les Auteurs profanes, doit-on croire qu'ils n'ont rendu aucun service à l'Histoire; convient

* Ce sont les Sçavans qu'il cite.

il de qualifier leurs immenſes productions du titre odieux de *fauſſe ſcience* ? Ne ſçait-on pas que, dans la chaîne des Siècles dont ces Hommes célèbres ont embraſſé toute l'étendue, il y a une multitude d'époques certaines ; de faits importants dont les dates ne varieront plus ; d'événemens mémorables tirés de la confuſion des tems ? Penſerions nous encore, ſi nous voulions un peu Philoſopher ſur cette matière, que le grand objet de Mylord Bolingbroke, que ce ſoin précieux qu'il a pris de chercher des inſtructions ſolides dans l'Hiſtoire, ne s'eſt point préſenté à l'idée de nos Sçavans, qu'ils ne s'en ſont point occupés ? Ce ſeroit aſſurément leur faire injure ; & leurs Préfaces, les premières lignes de leurs ouvrages nous demontreroient le contraire, puiſqu'on y voit des traces de leur attention à s'élever aux vérités les plus impor-

tantes.* Mais ç'en est assez sur la première Lettre de notre Auteur.**

La seconde roule sur un point que nous venons de toucher par occasion, *sur le véritable usage de l'Histoire & ses avantages. Selon*

---

* Le P. Pétau, par exemple, commence son *Rationarium* par observer que la vuë de ce monde prouve l'existence d'un Dieu Créateur.

** Il s'y trouve un mot dont il est difficile de comprendre le sens. *Nous devons*, dit l'Auteur, *le Code Alexandrin au Moine George.* Plus haut il appelle ce Moine, *George Syncelle.* Or il est certain que le Syncelle, qui vivoit au neuviéme Siècle, n'est point l'Auteur de la *Chronique Alexandrine.* On attribuë cette Chronique à divers Auteurs tous plus anciens de deux Siècles que le Syncelle. Voyez Fabricius Bibl. Græc. T. 6. p. 142. 143. & la Préface de M. Du Cange sur la Chronique Pascale. Au reste nous supposons ici que *ce Code Alexandrin* dont nous parle Mylord Bolingbroke est la *Chronique Alexandrine.* Si ce n'est pas cela, nous ignorons ce qu'il entend par ces deux mots.

Mylord Bolingbroke, l'objet propre & véritable de l'Hiſtoire, c'eſt un progrès conſtant dans la vertu, & il ſe fait, ce *progrès*, en recueillant les exemples que fournit l'Hiſtoire : exemples infiniment plus efficaces que les propoſitions abſtraites, que les raiſonnements démonſtratifs, que les leçons des Sages, que les inſtructions magiſtrales : exemples qui ſervent comme de préliminaire à l'expérience, qui préparent nos eſprits à la ſçience du monde, qui nous dégagent de ces *partialités nationales, de ces préjugés que nous ſommes ſujets à contracter durant notre éducation, & que l'expérience fortifie d'ordinaire, au lieu de les détruire.* L'Auteur diſcute tout ceci avec beaucoup délégance, de force & de vérité ; il y ajoute une conſidération très importante, » c'eſt que les progrès que nous » faiſons, par le moyen de l'Hiſ-

» toire s'étendent à un plus grand
» nombre d'objets & se font aux
» dépens d'autrui ; au lieu que les
» progrés que nous faisons par
» notre propre expérience, se bor-
» nent à un plus petit nombre d'ob-
» jets & se font à nos propres dé-
» pens. »

Mais quel avantage encore dans l'étude de l'Histoire ! Les exemples qu'elle nous présente tant des hommes que des événements, sont ordinairement complets, c'est-à-dire 1°. que nous y voyons les Hommes selon toute leur étenduë, dans tous leurs rapports, sans que ni la flatterie, ni l'envie, ni l'amour, ni la haine nous cache ce qu'il ont été. » Le Scélérat qui en a imposé
» aux Hommes par son autorité ou
» par son adresse, & que l'expérience
» n'a pu démasquer pendant long-
» tems, est démasqué à la fin ; &
» l'honnête Homme qui a été mé-
» connu & décrié, est justifié avant

» la fin de l'Histoire ; ou si cela
» n'arrive pas, si le Scélérat meurt
» avec son masque sur le visage, au
» milieu des applaudissements, des
» honneurs, des richesses & de
» l'autorité ; & si l'honnête Hom-
» me meurt accablé du même far-
» deau de calomnie & de disgrace
» sous lequel il a vécu, peut-être
» même dans l'exil & exposé à l'in-
» digence ; nous voyons toutefois
» que la Justice Historique s'exé-
» cute ; que le nom de l'un est flétri
» avec ignominie, & celui de
» l'autre célébré par des panégyri-
» ques dans les siècles suivants.

» En second lieu, *continue l'Au-
» teur*, nous les voyons tous à la
» fois ; nous voyons comme ils se
» succedent l'un à l'autre ou com-
» me ils se produisent l'un l'autre ;
» nous voyons l'enchaînement des
» causes & des effets, prochains
» ou éloignés ; nous sommes rejet-
» tés, pour ainsi dire, dans les

» ſiècles précédens, nous vivons » avec les Hommes qui ont vécu » avant nous, & nous habitons » des Pays que nous n'avons ja- » mais vûs. Les lieux s'étendent, » les tems s'allongent » &c. Il faut lire la ſuite de ces Obſervations où l'on trouve encore l'expérience comparée avec l'Hiſtoire tant ancienne, que moderne; & tout ceci montre un eſprit attentif, cultivé par la lecture, fait à raiſonner ſur tous les évènemens.

Nous ſouhaiterions qu'il eût été poſſible de le réconcilier avec certains hommes de Lettres dont il ne peut s'empêcher de dire tout le mal que ſon imagination lui ſuggère. Nous parlons des *Grammairiens*, des *Scholiaſtes*, des *Erudits. Tous ces gens-là*, dit-il, *ne connoiſſent point le véritable but de l'Etude, ni le propre uſage de l'Hiſtoire.* Ceci eſt manifeſtement outré & ne ſe concilie point avec

des faits évidents. Car enfin que l'histoire, par les exemples qu'elle fournit, soit une école de vertu, c'est une vérité que les Grammairiens, les Scholiastes, les Erudits ont connuë, enseignée, répétée jusqu'à fatiguer leurs Lecteurs. Nous ouvrons, par hazard, un Polybe & nous y trouvons la Préface d'un Grammairien, nommé Vincent Obsopæus, laquelle contient toute la doctrine de Mylord Bolingbroke sur l'expérience & sur l'histoire; sur les bornes trop resserrées de l'une & sur la grande étenduë de l'autre; sur ce qu'il en coute pour s'instruire par la première, & combien il est plus doux, plus agréable, d'apprendre à se conduire par les leçons de la seconde. Nous passons ensuite à Tite-Live; & voilà que les Grammairiens, Antoine Sabellicus & Philippe Béroalde, se présentent pour faire sentir l'utilité qu'on peut retirer de cet Au-

teur, en tenant compte des exemples de vertu dont il eſt rempli. Le même Sabellicus & Ange Politien en uſent de même à l'égard de Suétone ; ils s'appliquent à mettre ſous les yeux du Lecteur les grands avantages de l'Hiſtoire ; ils diſent qu'elle inſpire l'amour de la vertu, qu'elle eſt utile à tous les âges &c. En un mot il n'y a preſque point de Commentateurs ni de Scholiaſtes qui n'entrent en matière par ces obſervations générales; & ceux qu'on appelle *Erudits* ſont encore bien plus éloquents ſur cet Article ; on en citeroit mille exemples, & l'on en conclueroit, ce ſemble, avec raiſon que *tous ces gens-là connoiſſoient le véritable but de l'Etude & le propre uſage de l'Hiſtoire :* ce qui eſt la propoſition contradictoire de celle qu'on trouve dans la ſeconde Lettre qui nous occupe.

La troiſième explique d'abord

comment l'Hiſtoire eſt utile ; comment elle rend les hommes plus ſages & plus vertueux ; c'eſt en faiſant partie de leur première éducation. » Avec celui, *dit l'Auteur*, » qui nie les effets de l'éducation, » ce ſeroit en vain qu'on diſputeroit, & avec celui qui les admet, il ne ſçauroit y avoir de » diſpute ſur la part que j'attribuë à l'étude de l'Hiſtoire, pour » former notre caractère moral & » nous rendre plus honnêtes gens.»

A ce plan général, l'Auteur fait ſuccéder des détails, des règles pour l'étude de l'Hiſtoire. » Nous » devons avoir toujours préſent à » l'eſprit, que l'Hiſtoire eſt une » Philoſophie qui nous enſeigne, » par des exemples, comment il faut » nous conduire dans toutes les ſituations de la vie privée & de » la vie publique ; que nous devons par conſéquent nous y appliquer avec un eſprit & une

» méthode philoſophique, nous » élever des connoiſſances particu- » lières aux connoiſſances généra- » les, & nous rendre propres à la » ſociété & aux affaires du monde, » en accoutumant nos eſprits à » réfléchir & à méditer ſur les ca- » ractères que nous y trouvons dé- » crits & ſur le cours des évène- » mens que nous y trouvons rap- » portés. » Toute la ſuite déve- loppe de plus en plus la méthode d'étudier l'hiſtoire ; c'eſt une mul- titude d'obſervations très-utiles & bien exprimées : pluſieurs étoient déjà fort connues ; mais la façon de les préſenter n'eſt ici ni triviale, ni ennuyeuſe.

On entre de-là dans des réflé- xions ſur l'état de l'ancienne hiſ- toire, & voici comment l'Auteur débute : » La nature de l'homme » & le cours conſtant des affaires » humaines ne permettent pas que » les premiers Siècles d'aucune

» nouvelle Nation qui ſe forme
» d'elle-même , fourniſſent des
» matériaux authentiques pour l'hi-
» ſtoire. Nous n'en avons aucun
» de cette eſpèce ſur les origines
» des Nations qui ſubſiſtent actuel-
» lement. »

Ceci n'eſt pas trop intelligible : veut-on dire que jamais il ne ſe trouve le moindre trait de vérité dans les monuments d'une Nation quelle qu'on la ſuppoſe ? La propoſition ſeroit trop générale : l'origine des Romains, par exemple, eſt mêlée de fables, mais on ne peut y méconnoître quelques faits certains. Les premiers Siècles de la Nation Juive ſont bien plus privilégiés en ce genre : l'époque de leur Hiſtoire, avec les principaux événements qui la concernent, ont été décrits par l'inſpiration de Dieu même ; & cette Nation qui ſubſiſte encore, quoique diſperſée, montre à toute la Terre ſes origi-

nes, ce qui ſuffit aſſurément pour tempérer l'opinion de Mylord Bolingbroke, pour la réfuter même, pour en montrer la ſingularité & le danger.

Notre Auteur n'eſt guères plus exact dans ce qu'il dit de l'ancienne Hiſtoire Profane. Selon lui on ne peut placer le commencement des tems hiſtoriques *qu'environ cinq cents ans après l'Ere Olimpique.* Sur quoi l'Editeur même de ces Lettres ne peut s'empêcher de dire qu'un tel *jugement lui paroît outré. Quoi donc*, ajoute t-il, *les ſiècles de Periclès & d'Alexandre ne ſeroient pas compris dans les tems hiſtoriques! Thucydide & Xénophon ſeroient exclus de la Claſſe des Hiſtoriens!* Cette critique eſt fort juſte, & c'eſt par un retour de bénignité qu'on explique la penſée de Mylord Bolingbroke, quand on dit *qu'il faut l'entendre d'une ſuite de Chro-*

nologie régulière & non de l'Histoire simplement dite.

Il a besoin encore de quelque excuse pour le jugement rigoureux qu'il porte d'Hérodote. S'il a pris soin de rassembler ce qu'on a écrit contre cet Auteur, il étoit, ce semble, de l'équité d'avoir égard aux Apologies qu'on en a faites ; il falloit se ressouvenir, avec Fabricius, qu'Hérodote se porte, en une infinité d'endroits, pour ne répéter que les sentiments des autres ; pour ne rien dire de son fonds. On peut lire aussi ce que Camerarius, Henri Etienne, le P. de Montfaucon & le Président Bouhier ont observé judicieusement sur cette Matière.

Mylord Bolingbroke prend toute l'Antiquité au Criminel. Nous craignons même qu'il n'enveloppe dans la même classe le témoignage des Livres Saints. Voici, par exemple, un morceau qui nous donne

des ſoupçons. » Le P. Simon, *c'eſt*
» *l'Auteur qui parle*, dans ſa Pré-
» face de l'Hiſtoire Critique de
» l'Ancien - Teſtament, cite un
» Théologien de la Faculté de Paris,
» qui tenoit que les inſpirations
» des Auteurs des Livres que l'E-
» gliſe a reconnus pour des Ou-
» vrages divins, ne s'étendoient
» qu'aux Matières purement de
» doctrine, ou à celles qui y a-
» voient une relation prochaine &
» néceſſaire, & que quelque cho-
» ſe que ces Auteurs écriviſſent
» ſur d'autres Sujets, tels que
» l'Hiſtoire d'Egypte ou d'Aſſyrie,
» ils n'étoient pas plus particuliè-
» rement aſſiſtés de Dieu que tou-
» tes autres perſonnes de piété. Il
» prétendoit que, ſans cette diſtin-
» ction entre la partie hiſtorique
» de la Bible & ſa partie légale,
» doctrinale ou prophétique, il
» étoit impoſſible d'établir celle-ci
» avec autant d'évidence & de ſo-

» lidité que les intérêts de la Re-
» ligion le requérent ; & cette opi-
» nion ne paroît pas sans fonde-
» ment &c. » Ce Théologien dont parle Richard Simon, est Henri Holden, Auteur d'un assez bon Ouvrage intitulé *l'Analyse de la Foi*; mais ce n'est pas dans le point particulier qu'on en cite ici que la Préface de l'Histoire Critique loue ce Docteur : au contraire, Richard Simon le réfute avec force *, & il étoit, ce semble, de la bonne foi d'indiquer au moins cette réfutation. Mylord Bolingbroke prend le contrepied, il approuve

* Witasse *T. I. de Deo* lance aussi un mot de critique contre Holden, au sujet de cette manière d'expliquer l'Inspiration des Livres Saints.

M. d'Argentré *Elementa Theolog. de Script. Sacr Cap. IV.* dit du même sentiment de Holden : *Singularis inter Catholicos & plerisque temeraria visa fuit opinio.*

l'opinion de Holden, il y ajoute même un morceau considérable: car Holden ne dit point que *sans cette distinction entre la partie historique de la Bible & sa partie légale, doctrinale ou Prophétique, il étoit impossible d'établir celle-ci avec autant d'évidence & de solidité que les intérêts de la Religion le requérent.*

De plus, il est fort à considérer que Richard Simon & Mylord Bolingbroke ne paroissent pas avoir saisi le vrai sens du Docteur de Paris. Holden dit que les Ecrivains sacrés ont reçu de Dieu une inspiration *spéciale* pour les points de doctrine, mais que pour les autres matières ils n'ont été aidés que comme les autres personnes qui ont écrit sur la piété. * Voilà une inspiration spéciale (*Auxilium speciale*) dont nos deux Auteurs ne tiennent point compte,

* *Holden l. I. cap 5. lect 1.*

& c'est pourtant un principe de solution. Selon Holden, les Ecrivains Sacrés ont été inspirés *spécialement*, c'est-à-dire, apparemment, que Dieu leur a révélé les choses & les termes * dans ce qui concerne les dogmes : pour les autres Articles, ils n'auront eu qu'une inspiration commune qu'on appelle d'assistance, de protection, pour qu'ils ne dîssent rien de contraire à la vérité. Car ce Docteur, dans le même Chapitre, définissant l'Ecriture-Sainte, dit que c'est un Ecrit reçu de toute l'Eglise, comme contenant une doctrine révélée, du moins une doctrine qui ne contredit point la ré-

* Il semble en effet que Holden confond la révélation avec l'inspiration. Des Docteurs plus récents ont fait cette distinction qui met de l'ordre & de la précision dans les idées. On peut voir les Prolégomènes de MM. Witasse, Tournely, d'Argentré.

vélation, ou même qui ne s'écarte en rien de quelque vérité que ce soit. Le Latin que nous citons en marge exprime mieux la pensée de l'Auteur. *

On voit donc que, quand ce Theologien ne demande point d'inspiration *spéciale* pour les matières différentes du Dogme, il est bien éloigné de croire que, dans l'Historique de l'Ecriture, dans les faits, par exemple, qui concernent *l'Egypte & l'Assyrie*, il se soit glissé des faussetés. S'il compare l'assistance que les Ecrivains Sacrés ont euë, dans ces points d'Histoire, avec celle qui a soutenu, pro-

* *Scriptura est Scriptum aliquod ab universali Ecclesiâ receptum, veluti doctrinam revelatam continens, vel saltem nihil ei oppositum aut contrarium, sed neque à veritate quâcunque dissonum aut alienum.* Et plus haut il dit: *Neque ab aliquâ veritate sive divinâ sive naturali* alienum.

tégé les Auteurs ordinaires de compoſitions pieuſes, c'eſt peut-être un manque d'éxactitude ; & en cela nous pourions approuver le mot que Richard Simon dit contre Holden ; cependant on ne laiſſe pas d'entrevoir ce que le Docteur a voulu dire. Il entend que, dans les EcrivainsSacrés,à-peu-près comme dans ceux qui ont compoſé depuis des Livres de piété, il n'y a point eu d'inſpiration *ſpéciale* pour la manière d'écrire, pour l'ordre de la Narration, pour le nombre & la qualité des circonſtances ; toutes ces choſes pouvant avoir été dirigées par une aſſiſtance commune & générale. Et la raiſon ultérieure de ceci, c'eſt que, dans les Articles où le Dogme n'eſt pas intéreſſé, dans les faits publics ou ordinaires, ces Ecrivains ont pû faire uſage de leurs connoiſſances, appliquer leur induſtrie, & mettre en œuvre leur ſtyle.

Nous

Nous avons cru devoir traiter ce point à cauſe de l'abus que l'Auteur fait du texte de Richard Simon & de celui du Docteur Holden. Il y a dans la même Lettre, de Mylord Bolingbroke, quelques autres Articles ſur la Chronologie des Livres Saints : ces Articles mériteroient beaucoup d'attention, & fourniroien une ample matière à la critique ; mais notre extrait n'a déja que trop de longueur. Nous reprendrons à la quatrième Lettre, dans un autre Volume de nos Mémoires.

ARTICLE CXXVI.

PENSE'ES DE SENEQUE. Recueillies par M. Angliviel de la Beaumelle, Profeſſeur Royal en Langue & Belles-Lettres Françoiſes dans l'Univerſité de Coppenhague ; & traduites en François pour ſervir à l'éduca-

tion de la Jeunesse 2 parties & 2 Vol. In. 12. A Paris chez le Mercier, Desaint & Saillant, le Prieur &c. M. DCC. LII.

IL vint autrefois en pensée à Montagne de faire une sorte de parallèle entre Plutarque & Sénèque. Le morceau a quelque étenduë, & nous n'en citons que les traits suivants. *Plutarque*, disoit Montagne, *est plus uniforme & constant ; Sénèque est plus ondoyant & divers .... Le premier a les opinions Platoniques, douces & accommodables à la Société civile ; l'autre a les Stoïques plus éloignées de l'usage commun ; mais, selon moi, plus commodes en particulier & plus fermes. .... Sénèque est plein de pointes & de saillies, Plutarque de choses. Celui-là vous échauffe plus & vous émeut, celui-ci vous contente davantage & vous paye mieux ; il nous guide, l'autre nous pousse.*

Il y a, dans tout ceci, je ne ſçai quoi de raiſonnable & de fin en même tems, qu'on voudroit avoir penſé, ſurtout ſi l'on travailloit ſur Plutarque ou ſur Sénèque; & ſi l'Auteur du Livre que nous annonçons eût tranſcrit ce parallèle, il eſt à croire que ſon Livre n'en eût pas été plus mal reçu du Public.

M. de la Beaumelle penſe ſur Sénèque à peu-près comme Montagne, mais il a de la peine à s'énoncer auſſi bien. L'Epitre Dedicatoire qu'il adreſſe à M. l'Abbé d'Olivet, donne de juſtes éloges à cet Académicien : elle entre après cela dans une ſorte d'explication des beautés & des défauts du Philoſophe, objet de cet ouvrage; mais il ſemble qu'on pourroit deſirer en ceci un peu plus de préciſion. L'Auteur répond aux reproches qu'on a coutume de chercher dans Quintilien, quand on n'aime pas Sénèque; & il fait aſſez

voir qu'en certains endroits ce Maître d'éloquence n'a pas trop maltraité notre Philosophe ; mais il y a une reticence, ou, si l'on veut, un adoucissement par rapport à un mot de critique que se permet Quintilien. *In eloquendo*, dit-il, en parlant de Sénèque, *corrupta pleraque, atque eò perniciosiora quòd abundant dulcibus vitiis.* M. de la Beaumelle croit rendre cela en disant que Sénèque *gâte souvent ses pensées par une manière de s'exprimer d'autant plus dangereuse qu'elle est remplie de défauts agréables.* Il faudroit dire, ce semble, que Sénèque *gâte la plûpart de ses pensées* par le style dont il se sert ; * & il faudroit ajouter deux ou trois Sentences assez facheuses qui se trouvent dans ce même mor-

* L'Abbé Gedoyn dit : *Pour son style, il est corrompu presqu'en toutes ses parties.*

[?]eau de Quintilien : *les Sçavans*, continue-t-il, *& non les enfan[s] admireroient Sénèque, s'il n'avoi[t] pas altéré, par de petites façons d[e] penser, l'importance & la gravité des matières.* * Cela répond bien, comme on voit, à ce mot de Montagne : *Sénèque est plein de pointes & de saillies, Plutarque de choses.*

Notre Auteur, M. de la Beaunelle, n'est pas le premier qui ait fait des efforts pour venger Sénèque. Juste-Lipse avoit le même point fort à cœur ; il s'est donné bien des peines, pour faire disparoître le jugement désavantageux de Quintilien ; & il a eu soin, dans les rencontres délicates, c'est-à-dire

* L'Abbé Gédoyn dit : *S'il n'eût pas été amoureux de toutes ses productions ; si par des pensées trop fines & trop déliées, il n'avoit pas affoibli l'importance des choses dont il traite, l'approbation des Sçavans, bien mieux que l'amour des enfans, seroit, aujourd'hui son éloge.*

quand les traits de ce Rhéteur ſont forts & ſes couleurs rembrunies, de paſſer un peu l'Eponge ſur le Tableau.

Mais de tout ce que nous obſervons, il ne s'enſuivroit pas qu'il fallût adopter le jugement que S. Evrèmont porte de Sénèque. *Du Philoſophe*, dit-il, *& de l'Ecrivain, je n'en fais pas grand cas, je ne ſuis touché ni de ſon ſtyle ni de ſes ſentimens ;* & toute la ſuite de cette cenſure eſt terrible, par conſéquent trop forte de beaucoup, trop pleine de déclamation & de mauvaiſe humeur.

Il ſemble qu'on doit nous pardonner ces diſcuſſions préliminaires, qui reviennent à l'idée de M. de la Beaumelle, puiſqu'il a prétendu apprècier Sénèque. Nous allons préſentement le ſuivre & l'écouter. Il nous donne la vie de ſon Auteur, laquelle nous a plû, & nous a ſurpris. Elle nous a plû, parce qu'elle

est agréablement écrite, parce qu'elle rassemble bien-à-propos toutes les particularités qui peuvent intéresser dans Sénèque. Elle nous a surpris, parce que l'Auteur nous assurant qu'il n'a vû d'autre Histoire de Sénèque que celle dont Juste-Lipse a enrichi l'édition des *Variorum*, ajoutant même que *cette Piéce l'a guidé dans la plûpart des faits*; nous avons cependant trouvé Juste-Lipse très effacé par la nouvelle vie. Ce qui veut dire que l'ouvrage de M. de la Beaunelle est plus abondant, plus beau, plus riche, plus instructif que la Notice Latine qui a servi de modèle.

Nous avons fait la comparaison de point en point, & nous rendons à cet égard une justice pleine & entière au bon Ecrivain qui nous parle dans notre langue. Toutes les situations où s'est trouvé Sénèque sont ici présentées dans un point de vuë favorable, toutes les Scènes où

le Philoſophe s'eſt fait voir, tantôt puiſſant & Maître des graces, tantôt malheureux & victime de la calomnie, ſe développent l'une après l'autre, & forment un Spectacle des plus attachants.

Nous citerons un morceau qui eſt le parallèle de Sénèque & de Burrhus, tous deux placés auprès de Néron, tous deux deſtinés à faire de lui un honnête homme & un grand Prince, ſuppoſé que le génie de cet éléve fût ſuſceptible de vertus : ce qui, pour le malheur du Genre-Humain, n'arriva point.
» Burrhus & Sénèque rempliſſoient
» conjointement le poſte le plus im-
» portant de l'Empire : ils étoient
» également Gouverneurs du Prince
» qui y étoit deſtiné. L'un & l'au-
» tre avoit ſon mérite diſtinctif &
» ſon emploi particulier. Leur pou-
» voir étoit égal, leur intelligence
» parfaite ; mais chacun avoit ſon
» département. Burrhus, Officier

» qui avoit blanchi dans les travaux
» de Mars, enſeignoit à Néron le
» métier de la Guerre. Sénèque le
» formoit dans l'art de parler,
» dans la littérature, dans la ſcien-
» ce de l'Hiſtoire, & dans la con-
» noiſſance des Loix. Burrhus lui
» inſpiroit l'amour de la ſageſſe ;
» Sénèque lui en dévoiloit les prin-
» cipes & les devoirs. L'un avoit une
» morale auſtère, aſſortie à la ſé-
» vérité de ſes mœurs; l'autre adou-
» ciſſoit prudemment la ſécheresſe
» de ſes leçons par la douceur de ſon
» naturel : l'aménité de ſes diſcours
» applaniſſoit toutes les routes à
» ſon élève, & ſemoit de fleurs
» tous les chemins par où il le fai-
» ſoit paſſer. Le premier s'y pre-
» noit en Militaire Stoïcien ; le
» ſecond en homme adroit, ſe
» pliant avec habileté au génie de
» Néron, mais ſans ſe départir
» dans le fond de l'inflexibilité des
» Principes Stoïques. L'un & l'au-

» tre s'attachoient à former son
» cœur ; mais Sénèque, vraisem-
» blablement plus éclairé, culti-
» voit aussi son esprit. »

M. Racine avoit dit aussi, dans un seul vers de la Tragédie de Britannicus,

Burrhus conduit son cœur, *Sénèque* son esprit.

Toute la vie que nous donne M. de la Beaumelle est réellement & sans équivoque fort bien faite, & nous ne lui rendrions pas ce témoignage, si nous pensions autrement. Viennent ensuite les pensées de *Sénèque* dans les deux langues : le Latin d'un côté, le François de l'autre. C'est un Recueil partagé en divers sujets : on y trouve ce que le Philosophe a pensé & écrit *de Dieu, de la Providence, de l'Homme, de la Vertu, de la Conscience, des Passions, de la Vie heureuse, de la Philosophie, de*

la constance du Sage, du loisir du Sage, de la briéveté de la vie, de la Paix de l'Ame. Voilà les matières contenuës dans ces deux Volumes. Les pensées qu'on y rassemble, ont été, pour ainsi dire, cueillies dans Sénèque: ce qui signifie qu'on les a prises çà & là; qu'on ne s'est point attaché à suivre tel discours, tel traité, telle épitre en particulier; qu'on n'a pas même copié de suite les divers endroits qui ont été jugé dignes d'attention. Ce sont encore une fois des fleurs dont on a formé un tout assez agréable, & qui peut être utile aux hommes faits, plus qu'à la jeunesse, pour qui l'on a cependant travaillé. Tous les ouvrages Philosophiques, en général, ne sont bien qu'entre les mains des Sages, des Lecteurs qui ont de la maturité, qui ont réflechi sur le monde & sur eux-mêmes: les Enfans ou les jeunes Gens n'entendent rien à

cela ; & s'ennuyent beaucoup de pareille lecture. Il ne faut pour éxemple que Cicéron, le meilleur & le plus agréable Philosophe de l'Antiquité ; ses écrits assomment la jeunesse, parce qu'elle n'est pas capable de les goûter.

M. de la Beaumelle dit que Sénèque est *l'Auteur ancien le plus difficile à traduire*. Nous sommes de son avis, & nous ne doutons pas que, si l'on étoit de bonne foi, on ne dût mettre souvent aux marges de cet Auteur, ce que l'Abbé de Marolles regardoit comme le supplément de son peu d'intelligence, ou comme l'excuse de sa paresse : *je n'ai point traduit cet endroit*, disoit-il tout simplement, *parce qu'il est fort difficile, & que je ne l'entens pas.* Notre Traducteur dit pourtant *qu'on saisit facilement la pensée de Sénèque :* en quoi nous croyons qu'il se flatte un peu ; il y a mille endroits qu'on croit enten-

dre & qui échappent néanmoins en tout ou en partie. Donnons deux ou trois exemples.

A la Page 10. du premier Tome, (Article de Dieu) on lit : » la » Justice, la Probité, la Prudence, » la Force, la Tempérance sont » des qualités de ce seul & unique » Esprit. Aimez vous quelqu'un de » ces attributs ? votre affection a » nécessairement rapport à cet Es- » prit.* » M. de la Beaumelle parle-là, comme on voit, de Dieu, de l'Esprit divin ; il particularise & spécifie, selon cette idée, la proposition de Sénèque : au lieu que, quand on lit tout le texte de cet Auteur, on sent qu'il parle de l'esprit de l'homme. C'est une comparaison dont il se sert pour faire

---

* *Et justitia, probitas, prudentia, fortitudo, frugalitas unius animi bona sunt : quidquid horum tibi placuit, animus placet.*

connoître les perfections de Dieu : *si vous l'appellez*, dit-il, *la nature, le destin*, *la fortune*, * *ce sont autant de noms de la même Divinité.* Plus haut, il avoit observé que c'étoit comme si l'on lui donnoit (à lui Sénèque) tantôt le nom de *Lucius*, tantôt celui *d'Annæus*, tantôt enfin celui de *Sénèque* : on ne désigneroit, ajoutoit-il, par ces diverses dénominations, que la même personne : après quoi il conclut, ainsi que nous venons de le dire, par la comparaison de l'esprit humain auquel on s'attache, quand on aime quelqu'un de ses attributs, *la Probité*, *la Justice*, *la Force*,

* Il y a dans le Latin, *sic hunc naturam voca, fatum, fortunam*, notre Auteur a lu, *sic hunc naturam vocas & fortunam*. Il altère souvent ainsi le texte original ; & nous avons remarqué un grand nombre de différences entre l'Exemplaire qu'il publie & les Editions qu'on avoit déja de Sénèque.

la Frugalité &c. parce que ces Attributs ſont toujours le même *Eſprit.* Le terme de *Frugalité*, qu'on lit dans cette énumération, dénote aſſez qu'il n'eſt point queſtion là de Dieu, puiſque la *Frugalité* n'eſt pas un attribut de l'Etre ſuprême.

A la page 126 du premier Vol. (Article de l'homme) on lit: » » nous avons été l'objet des ſoins » de la nature, même avant que » d'exiſter. Nous étions des Créa- » tures aſſés importantes, pour » qu'elle ne nous perdît pas de » vûe. » * Et nous croyons que le terme *excidere*, qu'on voit dans le texte cité en marge, n'eſt point rendu par les derniers mots de la phraſe Françoiſe. Le ſens de l'Auteur eſt que nous n'avons pas pû

* *Cogitavit nos antè Natura quàm fecit: nec tam leve opus ſumus, ut illi potuerimus excidere.*

naître *sans que la nature s'en apperçût ; que nous n'avons pas pû lui échapper des mains*. L'Ancien Traducteur M. de Malherbe dit assez bien : *Nous ne sommes pas si peu de chose que nous lui soyons tombés des mains, sans qu'elle en ait rien apperçû.* Et si l'on y regarde de près, il est mieux de dire *nous ne sommes pas si peu de chose*, pour repondre à *nec tam leve opus sumus*, que d'adopter cette expression du nouveau Traducteur, *Nous étions des Créatures assez importantes &c.*

A la page 64. du second Vol. (Article de la Vie heureuse) on lit : » Si l'ame vouloit se donner » le loisir de reprendre haleine, & » de rentrer en elle-même, qu'il » lui seroit aisé de tirer de son propre fond les semences du vrai ! » &c. * Il y a dans le Latin l'ex-

* *Hic, si unquam illi respirare & recedere in se vacaverit, ô quam sibi ipse verum, tortus à se, fatebitur ! &c.*

preſſion *tortus à ſe*, qui, bien loin d'être renduë par le Traducteur, eſt totalement dénaturée par ces mots *qu'il lui ſeroit aiſé &c.* Sénèque a voulu faire entendre que le vrai ſe découvriroit à l'eſprit, s'il vouloit ſe retirer en lui-même, s'examiner, ſe preſſer, s'interroger avec contention. *Tortus à ſe* indique une ſorte de *queſtion* violente & douloureuſe, toute oppoſée à la facilité que préſente le Traducteur.

Ainſi trouverions-nous, en ſuivant ces deux Volumes, un grand nombre d'endroits où le ſens n'eſt point conſervé dans ſon intégrité; mais nous n'en concluons pas que cette traduction mérite les reproches ou l'oubli des Gens de Lettres. Si elle ne nous avoit pas paru très-bonne, dans la plûpart de ſes détails, nous ne l'aurions pas luë en Critiques; nous nous ſerions contentés d'y jetter un coup

d'œil, ſans entreprendre la comparaiſon rigoureuſe du François avec le Latin.

Nous citerons un bel endroit qui ſe trouve à l'ouverture du Livre, ſous l'article de la Providence. » Vous vous étonnez qu'un » Dieu qui chérit les gens de bien » & qui veut les élever au comble » de la perfection, les mette aux » priſes avec la fortune? Pour moi, » je ne ſuis pas ſurpris qu'il lui » prenne quelquefois envie d'être » ſpectateur du combat. Nous » trouvons du plaiſir à voir un » jeune chaſſeur attendre de pied » ferme un Lion dans les toiles ; » & le plaiſir eſt d'autant plus » grand, que le jeune homme eſt » d'une condition plus relevée. Ces » ſortes d'épreuves, frivoles amu» ſemens des hommes, ne ſont » pas dignes de fixer les regards de » Dieu : mais un ſpectacle intéreſ» ſant, un ſujet capable d'attirer

» son attention, c'est un sage qui
» s'arme contre la mauvaise fortune & qui la défie. Non, je ne crois pas que Jupiter ait jamais rien vû de plus beau que Caton, invincible reste d'un parti deux fois vaincu, inébranlable au milieu des ruines de sa patrie. » *

---

* *Miraris tu, si Deus ille bonorum amantissimus, qui illos quàm optimos atque excellentissimos esse vult, fortunam illis cum quâ exerceantur assignat! Ego verò non miror si quando impetum capit spectandi magnos viros colluctantes cum aliquâ calamitate. Nobis interdum voluptati est, si Adolescens constantis animi irruentem feram venabulo excepit, si leonis incursum interritus pertulit, tantòque spectaculum est gratius, quantò id honestior fecit. Non sunt ista quæ possunt Dei vultum in se convertere, sed puerilia & humana oblectamenta levitatis. Ecce spectaculum dignum ad quod respiciat intentus operi suo Deus: ecce par Deo dignum, vir fortis cum malâ fortunâ compositus, utique si & provocavit. Non video inquam quid habeat in terris*

Il s'est glissé quelques fautes dans ces deux volumes par rapport aux citations des Livres de Sénèque. Par exemple,

Au premier tome p. 20. on indique le Chap. 28. du Livre 2e. des Bienfaits ; c'est le Chap. 29.

Pag. 30. on renvoye à *Epist. L. 15.* il faut *Epist. LXV.*

P. 120. on cite l'Epitre 108. c'est 107.

P. 242. on met en marge *de Ira l. 1. c. 24.* Ce Livre n'a que 16. Chapitres.

Au second Tome p. 36. on dit qu'un morceau contre l'avarice est tiré de l'Epitre 72. cela n'est point, & ce qui suit ce morceau est de l'Epitre 115. qu'on n'indique pas.

On trouve de tems en tems dans

Jupiter pulchrius, quàm ut spectet Catonem, jam partibus non semel fractis stantem, nihilòminus inter ruinas publicas rectum.

cet Ouvrage des notes destinées à tempérer quelques mauvais principes de Sénèque sur le Suicide, par exemple, sur l'yvrognerie &c. On ne peut que louer le Traducteur de son attention.

ARTICLE CXXVII.

VOYAGE D'EGYPTE ET de Nubie par M. F. L. Norden. Vol. in-fol. Dernier Extrait.

NOus parlerons ici 1°. des remarques de M. Norden sur la Pyramidographie de M. Gréaves. 2°. Du compte que rend le même M. Norden des statuës qu'il eut occasion de voir en 1737. près de l'ancienne Ville de Thèbes à 135 lieuës au dessus du grand Caire. Ces deux morceaux sont deux lettres écrites l'une en 1740 l'autre en 1741. à la Société Royale de Londres, & à M. le Chevalier Folkes qui en étoit Président.

Nous ſerons très-courts ſur le premier objet. M. Gréaves, voyageur Anglois, avoit fait des obſervations ſur les Pyramides; & M. Norden ne s'eſt pas trouvé d'accord avec lui dans l'explication de tous les monuments qui ont attiré l'attention de l'un & de l'autre. Voici des exemples.

M. Gréaves ne penſoit pas que les Pyramides fuſſent plus anciennes que Memphis; & notre voyageur Danois revient au principe déja inſinué dans un autre endroit de ſon Ouvrage : il n'a point remarqué d'Hiéroglyphes ſur les Pyramides; c'en eſt aſſez pour lui faire croire & dire que ces grands Ouvrages ſont plus anciens que l'écriture Hiéroglyphique : à quoi il ajoute que le granite, employé dans l'intérieur de la premiere Pyramide, n'eſt point poli : ce qui marque, ſelon lui, que, dans le tems qu'on éleva les Pyramides,

on n'avoit point encore l'art de polir cette ſorte de marbre. Or ce tems doit-être fort ancien, puiſque, dans tous les autres monuments ſoit d'Alexandrie ſoit de Memphis, on voit des Marbres bien travaillés, bien polis.

Ces raiſons ne ſont pas mauvaiſes ; mais nous voudrions n'avoir pas deux objections à faire. 1°. Hérodote, comme nous l'avons obſervé ailleurs, dit qu'il y avoit autrefois de l'Ecriture Egyptienne ſur une des Pyramides. N'étoit-ce pas des Hiéroglyphes ? 2°. des Voyageurs, Gréaves peut-être ; ſouvent cité dans l'Hiſtoire Univerſelle, diſent que les ſurfaces du monument ou ſarcophage de la première Pyramide *ſont fort unies* ; c'eſt ce que nous liſons dans cette Hiſtoire Univerſelle T. 1. p. 346. Démêlé par conſéquent à vuider entre les divers Auteurs de

Relations. Le point qui ſuit eſt moins controverſé.

M. Norden convient aſſez que la Religion Egyptienne a été la principale cauſe de la fondation des Pyramides ; mais il croit auſſi que l'ambition y a eu beaucoup de part. Cela nous paroît bien dit ; & M. Gréaves peut-il avoir penſé le contraire ? en tout cas Pline lui apprendroit que les Pyramides ont été conſtruites *en partie par oſtentation & en partie par politique, afin que le peuple occupé de ces travaux ne ſongeât point à ſe révolter.* *

Le reſte des remarques ſur la *Pyramidographie* de M. Gréaves indique des négligences ; des mépriſes, des omiſſions de cet Auteur. Comme on ne repréſente pas ſon texte en entier, il eſt difficile quelquefois de bien ſaiſir le ſens des Obſervations de M. Norden ;

* *Plin. l. 36. c. 12.*

c'eſt

c'eſt un ouvrage qui ſuppoſe qu'on travaille avec lui ſur le Livre de M. Gréaves ; or il faudroit bien avertir tous les Auteurs de ne jamais ſuppoſer cette ſorte de travail dans le Lecteur, parce qu'il n'y a rien qui le fatigue plus, qui l'inſtruiſe moins, & qui le dégoûte plus promptement.

On trouve après cela deux pages & demie de remarques ſur les Obéliſques: c'eſt aſſez peu de choſe. On y avertit le Lecteur que les Obéliſques ſont ordinairement de Granite & chargés d'Hiéroglyphes; qu'on en trouve dans toute la longueur de l'Egypte ; qu'ils ſont de différentes grandeurs ; que les uns ſubſiſtent encore debout & préſentent des Ornements aſſez conſervés; mais que le plus gaand nombre eſt par terre, & très endommagé par l'injure des tems ou par la malice des hommes ; qu'enfin les plus beaux ſont à Luxoreen qu'on

regarde comme l'ancienne Thèbes. Tout ceci est Historique, mais superficiel & point sçavant. Quand Hérodote, Strabon & Diodore de Sicile alloient en Egypte, ils marquoient les Antiquités qu'ils avoient vuës, & ils y ajoutoient ce qu'on disoit de leur origine, & de leurs Fondateurs. Mais passons à l'autre ouvrage du Capitaine Norden.

Il est séparé du voyage d'Egypte; le format est in 4°. & il est écrit en Anglois : nous avons déja dit que c'est une Lettre adressée à la Société Royale de Londres. Le 12 Décembre 1737. nouveau Style, notre Voyageur étant embarqué sur le Nil à 135. lieuës du grand Cayre, fut curieux de descendre à terre pour examiner les restes de l'ancienne Ville de Thèbes. Le Patron de la Barque, appellée ici *Vaisseau*, eut bien de la peine à le laisser aller, lui & les autres personnes de

l'équipage, parmi lesquelles on comptoit des Missionnaires. Il fallut en venir aux menaces; il y avoit-là un Janissaire, fidèle compagnon de M. Norden, lequel parloit haut, & le Patron fut enfin obligé de laisser faire le voyage ou plutôt la promenade, & d'attendre le retour de son monde.

On marcha durant environ trois heures, & l'on arriva près de ces Statuës antiques qu'avoit aussi vû Strabon & dont tant d'Auteurs ont parlé. C'est tout dire qu'une d'entr'elles, mais bien renversée & bien mutilée, est la célèbre Statuë de Memnon qui a fait écrire tant de contes. Mais on en voit deux autres de Grandeur Colossale, assises, entières, chargées d'inscriptions Latines & Grèques, & portant sur des Sièges très ornés d'Hiéroglyphes.

Voilà par exemple une belle découverte, & l'on ne trouve pas beaucoup d'Auteurs qui ayent dé-

crit avec autant de ſoin que M. Norden, ces magnifiques Antiquités. Le P. Sicard en avoit promis & apparemment exécuté la Relation & les Planches; mais tout cela eſt perdu avec le reſte de ſon grand Ouvrage. Ainſi ce qu'on nous donne ici eſt précieux & peut-être unique. Les deſſeins, au nombre de quatre, ſont à la Sanguine, & accompagnent la Lettre Angloiſe. Dans le premier on voit les deux Statues Coloſſales aſſiſes; leur ſituation eſt à une lieuë de la Côte Occidentale du Nil, dans une plaine élevée & très-aride. Ces figures ont chacune près de 52. pieds de haut, & la diſtance de l'une à l'autre eſt de 21. pas ordinaires. M. Norden a deſſiné cela ſur le lieu même, mais il ne faut pas croire que ſon opération ait été concluë ſans inconvénient, ſans traverſe du moins.

Il achevoit ſon premier deſſein,

c'eſt-à-dire celui de la première figure, lorſque 50 Arabes vinrent l'accueillir & lui demander de l'argent. Sur le refus, ils ſe mirent fort en colère; leur Chef arriva peu de tems après, redoubla d'empreſſement & de menaces; mais le Capitaine Danois étoit en compagnie de gens aſſez braves, & ſon Janiſſaire ſurtout ſçavoit auſſi tonner & menacer. Comme ces Arabes ne ſont après tout que de la canaille, très capable de voler des hommes timides, & très-diſpoſée à fuir quand on lui tient tête, il n'arriva point d'autre malheur à notre Auteur ni à ſes Compagnons. Les Arabes regagnèrent la montagne, & laiſſèrent finir l'examen & les deſſeins des figures coloſſales, puis ceux de la Statuë de Memnon, des Batiments, des Palais, du Temple voiſin. Car il y a, dans cet endroit, des ruines qui annoncent toutes ces Antiquités; & c'eſt

peut-être ce qu'on peut voir de plus reſpectable dans toute l'étendue de l'Egypte.

Le Capitaine fut curieux de frapper le reſte de cette fameuſe Statue de Memnon, pour s'aſſurer ſi elle rendoit du ſon, ainſi que l'ont dit les Anciens. Mais c'eſt un bloc de marbre très-ſolide & très-ſourd : ainſi notre voyageur ne ſera pas du nombre de ceux qui ont certifié la prétendue harmonie de cette ſtatue. On voit, on lit un aſſez grand nombre d'inſcriptions ſur les deux Statues Coloſſales ſubſiſtantes, leſquelles font foi que des Curieux, du tems de Domitien & d'Adrien, avoient entendu les ſons de la Statue de Memnon. M. Norden a tranſcrit quelques-uns de ces noms en Grec & en Latin: c'eſt même la partie qui ſeroit la plus curieuſe, ſi la copie étoit fidèle ; mais notre Auteur avoue qu'il ne ſçait pas le Grec, & que les Inſ-

criptions gravées en cette Langue ne doivent pas être exactes sur son dessein. Pour le Latin, on voit que beaucoup de lettres ont été effacées par le tems : ce qui en reste donne toujours quelque idée de la curiosité & de la crédulité des anciens Observateurs.

On lit, dans certains Auteurs, que c'étoit un Démon * renfermé dans la Statue de Memnon, qui rendoit des sons tous les matins au lever du Soleil ; mais il vaut bien mieux penser que cette Merveille étoit un artifice des Prêtres Egyptiens qui n'étoient pas novices dans ces pratiques. Ne sçait-on pas qu'ils rendoient des oracles par la tête du Sphynx, quand ils le jugeoient à propos ?

Un point plus digne d'attention seroit de fixer l'époque & l'origine

* Voyez *Kircher Oedip. Ægypt. to. 2. part. 2. p. 325.*

de cette Statuë de Memnon. Le P. Kircher la rapporte au tems d'Amenophis II. qu'il croit être le Pharaon par l'ordre duquel les enfans mâles des Hébreux furent mis à mort. Le Chevalier Marsham place bien plus près de nous cet Amenophis ſurnommé Memnon; il le fait correſpondre aux tems d'Athalie & de Joas. Quelque jour nous pourrions traiter ce point, dans nos Mémoires, & prendre un milieu, une eſpèce de moyen mouvement entre ces deux extrêmités. Kircher fait la Statuë trop ancienne, & Marsham trop récente. Mais finiſſons ici, & ſouhaitons que le ſecond volume du Voyage de M. Norden ſoit bientôt donné au Public. Cet Ouvrage, peu ſçavant, eſt néanmoins bon à cauſe de la ſincérité de l'Auteur & de la fidélité de ſes planches.

ARTICLE CXXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

Analyse Chronologique de l'histoire Universelle depuis le commencement du monde jusqu'à l'Empire de Charlemagne inclusivement 8°. pag. 298 chez Michel Lambert rue S. Jacques. On nous donnera l'an prochain un autre volume qui commencera au regne de Louis le Débonnaire, & s'étendra jusqu'à nos jours. Cet ouvrage est excellent pour rappeller le souvenir des événemens qu'on a lûs dans des Histoires plus détaillées. Nous y avons remarqué de l'exactitude, de tems en tems des Anecdotes,

de l'attention à indiquer les divers ſentimens, à marquer la naiſſance & les ſuccès des gens de lettres. C'eſt véritablement une bonne Analyſe ; elle a même l'avantage d'être aſſez bien écrite & aſſez liée pour attacher le Lecteur, & pour l'engager à lire de ſuite : eſpèce de mérite qui ne ſe trouve pas d'ordinaire dans ces ſortes d'abrégés.

On publie un Livre intitulé : *L'Abondance ou véritable Pierre Philoſophale qui conſiſte ſeulement à la multiplication de toutes ſortes de grains, de fruits, de fleurs, & généralement de tous les Végétatifs*, par le Sieur Pierre Brodin de la Jutais, Médecin privilégié du Roi pour la Poudre Fébrifuge &c. Tout le ſecret de ce Livre, qui eſt rempli de détails, conſiſte en deux choſes 1°. Dans la compoſition de ce que l'Auteur appelle *eſſence de fécondité*. C'eſt un mêlange for-

mé de la ſemence qu'on veut multiplier, de bled, par exemple, & de nitre rafiné : 2°. Dans l'incorporation de cette *eſſence de fécondité* avec la nourriture ordinaire des végétaux, c'eſt-à-dire avec le fumier. La méthode de ces deux opérations ſe trouve ici, avec l'explication des heureux effets qui s'enſuivent; le tout bien éprouvé par l'Auteur, qui paroît plein de zèle pour le ſervice du Public. *Cet Ouvrage ſe trouve chez Delaguette rue S. Jacques.* C'eſt un très-petit in-12. de 67 pages.

On voit auſſi, depuis quelque tems, un petit Livre intitulé l'*Arithmétique reſtrainte à l'Addition*, par M. Coſte. Cet Ouvrage paroît très-utile pour abréger les opérations du Calcul : la méthode dont s'eſt ſervi l'Auteur, c'eſt de *ſuppoſer tout à cent livres.* Exemple : On a beſoin de ſçavoir combien cou-

teroient 9389 aunes d'une étoffe précieuse, à 47 liv. 11 ſ. 7 den. l'aune. On voit que par la multiplication des livres, des ſols & des deniers, l'opération eſt longue & embarraſſante. M. Coſte ſuppoſe que l'aune coute 100 livres, & par-là on auroit pour le total 938900 livres, mais comme elle ne coute en effet que 47 liv. 11 ſ. 7 den. il déduit dans un Tarif, qu'il appelle de *cent*, le produit de ces 938900 liv. à raiſon de 47 liv. 11 ſ. 7 den. pour cent, & c'eſt 446720 liv. 15 ſ. 11 den. Tous les autres exemples ſont ſemblables; nous y renvoyons, ainſi qu'aux divers uſages de ce Livre, qu'il faudra étudier quelques moments avant que de s'en ſervir. L'article eſſentiel eſt de ſe familiariſer avec les Tables, & de bien faire les Additions des diverſes parties que ces Tables préſentent. L'Auteur a rendu l'Ouvrage très-

correct, & il est contresigné de sa main pour empêcher la contrefaçon.

Le sieur Julien de l'Hôtel de Soubize fait voir aux Amateurs d'histoire naturelle & de gravure, quelques feuilles ou planches gravées & enluminées, présentant les plus beaux coquillages & les mieux exécutés d'après le naturel. L'Ouvrage lui est venu de Nuremberg & l'Auteur est le sieur François Michel Regenfus Graveur en taille-douce & marchand d'Estampes. Ce recueil doit être distribué en plusieurs classes ou parties, on ne nous en dit pas le nombre; mais on nous assure que chaque classe contiendra 25. feuilles; & chaque feuille est chargée de 15, 18, 20 figures de coquillages, plus ou moins, suivant la grandeur des pièces. Les plus curieuses & les plus belles d'entre ces pièces, sont re-

présentées selon leurs différentes faces, tant pour l'intérieur que pour le dehors. Il y aura une explication en Latin & en Allemand de la façon de M. Frédéric Chrétien Lesser de l'Académie Impériale des Curieux & de celle de Berlin.

Par une lettre de l'Auteur en datte du 16. Septembre dernier, nous apprenons qu'il y avoit alors neuf feuilles toutes prêtes à être livrées aux Souscripteurs; nous n'en avons vu que cinq avec le frontispice historié. Mais ce commencement d'ouvrage, ces cinq feuilles, nous ont extrêmement frappés. Outre que la gravûre en est très-belle & très-fine, l'enluminure est quelque chose de singulier pour l'exactitude de l'imitation, pour les nuances variées à l'infini, pour le coloris magnifique, & pour la propreté de l'exécution. Des Connoisseurs de profession en

ont jugé de même & souhaitent passionnément que les Exemplaires de ce beau Recueil soient multipliés en France. La souscription est de deux florins du Rhin pour chaque feuille : ce qui n'est pas un prix exorbitant, vu la grandeur du travail & les frais qu'il suppose de la part de l'Auteur.

Briasson, Libraire rue S. Jacques, a reçu de Strasbourg une grande Brochure de six feuilles in-fol. intitulée, *Tabulæ Anatomicæ quatuor uteri duplicis observationem rariorem sistentes, ex decreto Facultatis Medicæ Argentoratensis in lucem editæ à Georg. Henr. Eisenmanno Philos. & Med. D. Anat. & Chirurg. Prof. Publ. Ordin.* La singularité de ce Phénomène Anatomique observé à Strasbourg vers la fin de Janvier de l'année dernière, a paru mériter le soin qu'on prend aujourd'hui d'en publier la

description & les figures : le tout enrichi de Notes très-savantes ; & le même Ouvrage se trouve aussi en François chez le même Libraire. Nous y renvoyons totalement, parce que cet objet & la manière dont il est traité ne sont pas susceptibles d'Extrait.

L'Académie de Dijon avoit couronné, il y a deux ans, un Discours envoyé de Paris, lequel déclaroit que *le rétablissement des Lettres a corrompu les mœurs.* Aujourd'hui l'Académie Françoise couronne un Discours envoyé de Dijon, dans lequel on fait voir que *l'amour des Lettres inspire l'amour de la vertu.* Par-là Dijon ferme, en quelque sorte, la playe faite aux Lettres. Ce n'est pourtant pas qu'on sçache mauvais gré à l'Académie de cette Ville de son programme & de son jugement littéraire : nous devons à ces procédés trois ou quatre des

plus belles piéces, des plus mâles, des plus vertueuses qui soient sorties, depuis un demi-siécle, d'une plume françoise. Ainsi se commet-il de tems en tems de ces fautes heureuses que l'indulgence du public dissimule avec plaisir, que les Auteurs mêmes peuvent avouer, & qu'on ne seroit pas trop fâché de voir reparoître, quand on est ennuyé des choses ordinaires, c'est-à-dire, des littératures triviales & des questions qui ne picquent point la curiosité publique.

Ici l'on nous donne un Discours intéressant par le sujet & par la manière dont il est traité. L'Auteur (le P. Courtois Jésuite, Professeur de Rhétorique à Dijon) entreprend de prouver que l'amour des Lettres *travaille sur l'esprit & sur le cœur; qu'il contribue à guérir l'un de ses erreurs & à affranchir l'autre de ses passions*: ce sont les deux parties du Discours qui est claire-

ment & ſagement écrit. Nous citons pour exemple ce morceau tiré de la ſeconde partie. » Suppoſons, » ce qui n'arrive que trop, que » notre Sage (l'homme de Lettres) » vienne à s'oublier, & que le chant » des Sirènes attire notre Ulyſſe. » Dans cette ſuppoſition, je dis que » l'amour des Lettres, quoiqu'il » n'ait pas été un préſervatif ſuffi- » ſant contre les paſſions, ſera une » reſſource pour ſe tirer du piége » où l'on eſt tombé : car ſi l'amour » des Lettres ne laiſſe pas de ſub- » ſiſter avec une paſſion nouvelle, » il eſt probable que celle-ci n'ob- » tiendra que des ſacrifices courts » & paſſagers. Un homme d'étude, » rappellé bientôt à ſes livres, & » par-là forcé de confronter ſou- » vent ſa conduite avec ſes lumiè- » res, ne rougira-t-il pas du con- » traſte ? ſoutiendra-t-il long-tems » le combat de lui-même avec lui- » même ? condamnera-t-il tout ce

» qu'il a appris dans le ſilence des
» paſſions ? ou ſe voyant condam-
» né par tout ce qu'il a appris,
» n'en viendra-t-il pas à regretter
» les plaiſirs de la ſageſſe ; ces plai-
» ſirs purs & inaltérables qui le pé-
» nétroient ſi délicieuſement, lorſ-
» que ſon eſprit & ſon cœur étoient
» d'accord ? Pour le regagner, il ne
» faudra qu'une de ces peintures
» vives & touchantes de la vertu,
» telles qu'il s'en offre quelquefois
» à lui dans ſes lectures : un trait
» inopiné viendra le frapper. Nou-
» veau Polémon, il entend Xéno-
» crate, & touché tout-à-coup,
» le voilà qui arrache de ſon front
» & qui foule à ſes pieds les roſes
» de la volupté. « *Ce Diſcours a été imprimé chez Brunet, rue S. Jacques.*

Le Temple de Mémoire à M. . . par M. Portelance. Ce morceau eſt un Poëme de plus de 300 vers, la

plûpart très-bien faits : c'eſt le talent de l'Auteur ; nous nous ſouvenons de lui avoir rendu cette juſtice dans une autre occaſion. Ici ſon objet eſt de guérir un ami & de ſe guérir lui-même, ſi cela ſe pouvoit, de la paſſion du bel eſprit, du déſir d'entrer dans le Temple de Mémoire.

Au milieu d'une vaſte & ſtérile campagne,
S'élève avec orgueil une haute Montagne,
Sur ſon ſommet altier ce Temple audacieux
Semble porter ſon front juſqu'au plus haut des Cieux.
A ſon premier aſpect une pompe imprévuë
Captive tous nos ſens étonnés à ſa vuë ;
Mille concerts flatteurs par les Echos rendus,
Enchantent nos eſprits mollement ſuſpendus.

Par un charme secret, mais trop inévitable,
On se sent entraîné vers ce lieu redoutable,
Trop funeste séjour, source de nos tourmens,
Dont l'orgueil des humains posa les fondemens.

On trouve bien des embarras, & une foule d'ennemis sur la route qui mène à ce Temple.

Telle dans un lointain une tour apperçuë
S'éloigne en paroissant s'approcher à la vuë,
Le voyageur déchu croit déja la toucher,
Et ne voit son erreur qu'en voulant l'approcher.
Tel ce Temple paroît ; un desir téméraire
Nous transporte déjà jusques au Sanctuaire ;
Mais il faut à l'instant combattre à chaque pas

Une foule d'Auteurs que l'on ne connoît
pas ;
Qui ne pouvant monter , furieux dans
leur honte ,
Ne veulent pas du moins que ſans eux
on y monte.

Comme il eſt difficile de perſuader un Poëte épris du déſir de la gloire, notre Auteur ſe réduit à donner des avis : ce qui forme une eſpèce de Poëtique abrégée ; on y voit un précepte très ſage & bien exprimé :

N'allez pas enyvré d'une exécrable ar-
deur ,
De la Religion attaquer la grandeur ,
Si par nos mœurs ſans ceſſe on la voit
maltraitée ,
Qu'en nos Ecrits du moins elle ſoit reſ-
pectée.

Mais à la ſuite de ces quatre Vers, on en trouve un qui eſt de trop :

On peut être honnête homme, & n'être
pas Chrétien.

Le ſuivant eſt mieux, & explique un peu la penſée de l'Auteur.

Mais dès qu'on eſt impie, on n'eſt plus
Citoyen.

Cependant le premier n'eſt pas exemt de tout reproche, & il devroit être retranché.

M. Portelance fait un beau Portrait des égards, du concert, de l'amitié qui devroient regner entre les Auteurs.

Ah que ne ſommes-nous dans ces Siècles
heureux,
Où les Savans s'aimoient & s'eſtimoient
entr'eux!
Où l'on n'employoit point de honteuſes
intrigues;
Où grand par ſon mérite, on s'élevoit
ſans brigues;
Enfin, où loin de nuire & loin de déchirer,
On connoiſſoit encor le plaiſir d'admirer.

Vit-on jamais Sophocle armé contre Euripide,
Exercer contre lui la fureur qui nous guide ?
Fut-il moins ſon ami, quand il fut ſon rival ?
Non, non, quoique plus grand, il ſembloit ſon égal.

Toute la ſuite de ce morceau eſt magnifique, & en général le Poëme entier mérite d'être lû. C'eſt une datte priſe par l'Auteur pour être admis au nombre de ceux qui aſpirent au Temple de Mémoire. Nous oſerions bien néanmoins obſerver que la Pièce eſt un peu trop longue ; qu'elle roule ſur des idées à-peu-près identiques. Cette prolixité marque l'abondance d'un Eſprit encore dans ſon Printems ; mais il faut acquérir de bonne heure le courage de retrancher.

Après tous les Vers François que nous venons de tranſcrire, on ne

ne trouvera pas mauvais que nous annoncions un Recueil de Vers Latins intitulé, *Poëtæ rusticantis litteratum otium. Londini, & prostat Parisiis apud Ganeau.* C'est une troisième édition. La première parut en 1713. & il est dit dans le Journal des Scavans de ce tems-là que *ce sont des Piéces dans le goût de Catulle, & que les Connoisseurs y trouvent presque partout l'Esprit & la délicatesse de cet Ancien.* On y conserve trop aussi le style passionné de Catulle : c'est un défaut qu'il falloit éviter. La lecture de ce Recueil en seroit plus digne de l'attention des Gens de Lettres, & elle pourroit être conseillée à la Jeunesse. L'Auteur traite si bien les sujets purement littéraires, ou d'un badinage innocent, qu'il ne devoit pas chercher dans d'autres objets l'occasion d'imiter les Anciens. Voici un exemple : c'est une Pièce d'Hendecasyllabes portant en titre;

ad Oculos meos, cùm gravi laborarent ὀφθαλμίᾳ.

Gazis lumina cariora Regum
Et ipsâ mihi cariora vitâ,
Dilecti nimiùm utilesque Ocelli,
Cur me deseritis? Quid immerenti
Consuetam mihi opem negatis?
Vix desævit hyems, silentque venti,
Vix tellus vario nitens amictu
Jucundâ Zephyri tepescit aurâ,
En cæculto miser, nigræque lucem
Quærenti placitam invident tenebræ.
Cùm manè excutior thoro, diemque
Titan purpureis vehit quadrigis,
Eheu! turgiduli dolent ocelli,
Atratæque diù videntur ædes.
Cùm serò famuli excitant lucernam,
Præclusæque abigunt diem fenestræ,
Solus in mediis vagor tenebris,
Nec possum legere aut manu eruditâ
Nugas scribere delicatiores.
At vobis, Oculi mei, quid unquam
Luctûs, tristitiæ, intulive damni?
Num vos ad trepidæ jubar lucernæ,
Per noctes vigilare atras coegi,

Insulsos Arabum libros terendo,
Græcorumve strophas, jocosque aniles?
Num numismata quæ sepulta turpi
Rerum, tempus edax situ inquinavit,
Num scriptas rudibus notis Gothorum
Lynceus volui explicare chartas?
Altum manè, metu solutus omni,
Semper dormio, nec mihi adpetenti
Abrumpit popularis aura somnos.
Si quando otia delicata sordent,
Vel Flacci joca, vel mei Catulli
Jucundos avidus bibo lepores.
Quid me ergò fugitis pigrum decenter,
Osorem studii, otioque amicum?
Hæcne pro meritis meis, Ocelli,
Dilecti nimiùm, utilesque Ocelli,
Hæcne præmia digna, digna merces?

On vient de donner une nouvelle Edition de *l'Essai sur la Peinture, la Sculpture & l'Architecture, par M. de Bachaumont.* Cet élégant ouvrage a fait les délices de tout le monde; tous les Auteurs des Journaux littéraires l'ont célé-

bré avec effusion de cœur : nous pouvons indiquer, pour nous-mêmes, l'extrait qui se trouve dans nos Mémoires d'Octobre de l'année dernière. La vogue de ce Livre vient de deux causes, du sujet qui est très-agréable, & de la façon toute aimable dont il est traité. Une érudition pédantesque, des critiques amères, des réflexions chargées de détails didactiques auroient fait disparoître les graces de l'objet. M. de B. n'a pris de toute cette matière que ce qui pouvoit intéresser, attacher, instruire en amusant ; il a si bien fait en un mot, qu'on se plaint, à la fin de cette lecture, des bornes étroites où il a renfermé son ouvrage.

Cette nouvelle édition est une espèce de recueil : car après *l'essai sur la Peinture, la Sculpture, l'Architecture*, on trouve deux Mémoires du même Auteur sur le Louvre ; ce sont des vues, des obser-

vations de Citoyen pour l'achevement de cette Royale Maison, la plus belle & la plus abandonnée qui soit au monde.

A la suite des deux Mémoires, on a placé une Epître de M. Gresset à M. de Tournehem sur la Colonne de l'Hôtel de Soissons. C'est une Poësie douce & gracieuse destinée à empêcher la ruine de cette Colonne, Ouvrage de la Reine Catherine de Médicis. On parloit alors de détruire ce monument : car dans notre siècle, comme dans les tems de Barbarie,

Aux yeux d'un Adjudicataire
Qui calcule & ne pense pas,
Cet ouvrage peu nécessaire
N'est que du fer & qu'un amas
De pierres qu'il vend à l'enchère.

Ce mauvais coup a pourtant été prévenu par les soins de M. de Bachaumont, & la Colonne qui appartient aujourd'hui à la Ville,

pourra subsister, à moins que d'autres idées, d'autres projets ne conjurent encore contre elle.

Vers la fin de cette brochure, on voit un petit morceau de M. de Voltaire intitulé: *De ce qu'on ne fait pas, & de ce qu'on pourroit faire.* C'est une espèce d'Apologue contenant de fort bons avis pour l'embélissement de Paris & en général de toute Ville destinée à fixer les regards d'un grand Peuple. On nuance tout cela sous l'emblême de Rome, des Consuls, des Ediles; & quelques grains de critique rendent ces quatre ou cinq pages fort piquantes, sans compter le coloris du style qui ne manque jamais à l'Auteur.

Traité des Instrumens propres à observer les Astres sur Mer, où l'on donne la construction & l'usage d'un nouvel instrument. In 12. pag. 59. par M. Saverien Ingé-

nieur de la Marine & de la Société Royale de Lyon. Chez Jombert rue Dauphine &c. M. DCC. LII.

On ſçait que l'Obſervation des Aſtres eſt une des principales parties du Pilotage. La difficulté eſt de les bien obſerver. On a imaginé pour cette opération un grand nombre d'inſtruments que M. Saverien décrit ici en commençant par *l'Arbalête* ou *Bâton de Jacob*. Cette machine étant fort défectueuſe, on lui a ſubſtitué ce qu'on appelle le *Quartier Anglois*, qui n'eſt pas non plus exemt de défauts. *L'Octant* à Miroir eſt venu enſuite, & pluſieurs célèbres Anglois ſe ſont attachés à perfectionner cet Inſtrument ; M. Hadley eſt celui qu'on eſtime avoir le mieux réuſſi. Notre Auteur donne la partie Hiſtorique de tous ces progrès d'invention & de perfection ; il repréſente dans une Figure, l'Octant de M. Hadley; il en explique la conſtruction, les

uſages, les inconvénients. Il indique les tentatives de MM. de Fouchy & Caleb Smith, pour remédier aux défauts qu'on découvroit dans l'uſage de cette machine. Tout ceci eſt comme pour ſervir de préliminaire à l'objet principal de M. Saverien. En conſéquence de tant d'obſervations & d'examens, cet habile Ingénieur établit les qualités d'un bon Octant. Nous les repréſentons dans ſes propres termes.

» 1°. Sa ſituation ne doit pas » être ſeulement commode lorſ- » qu'on obſerve; mais encore ſoli- » de autant qu'elle peut l'être, » malgré les Tangages & Roulis du » Navire.

» 2°. Il doit être propre aux » Obſervations du Soleil ſoit par » devant ſoit par derrière, à quel- » que hauteur que cet Aſtre ſe trou- » ve & dans quelque endroit du » Monde que l'on ſoit.

» 3°. Il doit réunir les deux ob-
» jets obſervés l'Horiſon & l'Aſ-
» tre par une ſimple réflexion.

» 4°. Il doit être garni d'une
» Lunette pour qu'on puiſſe obſer-
» ver les objets éloignés. »

L'Auteur expoſe enſuite le nouvel Octant de ſon invention, & il prétend qu'aucune des qualités ſuſdites ne lui manque : c'eſt dans la lecture de ce traité, & plus encore par l'uſage en Mer, qu'on reconnoîtra la bonté du préſent que nous fait ici M. Saverien. On a gravé, à la fin du Livre, la Figure de ſon inſtrument ; & M. Baradelle, Artiſte bien connu, l'a exécuté d'une manière *qui fait honneur à ſa capacité & à ſon zèle pour le bien public.* Nous ne pouvons qu'indiquer tout ceci, & renouveller en même tems nos deſirs pour le Dictionnaire de Mathématiques de M. Saverien : Ouvrage annoncé & attendu depuis longtems.

Livres arrivés d'Italie à la Veuve Cavelier & fils Libraires Rue S. Jacques au Lys d'or.

Benedicti XIV. Pont. Max. Opera Tom. XII. in fol. 15 liv. le Vol. in 4°. 14 liv.

L'Histoire Ecclésiastique en Italien par le P. Orsi Dominicain, 9 Vol. in 4°. 105 liv. Nous avons donné l'Extrait des 3 premiers Vol. Voyez nos Mémoires de Juillet, d'Août, d'Octobre 1749. Nous comptons parler des 6 derniers Tomes.

Thomasii Cardinalis Opera omnia 6 Vol. in 4°. 72 liv.

La Philosophie de Descartes en Vers par M. l'Abbé Stay 8°. 5. l. C'est un beau Poëme dont nous avons parlé sur la fin de 1747.

Les Dissertations de l'Académie de Cortone, 6 Vol. in 4°. 10 l. le Vol. Ouvrage encore bien célébré dans nos Mémoires de Février, Avril, Septembre 1746. Il nous reste à rendre compte des derniers Volumes.

Ouvrage du P. Boscovich sur l'Ouragan (Soprà il turbine) *arrivé à Rome en 1749.* 4°. 3 l.

Nous aurons occasion de faire connoître plus amplement cette dissertation qui est un in-8°. de 422. pages.

Dissertation de Grimaldi, (*en Italien*) *sur les opérations de la Magie.* 4°. 5. liv.

Cinquième Volume de l'Ouvrage intitulé : *Della politia della Chiesa &c.* 4°. 12 liv.

Histoire Civile du Royaume de Naples traduite de l'Italien de Pierre Giannone &c. 4 Vol. in 4°. 50 liv.

Dissertation du Marquis Belloni sur le commerce, voyez nos Mémoires de Juillet & d'Août 1751.

Il est aussi arrivé au Sieur Cavelier un grand nombre de Livres d'Allemagne, nous les indiquerons dans un autre Volume de ce Journal.

Voici la Notice ſuccinte de trois Ouvrages annoncés depuis quelque tems dans nos Mémoires.

Recueil de Diſſertations anciennes & nouvelles ſur les Apparitions, les Viſions & les Songes 4 Vol. in 12. formant deux Tomes dont chacun a deux parties. L'Auteur connu par un très-grand nombre d'ouvrages, dit, dans ſon avertiſſement, qu'on ne doit pas l'accuſer de *croire tout ce qu'il fait imprimer ici, qu'il donne ſimplement ce que d'autres ont publié avant lui, ſans prétendre en aſſurer la vérité.* Cet avis eſt judicieux & l'on voit en effet, par la longue Liſte des Pièces contenues dans ces quatre Vol., qu'on ne peut les adopter toutes comme des témoignages inconteſtables. On lira ce Livre pour s'amuſer, pour voir comment le merveilleux eſt entré dans la Tête de quelques Ecrivains. On reſpectera

certains faits plus autorisés ou plus voisins de la certitude. On lira la Préface de l'Auteur dans le dessein de s'instruire, & parmi plusieurs Règles qu'elle contient, & qui sont judicieuses, on disputera peut-être sur quelques-unes; mais on recevra avec beaucoup de plaisir *la Liste des Auteurs qui ont traité des Esprits, Démons, Apparitions, Songes, Magie & Spectres.* On la voit à la fin du dernier Volume & c'est, à notre avis, la Partie de l'ouvrage dont on doit faire le plus de cas. L'Auteur, M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, s'est souvent distingué dans ces sortes de nomenclatures, il seroit à souhaiter qu'il eût pû donner ici son Jugement sur chaque Livre. Il en caractérise plusieurs, apparemment ceux qu'il a eus sous les yeux. Nous concevons qu'il étoit très-difficile, pour ne pas dire comme impossible, de les posséder & de les lire tous. Encore

une fois nous regardons cette Liste comme un vrai présent littéraire. Elle contient près de 70 pages de petit caractère. *Cet Ouvrage se trouve à Paris, Quai des Augustins, chez le Loup Libraire, qui distribue aussi les deux Volumes du Traité Historique & Dogmatique sur les Apparitions, les Visions & les Révélations, par le même Auteur.*

Les Oeuvres de M. Danchet de l'Académie Françoise & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, forment 4 vol. ainsi que nous en avons averti dans une simple annonce. Le premier comprend quatre Tragédies, Cyrus, les Tyndarides, les Héraclides & Nitétis. Les deux vol. suivants sont remplis d'Opéras; le dernier contient toutes sortes de piéces, Françoises, Latines, en vers & en prose. A la tête de tout l'Ouvrage, on donne une légère notice de l'Auteur né à

Riom en 1671, & mort à Paris en 1748. Son caractère y est peint au naturel, & nous en citerons ce morceau. » M. Danchet fut tou- » jours simple, uni, sage, réglé, » plein d'égards pour tout le mon- » de & de reconnoissance pour ses » bienfaiteurs. Fils tendre & res- » pectueux; bon père & bon ami; » songeant à se servir toujours, » moins utilement pour lui que » pour les autres, des protections » dont il étoit honoré: pour tout » dire en un mot, il étoit d'une » probité dont on voit peu d'exem- » ples. La candeur de son ame étoit » si bien peinte sur son visage » qu'elle lui attira quelquefois des » railleries qui ne lui font qu'hon- » neur. Sans fiel contre ses enne- » mis, il résista constamment & sans » effort à la tentation si délicate, » pour un Poëte, de se vanger par » ses propres armes &c. »

L'esprit & les talens ne manquèrent pas à M. Danchet. Il faisoit bien des vers, & il a passé pour le premier de nos Poëtes Lyriques après Quinaut. On peut voir dans les *Tablettes Dramatiques* * de M. le Chevalier de Mouhy, ouvrage bien fait & utile à l'histoire littéraire, ce qu'il faut penser des quatre Tragédies du même Académicien : on loue dans quelques-unes le sujet & l'ordonnance, mais l'exécution paroît foible. Si l'on estime beaucoup plus les Opéras de cet Auteur, il doit néanmoins nous être permis de plaindre

* Il se trouve une petite faute à l'endroit où M. de Mouhy parle de M. Danchet. Il le fait naître en 1677. & il place sa mort en 1748. à l'âge de 77 ans. Si ce compte avoit lieu, M. Danchet n'auroit eu que 71 ans quand il est mort. Il faut donc mettre pour sa naissance l'année 1671. au lieu de 1677.

un homme qui toute ſa vie s'eſt livré

A tous ces lieux communs de morale lubrique,
Que Lully réchauffa des ſons de ſa Muſique.

Boileau.

La Méchanique des Langues, ouvrage de M. l'Abbé Pluche ; c'eſt un Livre qui a principalement pour objet l'étude de la Langue Latine. On y recommande extrêmement deux choſes, l'explication fréquente des bons Auteurs, & les compoſitions d'après ces Auteurs mêmes, en remettant dans un autre Latin ce qu'on a rendu ſoi-même d'abord en François. Ceci eſt précédé & accompagné d'obſervations contre les méthodes trop chargées de règles, contre les thèmes trop multipliés, trop peu choiſis pour les matières, trop peu analogues, dans ce qu'on appelle les *corrigés*,

au style pur, ferme & nourri des Anciens. Nous ne représentons ainsi que les premiers traits de cet ouvrage rempli de détails très-réfléchis & très-bien écrits. Quoiqu'au coup d'œil il semble contrarier beaucoup la pratique ordinaire des Ecoles publiques, on trouve néanmoins, en considérant les choses de près, que peu-à-peu les bons Maîtres se rapprochent des principes de M. Pluche. On donne aujourd'hui un tems considérable à l'explication des bons Auteurs, on accoutume les Eleves à en rendre compte. Quelques attentions de plus, quelque courage pour s'élever au-dessus de la Coutume quand elle ne vaut rien, surtout beaucoup d'industrie & de soins pour intéresser la jeunesse à ces exercices toujours gênants; c'est ce qu'on peut souhaiter des Maîtres, & nous ne doutons pas que les bons avis de M. Pluche ne raniment leur zè-

le. Nous pouvons toujours répondre du plaisir qu'ils éprouveront à lire un Ouvrage très-orné & très-agréable, quoiqu'il embrasse des matières naturellement séches & peu susceptibles d'élévation. *On le trouve en Latin & en François chez la Veuve Etienne rue S. Jacques.*

Prix proposés par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse pour les années 1753. & 1754. La Ville de Toulouse, célèbre par les Prix qu'on y distribue depuis longtems à l'Eloquence, à la Poësie, & aux Arts, voulant contribuer aussi au progrès des Sciences & des Lettres, a sous le bon plaisir du Roi, fondé un Prix de la valeur de 500 l. pour être distribué tous les ans, par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, à celui qui, au jugement de cette Compagnie, aura le mieux traité le

Sujet qu'elle aura proposé.

Le Sujet doit être alternativement de Mathématique, de Médecine & de Littérature.

L'Académie avoit donné pour Sujet du Prix de cette année 1752. *l'Etat des Sciences & des Arts à Toulouse, sous les Rois Visigots ; & quelles étoient les Loix & les Mœurs de cette Ville, sous le gouvernement de ces Princes.* Aucune des Pièces qui ont été présentées, n'a rempli entièrement les vuës de l'Académie, ce qui l'a déterminée à ne pas donner le Prix.

Le Public fut averti l'année dernière, que l'Académie proposoit pour Sujet du Prix de 1753. *de déterminer la direction & la forme la plus convenable d'une Digue pour qu'elle résiste avec tout l'avantage possible à l'effort des eaux, ayant égard aux diverses manières dont elles tendent à la détruire.*

L'Académie qui avoit donné pour Sujet du Prix de l'année 1751, *la*

Théorie de l'Ouie, réſerva ce Prix, & le joignit à celui de 1754, pour lequel elle détermina de propoſer de nouveau le même Sujet. Elle avertit les Auteurs qui travailleront pour ce prix double, qu'elle exige une expoſition exacte & circonſtanciée des fonctions propres à chaque partie de l'Oreille, & des avantages qui réſultent de leur figure & de leur jeu, pour la perception du ſon.

Les Savans ſont invités à travailler ſur ces Sujets ; & même les Aſſociés étrangers de l'Académie. Les autres Académiciens ſont exclus de prétendre au Prix.

Ceux qui compoſeront ſont priés d'écrire en François, ou en Latin, & de remettre une copie de leurs Ouvrages qui ſoit bien liſible, ſurtout quand il y aura des Calculs Algébriques.

Les Auteurs écriront au bas de leurs Ouvrages une Sentence ou

Devise; mais ils n'y mettront point leur nom. Ils pourront néanmoins y joindre un Billet séparé & cacheté, qui contienne la même Sentence ou Devise, avec leur nom, leurs qualités & leur adresse: l'Académie exige même, qu'ils prennent cette précaution, lorsqu'ils adresseront leurs Ecrits au Secrétaire. Ce Billet ne sera point ouvert, si la Pièce n'a remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour les Prix, pourront adresser leurs ouvrages à M. l'Abbé de Sapte, Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas, il en donnera son Récépissé, sur lequel sera écrite la Sentence de l'Ouvrage, avec son numero, selon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les Paquets adressés au Secrétaire doivent être affranchis de port.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier Janvier des années, pour le prix desquelles ils auront été composés.

L'Académie proclamera, dans son Assemblée publique du vingt-cinq du mois d'Août de chaque année, la Piéce qu'elle aura couronnée.

Si l'Ouvrage qui aura remporté le prix, a été envoyé au Secrétaire en droiture, le Trésorier de l'Académie ne délivrera ce Prix, qu'à l'Auteur même, qui se fera con-

noître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

S'il y a un Récépissé du Secrétaire, le Prix sera délivré à celui qui le représentera.

TABLE DES ARTICLES du II. Vol. d'Octobre 1752.

ART. CXX. *Dissertations où l'on examine quelques questions appartenantes à l'Histoire des anciens Egyptiens.* 2309

ART. CXXI. *Théorie des Tourbillons Carthésiens.* Suite de l'Article CIV. au mois de Septembre. 2320

ART. CXXII. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions.* T. XVI. 2342

ART. CXXIII. *Armorial Général de France &c.* 2360

ART. CXXIV. *Œuvres de feu M. Cochin &c.* 2376

ART. CXXV. *Lettres sur l'Histoire &c. par Mylord Bolingbroke &c.* 2398

ART. CXXVI. *Pensées de Sénèque traduites en François.* 2425

Art. CXXVII. *Voyage d'Egypte &c.* Dernier Extrait. 2445
Art. CXXVIII. *Nouvelles Littéraires.* 2457

Errata pour Octobre II. Vol.

P. 2334. *grands*, lisez *grand.*
P. 2405. l. 17. Sçavant, *lis.* Sçavants.
P. 2409. l. 18. qu'il, *lis.* qu'ils.

Pag. 2424. On a oublié au bas de cette page la note suivante. * Ce qui est dit ici des *autres Livres de piété* différents des Livres Saints, ne suppose pas que les Ecrivains de ces *Livres de piété* ayent eu une assistance divine pour ne rien dire que de vrai. Nulle preuve ne nous garantit cette assistance : on veut dire seulement que Holden pourroit avoir voulu comparer la manière d'écrire des Auteurs Sacrés, dans les choses ordinaires, à celle des autres Ecrivains de piété. Si cette comparaison n'est pas tout-à-fait exacte, au moins croyons-nous qu'il faut bien tenir compte à cet Auteur de l'inspiration spéciale qu'il a tenuë pour les matières de doctrine, & de l'exemption de toute fausseté qu'il a reconnuë dans tout le texte des Livres Saints.

Lû & approuvé LE ROUGE.

SUITE DES OBSERVATIONS
Faites au Cap de Bonne-Espérance.

Par M. l'Abbé DE LA CAILLE, de l'Académie Royale des Sciences.

Pour la Parallaxe de Vénus.

TEMPS VRAI du Passage au fil vertical de la lunette du Sextant.		DIST. AU ZÉNITH, affectée de la parallaxe & de la réfraction.
H. M. S.	*Le 25 Octobre. 1751.*	*D. M. S.*
0. 31. $4\frac{1}{2}$.	Bord précédent ♀. Bord boréal.	12. 20. 35,2.
9. 10. 37.	*b* ♒	12. 28. 1,3.
	Le 27 Octobre.	
	β du Liévre.	12. 56. 35,1.
	Bord précédent de ♀. Bord boréal.	12. 55. 38,3.
	Le 6 Novembre.	
11. 20. 31.	Matin, bord suiv. ♀. Les 2 bords...	16. 48. 24,9. 16. 47. 12,6.
7. 55. $25\frac{1}{2}$.	Soir δ ♒	16. 46. 54,4.
	Le 8 Novembre.	
3. 43. 0.	Matin, Syrius	17. 31. 18,5.
11. 8. 51.	Bord suivant ♀. Les deux bords.	17. 38. 1,7. 17. 36. 52,4.
0. 0. 0.	Le Soleil. Bord boréal.	17. 37. 17,3.
	Le 10 Novembre.	
10. 57. 5.	Bord suivant ♀. Les deux bords..	18. 26. 12,4. 18. 25. 5,9.
8. 34. 38.	Soir, ω ♒	18. 19. 35,4.

TEMPS VRAI.		DIST. AU ZÉNITH.
H. M. S.	*Le 17 Novembre 1751.*	D. M. S.
	ε Ceti.	.0. 58. 33,1.
	Bord ſuivant ♀. Bord auſtral	:0. 50. 15,4.
	Le 22 Novembre.	
	♀ . . . . le centre	22. 2. 44,3.
	Bord auſtral	22. 2. 18,6.
	Le 23 Novembre.	
	♀ . . . . .Centre	22. 13. 40,6.
	Bord auſtral.	22. 13. 15,6.
	η Baleine.	22. 24. 43,6.
	Le 24 Novembre.	
	♀ à travers une brume. Bord auſtra	22. 23. 6,3.
	η Baleine	22. 24. 46,9.
	Le 25 Novembre.	
	♀	22. 31. 36,1.
	η Baleine	22. 24. 43,6.

Dans cette obſervation de ♀, le micromètre étoit vers la fin de ſon reſſort.

Dans les mois d'Octobre & de Novembre 1751, il y a eu au Cap un grand nombre de jours pluvieux & de temps couvert, ce qui a empêché d'obſerver le Soleil aſſez ſouvent, pour avoir avec préciſion les temps vrais de tous les paſſages de Vénus au méridien.

Pour la Parallaxe de Mars.

Temps vrai. H. M. S.		Dist. au zénith. D. M. S.
	Le 31 Août 1751.	
	Étoile des ♓ qui passe 16".	
	Avant ♂	26. 49. 5,7.
	♂ .... Bord boréal.	26. 38. 47,3.

Le temps ne s'étant éclairci qu'environ une demi-minute avant le passage de l'Etoile, on n'a pû observer la distance de ♂ au zénith qu'environ 50" après son passage.

Temps vrai. H. M. S.		Dist. au zénith. D. M. S.
	Le 1er Septembre.	
1. 10. 23.	* ♓	26. 31. 11,7.
1. 13. 14.	♂	26. 33. 59,8.

Les deux distances au zénith sont trop petites de quelques secondes, mais leur différence est exacte.

Temps vrai. H. M. S.		Dist. au zénith. D. M. S.
	Le 2 Septembre.	
1. 6. 44.	* ♓	26. 31. 16,5.
1. 8. 45.	♂	26. 29. 16,3.

Dans l'observation de l'Etoile, le micromètre étoit vers la fin de son ressort.

Temps vrai. H. M. S.		Dist. au zénith. D. M. S.
	Le 14 Septembre.	
0. 13. 10.	♂	25. 33. 14,9.
5. 36. 2.	Rigel	25. 24. 23,4.

Cette observation a le même défaut que la précédente.

Temps vrai. H. M. S.		Dist. au zénith. D. M. S.
	Le 15 Septembre.	
0. 8. 24.	♂	25. 29. 5,2.
5. 31. 29.	Rigel	25. 24. 22,0.

Cette observation est exacte.

Temps vrai. H. M. S.		Dist. au zénith. D. M. S.
	Le 24 Septembre.	
10. 34. 25.	λ ♒	25. 1. 23,2.
11. 21. 45.	♂	24. 59. 43,7.

Bonne observation.

TEMPS VRAI. H. M. S.		DIST. AU ZÉNITH. D. M. S.
	Le 25 Septembre 1751.	
10. 30. 55.	λ ♒	25. 1. 26, 3.
11. 17. 12.	♂	24. 58. 11, 7.

Depuis ce jour jusqu'au 4 Octobre exclusivement, la distance de λ ♒ au zénith, a été prise dans un endroit du micromètre qui est vers la fin de son ressort: pour éviter le jeu de la vis, autant qu'il est possible, en observant l'Etoile, j'ai fait monter le fil plus haut, puis je l'ai abaissé à l'étoile, ensuite à Mars.

	Le 26 Septembre.	
	γ ♒	25. 1. 26, 6.
11. 10. 47.	* ♒	24. 52. 8, 1.
11. 13. 40.	♂	24. 56. 56, 6.
	Le 27 Septembre.	
10. 23. 43.	λ ♒	25. 1. 29, 8.
11. 8. 10.	♂	24. 56. 0, 9.
	Le 28 Septembre.	
10. 20. 8.	λ ♒	25. 1. 18, 7.
10. 32. 41.	* ♒	24. 53. 9, 3.
11. 3. 42.	♂	24. 55. 19, 6.
	Le 29 Septembre.	
10. 16. 32.	λ ♒	25. 1. 23, 0.
10. 40. 49.	γ ♒	24. 50. 20, 6.
10. 59. 18.	♂	24. 55. 6, 2.
	Observations exactes.	
	Le 30 Septembre.	
10. 12. 54.	λ ♒	25. 1. 27, 0.
10. 54. 54.	♂	24. 55. 10, 6.
	Le 3 Octobre.	
10. 42. 1.	♂	24. 57. 4, 6.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Novembre 1752.

Temps vrai.		Dist. au zénith.
H. M. S.	*Le 4 Octobre 1751.*	D. M. S.
9. 58. 30.	λ ♒	25. 1. 14, 5.
10. 37. 47.	♂	24. 58. 16, 3.
10. 41. 29.	* ♒	25. 4. 44. 0.
	Observations exactes.	
	Le 5 Octobre.	
9. 54. 54.	λ ♒	25. 1. 15, 1.
10. 33. 37.	♂	24. 59. 49, 3.
	Le 6 Octobre.	
9. 51. 17.	λ ♒	25. 1. 20, 9.
10. 29. 28.	♂	25. 1. 47, 6.
	Le 7 Octobre.	
9. 47. 37.	λ ♒	25. 1. 21, 2.
10. 25. 19.	♂	25. 3. 57, 8.
	Le 8 Octobre.	
9. 43. 57.	λ ♒	25. 1. 20, 6.
10. 21. 14.	♂	25. 6. 29, 1.
	Le 9 Octobre.	
9. 40. 19.	λ ♒	25. 1. 21, 2.
10. 17. 13.	♂	25. 9. 18, 6.

Toutes ces observations du mois d'Octobre sont fort bonnes.

Pour satisfaire à l'empressement des Astronomes, l'Académie a jugé à propos de publier ces observations avant le retour de M. l'Abbé de la Caille; mais on croit devoir avertir qu'elles pourroient être susceptibles de quelque correction, par rapport à la division des instrumens, que cet Astronome se propose de vérifier avant son départ.

Dans une seconde copie de ces observations, envoyée par duplicata, on trouve la distance au zénith, de ξ ♉ du 10 Octobre 1751, 54^{d} 51′ 40″, 5.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Novembre 1752.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. }

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	14.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1752.

ARTICLE CXXIX.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Inscriptions & Belles-Lettres avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie depuis l'année M. DCC. XLI. jusques & compris l'année D. DCC. XLIII. Tome XVI. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LI.

NOus revenons ſouvent à ce Recueil de l'Académie, parce que nous le regardons comme une mine abondante d'où il eſt toujours permis de tirer des tréſors. Et qui doit ſe livrer plus volontiers à ce travail, que des Journaliſtes chargés par état d'expoſer aux yeux du Public toutes ſortes de richeſſes littéraires? Il y en a de très-grandes dans ce XVI^e. Volume. Celles qu'y a répandu M. Fréret ſont ſi précieuſes, que nous craignons pour elles trop de reſpect, de crainte & d'admiration de la part des Lecteurs : ce qui ſignifie que le genre dans lequel il a travaillé, ſurpaſſe de beaucoup la capacité & la curioſité des Littérateurs ordinaires. On lit volontiers les hiſtoires de ces Héros ſinguliers qui attaquoient des Monſtres, qui domptoient des Géants, qui renverſoient tous les obſtacles que l'Art & la

Nature oppoſoient à leurs entrepriſes. Plus ces actions paroiſſent difficiles & extraordinaires, plus elles attirent les regards & l'attention de la poſtérité. Mais il n'en eſt pas de même des exploits littéraires: ceux qui ont couté le plus de peines, n'ont pas toujours la plus grande vogue. Quand on a ſurmonté bien des difficultés, on n'en eſt pas plus ſûr d'avoir des Lecteurs; & quand on en trouve, leur conſtance n'eſt preſque jamais égale au courage de l'Auteur.

Voici par exemple un *Mémoire ſur l'ancienne année des Perſes*: Ouvrage des plus profonds, & où paroît infiniment le goût de M. Fréret pour la grande érudition. Qui le lira tout entier, qui le méditera, qui le comparera avec les Monuments de l'Antiquité? Tâchons de ſuppléer aux ſoins qu'on ne voudra pas ſe donner, & diſons quelque choſe de très-clair & de

très-ſuivi ſur une matière ſi recherchée.

Il faut concevoir d'abord qu'il eſt queſtion des anciens Perſes, c'eſt-à-dire de ceux qui ont eu pour Maîtres Cyrus & ſes ſucceſſeurs ; enſuite Alexandre & les Princes qui partagèrent ſes Etats ; enfin, depuis environ le troiſième Siècle de l'Ere Chrétienne, les Rois Artaxare, *Sapor*, Vararanes, Narſez, Artaxerxe, Coſroës, Hormiſdas, & les autres juſqu'à Jezdegherde dernier Roi de toute l'ancienne Monarchie, après laquelle commença l'Empire des Califes Mahométans.

Sur l'année de ces anciens Perſes, on n'avoit rien d'exact avant les Ouvrages de Golius & de Thomas Hyde. Ce dernier ſurtout, qui eſt Auteur d'une hiſtoire de la Religion des anciens Perſes, fournit à M. Fréret des détails fort intéreſſans. Il nous paroît même que

la lecture de Hyde donne certaines notions qui manquent dans le Mémoire de l'Académicien. Nous en produirons bientôt un exemple : observons ici en quoi l'un & l'autre de ces Auteurs s'accordent.

On marque des deux côtés que l'année des anciens Perses étoit de 12. mois chacun de 30. jours, avec cinq jours surnuméraires appellés *Epagomènes :* ce qui formoit le nombre de 365. On avertit que, pour empêcher cette année d'être totalement vague, il se faisoit une intercalation de trente jours ou d'un mois au bout de 120. ans *: ce qui égaloit à-peu-près 120. années Persanes à 120. ans Juliens. On dit encore que le

* *Il y a* 130 *ans dans l'Hist. Universelle T. IV. p.* 10. *C'est une grosse faute, puisque l'espace de* 120 *ans suffit pour faire trente années bissextiles, c'est-à-dire* 30. *jours d'intercalation.*

mois intercalaire se plaçoit successivement à la fin de chacun des autres mois, c'est-à-dire qu'on le voyoit, par exemple, entre le premier & le second mois de l'année, puis entre le second & le troisième, après cela entre le troisième & le quatrième, & ainsi de suite jusqu'à la fin : en sorte que 12. intercalations semblables formoient une période de 1440. ans, au bout desquels le mois intercalaire revenoit à sa première place. On apprend, par le Mémoire de M. Fréret & par l'histoire de Thomas Hyde, que dans les années où étoit le mois intercalaire, c'est-à-dire qui avoient 13. mois, on mettoit à la fin de ce mois intercalaire, les cinq jours *Epagomènes*, qui, dans les autres années, étoient rejettés à la fin du dernier mois. On voit, chez nos deux sçavans Auteurs, que les divers arrangements des mois intercalaires & des *Epagomènes*,

venoient du respect que les anciens Perses avoient pour leurs fêtes, du culte particulier qu'ils rendoient aux Anges protecteurs des jours & des mois. Cette partie est très-bien expliquée par M. Fréret, & il a ici un degré de clarté au-dessus de Thomas Hyde.

Mais celui-ci nous instruit mieux de l'époque d'où les Persans comptoient leurs années. Notre Académicien dit que *cette époque est celle du couronnement de Jezdégherde Roi de Perse, celui-là même sur lequel les Arabes firent la conquête de ce Pays*; & il en fixe la date au 16. de Juin de l'an 632. de J. C. 631. ans Juliens & 167. jours après notre Ere vulgaire. Toute cette manière de parler est un peu obscure. En distinguant dans l'histoire de Jezdégherde le tems de son couronnement, qui est l'année 632. d'avec celui de son règne, qui est l'espace d'envi-

ron 20. ans, jusqu'à sa mort, il faut bien concevoir que le premier de ces deux tems doit être regardé comme la fin de l'ancienne année Persane. En effet Jezdégherde changea considérablement la forme de cette année, parce qu'il ôta aux mois & aux jours les noms des Anges, pour leur en donner d'autres qui désignoient les diverses saisons, ou qui étoient tirés des événements remarquables, des combats, des victoires &c. Tout ceci est fort bien expliqué dans le Livre de Thomas Hyde, & d'après lui dans les Nouvelles de la République des Lettres par Jacques Bernard, au mois de Mars 1701.*

Disons donc qu'à l'année 632. de J. C. finit l'ancienne année Persane; elle étoit alors embolismi-

* Cet Extrait a été transcrit depuis peu par les Auteurs du nouveau Dictionnaire Historique & Critique à l'Article *Hyde*.

que ou de 13 mois & les *Epagomènes* étoient placés après le 8^{e}. mois. Or comme cette forme d'année cessa d'être approuvée du Souverain, tant sous Jezdégherde que sous les Arabes qui le détrônèrent, on n'entretint plus, dans l'usage public, l'ordre des Intercalations, on ne plaça plus les Epagomènes à la suite du mois intercalaire qui paroissoit auparavant tous les 120. ans: & il n'y eut désormais que les Astronomes, que les Sçavans, que les Mages, Ministres de la Religion, qui tinrent compte de l'ancienne année Persane. Encore arriva-t-il que parmi eux les uns laissèrent les *Epagomènes* à la fin du huitiéme mois, comme elles étoient en 632; les autres prirent soin de les renvoyer, dans les années ordinaires, à la fin du dernier mois. Nous donnons encore ici quelque étendue au Mémoire de M. Fréret, qui, dans cet endroit,

n'eſt pas d'une clarté aſſez ſenſible.

Mais ce qu'il ajoute ſur l'état où ſe trouvoit la période de 1440. ans, au tems de l'Intronization de Jezdégherde, eſt beaucoup mieux que dans le Livre de Hyde. Celui-ci inſinuë * que la période de 1440. ans dont il attribuë l'inſtitution à Giemſchid VI^e. Roi des Médes, étoit finie quand le Roi Jezdégherde ſe fit couronner, c'eſt-à-dire en 632. & par conſéquent que la tête de cette période remontoit à l'an 809. avant J. C. Cependant les Auteurs Arabes que le Docteur Hyde cite lui-même, placent le couronnement de Jezdégherde *après un eſpace de 960.*

---

* Nous nous ſervons de ce terme, parce que nous ne trouvons point, chez le Docteur Hyde, d'aveu formel à cet égard. M. Fréret ſuppoſe néanmoins que cet Auteur ſe déclare clairement pour la période commencée à l'an 809. avant J. C.

ans, qui s'étoient écoulés dans la période d'intercalation. Elapſis de Emboliſmi Periodo annis 960. Qu'étoit-ce que cette période d'intercalation ? ſinon celle des 1440. ans. Il eſt donc beaucoup plus raiſonnable de penſer, avec M. Fréret, que ces 960. ans faiſoient partie de la période de 1440. c'eſt-à-dire qu'il s'étoit déjà paſſé 960. ans de cette période, lorſque Jezdégherde fut couronné ; & pour conſéquence ultérieure, mais principale, il faut dire que la période avoit commencé 329. ans avant J. C. *avec le règne légitime & reconnu d'Alexandre ſur la Perſe.* De cette manière on voit que Giemſchid premier Auteur de la période remonteroit 1440. ans au-delà du règne d'Aléxandre, & par conſéquent à l'an 1769. avant J. C. : ce qui eſt encore poſtérieur de près de trois Siècles aux tems de Chodorlahomor Contemporain d'A-

braham : ainsi l'on ne peut trouver aucun inconvénient dans ce Systême.

La Période de 1440. ans commencée ou plutôt renouvellée le 16. Juin 329. avant J. C. fournit à M. Fréret l'époque précise du règne légitime & reconnu d'Alexandre sur la Perse. La discussion de ce point d'Histoire & de Chronologie est belle & raisonnée. L'Auteur part de ce qu'on lit, dans quelques Livres Arabes, que les anciens Persans reconnoissoient une époque prise de la mort de Darius & du regne d'Alexandre. Or par la combinaison des divers Historiens Grecs & Latins, il se trouve que Darius mourut au mois de Juin 330 ; que son meurtrier, Bessus, fut pris & puni sur la fin de la même année ; que dans l'été de l'année suivante, & probablement le 16. Juin 329. qui étoit le commencement de l'année Per-

ſane, Alexandre ſe fit couronner dans l'Aſſemblée des Perſes & des Medes. Tout ceci eſt à lire : mais voici un point encore plus curieux.

On lit, dans l'Hiſtoire de l'Aſtronomie Chinoiſe, Ouvrage compoſé par le P. Gaubil Miſſionnaire Jéſuite à la Chine, & publié à Paris en 1732. par le P. Souciet, qu'en l'an de J. C. 598. (ou 599.) *il arriva à la Chine des Gens d'Occident pour prêcher la Loi de Mahomet.* Le P. Gaubil ne fait que tranſcrire ce qu'il a lu dans un Livre Chinois appellé l'*Hiſtoire des Yven*; mais le P. Souciet remarque très-bien, dans une note, que cette année 598. étoit antérieure d'environ 24. ans à l'Hégire; par conſéquent que ces *Gens d'Occident* ne pouvoient être allés à la Chine *pour y prêcher la Loi de Mahomet*: après quoi il conclut, dans une autre note, que ces *Gens*

d'Occident étoient plutôt des *Arabes* que des Juifs ou des Mahométans. C'étoit plutôt encore des Perſans, ſuivant l'indication qu'en donne le P. Gaubil, & ſuivant les réfléxions de M. Fréret. Car voici ce qu'on ajoute d'après l'Auteur Chinois : en 1384. de J. C. ou 1383. finiſſant, on comptoit 786 * ans depuis l'entrée de ces Etrangers à la Chine ; ils avoient pour-lors une Ere ou période dont ils comptoient 1942. ans ; ils ſe ſervoient, pour déſigner leurs mois, de noms qui dans leur origine étoient Perſans. Le P. Gaubil les rapporte, & M. Fréret approuve les conjectures de ce Miſſionnaire ſur l'étymologie Perſane ; il fait plus : il compare la Religion de Mahomet avec celle des anciens

* Il y a en cet endroit une faute dans le Vol. de l'Académie. On y lit 586, c'eſt 786.

Mages, & il trouve, dans les deux cultes, des caractères si semblables, qu'il a raison de dire que les Persans entrés à la Chine en 598. ou 599. ont pu être pris dans la suite pour des Mahométans ; c'est-à-dire que les Chinois parlant de ce fait, quelques Siècles après, ont pu confondre aisément le Mahométisme avec la Religion de *ces gens venus d'Occident.*

M. Fréret fouillant ensuite dans les Livres Arabes & dans les Annales Chinoises, trouve qu'en effet on connut à la Chine vers la fin du 6^e^ siècle les Turcs ou peuples du Turkestan ; les Perses qui avoient été tantôt en guerre & tantôt en alliance avec ces Turcs ; enfin les Califes & les Arabes qui domptèrent Jezdégherde. Il y a sur tout ceci un détail très-curieux, & que nous voudrions pouvoir rendre tel qu'il est dans le Mémoire.

Un dernier objet auquel s'atta-

che M. Fréret, c'eſt l'accord des Livres Chinois avec les Hiſtoriens Grecs, ſur une époque bien célébre que notre Académicien croit être le commencement du Régne de Cyrus. On fixe communément cette époque à l'an 560 avant J. C. & ceci eſt un point démontré par tous les Monuments de l'Antiquité. Or les Perſans établis en Chine avoient, comme nous le diſions plus haut, une période dont ils comptoient (en 1383) 1942 ans, c'eſt-à-dire 1157. avant 598 de J. C. (tems de leur entrée à la Chine); c'eſt-à-dire encore, 560 ans avant l'Ere Chrétienne. Qu'étoit-ce que cette époque, ſinon un évènement célèbre dont la mémoire leur étoit chére? & quel autre évènement plus célèbre que le commencement du Régne de Cyrus que les Perſes, au rapport d'Hérodote, appelloient *leur père?*

Telles ſont les principales richeſ-

ſes du Mémoire de M. Fréret *. C'eſt une de ces entrepriſes de maître auxquelles déſormais peu de Littératures reſſembleront, parce que le goût de ces ſortes de choſes eſt extrêmement rallenti, & parce que l'érudition du ſiècle ne ſe monte plus à un degré ſi haut.

On trouve à la ſuite de ce ſçavant Mémoire des obſervations du même Auteur *ſur les Fêtes Religieuſes de l'année Perſane, & en particulier ſur celles de Mithra, tant chez les Perſans que chez les Romains.*

Nous ne voulons dire qu'un mot de ce dernier objet, de *Mithra*, ſur

---

* Il s'eſt gliſſé deux fautes dans cet Ouvrage, l'une & l'autre ſans doute d'impreſſion. A la page 250 on place la date du Régne de Perviz en 988, c'eſt 588. A la page 255 on marque que *Dinon*, dans *Cicéron*, *donne 30 ans de Régne à Cyrus.* Ce n'eſt pas *Dinon*, c'eſt *Denys de Perſe*, Dyoniſius Perſicus.

lequel M. Fréret s'est fait un systême différent de celui du Docteur Hyde. Celui-ci, auquel s'en rapportent les Auteurs de l'Histoire Universelle, croit que le Soleil étoit appellé chez les Perses du nom de *Mithra*, & que ce n'étoit point l'objet du culte de ces Peuples; c'est-à-dire, que les Perses n'honoroient ni le Soleil, ni par conséquent *Mithra* comme le Dieu suprême. A ce sujet, Hyde se plaint beaucoup de ce que les Grecs & les Latins ont écrit sur cette matière, au désavantage des anciens Perses, qui, selon lui, ne furent point idolâtres.

M. Fréret ne réfute point le Docteur Anglois, mais il assure d'une part que *Mithra* n'étoit point le Soleil, & de l'autre que c'étoit une Divinité particulière appellée par Hérodote la *Vénus céleste* ou *Uranie*, *principe de cette fécondité par laquelle les Plantes*

& les Animaux se perpétuent & se recouvellent. L'Académicien reconnoît cependant que le culte de *Mithra* étoit comme étranger ; qu'on l'avoit emprunté , dans des tems postérieurs , de l'Assyrie ou des Arabes. Il faudroit bien lire & bien comparer ces divers sentimens ; & apprécier aussi le fondement du systême de M. Fréret qui est un Passage d'Hérodote. Le Docteur Hyde l'a bien connu & ne paroît pas en avoir été touché ; il le réfute même quelque part en disant qu'il ne *sçait pas pourquoi Hérodote dit que la Vénus Céleste ou Urame étoit appellée Mithra chez les Perses , étant bien certain que le nom de Mithra servoit à désigner le Soleil.* * Nous laissons cette controverse aux Savans ; & nous les avertissons seulement que, sur ce point particulier, ils ne tire-

* *Histor. Relig. Vet. Persar. p. 99.*

ront pas de grands ſecours de l'Hiſtoire univerſelle (T. 3. pag. 429.) cette matière y eſt traitée ſuperficiellement ; mais d'autres points de la Religion des Perſes y ſont diſcutés avec beaucoup d'étenduë & de ſoin.

ARTICLE CXXX.

ARMORIAL GENERAL OU Regiſtres de la Nobleſſe de France ; Regiſtres III. & IV. trois vol. in-fol. A Paris chez Pierre Prault, Quay de Gèvres. M. DCC. LII.

IL ne faut pas s'attendre à trouver ici la liſte exacte des premières Maiſons du Royaume, de ces Maiſons qu'il ſuffit de nommer pour rappeller l'idée de leur antiquité, de leurs dignités & de leurs alliances. La raiſon en eſt bien ſimple : l'Hiſtoire de ces Maiſons fait partie, en quelque ſorte, des Annales

Annales de la Nation ; on les comprend dans les recueils des grands Officiers de la Couronne; on compose des livres entiers, pour expliquer l'ordre & les branches de ces illustres familles. D'où il est aisé de conclure qu'à leur égard les Registres de M. d'Hozier de Sérigny, Juge d'Armes de France en survivance, ne seroient pas d'une nécessité aussi pressante, qu'ils le sont pour une infinité de bonnes Maisons à qui les mêmes avantages ont manqué. Il y a tel Gentilhomme qui date de plus haut qu'un grand Seigneur ; mais dont les Ancêtres ont été moins protégés, moins heureux, & par conséquent moins célèbres. C'est en faveur du prémier que les attentions, que les recherches de M. de Sérigny sont extrêmement utiles : elles raniment l'éclat d'une gloire presque éclipsée ; elles font rentrer, s'il est permis de parler ainsi,

ces Abdolonymes modernes dans la route de l'honneur.

D'autres familles, toujours bien connuës, n'ont pourtant pas possédé ces Charges importantes qui attirent les regards de tous les Siècles. A Rome, tous les Patriciens n'eurent pas des Dictateurs & des Consuls dans leurs familles ; & parmi nous les titres d'honneur, les distinctions brillantes ne répondent pas toujours à la noblesse du sang, & à l'antiquité des noms. C'est au développement & à la conservation de tant de Généalogies non-illustrées, mais très-estimables, que sont principalement destinés les Registres dont on nous fait présent aujourd'hui.

Enfin le mérite, les talens, les services élèvent quelquefois des hommes nouveaux au rang de la Noblesse. Cicéron & Marius, sortis du Village d'Arpino, gouvernèrent la République & purent fonder,

pour leurs descendans, un état des plus distingués. Nous reconnoissons de même en France des Nobles de nouvelle création, des hommes tirés de la roture par le bienfait du Prince ; & il ne faut pas douter que ces noms ne puissent & ne doivent entrer dans les Registres de M. de Sérigny. La figure qu'ils y feront actuellement, sera bornée à leur personne ; ils ne présenteront ni Ayeux illustres, ni Armoiries antiques ; mais chacun d'eux pourra être la source d'un peuple de grands hommes.

Tel est donc le goût de cet Ouvrage. Toute la Noblesse soit ancienne, soit moderne, a droit d'y occuper une place. Chaque famille vient s'y ranger selon l'ordre alphabétique, & à mesure qu'on fournit des titres à notre Auteur. Chacune de ces familles posséde un Ecusson d'Armoiries reconnu & avoué par le Juge d'Armes. Les

Nobles de l'Epoque la plus moderne jouissent, comme tous les autres, de cette marque d'honneur ; elle fait même partie de la grace d'Annoblissement : car il est rare de voir renouveller ce qu'on raconte du célèbre André le Nôtre, Directeur Général des Jardins du feu Roi. Cet homme aussi modeste qu'ingénieux, & aussi bon serviteur de son Maître, qu'ardent à imaginer de belles choses, fut annobli pour ses longs & agréables services. C'étoit le moment d'adopter un Ecusson d'Armoiries ; on lui en parla, on le pressa sur l'Article ; mais le Nôtre se souvenant qu'il avoit commencé par les plus bas degrés du Jardinage, répondit qu'il avoit déjà des Armes, que c'étoient *trois limaçons couronnés d'une pomme de choux* : Réponse qui fut admirée de toute la Cour, & qui seule auroit mérité des titres de Noblesse, s'il étoit d'u-

ſage d'en accorder aux qualités de l'ame, indépendamment des talents & des ſervices.

Nous avons obſervé que M. d'Hozier de Sérigny publioit actuellement les Regiſtres III. & IV. en 3. vol. in-fol. dont les deux premiers ſont pour le 3ᵉ. Regiſtre; & nous devons choiſir préſentement quelques-uns des Articles compris dans cette immenſe Nomenclature. Nous avons déjà dit quelque choſe des Articles d'*Aluye* & d'*Alès* qui ont beaucoup d'étenduë, & où la Critique & l'érudition de l'Auteur ſe ſont bien exercées.

Dans le même Regiſtre qui eſt le IIIᵉ nous remarquons la famille de *Braque* très-ancienne & très-bien alliée. Sa nobleſſe remonte jusqu'à l'an 1339. On montre ici les dépendances, les filiations, les dégrés, toujours par des titres authentiques : on diſcute un point

qui servira aux Continuateurs du *Gallia Christiana*, quand ils en feront aux Evêques du Mans. Car au lieu d'établir, comme a fait Antoine le Courvaisier, Historien de cette Eglise, qu'il y a eu vers le milieu du 14^e siècle un Evêque du Mans, de cette Maison *de Braque*, ils observeront, avec M. de Sérigny, que cet Evêque s'appelloit *Michel de Brayche*; qu'il avoit d'autres armes que celles *de Braque*, & qu'enfin il n'y a aucune raison pour former des rapports d'identité ou de liaison entre le Prélat & cette famille.

Chamborant, Maison très-noble : elle est connuë dès le milieu du XI^e Siècle, & dans le détail des branches & des filiations on voit beaucoup de services militaires, d'emplois honorables & de grades distingués. M. le Comte de la Clavière, Lieutenant général des Armées du Roi, & Gou-

verneur de S. A. S. Monſeigneur le Comte de la Marche eſt de cette Maiſon.

Chapt de Raſtignac; Article qui contient 114. pages *in-fol.* ſans compter dix autres pages d'anciennes chartes. Nous tranſcrivons ces mots qui forment le préambule & qui comprennent en abrégé tout le plan de cette Généalogie. » La maiſon de Chapt préſumée » ſur de très-ſolides conjectures » être une branche collatérale des » anciens Sires de Chabanois de la » première race (qui remontent » juſques vers la fin du IX[e] Siècle » ſous Charles le Simple) ſe trou- » ve aujourd'hui diviſée en trois » branches, celle de Raſtignac, » celle de Laxion, & celle de Pui- » guilhem. Son ancien nom étoit » *Cat* ou *Chat* en François, *Cati* » ou *Chati* en Latin; & ce n'eſt » que depuis le milieu du XVI[e] » Siècle ſous Jean Chat III. du

» nom, Seigneur de Raſtignac, » Auteur du XI. degré de la ſeconde branche, qu'elle a pris plus » communément le nom de *Chapt*, » ſans doute pour écarter l'idée » d'un animal domeſtique, dont » le nom ne préſente rien de noble à l'eſprit. On va voir bientôt (*c'eſt dans les Notes que ce* » *détail eſt compris*) que celui » qu'on trouve avoir le premier » porté ce ſurnom, & qu'on ſuppoſe, ſur de fortes conjectures » être le Chef de la Maiſon, a pu » l'emprunter du nom d'une Machine de guerre uſitée dans les » Siècles paſſés, pour renverſer les » murailles des places aſſiégées; » & que par cette raiſon, ce nom » *Chat*, loin d'avoir en ſoi rien » de bas, ne pouvoit tendre au » contraire qu'à illuſtrer ſa poſtérité. »

Gerin ou *Gerini* famille originaire de Florence. Le Marquis Ge-

rini, qui a publié depuis peu un magnifique recueil d'Estampes, dont nous parlions au mois de Mars dernier, est de cette ancienne & illustre Maison. Comme le rang qu'elle a tenu en Italie est quelque chose d'essentiel dans la matière présente, M. de Sérigny s'est appliqué à bien discuter cet Article; il donne même, pour instruire davantage le Lecteur, une notice abrégée du gouvernement de Florence & des révolutions qu'éprouva cette République, sous les premiers Medicis.

Sur ce point nous trouvons deux faits incidents qu'affirme l'Auteur sans équivoque, sans balancer. Le premier est que le Pape Clement VII. *étoit bâtard d'un frere cadet de Laurent* de Medicis surnommé *le Magnifique*. Nous sçavons que plusieurs Ecrivains disent la même chose; mais il semble qu'on peut tempérer cette opinion par le té-

moignage que d'autres ont rendu à la naiſſance légitime de Clement VII. On cite dans cet Armorial l'autorité du Généalogiſte Imhoff, & nous liſons préciſément chez cet Auteur, que quand il fut queſtion ſous Leon X. de faire Cardinal Jules de Medicis (c'étoit le nom de Clement avant ſon exaltation) on juſtifia, par de bonnes raiſons, qu'il étoit né de légitime mariage : *præmiſſis probationibus, ſicut teſtatur Ciaconius, ex legitimo natus matrimonio, in Conſiſtorio declaratus eſt.* Imhoff Genealog. viginti illuſtrium in Ital. familiar. ad Tab. V. Stem. Medic. p. 130.*

* Il faut néanmoins reconnoître qu'à la page 111. du même Ouvrage, Jules de Medicis, depuis Clement VII. eſt ſimplement appellé *Nothus* : mais dans cet endroit on n'a que le tableau de la Maiſon de Medicis ; il vaut mieux s'en rapporter, pour l'authenticité des faits,

Le second fait regarde aussi le Pape Clement VII. à qui notre Auteur donne un fils naturel nommé *Alexandre de Medicis*, sans proposer le moindre doute sur cet Article, qui toutefois n'est pas évident. A la vérité l'Historien Ammirato rapporte ce qu'il en avoit oui dire au Grand-Duc Cosme I. Mais outre que cet Ecrivain ne fait que rappeller ce discours sans l'appuyer de son suffrage, la plupart des autres Historiens d'Italie paroissent n'avoir pas connu cette Anecdote, & ils donnent le Duc d'Urbin, Laurent de Medicis, pour père à Alexandre. Toute la critique que nous faisons donc ici,

---

à l'explication que l'Auteur y ajoute dans le morceau qu'il appelle *Exegesis historica* : c'est-là qu'on trouve ce que nous venons de citer en faveur de Clement VII.

c'eſt qu'en telles matières toujours odieuſes & où il y a du doute, il eſt à propos d'indiquer les deux opinions, de traiter les choſes à charge & à décharge. M. de Sérigny eſt ſi impartial & ſi judicieux dans toute la ſuite de ſon Ouvrage, qu'il ne peut prendre en mauvaiſe part cette obſervation.

D'Orléans, Maiſon qui s'eſt étenduë dans l'Orléanois, dans la Beauce & dans le Berry. Il y a peu d'articles où l'intelligence de M. de Sérigny ait été plus néceſſaire. Trois ſortes de claſſes ſe ſont trouvées à diſtinguer dans les noms d'*Orléans*; car il y a eu un aſſez grand nombre d'anciens Seigneurs qui ont porté cette dénomination, ſans qu'on puiſſe nier ni affirmer qu'ils appartiennent aux d'*Orléans* qui ſubſiſtent encore: d'autres paroiſſent avoir formé la ligne directe de la maiſon d'*Orléans-de-*

Rère *; & enfin on parvient à un tems où la filiation est suivie,

* Le P. Pierre-Joseph d'Orléans Jésuite, Auteur de l'Histoire des Révolutions d'Angleterre & de plusieurs autres Ouvrages, étoit de cette Maison *d'Orléans-de-Rère*, de la Branche *du Plessis-de-Rère* : ce que nous remarquons ici à cause d'une Note curieuse qui se trouve dans l'Ouvrage de M. de Sérigny. Voici ses paroles : » Le sçavant Commentateur » de la Satyre Ménippée, Edition de » 1714. T. 2. p. 229. s'est imaginé que » le P. d'Orléans pouvoit descendre de » Louis d'Orléans Avocat Général pour » la Ligue. *Le P. Pierre-Joseph d'Orléans Jésuite*, dit-il, *a donné au Public en* 1688. *la Vie du P. Coton imprimée in-*4°. *chez Etienne Michallet.* » *L'Auteur qui pourroit bien*, ajoute-t-il, » *être descendu de l'Avocat d'Orléans*, » *n'auroit il pas voulu par-là témoigner* » *que, dans sa famille, on se souvient* » *encore des grandes obligations que le* » *vieux d'Orléans eut autrefois à ce généreux Confesseur de Henry le Grand?* » Cette Critique est fausse, & pour la » réfuter pleinement, il est presque inu-

où les dégrés se distinguent parfaitement; & ce tems est vers le milieu du 14. siècle: ce qui précède, en remontant même jusques vers l'an 1000. présente beaucoup d'hommes illustres de ce nom: il y a toute apparence qu'ils tiennent aux d'*Orléans* d'aujourd'hui; & si la chose peut être portée dans la suite jusqu'à la démonstration, il en résultera une des plus belles Généalogies qu'on puisse désirer.

M. de Sérigny a transcrit sur cet article un grand nombre de Char-

---

» tile d'ajouter qu'elle est démentie non » seulement par le témoignage de trois » Auteurs, les sieurs Hubert, Proust- » de Chambourg & la Thaumassière, » tous contemporains du sçavant Jésui- » te, mais encore par toutes les Bran- » ches de la Famille d'Orléans, qui assu- » rent unanimement avec ces Auteurs « qu'il étoit fils de François d'Orléans, » Seigneur du Plessis-de-Rère & d'Eli- » zabeth Carré. »

tes & d'anciens titres domeſtiques ; il a fait graver beaucoup de Sceaux ; & ſa critique brille partout , ſingulièrement dans l'examen d'une Charte prétenduë de Philippe I. en faveur de Challo-ſaint-Mard qu'on dit avoir fait le voyage de la Terre-Sainte armé de toute pièces , pour accomplir un vœu du Roi ſon Maître. Il y a des choſes curieuſes dans cette diſcuſſion diplomatique, & il en réſulte un jugement qui relègue la pièce en queſtion parmi les Titres de friponnerie que nos Ancêtres ſçurent fort bien multiplier , malgré la franchiſe & la ſimplicité qu'on leur attribue.

Pracomtal , article très-étendu : cette Maiſon remonte , par des titres authentiques, juſqu'à l'an 1264. On trouve ici tout ce grand corps de preuves occupant l'eſpace de 50. pages in-fol.

Virieu de Beauvoir , Maiſon du Dauphiné , connuë depuis l'an-

née 1108 : les preuves remplissent encore un grand terrein ; & qu'on ne regarde pas la collection de ces Actes comme quelque chose qui abrége les soins & le travail de M. de Sérigny. Avant que de les placer, il faut en estimer la valeur ; & en les plaçant, il est nécessaire de les dépouiller, de les insérer dans la suite des filiations & des branches.

Comme nous sommes obligés de terminer notre Extrait, nous ne faisons qu'indiquer dans le IV^e Registre les Articles d'*Aroux de la Serre*, de *Guiscard*, du *Quesnoy*, de *Rechignevoisin*. Ces Maisons sont très-bonnes, elles ont fourni à notre Auteur des richesses diplomatiques, des actes précieux, faisant foi de leur antiquité, & des rapports illustres qu'elles ont eus avec des personnes très-distinguées dans l'Etat. Nous finissons par cette réflexion que fait naître l'assem-

blage de tant de Monuments antiques.

Boileau disoit, il y a 80 ans, dans sa 5^e^ Satyre :

N'eût-il de son vrai nom ni titre ni mémoire,
D'Hozier lui trouvera cent ayeux dans l'histoire.

Et ce mot de critique prouve que le Poëte n'avoit jamais vû de Registres de Noblesse semblables à ceux qu'on nous donne & que nous annonçons. M. de Sérigny trouve bien aujourd'hui à nos Gentilshommes *cent ayeux dans l'histoire* ; mais c'est en lisant beaucoup, en consultant tous les Monuments publics & particuliers, en distinguant le vrai du faux, ce qui est certain, des traditions douteuses ou populaires. Le singulier pourtant dans le mot de Boileau, est qu'il s'adresse à Charles-René d'Hozier son ami & fils du célébre

Pierre d'Hozier, pour qui le même Poëte avoit fait deux Epigrammes ou Sixains, (comme on parloit alors) dont voici le premier :

C'est ce fameux d'Hozier, d'un mérite sans prix,
Dont le vaste savoir & les rares écrits
Des illustres Maisons ont publié la gloire.
Ses talens surprendront tous les âges suivans,
Il rendit tous les morts vivants dans sa mémoire ;
Et ne mourra jamais dans celle des vivans.

Nous sommes bien-aises de rapporter cette anecdote, bien capable de tempérer le fiel du distique de la 5^e^ Satyre. Ainsi trouve-t-on dans les Poëtes le pour & le contre, le poison & l'antidote ; sans compter que leur qualité de favoris d'Apollon ne les oblige pas à être exacts ou sincères, comme doit l'être un Juge d'Armes.

Le menſonge & les vers de tout tems
ſont amis.

la Fontaine, l. 2. Fab 1.

ARTICLE CXXXI.

LETTRES SUR L'HISTOIRE par Henry-Saint-Jean Lord Vicomte Bolingbroke, traduites de l'Anglois, 2. Tomes in-8°. M. DCC. LII.

ON a beaucoup reproché à Bayle de n'avoir rien épargné pour établir le Pyrrhoniſme hiſtorique; & cette accuſation n'a été ni réfutée ni adoucie par une multitude d'endroits de ſes Ouvrages, où ce Pyrrhoniſme eſt hautement & vivement condamné. Le doute étoit le caractère de cet eſprit ſingulier : on ne pouvoit prendre ſérieuſement les meilleures preuves qui lui échappoient en faveur des caractères propres à dé-

fendre & à maintenir l'empire de la Vérité.

M. de Crouzas, qui étoit un honnête homme, marchoit contre ce Sceptique par une route trop droite. Il ſuppoſoit trop aiſément que Bayle avoit voulu mettre dans les eſprits quelque choſe de mieux que des nuages. En combattant ce fameux Adverſaire, il ne vouloit pas ſe permettre des ſoupçons contre ſa bonne foi ; mais il eſt des cas où l'on ne peut faire gouter au Public des manières de penſer commandées par la bénignité & la condeſcendance. Ce Public avoit jugé Bayle depuis longtems ; il avoit fixé l'idée qu'on devoit s'en former ; il lui avoit aſſigné une des premières places parmi les Pyrrhoniens de la plus frauduleuſe eſpèce ; & c'eſt le rang qu'il occupera toujours aux yeux de la Poſtérité.

On nous demandera peut-être

à quoi tend ce préambule, & si Mylord Bolingbroke, dont les lettres nous occupent, doit marcher à côté de Bayle, s'il doit lui être comparé en matière de Pyrrhonisme ? Ce n'est pas notre pensée ; nous aimons à juger mieux de l'Auteur Anglois, quoique nous ayons plus d'idée de Bayle, à le considérer du côté de l'érudition. Mais, en vérité, le premier se présente aussi dans ses lettres comme quelqu'un qui bâtit d'une main & qui détruit de l'autre, ou si l'on veut, qui commence par ôter toute solidité au terrein sur lequel il paroît vouloir ensuite appuyer un édifice considérable.

Voici un des principes de sa 4^e^ Lettre : » Je conviens que l'histoi-» re a été falsifiée à dessein & par » systême dans tous les tems, & » que la partialité & le préjugé ont » occasionné bien des erreurs, tant » volontaires qu'involontaires,

» même dans les meilleures. Ne
» vous scandalisez pas, Monsieur,
» si je vous dis (puisque je puis le
» dire avec vérité & que je suis en
» état de le prouver) que l'auto-
» rité Sacerdotale a frayé le che-
» min à cette falsification dans
» tous les siècles & dans toutes les
» Sectes Religieuses. » Ce morceau si absolu & si général doit donc embrasser les premiers tems du monde & les premiers siècles de l'Eglise; par conséquent on ne pourroit compter ni sur l'histoire des anciens Patriarches, ni sur celle des Apôtres, & il faudroit dire, en suivant les mêmes principes, que les chefs de l'ordre Lévitique, & que les Evêques des tems Apostoliques ont corrompu les Livres Saints.

L'Auteur ne paroît pas effrayé de la conséquence. Selon lui, *les Princes de l'Eglise* se sont rendu coupables de cette *honteuse prévarication*. Il n'excepte aucune épo-

que, aucun ſiècle. » Les menſon-
» ges prémédités par eſprit de ſyſ-
» tême ont été avancés & en-
» couragés *d'âge en âge ;* & entre
» tous les pieux artifices que l'on
» a employés pour maintenir dans
» l'eſprit des hommes le reſpect
» & le zèle pour leur Religion,
» cet abus de l'Hiſtoire a été l'un
» des principaux & des plus effica-
» ces. . . . La charge de falſifier
» l'Hiſtoire en matière de Reli-
» gion a *toujours* été confiée aux
» plus fameux Champions & aux
» plus dévots Perſonnages de cha-
» que Secte Religieuſe.... En toute
» autre matière cette charge, d'al-
» térer la vérité hiſtorique, ap-
» partient aux Pédans de chaque
» Nation & aux Goujats de cha-
» que parti. »

Si Mylord Bolingbroke s'étoit contenté d'obſerver qu'il y a eu de tems en tems des fauſſaires, des fabricateurs de Diplômes, de Char-

tes, de Décrétales, des Inventeurs de Légendes ; s'il s'étoit rendu attentif à ſpécifier en quoi & comment cette licence a été préjudiciable aux vrais Monuments de l'Hiſtoire ; par quelles règles de Critique on ſépare cet alliage de l'or pur ; combien il eſt important de ſe tenir ſur ſes gardes quand il eſt queſtion de certains Auteurs ; tout cela eût été louable, & bien loin de lui reprocher des ſentimens Antichrétiens, de le ſoupçonner de Pyrrhoniſme, nous ne pourrions qu'approuver ſon zèle. Mais l'univerſalité de ſa critique, l'étenduë de ſes imputations allarment tout Lecteur qui ſçait que les Monuments de la Religion Judaïque & de la Religion Chrétienne n'ont point été *falſifiés par eſprit de Syſtême* ; que les légères taches qui s'y rencontrent, telles que peuvent être des diverſités de leçons, des changements de chif-

fres,

fres, des défauts de constructions, n'intéressent point la vérité de ces saints Livres ; qu'elles sont même la preuve de leur antiquité, de leur célébrité, de leur autorité, du soin qu'on a pris de les lire, de les transmettre à tous les âges. On peut lire, sur cette importante matière, de l'intégrité des Ecritures, ce qu'en ont écrit tant de sçavans Controversistes soit Catholiques soit Protestants.

Nous devons encore un moment d'attention à quelques traits particuliers que lance notre Auteur contre certains personnages qu'il regarde comme autant de corrupteurs des Monuments historiques. Il dit un mot de Métaphraste, Ecrivain qu'il ne nous vient pas en pensée de justifier ; mais nous voudrions que, quand on accuse les gens, ce fût avec précision ; qu'on n'employât à leur égard que des moyens sûrs, légitimes & bien

choisis. *Métaphraste*, dit-on, *écrivit un Traité de l'Art de composer de saints Romans* : ceci est absolument faux, & quoiqu'on ajoute que le fait est *cité par Baillet dans son Livre des Saints*, il ne faut pas y ajouter plus de foi. Car 1°. Baillet ne dit point ce qu'on lui fait dire ; on trouve seulement, dans son discours sur l'Histoire des Saints, qu'en certains tems *l'art de feindre* fut réduit comme en *méthode* ; que *Métaphraste entreprit d'en donner des règles comme s'il eût voulu bannir l'impudence & la grossièreté, & introduire la modestie avec la vraisemblance dans les mensonges qu'on devoit mettre en œuvre.* Sur quoi il cite un Passage tiré de la vie de sainte Marine le 20. de Juillet. Il y a, comme on voit, beaucoup de différence entre *écrire un Traité de l'Art de composer de saints Romans*, & insinuer par occasion & en

5 ou 6 lignes, quelques prétenduës règles pour diriger les Ecrivains qui ſeroient jaloux de ſe diſtinguer en ce genre. 2°. Baillet charge trop Métaphraſte en rappellant le trait qui ſe trouve à la tête de l'Hiſtoire de ſainte Marine. Nous avons lu avec beaucoup d'attention cet endroit du Légendaire, & il n'eſt pas évident qu'il s'agiſſe là de donner des règles pour la compoſition de pieux Romans. Il paroît bien plus vraiſemblable que Métaphraſte a voulu combattre l'uſage qui s'étoit introduit de remplir les Vies des Saints de fauſſetés & d'indécences. Nous citons le Texte à la marge : on ne doit pas en conclure que Métaphraſte eſt un Légendaire véridique, mais ſeulement, ce qui eſt l'objet de la queſtion, que dans l'endroit cité il ne donne point de règles pour mentir en racontant ce que les Saints ont fait ou ſouffert ; qu'au

contraire il se porte en cet endroit-là,* pour rétablir la Vérité qui avoit été obscurcie par les narrations des Hérétiques.

Mylord Bolingbroke voulant expliquer les causes de cette corruption (prétenduë) qui s'est emparé de tous les Monuments, dit

---

* *Eò magis delectat auditorem (Athletarum Martyrium) quò meliorem habuerit compositionem, aptamque & probabilem narrationem & ea recensentem quæ & persecutoris improbitati, & eorum qui decertabant animi magnitudini, quin etiam ejus quoque qui unà decertabat Christi potentia, apta sint & convenientia. Sit enim oportet omni ex parte ejusmodi ut & nihil habeat offensionis & rem rectis auribus ostendat credibilem.* L'Auteur se récrie ensuite contre les Hérétiques qui avoient falsifié les Vies des Saints, puis il conclut : *Inanes ergò omnes fabulas & nugas.... abjiciens, solis autem veris præclara hujus Martyris tam in verbis quàm in factis decertationibus, sub eâ quæ consistit, veritate illuminante, mentem adhibens &c.*

des choses peu exactes sur les Siècles d'ignorance, sur les loix portées contre les Ecrits que le Clergé désapprouvoit : à quoi il ajoute une Critique de la conduite de S. Grégoire le Grand, qui, selon lui, *déclara la guerre à toute érudition payenne dans la vuë de mieux établir la Vérité Chrétienne.* Voici encore une fausseté ; & nous sommes très-surpris que la prétenduë aversion de S. Grégoire à l'égard des lettres humaines, passe, depuis un tems, pour un fait certain. Maimbourg est apparemment celui qui a le plus favorisé cette idée, par la façon dont il traite ce point, & par l'exclamation pleine d'enthousiasme à laquelle il se livre contre les occupations littéraires de sa jeunesse. * C'est à l'occasion d'une lettre où S. Grégoire reprenoit Di-

* Voy. *Histoire du Pontificat de S. Grégoire.*

dier Archevêque de Vienne de s'être appliqué aux fonctions propres d'un Maître de Grammaire. En quoi le S. Pape avoit certainement raison, puisque la charge pastorale a des objets bien plus importans & plus dignes d'elle. Mais quel que soit le sens de cette lettre, & quelqu'étenduë qu'on lui donne, ceux qui s'en servent pour décrier l'étude des Sciences profanes, ou pour assurer que S. Grégoire en étoit l'ennemi mortel, n'ont assurément point lu le chap. 3. du Livre 5. des Commentaires du même Saint sur le premier Livre des Rois. On y voit que ce saint Docteur de l'Eglise préconise extrêmement la connoissance des Belles-Lettres : *Nous ne pouvons*, dit-il, *pénétrer la profondeur des Saintes Ecritures, si nous ignorons les Sciences profanes.* * Il ajoute

* *Sacri Eloquii profunditatem pene-*

que c'eſt le Démon qui *ôte des cœurs l'amour des Lettres & le deſir de les cultiver afin de réduire les gens à ne pouvoir jamais s'élever aux choſes ſpirituelles.* * Il obſerve encore que *les démons connoiſſent les progrès dont nous ſommes capables à l'égard des Sciences Divines, lorſque nous avons de l'avance du côté des Lettres.* ** On peut dire tout ce bel endroit de l'Ouvrage du S. Pontife, & l'on

trare, ignari ſæcularis ſcientiæ non valemus. Ce S. Père, ſous le nom de *Science ſéculière* entend auſſi l'*érudition payenne*, puiſqu'il ſe ſert de l'exemple de Moïſe qui étoit inſtruit dans la *Science des Egyptiens*, laquelle *Science* étoit celle des Payens, & même des Idolâtres.

* *A nonnullorum cordibus diſcendi deſiderium maligni ſpiritus tollunt, ut & ſæcularia neſciant, & ad ſublimitatem ſpiritualium non pertingant.*

** *Dæmones ſciunt quia dum ſæcularibus litteris inſtruimur, in ſpiritualibus adjuvamur.*

ne sera plus tenté de croire qu'il ait *déclaré la guerre à toute érudition payenne, dans la vuë de mieux établir la Vérité Chrétienne*. Voyez aussi une Note judicieuse placée au bas de la lettre à Didier, par le dernier Editeur des Ouvrages de S. Grégoire.

Si nous avons discuté avec tant de soin les méprises où tombe Mylord Bolingbroke, nous n'en sommes pas moins disposés à reconnoître qu'il y a, sur la fin de sa lettre, des observations très-utiles contre le Pyrrhonisme. Le malheur est qu'elles ne peuvent guères se concilier avec les autres points répandus dans son Ouvrage. Nous convenons aussi qu'il a tout-à-fait raison de blâmer l'intempérance de ces grands Lecteurs d'Histoires, qui entassent toute espèce de faits dans leur mémoire, sans réfléchir jamais sur leurs lectures, sans placer les matériaux qu'ils ont

amassés. L'Auteur fait à ce sujet le portrait d'un de ces hommes remplis de Science, vuides de sens, inutiles à eux-mêmes & aux autres, très dignes enfin qu'on leur dise ce mot de la Mothe-le-Vayer : *Dieu vous fasse la grace de devenir moins sçavants.*

La 5ᵉ. lettre de notre Auteur commence par donner des règles pour la lecture de l'Histoire. Il ne faut s'attacher qu'à celle qui est utile. Les Anecdotes frivoles, les maigres & séches Annales, les compositions abrégées ne doivent point remplir les moments d'un homme qui cherche à former son cœur & son esprit. Cet avis préliminaire est suivi d'une espèce de tableau où l'on représente l'état de l'Histoire chez les Grecs & chez les Romains. *Je n'appelle*, dit l'Auteur, *les premières productions historiques que des tentatives ou des essais.* Dans

toutes les Nations, l'Histoire *eut son enfance;* il lui fallut une longue suite de siècles pour s'élever, pour acquérir un dégré de maturité. En général les Romains prirent plus heureusement que les Grecs le véritable goût de l'histoire. » Virgile, ajoûte Mylord Bolingbroke, pouvoit avec autant de justice donner à ses Compatriotes la louange d'écrire mieux l'Histoire, que celle de lui fournir les plus nobles sujets ». Tite-Live, Saluste, Tacite sont les Héros en ce genre: on parle ici du dernier comme d'un *Auteur favori*, & tout cet endroit mérite les attentions du Lecteur.

Il semble que l'attrait particulier de celui qui nous donne ces Lettres, est de retomber toujours sur le Clergé & sur les matières de Religion. Il a bien raison, sans doute, de conseiller l'histoire des faits à ceux qui doivent instruire,

qui se chargent de prouver la vérité du Christianisme. Cette Religion est fondée sur des miracles qui sont des faits ; il faut embrasser cette partie & renoncer aux argumens métaphysiques, aux raisonnemens abstraits. Tout ceci est bien ; mais nous n'approuvons pas également que l'on blâme Abadie & l'Evêque de Londres * pour avoir dit que l'*Evangile de S. Matthieu est cité par Clément, Evêque de Rome, Disciple des Apôtres ; que Barnabé le cite en son Epître ; qu'Ignace & Polycarpe le reçoivent, & que les mêmes Pères, qui rendent témoignage à S. Matthieu, le rendent pareillement à S. Marc.*

» Si les Pères du premier siécle, » reprend-on, rapportent quelques » passages qui soient conformes à » ce que nous lisons dans nos Evan» gelistes, s'ensuivra-t-il que ces

* *Troisiéme Lettre Past. trad. Fr. p.* 19.

» Pères avoient les mêmes Evan-
» giles ſous les yeux? . . . . Ces Pè-
» res ont fait uſage d'autres Evan-
» giles où ces paſſages pouvoient ſe
» trouver, ou bien ces paſſages
» pouvoient s'être conſervés par
» une tradition non écrite: outre
» que j'oſerois prèſque aſſurer que
» ces Pères du premier ſiécle ne
» nomment point expreſſément les
» Evangiles que nous avons, Evan-
» giles de Matthieu, de Marc, de
» Luc & de Jean ».

Que prétend-on conclure de tout ceci? C'eſt qu'Abadie & l'Evêque de Londres *ont fait de l'Hiſtoire un abus manifeſte & inexcuſable*. Et voilà bien la plus ſingulière chicane qui ait jamais été faite en matière de controverſe Hiſtorique ou Théologique. On trouve, dans l'Epître attribuée à S. Barnabé, un paſſage, non de S. Matthieu (Abadie ſe trompe) mais de S. Luc; dans la première Epitre de

S. Clément * deux textes l'un de S. Matthieu & l'autre de S. Marc; dans les Lettres de S. Ignace, deux ou trois endroits de S. Matthieu; dans celle de S. Polycarpe, deux de S. Matthieu, & un de S. Luc: or pourquoi ne veut on pas que ces PP. Apostoliques eussent nos *Evangiles sous les yeux*, comme ils avoient les autres livres de l'Ecriture qu'ils citent, la Genèse, Job, Ezéchiel, & surtout les Epitres de S. Paul, dont ils font un très-grand usage? Peut-être, dit-on, ces textes étoient-ils dans de faux Evangiles, peut-être s'étoient-ils conservés dans la tradition.

Mais 1°. quand on trouve des piéces de bon alloy, on ne soupçonne pas qu'elles sortent de la bourse ou du laboratoire d'un faux Monnoyeur; & de même, quand

* L'Evêque de Londres cite la seconde Epître où l'on voit aussi quelques passages de S. Matthieu & de S. Luc.

on voit des passages conformes à ceux qui sont dans nos Evangiles, on a lieu de croire que ces Evangiles en sont la source *. Ceci forme une espéce de possession dans laquelle on ne peut être troublé par les soupçons d'un adversaire ; c'est aussi une sorte d'argument positif qui n'est pas infirmé par des raisonnemens de conjecture, par des *peut-être.* Et nous pouvons déja conclure de cette observation qu'on n'a pas droit de traiter d'*abus manifeste & inexcusable* la façon de parler d'Abadie & de quiconque s'énonce comme lui sur l'objet présent.

2°. Les Evangiles, du moins les

* Nous ajoutons par occasion, que S. Clément, citant dans sa seconde Epître quelque chose d'un Evangile apocryphe, on s'en apperçoit tout d'un coup. Le mauvais coin de cette monnoye se décèle de soi-même : pourquoi ne veut-on pas que le bon nous rassure contre la fraude ?

trois premiers, exiſtoient avant S. Clément, S. Ignace, S. Policarpe *: car s'ils n'avoient pas exiſté alors, ce ſeroient des livres ſuppoſés, puiſqu'ils n'auroient point pour Auteurs ceux dont ils portent les noms. Mais la ſuppoſition eſt une chimère: on peut en donner pluſieurs bonnes raiſons : nous ne nous arrêterons qu'à celle-ci qui eſt hiſtorique.

D'abord on a ſur la fin du premier ſiècle un Auteur (Papias) qui rend témoignage aux Evangiles de S. Matthieu & de S. Marc, comme étant de ces Auteurs : la preuve en eſt dans le 3.e Livre d'Eusèbe qui rapporte tout le morceau de cet ancien Père contemporain & ami de S. Polycarpe. Voilà donc

---

* Nous ne parlons point de S. Barnabé, parce que la Lettre qui porte ſon nom, quoique très-ancienne & très-bonne, n'eſt cependant point de lui.

deux Evangiles existants lorsque Papias écrivoit, & sans doute aussi dès le tems de Polycarpe : par conséquent ils ne sont pas supposés, à moins qu'on ne dise que le témoignage de Papias & le rapport d'Eusèbe sont aussi des piéces fausses : ce qui est frayer le chemin à un Pyrrhonisme universel.

Ensuite on voit au 2e siécle de l'Eglise que les Pères de ce temps-là reconnoissent l'existence des Evangiles comme étant de S. Matthieu, de S. Marc & de S. Luc, auxquels ils ajoutent S. Jean, dont les PP. du 1er siécle n'ont pu parler, parce que cet Evangéliste a écrit fort tard *.

Or ces PP. du second siècle se sont ils trompés dans une matière si importante ? S. Irénée, par exemple, qui étoit né vers l'an 120. & qui nomme si clairement,

* Vers l'an 98 de J. C.

dans son 2^e^ Livre, les quatre Evangélistes, a-t-il donné dans l'erreur, en leur attribuant des ouvrages qu'ils n'avoient point composés ? N'a-t-il pû entrevoir la supposition prétenduë qui en auroit été faite dans le peu d'années qu'on compte entre lui & les PP. Apostoliques Clément, Ignace, Polycarpe ? Ce dernier, son maître & son modèle, l'a-t-il laissé sans instruction pour discerner les vrayes écritures des fausses ? Si l'on pèse bien ces questions on verra que l'idée de la supposition des Evangiles de S. Matthieu de S. Marc, de S. Luc, vers la fin du 1^er^ siécle, ou le commencement du second est une chose absurde.

Mais revenons présentement : si les Evangiles de S. Matthieu, de S. Marc, de S. Luc, ne sont point supposés, ils existoient avant S. Clément, S. Ignace, S. Polycarpe; & s'ils existoient alors, les

textes que ces PP. citent & qui ſont contenus dans ces Evangiles n'étoient pas ſimplement *conſervés par une tradition non écrite* : d'où ſuit encore la même conſéquence indiquée plus haut, ſavoir qu'on n'a pas dû dire qu'Abadie a fait *de l'hiſtoire un abus manifeſte & inexcuſable.*

Nous ſommes fâchés que des diſcuſſions ſemblables à celles-ci donnent à notre Extrait un air de controverſe qui n'eſt pas le goût propre de nos Mémoires ; mais on voit bien qu'il nous eſt impoſſible de laiſſer ſans réfutation certains principes hazardés par Mylord Bolingbroke. Toute la ſuite de ſa 5[e] Lettre fourniroit encore une ample matière à diſpute. Il veut prouver cette propoſition très-vraie, que *les Théologiens doivent s'appliquer particulièrement à certaines parties de l'hiſtoire ;* & à ce ſujet il fait des obſervations dont

les unes manquent de fondement, les autres de précision, plusieurs cachent un venin secret & favorisent extrêmement le Pyrrhonisme. Abandonnons tout ceci aux soins de quiconque voudra faire un examen raisonné de tout l'Ouvrage, & ne disons qu'un mot de la 6e Lettre.

L'Auteur y explique *depuis quelle période l'histoire moderne est particulièrement intéressante pour le service de l'Angleterre sa patrie*: il indique la fin du XVe siècle jusqu'à présent; & il divise cette période en deux points de vuë, l'un sur le Gouvernement Ecclésiastique, l'autre sur le Gouvernement Civil de l'Europe; & dans cette dernière division, il y a trois objets, la France, l'Angleterre, l'Espagne & l'Empire &c. Le Gouvernement Ecclésiastique ranime encore la critique de l'Auteur, & il y a, sous cet article, quelques traits de déclamation contre l'Eglise Romaine

& contre les Papes : en quoi l'on reconnoît l'Ecrivain Proteſtant & aſſez peu l'homme de qualité.

Le morceau du Gouvernement Civil de l'Europe eſt beaucoup mieux. On y voit le ſyſtême général des affaires politiques depuis près de trois ſiècles. L'Auteur commence à Louis XI. pour la France, & à Henri VII. pour l'Angleterre ; il les compare en beaucoup de choſes, & cette ébauche de parallèle mérite d'être luë. Il ſe trouve à la ſuite une expoſition tout-à-fait belle & inſtructive de l'état des Iſles Britanniques ſous Henri VII. Alors, dit Mylord Bolingbroke, » Notre » Temple de Janus fut fermé ; » nous ne ravageâmes plus ni notre pays ni les autres ; de ſages » Loix & un ſage Gouvernement » changèrent inſenſiblement les » mœurs & firent prendre une nouvelle tournure à l'eſprit de notre » Peuple. Nous ne fûmes plus des

» Flibuſtiers comme nous étions
» précédemment ; notre Nation
» maintint ſa réputation dans les
» Armes toutes les fois que l'in-
» térêt commun ou l'autorité pu-
» blique le requit ; mais la guerre
» ceſſa d'être, ce qu'elle avoit été,
» notre principale & preſque notre
» unique profeſſion ; les Arts de la
» paix prévalurent parmi nous ;
» nous devinmes Laboureurs, Ma-
» nufacturiers, Commerçants ; &
» nous nous adonnâmes aux Scien-
» ces à l'envi de nos voiſins. »

Nous terminons ici notre Extrait : car la Lettre à M. Pope, qu'on trouve auſſi dans ce Volume, n'eſt qu'un *plan* très-abrégé *d'une hiſtoire générale d'Europe*, qu'il nous ſeroit impoſſible d'abréger encore. Le ſecond volume comprenant deux Lettres fort longues nous fournira un Article où il entrera moins de controverſe que dans celui-ci.

Novembre 1752.

ARTICLE CXXXII.

ŒUVRES DE FEU M. COCHIN, Ecuyer Avocat au Parlement, contenant le recueil de ses Mémoires & Consultations. T. 2. in-4°. A Paris chez de Nully, Grand-Salle du Palais, &c. M. DCC. LII.

C'Est une opinion assez commune qu'un même esprit ne réunit guères la Mémoire & la Logique dans un degré éminent. Ces deux facultés seroient-elles deux rivales dont l'une ne pût dominer qu'au préjudice de l'autre? ou les fibres & les esprits animaux, qui sont à leur service, ne sçauroient-ils être si prompts, & si fidèles aux ordres de l'une, qu'ils n'en soient plus rétifs, ou plus négligens à ceux de l'autre? Ce qu'il y a de certain, c'est que dans l'âge où la mémoire est plus facile, l'es-

prit d'ordinaire ſe trouve moins capable de raiſonner, d'inventer & de produire.

L'Editeur des Œuvres de M. Cochin nous apprend qu'il y eut une exception en faveur de ſon Auteur; que » la Mémoire fut une » faculté *qu'il poſſéda auſſi ſupé-* » *rieurement que perſonne*; que ſa » Bibliothèque également nom- » breuſe & choiſie *étoit dans ſa* » *tête à citer le volume & la page;* » qu'il avoit lu autant que Mor- » tel puiſſe lire; qu'il n'avoit rien » oublié, & que tout ce qui s'eſt » dit d'ingénieux & de ſenſé lui re- » venoit ſans peine à toute occa- » ſion. » Voici un exemple:

Depuis l'origine d'un procès, on parloit d'un acte de célébration de mariage ſans le rapporter. Il y a longtems, dit M. Cochin, qu'on nous flatte de l'eſpérance de voir cette pièce; mais elle n'arrive point. Et ſi quelqu'un attend qu'-

elle paroiſſe; *Ruſticus expectat, dum defluat amnis.* Cet Acte fut produit avant l'Audience ſuivante, & M. Aubry, au *péril de piquer* M. Cochin, ne put s'empêcher de dire qu'on auroit bien fait de garder le paſſage d'Horace pour une meilleure occaſion, parce que *Supprimit Orator, quæ Ruſticus edit ineptè.* Quoi, reprit ſur le champ M. Cochin, qui ſçavoit, par le rapport du Greffier, que cette feuille ne tenoit point au Regiſtre, & n'en avoit jamais fait partie, quoi il tombera dans le dépôt d'un Greffier un papier volant, ſans qu'il ſçache d'où il vienne; & nous dirons que le Greffier ſera l'arbitre du ſort de cette pièce; maître de la réduire à la condition des chiffons inutiles, s'il lui plaît de la jetter au rebut; ou de l'ériger en Acte authentique & digne de foi, s'il lui prend en gré de l'inſérer dans un Regiſtre, & d'en

d'en délivrer une expédition. L'authenticité des Actes ne dépend-elle que du caprice des Officiers ? Et puisqu'il faut citer Horace, ce Greffier a-til pu régler la destinée du papier dont il s'agit, comme l'ouvrier, dont parle ce Poëte, avoit réglé celle d'un morceau de bois inutile ? *Incertus Scamnum faceret-ne Priapum ? maluit esse Deum.*

De la Mémoire, l'Editeur passe à l'élocution qu'il dit être le *préciput* de l'Orateur. Sur des Mémoires où M. Cochin interprète les clauses d'un testament, ou d'un acte entre-vifs, on lui ajuge ici la gloire d'avoir été un savant Grammairien. C'est un mérite, qui n'est peut-être pas assez connu, pour être estimé ce qu'il vaut. Selon Quintilien il est plus profond que brillant, *plus habet in recessu, quam in fronte promittit.* Il coute plus de travail, qu'il ne rapporte de gloire, *plus habet operis quam*

ostentationis. C'est à la Grammaire qu'il appartient de poser les fondemens de l'élévation, où aspire un Orateur : si son édifice ne porte sur cette base, la chute en est certaine, *quæ nisi oratori futuro fundamenta fideliter jecerit, quidquid super-struxeris corruet*. M. C. fut aussi fidèle à la pratique des règles, que profond dans la science de la Grammaire. Ecoutons là-dessus son Editeur : le juste éloge qu'il fait ici de M. Cochin sera pour quelques-uns de nos Lecteurs une leçon utile, & pour tous les autres une lecture agréable.

» Jamais de vieux mots, à moins » que ce ne soit dans un besoin, » c'est-à-dire à moins qu'il ne faille parler comme la loi, ou comme le statut & donner à sa pensée ce ton respectable. Encore » moins de ce qui s'appelle mots à » la mode. Si depuis un tems ce » frivole ramage règne sur le Par-

» nasse; s'il s'est fait entendre dans
» l'Histoire au lieu de la majestueu-
» se simplicité qui lui convient; si
» les chaires mêmes en ont reten-
» ti, il n'a pas pénétré jusqu'au
» sanctuaire de la Justice, il n'en a
» pas corrompu la mâle & vigou-
» reuse éloquence. Tous les termes
» dont M. Cochin se sert, sont usi-
» tés sans être vulgaires ni rudes...
» choisis sans être trop sçavans. S'il
» en employe dans un sens figuré,
» il n'en résulte rien d'ambigu.
» Ceux qu'il détourne de l'usage gé-
» néral, on diroit qu'il les restitue
» à leur signification la plus pro-
» pre.... Il n'admet point d'épi-
» thètes par ostentation, mais pour
» appuyer sur certains objets, où
» il veut arrêter l'attention de son
» auditoire. Il a du nombre, mais
» sans y rien perdre de sa force. Sa
» phrase n'est ni trop périodique,
» ni trop hachée. Aussi peu guindée
» que négligée, elle est en même

» tems nerveuſe & naturelle, con-
» ciſe & claire, ſignificative & élé-
» gante. . . . Il fait honneur à la
» vive clarté qu'il lui donne. Ce
» qu'il dit frappe l'entendement,
» comme la lumière du Ciel frappe
» les yeux de ceux-mêmes qui n'y
» font point d'attention. . . . En le
» liſant, on ſe conforme en quelque
» ſorte à ſon caractère; on eſt ſi
» occupé des choſes, que l'on ne
» prend plus garde aux beautés par-
» ticulières des termes, des tours,
» ou de la compoſition ».

Le ſtyle de M. Cochin eſt toujours aſſorti à l'intérêt de ſon client: ne tendant qu'à la conviction, il s'éloigne de toute affectation; toujours ſimple, ſerré, uni ſans être jamais plat, aride ni trivial. C'eſt, nous dit-on, une table *richement frugale, où l'on eſt ſervi proprement & de bon goût, ſans rafinement ni ſenſualité.* Tout ce qu'on y préſente, eſt tellement aſſaiſonné, que le

palais le plus grossier en sent la bonté, & le plus délicat la savoure. Donnons en un exemple tiré d'un plaidoyer, où M. Cochin défend un Officier accusé de guet-à-pens, & décreté pour *avoir été en trouver un autre chez lui, à l'occasion de quelques rapports, & pour lui avoir parlé en secret.*

» Le moyen de l'*Accusé* est simple; il n'y a eu, & il ne peut y » avoir aucun corps de délit. Quels » sont ses crimes prétendus? Il a » été rendre une visite au Marquis » de . . . dans un esprit de paix, il » l'a prié de s'expliquer sur des dis- » cours peu convenables, qu'on lui » imputoit: c'est un zèle, qui ne » peut que lui faire honneur. Le » Marquis de . . . trop prompt à » s'allarmer, croit qu'on vient l'at- » taquer, il crie, il s'emporte, » toute la maison s'assemble, & » l'accusé se retire. Comment peut- » on traiter cette démarche de cri-

» minelle? C'eſt, dit-on, un guet-
» à-pens. Mais que veux dire par-
» là le Marquis de...? Oſe-t-il
» ſoutenir que l'Accuſé vint pour
» l'aſſaſſiner? Tout ſe ſouleveroit
» contre une accuſation ſi témérai-
» re: la naiſſance, les ſentimens de
» l'*Accuſé*, toutes les circonſtan-
» ces de l'action. L'*Accuſé* entre
» ſeul chez un homme de condi-
» tion, à l'heure du diné, entouré
» de perſonnes du premier rang,
» & d'une foule de domeſtiques;
» voilà aſſurément des circonſtan-
» ces dans leſquelles on n'imagine-
» ra pas que l'on ait voulu faire un
» coup ſi horrible ».

Quand le ſujet de M. Cochin l'oblige *à tenir le milieu entre le genre ſimple & le ſublime*, alors ſon ſtyle eſt pur ſans être recherché, libre ſans être négligé, grave ſans être peſant, égal & ſoutenu ſans être monotone. Citons en preuve l'expoſition qu'il fait du ſort d'une

Abbaye, où il ſuppoſe que l'Abbeſſe, contre qui il plaide, n'a pas ſuccédé à la régularité, comme à la place d'une Princeſſe qui l'avoit précédée.

» L'Abbaye de M... eſt une » maiſon réformée... Les prati- » ques les plus auſtères y ſont ob- » ſervées avec une ardeur toujours » conſtante. Coucher ſur la dure ; » ſe lever à deux heures du matin » pour chanter pendant la nuit les » louanges du Seigneur ; ne porter » jamais de linge ; s'abſtenir tous » les jours de l'uſage de la viande ; » jeûner plus des deux tiers de l'an- » née : c'eſt dans ces exercices pé- » nibles que les Religieuſes de... » paſſent, ſans aucun relâche, tout » le cours d'une vie dévouée à la » mortification. Le poids d'un tel » fardeau étoit bien ſoulagé par » les exemples & les bontés de leur » dernière Abbeſſe. Cette Princeſ- » ſe née dans l'éclat du Thrône

» avoit quitté avec joie ses gran-
» deurs & sa fortune pour venir
» s'anéantir dans le cloître. Fille
» de tant de Rois, loin d'exiger les
» respects dus à sa naissance, elle
» refusoit même les égards dus à
» sa dignité d'Abbesse : nulle dis-
» tinction entre elle & la dernière
» des Religieuses ; même table,
» même nourriture, même simpli-
» cité de meubles & de vêtemens ;
» toujours la première aux offices
» & de nuit & de jour ; ajoutant
» aux austérités de la Règle, les pra-
» tiques les plus pénibles ; aussi
» tendre pour les autres que sévère
» pour elle-même : c'est ainsi qu'el-
» le a été, pendant près de 50 ans,
» plutôt la mère que la supérieure
» de ses Religieuses, & que, par
» une vie digne de la plus sainte
» antiquité, elle a servi d'orne-
» ment à l'état régulier, & d'édi-
» fication à toute la France.

» Que sont devenus ces jours

» heureux ! Depuis que la Dame
» de . . . a ſuccédé à cette pieuſe
» Princeſſe, il ſemble qu'elle ſe ſoit
» fait un devoir de prendre en tout
» une route oppoſée. Choiſie pour
» être Abbeſſe d'une Communauté
» réformée, ſon premier devoir
» étoit d'embraſſer la réforme, &
» d'en ſuivre toutes les pratiques.
» Au contraire depuis qu'elle eſt
» Abbeſſe, elle n'a cherché qu'à ſe
» procurer tout ce qui étoit néceſ-
» ſaire pour flatter ſa délicateſſe.
» L'appartement qu'une grande
» Princeſſe avoit occupé pendant
» tant d'années, n'étoit pas digne
» d'elle ; il a fallu l'étendre & le
» rendre plus magnifique. Loin de
» garder les abſtinences, & les jeû-
» nes de la Règle, elle n'a pas mê-
» me obſervé ce que l'Egliſe preſ-
» crit à cet égard au commun des
» fidéles. Dans les jours les plus
» conſacrés à la pénitence, ſa table
» eſt toujours ſervie avec les rafine-

» mens des tables les plus volup-
» tueuſes, & ſouvent avec profu-
» ſion. Jamais elle ne paroît aux
» Offices de nuit, ſouvent elle eſt
» des mois entiers ſans aſſiſter à
» ceux du jour ... occupant les
» matinées par les amuſemens de
» la toilette, & le reſte du jour
» par les converſations & par le
» jeu. En un mot en devenant Ab-
» beſſe, on diroit qu'elle a même
» oublié qu'elle fût Religieuſe.
» Elevée par des protecteurs puiſ-
» ſans, elle pouvoit en conſerver
» une juſte reconnoiſſance ; mais
» devoit-elle éclater aux dépens &
» à la ruine de l'Abbaye ? .. Pen-
» dant qu'elle pouſſoit ainſi juſ-
» qu'à l'excès la délicateſſe à ſon
» égard, & la profuſion à l'égard
» des étrangers, elle n'avoit pour
» ſes Religieuſes qu'une fierté &
» une hauteur inſupportable ....
» Celles dont la conduite étoit la
» plus irréprochable ; ne l'abor-

» doient qu'en tremblant, & leurs
» soumissions n'étoient reçues qu'-
» avec mépris. » C'est en plaidant
pour les Religieuses contre leur
Abbesse que M. Cochin se permit
cette exposition : la nature de sa
cause la rendoit nécessaire ; il avoit
à combattre un appel comme d'a-
bus interjetté par l'Abbesse contre
une Sentence de ses Supérieurs.

M. Cochin ne prend guéres le
ton sublime, qu'il ne soit parvenu
à son premier moyen : il commen-
ce par l'insinuer avec douceur, il
gagne l'attention, il prépare le si-
lence, dont il a besoin. Ensuite
sans devénir guindé, outré, em-
poullé, il devient grand & magni-
fique, & sans franchir les limites
du vrai, il se livre à l'essor de son
génie & s'ouvre de nouvelles rou-
tes. » S'il s'agit d'étonner, *dit*
» *l'Editeur*, c'est un trait subit &
» hardi, qui part avec l'éclair &
» met le feu partout ; & s'il faut

» attendrir les cœurs, rien n'eſt ſi » doux ni ſi fécond que la roſée » qu'il y répand. » Dans la 32.e Inſtance du premier tome, nous trouvons de quoi vérifier ce Jugement preſque en toutes ſes parties. En voici l'exorde.

» Conteſter à un Citoyen l'état » dont il a toujours été en poſſeſ» ſion, qu'il a trouvé établi par » les titres de ſa filiation, qu'une » longue ſuite d'actes, que des » reconnoiſſances réitérées à cha» que inſtant de ſa vie, & qu'une » poſſeſſion publique & non-inter» rompuë de ce même état ont » confirmé, c'eſt une action tou» jours odieuſe qui porte le trou» ble dans les familles, & qui par » la contagion de l'exemple peut » devenir funeſte à la ſociété. Mais » l'indignité de l'action redouble, » lorſque pour ſoutenir cette con» teſtation, des enfans, au lieu de » s'acquitter envers leur père à qui

» ils doivent la vie, l'éducation &
» une fortune opulente, s'élèvent
» contre ſa mémoire pour lui re-
» procher des excès auſſi contrai-
» res à la Religion qu'à l'honnê-
» teté publique. Nés d'un même
» père que feu Barthelemi Bour-
» gelat, ils voudroient obſcurcir
» la gloire du premier & le réduire
» à la honte du concubinage : en-
» fants dénaturés qui ne craignent
» point de déshonorer leur père,
» pour profiter ſeuls du fruit de ſes
» longs travaux ; frères injuſtes
» qui veulent enlever à leur aîné
» la gloire d'une naiſſance légiti-
» me, pour s'appliquer ſa portion
» héréditaire : la cupidité a étouf-
» fé en eux tous les ſentimens de
» la nature. »

Après ce début, M. Cochin ex-
poſe le fait, raſſemble les dépoſi-
tions des témoins ; & après avoir
réfuté les plus foibles moyens
qu'on lui oppoſe, il attaque le

principal, fondé ſur ce que, dans les dernières années de la vie de ſon père, le fils du premier lit ne venoit point chez lui & n'en recevoit qu'une modique penſion.

» On ne peut déguiſer à la Juſ» tice, *dit notre Orateur*, que ce » fils, par ſa conduite, s'étoit atti» ré ce refroidiſſement de la part » de ſon père; mais à cette pre» mière cauſe s'en eſt jointe une » autre bien plus efficace; un ſe» cond mariage; dans les douceurs » duquel il n'eſt que trop ordinai» re que l'affection pour les en» fans du premier lit s'affoibliſſe. » Il faudroit avoir bien peu d'uſa» ge du monde pour n'être pas » convaincu que de nouveaux en» gagemens ont ſouvent des ſui» tes encore plus funeſtes. Il ſied » bien après cela aux enfans du » ſecond lit, d'inſulter aux mal» heurs que le ſecond mariage du » père commun a attirés à celui

» du premier lit : c'eſt bien aſſez
» qu'ils partagent avec lui la for-
» tune du père commun, ſans qu'ils
» pouſſent l'inhumanité juſqu'à ex-
» clure de la famille leur frère aî-
» né. Toutes ſortes de preuves
» concourent ici pour le défendre :
» preuve littérale, preuve teſtimo-
» niale.

» Du côté des titres, tout an-
» nonce la pureté de ſon origine ;
» & quels titres réclament aujour-
» d'hui en ſa faveur ? C'eſt ce qu'il
» y a de plus précieux & de plus
» reſpectable : des actes tirés des
» monumens publics, des regiſ-
» tres dépoſitaires de l'état des
» hommes, de ces pièces conſa-
» crées, pour ainſi dire, par la Re-
» ligion, & à la foi deſquelles il
» n'eſt pas permis de ſe refuſer,
» ſans ébranler les fondemens de
» la ſociété. L'Extrait baptiſtaire
» où ſon pere le préſente à l'Egli-
» ſe comme ſon fils légitime. . . .

» Le testament de sa mère, ce
» dernier monument de sa tendresse, formé au milieu des plus
» saints exercices de la Religion ;
» & à la vuë d'une éternité prête
» à s'ouvrir pour elle ; ce titre
» respectable, où règnent la candeur & l'innocence, où une femme mourante rend à son mari
» & à ses enfans, les derniers devoirs fondés sur la Religion &
» sur la Nature &c.

A ces preuves M. Cochin ajoute celle de la possession publique, comme la plus puissante & la plus solide de toutes celles qui assurent l'état des hommes. » Les
» hommes, dit-il, ne se connoissent que par cette possession : celui-ci a toujours un tel
» pour son père, une telle pour
» sa mère. . . Il a été de même reconnu par eux. Le public a été
» instruit de cette Relation. Comment après 30. ou 40. ans chan-

» ger toutes ces idées ? Détacher
» un homme d'une famille dans
» laquelle, il eſt pour ainſi dire, en-
» raciné par tant d'actes & de re-
» connoiſſances, c'eſt diſſoudre ce
» qu'il y a de plus indiſſoluble,
» c'eſt en quelque manière rendre
» tous les hommes étrangers les
» uns aux autres... Le frère ſe
» tiendra en garde contre ſon frè-
» re, qui dans peu pourra ceſſer
» de l'être, ſi la poſſeſſion publi-
» que ne le raſſure plus contre de
» telles révolutions.... Je paſſe
» plus loin, & je dis : ſuppoſons
» pour un moment que Pierre
» Bourgelat pût reſſuſciter, & que
» rendu à la vie il s'en vînt dire
» à la Cour que cet enfant qui
» plaide aujourd'hui pour défendre
» ſon état contre ſes frères &
» ſœurs du ſecond lit, n'eſt point
» légitime, qu'il n'eſt tout au plus
» qu'un bâtard ; le croiroit-on ?
» Le père ſeroit-il ſeulement écou-

» té, quand ſon fils lui oppoſeroit
» la poſſeſſion publique & paiſible
» de ſon état pendant 34 ans, &
» cette foule de titres, dont on
» a rendu compte, & qu'il a vo-
» lontairement ſignés dans tous les
» tems? Or ſi le père n'étoit pas
» lui-même écouté, parce qu'il
» ne lui appartient point d'ôter à
» ſes enfans l'état qu'ils ont reçu
» de la Providence, quel cas doit-
» on faire &c. »

Tout ſtyle trop continu déplaît: s'il eſt ſimple, ſa nudité dégoute: s'il eſt orné, ſa parure devient à charge: s'il eſt ſublime, ſon éclat fatigue. M. Cochin varie ſcrupuleuſement le ſtyle de tous ſes plaidoyers; mais le ſtyle ſimple en fait toujours le fond: il reçoit les ornemens qui peuvent l'embellir ſans le farder, & les traits ſublimes qui peuvent le relèver ſans l'étouffer. Au reſte c'eſt toujours de la nature & de l'intérieur de ſa cauſe que M.

Cochin semble tout tirer. On diroit que ce n'est pas son génie & son imagination qui s'étend & qui s'élève ; mais plutôt l'intérêt de l'honneur, de la vérité, & de la justice qui l'inspire & l'enflamme. Dans une seule cause, c'est celle de M. le Marquis de Hautefort, M. Cochin semble avoir épuisé toutes les couleurs que l'Eloquence employe pour varier & animer ses figures. La Dlle Kerbabu prétendoit à la qualité & aux droits de veuve du Comte de Hautefort, quoiqu'après sa mort elle eût déclaré par lettres à son héritier, qu'il n'y avoit point eu entr'eux de mariage, mais simplement des promesses. Tantôt M. Cochin se prévaut de cet aveu contre sa prétention, & le soutient contre sa rétractation, qu'il exprime & réfute ainsi :

» J'ai eu tort, répond-elle au-
» jourd'hui humblement, c'est un

» mauvais conſeil que l'on m'a
» donné, j'avouë qu'il n'eſt jamais
» permis d'altérer la vérité : mais
» enfin mon propre état ne dé-
» pend pas de moi, & je n'ai pas
» droit de le détruire. Voilà donc
» la ſeule reſſource de la D. de
» K. c'eſt de s'avouer coupable pour
» ſe juſtifier. Funeſte extremité où
» l'a réduit ſon impoſture : il faut
» néceſſairement qu'elle ſoit cou-
» pable, ou d'avoir déſavoué ſon
» propre état, ou d'en ſuppoſer
» un qu'elle n'a jamais eu : c'eſt-là
» cependant cette héroïne mal-
» heureuſe & perſécutée, qui traî-
» ne après ſon char un peuple
» nombreux, qui lui prodigue éga-
» lement & ſes ſuffrages & ſa pi-
» tié. Mais entre ces deux crimes,
» qu'elle ne ſe flatte pas de faire
» prendre le change : on ne pen-
» ſera jamais qu'elle ait parlé d'a-
» bord un langage d'artifice : la
» vérité ſimple échappe dans ces
» premiers momens, ce n'eſt que

» la réfléxion qui conduit au cri-
» me. »

Tantôt pour nier le mariage, il s'autoriſe de l'inutilité des recherches qu'a fait la Dlle de K. pour en trouver le contrat, ou en prouver l'exiſtence. » Elle prétend, » *dit-il*, qu'ayant demandé au » Notaire, qui avoit la minute de » ſon contrat, qu'il lui en délivrât une groſſe, il l'a refuſée diſant qu'il en avoit délivré une expédition au Comte de Hautefort. Ce fait rapproché de ce qu'elle a dit au commencement de la plainte, que ſon contrat a été reçu par le Chainge & du Chaſt, oblige de conclure qu'elle a parlé à le Chainge ou à du Chaſt, & que l'un ou l'autre lui a répondu. Cependant ni l'un ni l'autre n'a jamais exiſté: les fables ne coutent donc rien à la Dlle de K? Elle veut faire paſſer un Contrat de mariage à un hom-

» me mort ; elle lie converſation
» avec des gens qui n'ont jamais
» exiſté ; elle leur parle, & ils lui
» répondent. Lorſqu'elle vante dans
» la ſuite les miracles que la Pro-
» vidence a opérés en ſa faveur,
» elle ne devroit pas oublier ceux-
» ci, qui tiennent aſſurément du
» prodige autant qu'aucun autre. »

Enfin la Dlle de K. produiſit un morceau de papier, échappé aux flammes, dont on avoit bouché un flacon, c'étoit l'enveloppe du contrat & de quelques écrits que le Comte de Hautefort avoit voulu lui adreſſer. Celui qui avoit ſauvé ce fragment des flammes fut forcé par ſon Confeſſeur de le dépoſer ; mais il ne voulut point ſe nommer, de peur d'être aſſaſſiné.

» A des traits ſi ſinguliers, *s'é-*
» *crie M. Cochin s'élevant contre*
» *cette révélation anonyme*, il eſt
» impoſſible de ne pas reconnoî-
» tre la plus noire calomnie & la

» malignité la plus odieuſe. Quel
» eſt ce perſonnage myſtérieux par
» lequel on fait débiter des fables
» ſi groſſières ? C'eſt un ſpectre
» que l'on donne ici pour témoin ;
» c'eſt une ombre fugitive qui fait
» retentir une voix juſqu'à laquel-
» le il eſt impoſſible de remon-
» ter... Quoi ! préſenter à la Juſtice
» un témoin inviſible, ou plutôt
» ſoi-même pour témoin, quand
» on n'en peut trouver aucun qui
» veuille ſe porter à de telles ini-
» quités ; n'eſt-ce pas fournir à
» l'Accuſé (qu'on diſoit avoir brû-
» lé ce paquet, où étoient les ti-
» tres que ſe donnoit la Dlle) la
» preuve la plus authentique de la
» pureté de ſa conduite ? Ce ſi-
» lence de tous les témoins, qui
» n'eſt interrompu que par la voix
» d'un phantôme.... doit porter
» la conviction dans tous les eſ-
» prits, & faire éclater l'innocen-
» ce &c. »

Novembre 1752.

Nous reviendrons avec un plaiſir toujours égal à M. Cochin, quand on nous donnera la ſuite de ſes œuvres. C'eſt un génie dont la netteté brille dans les matières les plus embrouillées, la fécondité dans les plus arides, l'invention dans les plus communes : *De horridis nitida, de jejunis plena, de pervulgatis nova.* Il eſt grand ſans excès, hardi ſans témérité, enjoué ſans licence, plein ſans enflure : *Magna non nimia, ſublimia non abrupta, læta non luxurioſa, plena non tumida.* Quint. l. 12. c. 10.

ARTICLE CXXXIII.

CARTE DES NOUVELLES découvertes au Nord de la Mer du Sud, tant à l'Eſt de la Siberie & du Kamtchatka, qu'à l'Oueſt de la Nouvelle France, dreſſée ſur les Mémoires de M. de

de l'Isle, Professeur Royal & de l'Académie des Sciences, par M. Philippe Buache de la même Académie, & présentée à l'Académie dans son Assemblée publique du 8 d'Avril 1750. par M. de l'Isle, avec l'explication de ladite Carte par le même Académicien (M. de l'Isle) imprimée chez Desaint & Saillant rue S. Jean de Beauvais. M. D CC. LII.

LA vuë d'une Carte comme celle-ci fournit d'abord des réflexions Philosophiques sur le courage des Navigateurs, qui ont fait les découvertes dont on nous expose le plan & les détails. Les hommes, disoit un des plus grands personnages du 4^e siécle *, s'occupent beaucoup de l'intervalle des lieux, de la situation des villes, de l'espa-

* Saint Jean Chrysostome.

ce immenſe des mers ; & ils paroiſſent oublier le trajet preſque imperceptible qui les ſépare de leur dernier moment.

Ceci pouroit ſe juſtifier preſque par toutes les relations de grands voyages. On finit ſouvent au milieu de la courſe, ou en rentrant dans le port. Ici, par exemple, nous voyons les peines immenſes qu'on a priſes, pour trouver un paſſage à la mer du Sud, ſoit par le Nord-Eſt le long des côtes Septentrionales de la Tartarie; ſoit par le Nord-Oueſt en traverſant les détroits découverts au Nord de l'Amérique Septentrionale. Et dans l'Hiſtoire de ces entrepriſes, nous rencontrons preſque toujours quelque cataſtrophe funeſte à ceux qui s'en étoient chargés. Voici ce que nous aprenons par le Mémoire de M. de l'Iſle : c'eſt le morceau qu'il convient de faire connoître, avant que d'expoſer le mérite & les avantages de ſa Carte.

En 1725. le Capitaine Beerings reçut ordre de la Cour de Russie de chercher les bornes de la Tartarie au Nord-Est, & d'observer si elle ne seroit point contiguë à l'Amérique, ou si l'on ne remarqueroit rien qui pût faire soupconner la proximité & le voisinage de ce grand continent. M. Beerings employa cinq ans à son expédition; il s'embarqua au port de Kamtchatka sous la latitude de 56 dégrés, & il s'avança jusqu'au 67^e dégré $\frac{1}{3}$ au Nord-Est, sans appercevoir, il est vrai, aucunes terres à l'Est, mais tenant compte néanmoins de plusieurs indices qui lui persuadoient qu'il y avoit vis-à-vis de lui (à l'Est) quelque côte fort étenduë. Ces indices étoient 1°. qu'il ne trouvoit, en s'éloignant des côtes de la Tartarie, que peu de profondeur & des vagues basses, telles qu'on les trouve ordinairement dans les détroits ou bras de mer.

2°. Qu'il voyoit des Pins & d'autres arbres déracinés amenés par le vent d'Est, au lieu qu'il n'en croissoit point dans le Kamtchatka. 3°. Qu'il avoit oui-dire aux gens du pays, c'est-à-dire aux habitans de la Tartarie Septentrionale, que de certains oiseaux venoient régulièrement tous les ans, dans les mêmes mois, du côté de l'Est, & qu'après avoir passé quelques mois sur les côtes de l'Asie, ils s'en retournoient aussi régulièrement dans la même saison.

Ces observations si importantes, dans l'objet présent, n'ont point été comprises dans la relation du Capitaine Beerings; mais après son retour en Russie, il les raconta de bouche à M. de l'Isle qui étoit alors Membre de l'Académie Impériale de Péterbourg; & celui-ci profita d'abord de toute la relation du même Capitaine Beerings, pour dresser la Carte de l'extrémité Orien-

tale de l'Asie ; ensuite il prit occasion des récits que lui avoit fait cet Officier, pour ouvrir une nouvelle carrière à l'intrépidité des Navigateurs. Car voici comment s'exprime notre Académicien.

» J'indiquai dans mon Mémoi-
» re (présenté à l'Impératrice en
» 1731) trois différentes routes à
» suivre par mer, pour découvrir
» ce qui restoit d'inconnu. L'une
» de ces routes se devoit faire au
» midi du Kamtchatka, en allant
» droit au Japon : ce qu'on ne pou-
» voit faire sans traverser la terre
» d'Yeço, ou plutôt les passages
» qui la séparent de l'Isle des Etats
» & de la Terre de la Compagnie,
» découvertes par les Hollandois,
» il y a plus de cent ans. Par ce
» moyen on pouvoit découvrir ce
» qui étoit au Nord de la Terre
» d'Yeço, dont on ne sçavoit point
» encore l'étenduë de ce côté-là,
» non plus que le passage qui est

» entre la Terre d'Yeço, & la côte
» de la Tartarie Orientale. L'autre
» route ſe devoit faire directement
» à l'Eſt du Kamtchatka juſqu'à
» ce que l'on rencontrât les côtes
» de l'Amérique au Nord de la Ca-
» lifornie. Enfin je propoſai pour
» 3^e^ objet que l'on allât chercher
» les terres dont le Capitaine Bee-
» rings avoit eu de ſi forts indices
» dans ſon voyage à l'Eſt du Kamt-
» chatka. »

Les vuës de M. de l'Iſle furent approuvées de l'Impératrice & du Sénat : on donna des ordres pour les trois voyages. Le Capitaine Beerings fut chargé de reprendre la route qu'il avoit ouverte 14 ou 15 ans auparavant. Car la date de cette nouvelle entrepriſe eſt de l'an 1741. Ce brave Officier partit du port d'Avatcha fort voiſin de celui du Kamtchatka, mais il n'alla pas loin : accueilli par une furieuſe tempête, il échoua dans une Iſle déſer-

te ſous la latitude de 54 dégrés; & ce fut le terme de ſes voyages & de ſa vie. *Il périt de misère & de chagrin* avec la plus grande partie de ſon équipage. *Le peu qui en put échapper revint au Kamtchatka dans une petite barque qu'ils avoient conſtruite des débris de leur vaiſſeau.*

La recherche du Japon fut confiée à un Capitaine Allemand nommé Spanberg; & il parvint juſqu'aux parties les plus Méridionales de la Terre d'Yeço. Le ſuccès de ce voyage n'eſt pas accompagné de détails. Mais on ne peut rien ajouter au récit que M. de l'Iſle nous fait de la troiſiéme & principale entrepriſe; c'eſt-à-dire du voyage à l'Eſt de Kamtchatka juſqu'à l'Amérique. Le Capitaine étoit un Ruſſe, nommé Alexis Tchirikow, & il eut l'avantage de recevoir ſur ſon Bord M. de l'Iſle de la Croyère, frere de notre Auteur,

aussi Astronome, de l'Académie Royale des Sciences, & Membre de celle de Pétersbourg. On ne pouvoit confier à un plus habile homme le soin de gouverner l'estime de la route, & de faire des observations Astronomiques dans tous les lieux où l'on seroit à portée de débarquer. Le départ fut le 15 Juin 1741. nouveau style, du même Port d'Avatcha, où le Capitaine Beerings s'étoit aussi embarqué vers le même tems. Après 41 jours de navigation, ils arrivèrent à la vuë d'une terre qu'ils prirent pour la côte de l'Amérique sous la latitude de plus de 55 dégrés, & ils avoient fait alors près de 62 dégrés en longitude, par conséquent ils étoient éloignés de 218 dégrez à l'Orient du Méridien de Paris; & l'on conclut aussi qu'ils étoient parvenus à 14 dégrés à l'Ouest de la Californie. *C'est un lieu où l'on n'a pas sçu que personne fût encore arrivé avant eux.*

On voyoit la Terre, mais la difficulté étoit d'y aborder. Le Capitaine Tchirikow, ne pouvant avec ſon vaiſſeau en approcher qu'à la diſtance de plus d'une lieuë, ſe détermina, au bout de huit jours, à envoyer dans une chaloupe dix hommes armés avec un bon Pilote; mais ils furent perdus de vuë dès qu'ils eurent pris terre, & l'on ne les a pas revus depuis, *quoi qu'on ait tenu la mer & fait bien des courſes, dans ces cantons-là, pendant tout le mois d'Août, en attendant leur retour*. Enfin il fallut ſonger au retour: on découvrit, chemin faiſant, une côte montagneuſe d'où pluſieurs hommes, habitans du lieu, vinrent au Capitaine Ruſſe dans de petits batteaux ſemblables à ceux des Groënlandois ou des Eſquimaux, mais on ne put entendre leur langage. Ce retour, au reſte, fut bien funeſte à l'équipage; la plûpart de ceux qui le compoſoient

furent attaqués du ſcorbut, & en moururent. M. de l'Iſle de la Croyère fut du nombre ; il périt le 22 d'Octobre, à la vuë du port d'où il étoit parti plus de quatre mois auparavant. Le Capitaine Tchirikow, quoiqu'extrêmement mal, put gagner la Terre & il s'y rétablit. Voilà quel a été le ſuccès du dernier voyage des Ruſſes pour chercher le chemin de l'Amérique.

Dix ans plutôt, c'eſt-à-dire en 1731. des Navigateurs de la même Nation s'étoient embarqués à Okhota, dont la latitude eſt de 59 dégrés 22′, ſur le vaiſſeau abandonné par le Capitaine Beerings ; & reprenant ſa route, ils s'étoient avancés plus que lui vers l'Eſt. Le voyage avoit même été aſſez heureux ; après une navigation tranquille ils étoient parvenus juſqu'à une Iſle, puis à une grande terre, d'où leur étoit venu un homme dans un petit bâtiment ſemblable à

ceux des Groënlandois. » On voulut
» s'informer de quel païs il étoit,
» mais on n'en put rien apprendre,
» si ce n'est qu'il étoit habitant
» d'un très-grand continent où il
» y avoit beaucoup de fourrures.
» Les Russes suivirent la côte de
» ce continent deux jours entiers
» en allant vers le Sud, sans y pou-
» voir aborder ; après quoi ils fu-
» rent assaillis d'une rude tempê-
» te qui les ramena malgré eux sur
» la côte du Kamtchatka, & ils
» s'en retournèrent ensuite d'où ils
» étoient partis. »

Jusqu'ici nous avons suivi & même transcrit le mémoire de M. de l'Isle; ouvrage d'autant plus estimable en ce genre que l'Auteur a vu, connu, interrogé les principaux chefs de ces grandes entreprises. Que devons-nous donc penser d'une carte dressée sur des connoissances si justes ? Il ne faut point la séparer du Mémoire ; elle met sous

les yeux une grande partie des deux continents de l'Asie & de l'Amérique avec les Mers qui séparent ces terres immenses. On y voit les routes du Capitaine Beerings ; des Russes embarqués après lui sur le même vaisseau ; du Capitaine Spanberg vers le Japon ; du Capitaine Tchirikow & de M. de la Croyère.

Mais ceci n'est en quelque sorte que la moitié des richesses qu'on nous présente. Les Russes se sont donné de grands soins du côté de l'Asie pour aller à la découverte de l'Amérique. *Si* quelqu'un, du côté de l'Amérique, avoit été également à la découverte de l'Asie, on conçoit que le succès seroit complet ou bien près de l'être. Or M. de l'Isle a jugé que la navigation de l'Amiral Espagnol, Barthelemi de la Fonte, en 1640. remplissoit à peu près cette tâche. On a sa relation, on nous la donne ici, & l'on marque sur la carte, la route qu'il a te-

nuë avec quatre Vaiſſeaux de guerre, vers l'extrémité de l'Amérique Septentrionale. Il ne faut pas croire que cette partie ſoit auſſi forte de preuves, & auſſi ſûre que la précédente. Quoique la relation de l'Amiral de la Fonte exiſte, on convient qu'elle n'a ni la certitude ni l'autenticité des Mémoires publiés de nos jours en Ruſſie. Cependant il faut toujours reconnoître que ce morceau eſt un préſent puiſqu'on le connoiſſoit peu, & qu'il ſatisfait en grande partie à ce qu'on pouvoit ſouhaiter de ſçavoir ſur la matière préſente. Juſqu'ici cette relation n'a été publiée qu'en Anglois. Si l'original Eſpagnol pouvoit jamais être découvert, ce ſeroit un tréſor pour le public, qui ne pourroit plus douter ni de l'entrepriſe, ni des détails qu'elle comprend: en attendant on s'occupera volontiers de la traduction Françoiſe qui ſe trouve jointe au

Mémoire de M. de l'Isle.

Voilà donc où l'on en est pour la connoissance des proximités qui peuvent être entre l'Asie & l'Amérique. A s'en tenir aux Navigations des Russes, ce dernier continent étoit sur le point d'être découvert tant par ceux qui s'étoient embarqués en 1731 sur le vaisseau qu'avoit monté avant eux le Capitaine Beerings, que par Mrs Tchirikow & de l'Isle en 1741 : découvertes qui eussent été faites en diverses plages, l'une vers le Nord & l'autre plus au Sud. La carte montre à l'œil ces différences, & nous ne pouvons qu'en conseiller l'examen & l'étude à tous nos Lecteurs. Elle a été dressée par M. Buache de l'Académie Royale des Sciences. M. de l'Isle, dans tout son Mémoire, rend justice aux lumières & aux talens de cet habile Géographe. C'est aussi à ses soins qu'on doit l'ordre & la suite du voyage de l'Amiral

de la Fonte, qui avoit publié sa relation en simple discours, sans la rendre sensible par les détails d'une Carte. Nous attendons présentement de M. de l'Isle les cartes particulières & les descriptions des grands païs qui composent sa Carte générale.

Il nous promet aussi les Observations Astronomiques, faites durant les voyages des Russes. On conçoit que M. de l'Isle de la Croyère y aura eu la meilleure part : mais c'est toujours un grand éloge, pour des Moscovites tirés de la barbarie depuis moins d'un demi-siècle, qu'on ait tant & si bien observé sous leur pavillon.

ARTICLE CXXXIV.

VIES DES ANCIENS ORATEURS Grecs avec des réfléxions sur leur Eloquence, des Notices de leurs Ecrits, & des Traductions de quelques-uns de leurs

Novembre 1752.

discours. Isocrate in-12. T. I. p. 360. A Paris chez Nyon, Robustel, Merigot père, Babuty fils, Grangé au Palais, veuve Quillau. M. DCC. LII.

Nous ne sçaurions faire trop d'accueil à un Auteur qui a encore assez de courage pour entreprendre de réveiller dans notre Siècle le goût de la Littérature Grecque, & assez de capacité pour nous ouvrir *ces sources intarissables de plaisir & d'instruction*, que nous trouverions dans les Ouvrages des Orateurs de la Grèce, si nous pouvions y puiser. Pour nous y inviter l'Auteur nous offre d'abord la vie d'Isocrate, des réfléxions sur le genre de son éloquence, la notice raisonnée de ses œuvres & l'histoire de son Siècle. C'est-là une introduction facile, un préliminaire agréable aux discours de cet Orateur. On s'amuse

dans l'hiſtoire de ſa vie. On s'inſtruit dans les réfléxions ſur ſon éloquence. On apprend à connoître ſes travaux dans l'expoſition de ſes ouvrages. On ſe fixe, à la vuë du Siècle & du Théâtre où il figura ; & l'on ne commence point à le lire ſans avoir pris tout l'intérêt, & reçu toutes les lumières dont ſes concitoyens étoient prévenus, quand ils alloient l'entendre. Ainſi on n'a plus beſoin de ces longues notes qui ennuyent plus qu'elles n'éclairent, ni de ces péſants commentaires qui fatiguent plus qu'ils n'inſtruiſent.

Dans une Préface qui contient tout le plan de l'Ouvrage, notre Auteur déclare qu'il ſe bornera aux plus célèbres Orateurs, & qu'il ne parlera point de Démoſthène, ſur qui MM. de Toureil, Maucroix & d'Olivet n'ont laiſſé rien à dire. Iſocrate occupe tout ce premier Tome, on a fait pour

lui des frais qui ferviront pour les autres. Au reste pour se convaincre qu'il n'y a rien de superflu dans cette dépense, il ne faut que lire deux des discours d'Isocrate traduits par notre Auteur.

Isocrate naquit 436. ans avant l'Ere Chrétienne à Ericthée Bourg de l'Attique. Son pere *n'étoit qu'un simple Marchand d'Instrumens de Musique*, mais assez riche & assez généreux pour donner à son fils les plus grands Maîtres d'Eloquence, tels que Prodicus, Gorgias, Tisias & Théramène. Ce dernier aussi innocent que Socrate, fut également condamné à mort. Disciple de l'un, aimé de l'autre, Isocrate osa en public élever la voix pour son Maître, Théramène, & porter le deuil de Socrate son ami. Ces traits sont de plus sûrs garants de la beauté de son caractère, que ce qu'on cite ici de ses discours : le langage est sou-

vent plus vertueux que le ſentiment.

Quoiqu'Iſocrate ſoit mis au nombre des Orateurs, il n'a cependant jamais parlé en public; ſa timidité & la foibleſſe de ſa voix l'en empêchèrent toujours; ce fut pour lui une diſgrace, & le ſujet de ſes regrets les plus ordinaires. A l'âge de 97. ans il avoit de ſon aveu la plus grande réputation, le corps & l'eſprit le plus ſain, avec la fortune la plus honnête: cela ne l'empêchoit pas de dire dans un diſcours qu'il compoſoit alors: *Deux choſes me chagrinent toujours, les calomnies de mes ennemis, & cette impoſſibilité naturelle où j'ai toujours été de parler dans les Aſſemblées publiques... Je prends mille drachmes pour enſeigner ce que je ſçais: mais j'en donnerois dix mille pour apprendre le moyen d'avoir de la hardieſſe & de la voix.*

Novembre 1752.

Dépouillé de son patrimoine pendant la Guerre du Péloponèse, il trouva dans son Ecole, qu'on croit qu'il transporta de Chio à Athènes, une ressource qui ne le mit pas d'abord au large. *Voilà*, dit-il un jour en comptant l'argent qu'il avoit reçu pour ses leçons, *voilà donc le prix pour lequel je me suis vendu*. Dans la suite elles furent si bien payées, qu'il n'eut plus à s'en plaindre. Il les donnoit gratuitement aux Citoyens d'Athènes. Démosthène par cette raison devoit profiter de sa libéralité : ainsi l'on peut, ce semble, regarder comme une fable le trait suivant : on dit que Démosthène n'ayant que 200 drachmes à lui offrir, au lieu de mille que payoient les autres Elèves, Isocrate répondit que *son Art ne se vendoit point par morceaux comme les gros poissons*.

Parmi les rivaux d'Isocrate on

compte Ariſtote. Notre Auteur ne croit pas qu'un ſi grand génie ait pu être ſuſceptible d'une paſſion ſi baſſe. Cicéron explique la choſe de façon à ſauver l'honneur d'Ariſtote. Il dit que l'éloquence d'Iſocrate parut vuide de choſes au Philoſophe : ce n'étoit qu'un diſcours élégant, fleuri, nombreux, trop foible pour émouvoir, & trop agréable pour ne pas ſéduire. Le Philoſophe s'éleva contre le Rhéteur, il ouvrit une école, où il donna des leçons d'une éloquence plus mâle & plus nerveuſe. Philippe bon connoiſſeur ſentit le mérite du nouveau Maître, & le choiſit pour élever ſon fils Alexandre. Ce récit confirmé par Denys d'Halicarnaſſe, Quintilien, Plutarque &c. nous paroît d'une autorité bien ſupérieure à tout ce que lui oppoſe notre Auteur.

L'envie s'éleva contre les ſuccès d'Iſocrate, elle attaqua ſes

mœurs, ſes talens, ſes préceptes; & lui fit un crime de ſes richeſſes. Son mérite ne le rendoit pas inſenſible à ces traits; il ſe louoit avec trop de complaiſance pour ſouffrir la ſatyre ſans impatience. Alors la vanité étoit plus ſimple, & la modeſtie moins rafinée, ſur quoi notre Auteur demande *ſi l'amour-propre des Anciens étoit plus fort, ou s'il n'étoit que moins délicat & moins ruſé.*

Les ennemis d'Iſocrate ne furent guères que de vils Sophiſtes; ſes amis étoient de grands perſonnages tels que Socrate, Platon, Timothée, Nicoclès &c. Il fut toujours lié avec Philippe ſans jamais lui être vendu comme tant d'autres Orateurs. Dans les monumens qui nous reſtent de leur commerce, on voit qu'il ne porte le Roi de Macédoine qu'à venger & à pacifier la Grèce. Après la défaite de Chéronée, Iſocrate ſe laiſſa

mourir de faim à l'âge de 99. ans, ne pouvant survivre au malheur de sa patrie. C'est pourquoi Philostrate veut qu'on le compte au nombre des braves Gr cs, qui périrent dans cette fameuse Bataille, d'où il reste évident qu'Isocrate fut dupe, & jamais complice de l'ambition de Philippe.

Dans les écrits d'Isocrate on trouve de beaux traits de morale : les nobles idées qu'il avoit de la Divinité en sont le fondement. *Les Dieux*, disoit-il, *sont plus honorés des vertus que des victimes.. Si c'est un crime de débiter sur eux des fastes horribles* *, *ce n'en est pas un moins grand de les croire.* Il pensoit que la Poësie pouvoit amuser la jeunesse, & qu'elle ne devoit jamais occuper un âge plus avancé. On cite de lui des traits

* Cette expression *débiter des fastes horribles*, n'est point assez naturelle.

qui caractérisent un jugement solide & un esprit fin. Un père avoit confié l'éducation de son fils à un esclave : *hé bien*, dit Isocrate, *au lieu d'un esclave il en aura deux*. A la table du Roi de Cypre on le pressoit de faire les frais de la conversation : il s'excusa en répondant, *ce que je sçais n'est pas ici de saison ; & ce qui est ici de saison, je ne le sçais pas*.

Notre Auteur fait un parallèle de l'éloquence d'Isocrate & de celle de Démosthène. » L'imagination » d'Isocrate, dit-il, moins ardente » que celle de Démosthène, avoit » quelque chose de plus agréable. » Si les images du second sont plus » fortes, plus frappantes ; celles » que présente le premier semblent » avoir plus de graces & de finesse. » Démosthène serré, pressant, véhé» ment, cherche à soumettre avec » empire. Isocrate doux, élégant, » nombreux, cherche à persuader

» par

» par le plaisir : l'un semble ne son-
» ger qu'à dominer par la force de
» ses raisons, l'autre qu'à inspirer
» ses sentimens par les tons char-
» mans, qu'il sçait leur donner.
» On peut dire peut-être de l'un
» qu'il plaît parce qu'il persuade;
» de l'autre qu'il persuade parce
» qu'il plaît ».

Isocrate & Démosthène, en se peignant dans leurs discours, les appropriοient à leur destination. Les uns étoient faits pour une action, où la vehémence devoit triompher; les autres pour une lecture, où l'aménité devoit enchanter. L'un devoit tonner dans des assemblées populaires ; l'autre ne devoit être entendu que dans des cercles choisis. Là il falloit plus de mouvement; ici plus d'agrément. C'est la réflexion de Photius. Aujourd'hui on goûteroit plus l'élégance d'Isocrate que l'éloquence de Démosthène, parce qu'on aime mieux un dan-

ſeur gracieux & décent, qu'un athlète nerveux & robuſte.

Notre Auteur convient que dans les harangues d'Iſocrate l'art & le travail n'eſt pas toujours aſſez caché, & que ſouvent ſes exordes ne ſont que des lieux communs quelquefois auſſi froidement traités qu'étrangers à la cauſe: mais il le juſtifie aſſez heureuſement ſur la longueur du tems qu'il employoit à compoſer ſes diſcours, & ſur des imitations, qui paroiſſoient approcher beaucoup du Plagiat. Les autres détails où notre Auteur entre, dans ſa diſſertation, ſur les ouvrages d'Iſocrate, n'intereſſent pas aſſez le gros de nos Lecteurs pour nous y arrêter. Obſervons cependant qu'il rejette trop légèrement un ſentiment de Henri Etienne. Ce ſçavant prétend que le diſcours à Démonique n'eſt pas de notre Iſocrate, mais d'un autre Iſocrate contemporain de Denys d'Halicarnaſſe: il

se fonde sur un paſſage où cet Hiſtorien parle ainſi à un de ſes amis : *Iſocrate, votre ami & le mien.* Cicéron, reprend notre Auteur, en dit autant de Théophraſte ſans avoir été ſon contemporain. Mais dans le texte de l'Hiſtorien Grec, il y a *votre compagnon & le mien* * : dans celui de l'Orateur Romain, il y a *mon ami*, amico meo. Or le terme de *compagnon* déſigne plus un contemporain que celui d'*Ami*.

Ceux qui voudront lire les Préfaces de Wolf, les Vies d'Iſocrate écrites par les Anciens, & les jugements qu'ils ont portés de ſes ouvrages, à la tête de l'édition qu'en a donné Henri Etienne, ſeront contents de la fidélité de notre Auteur à ſuivre de ſi bons guides. On remarquera néanmoins que les Critiques de Denys d'Halycarnaſſe ſur les Antithèſes de penſées & de mots,

* ὁ σὸς ἑταῖρος καὶ ἐμός.

trop fréquentes dans Isocrate, ont été omises, quoiqu'elles n'eussent été rien moins que déplacées dans un Livre destiné, comme celui-ci, à maintenir ce bon goût, qui, en fait d'éloquence, préférera toujours une simplicité sobre & judicieuse, à un luxe recherché & affecté.

Le discours sur l'Histoire d'Athènes, occupe ici 70 pages : étendue peut-être trop grande pour un morceau dont le but est d'éclaircir simplement quelques traits des harangues d'Isocrate. Mais, comme nous le remarquions au commencement de notre extrait, il est toujours avantageux de bien connoître le théatre où Isocrate, objet de cet ouvrage, exerça ses talens, & où il forma tant de Disciples. On trouve donc avec plaisir, dans ce volume, le plan général de toute la fortune d'Athènes. On y voit toutes les révolutions que cette Ville si fameuse éprouva ; tantôt Républi-

que & tantôt Monarchie ; souvent maîtresse des autres Peuples de la Grèce & quelquefois soumise à Lacédémone ; presque toujours féconde en grands hommes, & rarement équitable ou reconnoissante à leur égard ; sage & belliqueuse quand elle eut à se défendre contre les Perses ; frivole & efféminée quand les Etrangers ne lui firent plus d'ombrage.

L'Auteur indique toutes les situations de ce peuple si célèbre ; & il n'oublie pas de peindre son caractère ; en voici le trait le plus remarquable : » c'est ce goût admirable pour les Sciences & pour les » Lettres dont Athènes fut dans » ses beaux jours l'école & le do» micile. Ce ne fut pas dans ses » premiers tems sans doute. Ce » n'est point parmi les soins de l'é» tablissement d'un Etat que les » études peuvent fleurir. Mais ce » qui peut sembler surprenant,

» c'eſt que le tems où elles furent le
» plus heureuſement cultivées fut
» un tems de troubles & de guerres.
» Les plus célèbres Orateurs, Péri-
» clès, Iſocrate, Démoſthène,
» ſe formèrent au milieu de ces
» agitations. Au reſte c'étoit dans
» ces circonſtances que les études,
» ſurtout celles de l'éloquence, de-
» venoient plus animées, dans une
» ville telle qu'Athènes. L'éloquen-
» ce y étoit une qualité néceſſaire,
» pour le maniement des affaires
» d'Etat, non ſeulement parce qu'el-
» le ouvroit la porte aux emplois;
» mais parce qu'elle dominoit dans
» les aſſemblées, & ſervoit à con-
» duire ce peuple qui conduiſoit la
» République ». Toute la ſuite de ce morceau devroit être tranſcrite; mais nous devons notre attention à ce qui fait proprement le corps & le fond de cet ouvrage: nous avons, pour ainſi dire, Iſocrate à contempler en perſonne.

Tout le monde ſçait qu'on a diſtribué en quatre claſſes les diſcours de cet Orateur: la première contient des diſcours de morale; la ſeconde, des harangues politiques; la troiſiéme, des éloges; & la quatriéme, des plaidoyers. Notre Auteur en a traduit quatre, un de chaque eſpéce: le 1er traite des devoirs des Sujets envers leur Prince. C'eſt Nicoclès fils d'Evagoras, qu'on y ſuppoſe parler à ſes Peuples. Avant que de leur donner ſes leçons, il leur oppoſe les motifs, qui doivent les porter à les ſuivre; 1°. L'excellence de la Monarchie en elle-même. 2°. La juſtice de la ſienne & quant aux titres & quant à l'exercice.

» La meilleure façon, dit il, de
» connoître combien l'Etat Mo-
» narchique l'emporte ſur le Ré-
» publicain . . . c'eſt de com-
» parer la façon, dont, en l'un
» & l'autre, on conduit les princi-
» pales affaires. Les Magiſtrats des

» Républiques changeant tous les
» ans,rentrent dans leur condition
» privée, avant que de s'être mis
» au fait du Gouvernement, ou
» d'y avoir acquis quelque expé-
» rience. Les Princes au contraire,
» qui ſont perpétuellement à la
» tête de leur Royaume, ſont bien
» au-deſſus de ces Magiſtrats par
» leur expérience ſeule, quand ils
» auroient moins de génie. Les
» premiers négligent beaucoup de
» choſes, parce qu'ils ſe repoſent
» ſur ceux qui leur doivent ſuccé-
» der : les ſeconds ne négligent
» rien, parce qu'ils ſçavent que
» c'eſt à eux ſeuls à tout faire....
» N'ayant point de rivaux, dont
» ils ſoient jaloux, ils font tou-
» jours tout pour le mieux... Les
» uns brouillés entr'eux voudroient
» que rien n'eût reuſſi aux Magiſ-
» trats qui les ont précédés, &
» ſouhaitent les plus mauvais ſuc-
» cès à ceux qui ſont leurs Colle-

» gues, afin de rendre leur propre
» administration plus glorieuse :
» au lieu que les autres, qui doi-
» vent gouverner toute leur vie,
» desirent toujours également le
» bien général. Enfin, ce qui est le
» principal, ceux-ci regardent les
» affaires de l'Etat comme les leurs
» propres ; ceux-là les regardent
» comme des affaires étrangères.
» Les uns employent les gens les
» plus hardis ; les autres les gens
» les plus sages. Les uns font prin-
» cipalement cas de ceux qui peu-
» vent disposer du peuple, les au-
» tres de ceux qui sçavent mieux le
» gouverner . . . Les peuples sou-
» mis à des Monarques perpétuels
» sont les peuples les plus puis-
» sans ».

En prouvant son droit à la Monarchie, Nicoclès ne s'étend pas sur ses titres de naissance, il se contente de les produire, en passant rapidement à la justice & à la sa-

gesse de son Gouvernement. Le magnifique éloge qu'il en fait à ses sujets, ne blesse point la modestie; mais il suppose un Prince bien sûr de la bonté de ses actions & de ses intentions : aussi le témoignage public qu'il se rend, porte sur des faits trop publics eux-mêmes pour être suspects, & ce n'est qu'après en avoir pris son peuple à témoin, qu'il lui donne des conseils & des ordres qu'on peut regarder comme autant d'oracles dictés par la plus profonde sagesse, inspirés par la plus haute vertu, énoncés par le zèle le plus sincère pour le bonheur des Sujets, & pour la gloire de l'Etat.

Le Panégyrique d'Athènes est le chef-d'œuvre d'Isocrate : le but de cette oraison est de montrer la nécessité de réunir toute la Grèce sous l'étendart d'Athènes à raison de sa primauté, que l'Orateur prouve, & qu'il établit dans tout

cet éloge composé dans le tems que la Grèce étoit attaquée par de puissans ennemis. Plutarque n'a pu pardonner à Isocrate le tems & le soin, qu'il a mis à le limer & à le finir. Il s'indigne en voyant cet Orateur ajuster des mots, niveler des phrases, & mesurer des périodes pendant tout un tems, que de braves Citoyens employoient à défendre Athènes par les armes, à l'illustrer par des victoires, & à l'embellir par des édifices publics. *Eût-il pû*, dit-il, *soutenir le choc de deux armées, ce Sophiste qui ne pouvoit souffrir celui de deux voyelles ?* Il part de-là pour reprocher à Isocrate, non la *bassesse*, comme traduit Amyot, mais la *petitesse* de son courage & de son genie : car c'est là le sens de l'expression de Plutarque : il semble qu'en citant Amyot, cette observation n'eût pas dû échapper à notre Auteur.

Il n'y avoit que Lacédémone

qui diſputât à Athénes la primauté, qu'Iſocrate lui revendique en vertu d'une poſſeſſion & plus ancienne & mieux méritée. Tout le monde convenoit de la néceſſité de s'unir pour une défenſe commune ; mais la rivalité de ces deux Républiques mettoit à cette union le plus grand obſtacle, & c'eſt pour le lever qu'Iſocrate compoſa cette harangue. S'il y eût réuſſi, il n'auroit, quoi qu'en diſe Plutarque, perdu ni ſon tems, ni ſa peine, & aucun Général, ou Magiſtrat, n'eût alors mieux ſervi Athènes.

Il n'eſt aucun des traits de ce Panégyrique, qui n'ait toute la beauté, dont il eſt ſuſceptible ; mais leur union & leur gradation en fait la perfection. Il en réſulte un corps, dont tous les membres ſont dans la proportion la plus régulière. Comme ce mérite ne ſeroit pas ſenſible dans des morceaux détachés, nous renvoyons nos Lec-

teur à la traduction ; ils y gouteront un plaisir, qui leur inspirera la plus sincère estime pour Isocrate, & la plus vive reconnoissance pour son Traducteur.

L'Oraison funèbre d'Evagoras est un modèle achevé. Isocrate, inventeur de ce genre, en atteignit tout d'un coup la perfection ; depuis on n'y a reussi qu'autant qu'on en a approché.

Son plaidoyer pour Nicias est dans une de ces causes, où l'on n'a ni pièces, ni témoins, au soutien de sa demande : pour y suppléer Isocrate fait les raisonnemens les plus subtils, & cependant les plus sensibles ; il les appuie des conjectures les plus simples & les plus naturelles, comme les plus fines & les plus ingénieuses. Ces deux discours sont pleins de traits charmans, que nous regrettons fort de ne pouvoir transcrire.

Le Traducteur a bien saisi le sens

de ſon Auteur, & l'a rendu fidèlement; du moins c'eſt le jugement que nous en avons formé dans toutes les occaſions que nous avons eues de comparer ſa traduction avec le texte de ſon original. Quelquefois cependant il n'en ſoutient pas aſſez la force. Par exemple, Iſocrate parlant des premiers chefs de Sparte & d'Athènes dit: *Ce ſont eux qui ont aguerri leurs deſcendans, inſpiré à toute la Grèce un noble heroïſme, & ſuſcité parmi nous des Antagoniſtes redoutables à nos barbares ennemis.... Il leur étoit bien plus doux de mourir avec honneur pour la Patrie, que de vivre dans l'opprobre parmi leurs Concitoyens.* A cette traduction littérale, l'Auteur a ſubſtitué celle-ci: *Ce ſont eux qui ont tourné les eſprits de leurs deſcendans vers les grandes actions, qui ont inſpiré à leur Nation le courage qu'elle a montré dans la ſuite, & qui l'ont rendu*

propre à repousser les barbares. . . . Autant il leur sembloit dur d'être mésestimés dans leurs villes, autant il leur sembloit glorieux de mourir pour la Patrie. Quelquefois la construction n'est pas assez exacte comme quand l'Orateur dit des Grands de la Cour de Perse : *Leurs richesses sont pour eux une occasion de se plonger & de s'amollir dans les délices.* Le Traducteur dit : *Riches, leurs corps nagent dans les délices.* Au reste ce sont ici de légères taches, qui montrent moins un défaut dans la traduction, qu'un excès peut-être dans notre attention.

ARTICLE CXXXV.

PREUVES DE LA RELIgion de J. C. contre les Spinosistes & les Déistes par M. L. F. Tomes second & troisième. A Paris chez la Veuve Etienne & Jean Herissant rue S. Jacques M. DCC. LI.

NOus avons promis un dernier Article ſur l'Ouvrage bien connu & bien eſtimé dont on voit ici le titre. Cet article ſeroit fort long, ſi nous nous en tenions ſeulement à la Divinité de J. C. qui n'eſt cependant qu'un des objets dont s'occupe l'Auteur. Mais nous abrégeons tout ; nous ne ferons même qu'indiquer la plûpart des matières importantes qui ſe trouvent ici.

Il y a d'abord ſur la Divinité de J. C. une obſervation à faire. M. le François, dans ſon II. Tome, prouve que J. C. eſt Dieu, par ſes Miracles, par ſes Prophéties, par ſes promeſſes ; & tout ce morceau comprend, à proprement parler, le témoignage de J. C. même ; c'eſt-à-dire le détail de tout ce que J. C. a fait & dit pour manifeſter ce point eſſentiel.

Dans ſon 3^e^. & dernier Tome,

l'Auteur démontre ſa même vérité par les textes des Apôtres, dont les uns donnent à J. C. le titre de *Dieu* ſuprême, véritable, proprement dit; les autres reconnoiſſent en lui toutes les perfections de Dieu, toutes les opérations qui ne peuvent être que les effets d'une puiſſance infinie, tous les droits aux hommages dont la Divinité ſeule peut être l'objet. Nous ne croyons pas qu'aucun trait de ces grandes & importantes démonſtrations, tant de fois miſes en œuvre par les Théologiens, échappe à M. le François; il indique auſſi & il réſout les objections, les chicanes plûtôt, que les Ariens & les Sociniens employent contre ce Dogme fondamental: objections qui roulent ſur certains textes, au fond très aiſés, & que l'erreur ſeule a pû embrouiller. Nous renvoyons à la lecture du Livre tous les détails de cette controverſe. Qu'il

nous soit permis d'observer, pour la perfection de l'ouvrage, ou pour nôtre propre instruction, qu'on peut souhaiter quelques attentions sur certains Articles de conséquence. Par exemple, il seroit à propos, dans la question de la Divinité de J. C. 1°. De distinguer le Verbe entant que 2de. Personne de la Trinité, d'avec Jesus-Christ l'Homme Dieu : ce qui a le bon effet de répandre beaucoup de jour sur plusieurs passages de l'Ecriture relatifs à cette matière. 2°. De faire voir que le Verbe de Dieu est en même tems *Fils*, c'est-à-dire engendré de Dieu le Pere : Article contesté par quelques Hérétiques, & très aisé à démontrer. L'avantage de cette démonstration est d'ôter aux Adversaires quelques endroits de l'Ecriture où J. C. est appellé *Fils de Dieu* : ce qui, selon les fausses idées de ces mauvais interprètes, n'indique pas une

filiation éternelle, mais une *filiation* faite dans le tems. 3°. De marquer précisément & à la rigueur en quoi différent les Sociniens, les Anti-Trinitaires d'aujourd'hui d'avec les Ariens du 4ᵉ. Siècle. Ceux-ci, quoique très méchants & très ennemis de la Religion, l'étoient cependant beaucoup moins que nos Sociniens, puisque ces derniers n'admettent en J. C. rien de pré-existant, d'anterieur à sa conception dans le sein de Marie sa mère, au lieu que les Ariens reconnoissoient en J. C. un Verbe, un Fils de Dieu, créé avant le monde. 4°. De résoudre quelques difficultés tirées des PP. plus anciens que le Concile de Nicée: difficultés que les Déistes & les Sociniens sçavent bien rappeller & préconiser. Nous voulons donner un exemple qui fera sentir la nécessité, l'utilité du moins de cette discussion.

A la page 54 & suiv. de son 3ᵉ.

Novembre 1752.

Volume, notre Auteur se propose l'objection des Ariens qui disoient que J. C. n'avoit été que *l'instrument* dont Dieu s'étoit servi pour créer le monde. Ceci est un argument misérable, un pur subterfuge qui n'a ni fondement dans les Livres saints, ni apparence de vérité, à s'en tenir aux loix seules de la raison. M. le François met en poudre cette frivole difficulté : cependant les Ariens ne manquent pas d'alléguer que J. C. que le Verbe même de Dieu est souvent appellé, par les PP. Anténicènes, *Ministre du Père* pour la création du monde. Ainsi parlent S. Justin, S. Théophile d'Antioche, S. Irénée & plusieurs autres. Or, reprennent les Ennemis de la Divinité de J. C. il y a peu de différence entre la qualité de *Ministre* & celle *d'Instrument* de Dieu : car on entend bien ici que cet *instrument* n'est pas quelque chose de passif ; on conçoit un *instrument* animé, intelligent, effi-

cace, tel qu'eſt ou doit être le *Miniſtre* d'une puiſſance ſuprême.

Pour réſoudre cette objection qui n'eſt pourtant rien en elle même, il faut remonter à la ſource, c'eſt-à-dire examiner la penſée des PP. conſulter le motif qui les faiſoit parler, comparer leurs divers paſſages, & l'on verra que ce terme de *Miniſtre*, dont ils uſent en parlant du Fils de Dieu, marque ſeulement le concert du Pere & du Fils, pour la Création du monde : ce qui ſervoit à réfuter les Gnoſtiques, qui diſoient que le monde n'étoit pas l'Ouvrage de Dieu, mais des Anges ou même d'un mauvais principe. Nous ne faiſons qu'ébaucher cette explication qui ſe trouve complette dans la plupart des Ouvrages Théologiques: on ne peut pas dire que ce fût un hors-d'œuvre ; un ornement étranger au bon ouvrage que nous analyſons.

Novembre 1752.

Comme notre Auteur tire de grands avantages des Miracles rapportés dans l'Evangile, pour prouver la Divinité de J. C. ce ſujet le porte naturellement à comparer ces miracles avec ceux qu'on dit avoir été faits par des Payens. Ceci eſt une controverſe qui ſe trouve par-tout & dont il faudroit deſormais tenir quittes les Apologiſtes de la Religion : car les prétendus prodiges d'Eſculape, de Sérapis, d'Apollonius de Thyane, de Veſpaſien, ſont bien la plus pitoyable choſe du monde. Il ne s'y trouve ni certitude pour les faits, ni caractères propres de ce qui s'appelle *miracle*. Ce ſont des Relations fauſſes ou équivoques, des puerilités manifeſtes, des jeux propres à ſurprendre ou amuſer les Enfans ; nulle dignité, nulle publicité, nulle vuë religieuſe, nulle apparence en un mot qui puiſſe attirer les attentions d'un honnête homme.

Si les Déistes d'aujourd'hui exposent encore ces lambeaux de Mythologie ou d'Antiquités Profanes, c'est une preuve que leur cause est bien depourvue d'appui. Il en est à-peu-près de même des Oracles du Paganisme & des tours de Mahomet ; il ne faut qu'une page de l'Evangile pour anéantir toutes ces fadaises.

Quand on a reconnu la vérité du Christianisme, & la Divinité de J.C. il n'est plus question que d'entendre & de recevoir la doctrine de notre nouveau Législateur. M. le François partage ce grand morceau en quatre Sections, dont la première traite des Mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption & de l'Eucharistie ; la seconde roule sur la Morale de J. C ; la troisième expose les secours qu'il nous donne pour opérer notre salut ; la quatrième présente ses promesses & ses menaces.

Dans la première Section, l'unité de Dieu est rappellée comme étant la base de toute la Religion, & la Trinité des personnes est prouvée par les monuments de la Foi : Trinité de personnes dont chacune est Dieu : ici revient pour *le Fils* la démonstration que nous avons indiquée plus haut. Tout le reste se suit, se développe, & l'Auteur employe un détail de preuves auquel tout esprit raisonnable & ami de la vérité doit se rendre.

La réponse aux difficultés vient ensuite, & cette conclusion ne doit pas échapper au Lecteur. » » Ce Mystère, (de la Trinité) » est au dessus de la raison, mais il » n'est pas contre. J. C. ne nous » dit pas trois Dieux en un seul, » ou un seul Dieu en trois ; la con- » tradiction seroit visible. Mais il » nous dit de croire un Dieu en » trois personnes. Ce n'est point » la même idée qui est attachée à

ces

» ces termes. Et une grande diffi-
» culté que nous éprouvons ici,
» vient de ce qu'il n'a pas plû à
» J. C. de nous révéler ce que nous
» devons précisément entendre par
» les termes d'essence & de per-
» sonne. »

La seconde Section destinée à exposer la Morale de J. C. mérite bien plus la méditation des Lecteurs, que l'Analyse Litteraire d'un Journaliste. On trouve ici, même en grand, les devoirs de l'homme à l'égard de Dieu, à l'égard des autres hommes, à l'égard de soi-même. On reconnoit la vérité, la beauté, la sagesse, la divinité de ces devoirs. Ces divisions font naître beaucoup de détails très nobles, très édifiants & très instructifs. On admirera surtout l'endroit qui concerne les Spectacles. La critique, disons plutôt la censure d'un objet si séduisant & si peu conforme aux bon-

nes Régles du Christianisme, met un nouveau degré de chaleur dans le style de M. le François. Il faut le suivre un moment: » On va entendre déclamer des Pièces où
» la passion la plus dangéreuse parce qu'elle est la plus naturelle,
» est peinte avec les couleurs les
» plus tendres, les plus engageantes, les plus propres à la rendre
» aimable; où l'on donne une intrigue bien suivie pour un artifice ingénieux; la gloire pour
» le souverain bien, la vengeance
» pour le caractère des grandes
» Ames, les richesses & l'opulence
» pour la félicité, la pauvreté pour
» la souveraine misére, l'humilité
» pour une véritable bassesse, l'amour de la retraite & de l'obscurité pour une honteuse lâcheté, la fuite du plaisir pour une
» pure misanthropie &c. On va
» entendre des réflexions assorties
» aux Acteurs, aux Actrices, aux

» Spectatrices. Tenez-vous-en à cet-
» te ébauche : elle doit suffire à un
» Chrétien pour le décider sur le
» jugement qu'il en doit porter &
» sur la conduite qu'il doit tenir
» à leur égard. » Ceci n'est qu'une
esquisse. L'Auteur se livre à toute
l'ardeur de son zèle en raisonnant
sur cette matière. Il n'y a rien à
perdre de ses réflexions, elles sont
encore plus intéressantes pour la
conduite que pour la satisfaction
de l'esprit & pour le plaisir de lire.

La 3e Section expose la doctrine
révélée sur les secours de J. C. &
sur leur nécessité : ce qui engage
l'Auteur à considérer le Corps, la
Société dont il faut être membre
pour parvenir au Salut éternel.
Cette Société, c'est l'Eglise, *tou-
jours attachée à un même centre
d'unité qui est la chaire de S. Pierre.*
» D'autres Sociétés & d'autres
» sectes établies par les hommes
» au dedans ou au dehors du Chri-

» ſtianiſme ; peuvent bien dire que
» c'eſt Dieu qui les a fondées : mais
» ce diſcours en leur bouche n'eſt
» qu'un diſcours en l'air. Il y a un
» fait qu'elles ne peuvent couvrir,
» c'eſt celui de leur nouveauté. Ou
» elles n'ont aucune liaiſon réelle
» ni apparente avec les ſiècles paſ-
» ſés, comme la *Société* de Ma-
» homet; ou elles ſe ſont détachées
» de l'Egliſe Ancienne fondée par
» J. C. . . . . Nul ne peut changer
» les ſiècles paſſés, ni ſe donner
» des Prédéceſſeurs ; ou faire qu'il
» les ait trouvés en poſſeſſion. La
» ſeule Egliſe Catholique remplit
» tous les ſiècles précédents par
» une ſuite qui ne lui peut être
» conteſtée ; & elle remplira tous
» les ſiècles futurs. Son Fondateur
» lui en a fait une promeſſe au-
» thentique. »

Les promeſſes & les menaces de J. C. occupent la dernière *Section*. On y voit le bonheur des Juſtes ;

la résurrection, le second avénement de J. C. le supplice des méchans ; tout ceci muni de preuves, accompagné de réfléxions, mis en état de défense par la réponse aux difficultés. Et tout l'Ouvrage est terminé par un morceau considérable qui fait ressouvenir que la Réligion Chrétienne a tous les caractères de Divinité & d'évidence que la raison exemte de passions peut souhaiter ; qu'elle a tous les caractères de certitude & de vérité que la raison affoiblie par les passions est capable d'appercevoir ; qu'elle a tous les caractères de force que la raison abrutie par les passions est capable de sentir.

Nous savons trop combien cet Ouvrage a eu de succès pour croire qu'on attende notre suffrage pour en juger. Nous ne pouvons que féliciter l'Auteur, & lui demander une édition encore plus ample. Les besoins de notre siècle, dans

la matière présente, sont plus grands qu'on ne peut le dire, plus affligeants qu'on n'ose presque le penser.

ARTICLE CXXXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Dôle en Franche-Comté.

IL y a un avantage dans les combats littéraires. Quand on a été vaincu en présence & au jugement de quelques Arbitres choisis, on peut recourir encore au Tribunal du Public. C'est ce qui arrive aujourd'hui dans une cause toute de rigueur, c'est-à-dire, où la capacité seule a dû être considérée. M. Normand, Médecin des Hôpitaux de Dôle en Franche-Comté, a con-

couru pour le Prix proposé en 1750. par l'Académie de Dijon. Son ouvrage, bien loin d'avoir été couronné, n'a pas même eu l'avantage d'être nommé dans l'Assemblée publique de l'Académie. Cette indifférence, toujours sensible à un Auteur, fait que celui-ci dépose dans le sein du Public le fruit de ses travaux : c'est une dissertation relative au sujet proposé. Il étoit question de sçavoir si *les jours critiques sont les mêmes parmi nous que dans le pays où Hippocrate les avoit observés, & de quelle utilité pouvoit être, dans la pratique, l'observation de ces jours.* On sçait au reste que, dans les maladies, l'usage est d'appeller *jours critiques* ceux où la Nature fait de plus grands efforts pour la guérison du malade.

L'Auteur est méthodique ; il partage sa dissertation en trois Chapitres dont le premier fait voir

que l'obſervation des jours critiques n'eſt pas une choſe illuſoire. Ces jours ſont dans le cours ordinaire de la Nature ; ils ſont juſtifiés par les faits ; ils ſont atteſtés par Hippocrate. A la vérité quelques Anciens & un petit nombre de Modernes ont traité cette doctrine de fabuleuſe, de ſuperſtitieuſe, d'inutile ; mais les plus habiles ont réclamé ; Hippocrate ſeul ſuffiroit pour décider la queſtion.

On joint à cette puiſſante autorité une tradition très-ſuivie, & c'eſt la matière du ſecond Chapitre. Imaginez que, depuis le Père de la Médecine, l'Auteur deſcend juſqu'à nous par les Grecs, les Latins, les Arabes, les François, les Eſpagnols, les Italiens, les Allemands, & qu'il trouve partout des témoignages en faveur des *jours critiques :* vous aurez une juſte idée de ce morceau.

On y remarque de l'érudition,

& quelques traits d'Hiſtoire Littéraire, parce que M. Normand indique les époques des plus fameux, Médecins. Sur quoi, nous, obſervons que pour les Arabes, il ne ſe rencontre pas toujours avec Jean Leon d'Afrique & avec notre ſçavant Fabricius. L'un & l'autre, par exemple, placent la mort de Rhaſis à l'an 401. & celle d'Avicenne à l'an 442. de l'Hégire ; ce qui donne les années 1023. & 1064. de J. C. au lieu que M. Normand fait mourir le premier en 932. & le ſecond en 1032. Mais il ſe peut faire que cet habile Médecin ait ſuivi, pour ces dates, des Auteurs plus ſûrs & mieux inſtruits que Fabricius & Leon d'Afrique : ce qui néanmoins mériteroit d'être prouvé.

Voilà donc l'obſervation des jours critiques bien établie par le témoignage des plus grands Maîtres. Reſte à ſçavoir ſi elle eſt de

conſéquence dans la pratique, & notre Auteur conſacre ſon troiſiéme Chapitre à cet objet. Il montre que l'obſervation des jours critiques eſt utile pour prévoir la ſuite & les accidens de la maladie; qu'elle dirige le Médecin dans l'art de guérir; & comme il eſt d'expérience que les criſes ne ſont ni auſſi bonnes ni auſſi fortes parmi nous qu'elles le furent chez les Anciens, on rend compte ici de cette différence. On prétend qu'elle ne vient pas d'un changement ou d'une altération dans les jours critiques; mais de la diverſité des pays & des diverſes méthodes de traiter les Malades: méthodes ſouvent défectueuſes, ainſi que l'a obſervé le célèbre Baglivi, dont notre Auteur cite un texte bien choiſi. Telle eſt à-peu-près toute cette compoſition, écrite & préſentée en Latin *à cauſe de la dignité du ſujet*, & pour entrer auſſi dans les vuës de

Baglivi qui ne pouvoit ſouffrir que *les femmes & les ignorants fuſſent initiés dans les myſtères de la Médecine.*

Au reſte M. Normand compte ſi fort ſur la bonté de ſa cauſe qu'il place cet avis à la tête de ſon Ouvrage : *Pour mettre le Public Littéraire en état de juger ce procès*, l'Auteur *prie l'Académie de faire pareillement imprimer & de lui envoyer un Exemplaire du Diſcours qu'elle a jugé digne du prix. Si on lui refuſe cette grace, il proteſte qu'il ſe tiendra pour vainqueur, qu'il ne ceſſera d'en demander juſtice, & qu'il l'attendra de la Poſtérité.* Comme ces derniers mots ſont un défi, il falloit les laiſſer ſuppléer au Public, qui entend fort bien qu'un procès de cette nature ne peut ſe décider ſans les pièces de l'adverſaire, & qui auroit fait droit ſi l'on ne les produiſoit pas. Il y a une maxime qui dit : *ne gâ-*

tez jamais le fond de votre affaire par la forme, & n'indisposez point vos Juges par trop de confiance.

DE GRENOBLE.

Feu M. le Duc d'Orléans étoit Gouverneur du Dauphiné, & cette Province avoit souvent éprouvé les effets de sa générosité. La Ville de Grenoble, par reconnoissance, a fait célébrer un Service solemnel, où M. l'Abbé de Baratier, Chanoine de S. André & Curé de S. Laurent, a prononcé l'Oraison funèbre du Prince. Cette pièce, bien reçuë des Auditeurs, a été renduë publique. On y remarque beaucoup de traits qui décèlent, dans l'Orateur, du génie, de la fécondité, de l'élévation. Quelques attentions de plus dans le style auroient fait de ce discours un très-bon ouvrage & un modèle. Sur ce texte du Psalmiste, *Custodi innocentiam & vide æquitatem, quoniam sunt re-*

liquiæ homini pacifico, l'Auteur fait voir, dans la première partie, un Prince ſelon le cœur de Dieu, par ſa vigilance à garder ſon innocence, *Cuſtodi innocentiam.* Dans la ſeconde, un Prince ſelon les vœux du peuple, par ſon exactitude à remplir tous les devoirs de l'équité, *& vide æquitatem.* Nous ne citerons qu'un Morceau, qui eſt le portrait de la Cour : portrait deſſiné en général & qui ne repréſente perſonne en particulier. » La Cour » ce riant ſéjour des plaiſirs, ce » centre fameux où toutes les paſ» ſions ſe réuniſſent, ce rendez» vous choiſi des objets les plus » propres à ſéduire les ſens : c'eſt» là qu'entraînée par le torrent de » la coutume, l'ame ſe trouve en» veloppée d'un tourbillon d'amu» ſements, où ſon innocence lui » échappe preſque ſans qu'elle s'en » apperçoive : c'eſt-là que dans un » cahos qu'on ne débrouille pas

» aiſément, on voit ſortir du ſein
» de la molleſſe de ſuperbes filles
» de Madian, qui pour ſéduire les
» enfans d'Iſraël, étalent avec art
» l'éclat dangereux de leurs char-
» mes : c'eſt-là que voltige de tous
» côtés un eſſain de jeunes Sichi-
» mites, bien plus touchés de la
» beauté d'une imprudente Dina,
» que des ſuites funeſtes du mal-
» heureux penchant qui les entraî-
» ne : c'eſt là que plus d'un Ba-
» laam ſéducteur tente adroite-
» tement, par ſes leçons volup-
» tueuſes, d'amollir les cœurs des
» Princes mêmes du Peuple de
» Dieu. Diſons-le hardiment, Meſ-
» ſieurs, le monde eſt ſemé de pié-
» ges & d'écueils contre leſquels
» l'innocence vient ſouvent ſe bri-
» ſer & ſe perdre ; mais les plus
» preſſants dangers viennent d'eux-
» mêmes s'offrir à la Cour. Le
» monde eſt le théâtre de la ſéduc-
» tion ; mais c'eſt à la Cour qu'elle

» élève son trône, & qu'elle exerce
» son empire. Le monde est peu-
» plé d'adulateurs, mais à la Cour
» la vérité se cache &c. »

DE DOUAI EN FLANDRES.

On a publié dans cette Ville une *Dissertation en forme de Lettre*, où l'on expose le projet & le plan d'un *Cours de matière médicale pratique & usuelle.* Et depuis on a vû un *Discours sur les véritables moyens de connoître la vertu des Médicaments & la préférence qu'on doit donner aux remèdes simples sur les composés.* L'Auteur de ces deux pièces est un Médecin plein de zèle & de feu, nommé M. Laurens. Il se déclare hautement pour la Médecine pratique, pour l'Empirisme même; mais cet *Empirisme*, il a soin de le distinguer de la Charlatanerie; il le considère comme *une science fondée sur l'expérience qui expose au Médecin*

par des ſignes ſenſibles & caractériſtiques le tableau de toutes les maladies auxquelles les hommes ſont aſſujettis.

Pour faire goûter ſon projet, l'Auteur a cru devoir combattre ceux qui ſont extrêmement prévenus en faveur de l'Anatomie. Nous ne doutons pas qu'il n'éprouve à ce ſujet des contradictions de la part des Maîtres de l'Art : mais il y a de la fermeté dans les réſolutions & dans les diſcours de M. Laurens. » J'attaque, *dit-il*, » un préjugé d'autant plus terrible » que ceux qui le défendent ſont » armés de toutes pièces ; mais » leurs ſcalpels, leurs biſtouris, » leurs raſoirs, leurs couteaux, » quelque effrayants qu'ils ſoient, » ne ſçauroient m'épouvanter. » Conduit par la Nature & guidé » par la Vérité, je tâcherai de » tenir tête à quiconque voudra » m'honorer d'une attaque faite

» dans les règles de la modération :
» bien plus, si l'on m'y démontre
» que je suis dans l'erreur, je pro-
» teste de me rétracter publique-
» ment, parce que je ne cherche &
» n'aime rien tant que la Vérité. »
Nous ne sçavons si ce cours de Matière Médicale est présentement ouvert à Douai. Le discours devoit être prononcé à cette ouverture le 8. de Mai dernier ; mais comme l'Auteur avertissoit qu'il ne commenceroit point s'il ne se trouvoit au moins dix personnes qui voulussent le suivre ; il pourroit être arrivé que ce nombre n'auroit pas été sitôt complet, & qu'il ne le seroit pas même actuellement.

De Paris.

La maladie de Monseigneur le Dauphin mettoit dans le cœur de tous les François un vœu tout sem-

blable à celui que Pline formoit pour l'Empereur Trajan. *Nous ne demandons*, disoit-il, *ni la paix, ni la concorde, ni la sureté publique, ni les richesses, ni les honneurs : l'objet unique de nos désirs est la conservation du Prince* *. Ce vœu a été exaucé ; le Prince nous a été conservé, nous a été rendu. Et que n'eût point dit Pline en pareilles circonstances! Quelle parure n'eût point pris son éloquence ! Quel mélange d'esprit & de sentiment n'eût-on point admiré dans son discours ! Car c'est ici un de ces cas assez rares, où toutes les finesses de l'art peuvent s'allier avec les transports de l'ame, où il est permis à un Orateur d'être

* Non pacem, non concordiam, non securitatem, non opes oramus, non honores : simplex cunctaque ista complexum unum omnium Votum est, *Salus Principis*. Panegyr.

brillant & pathétique, disert & affectueux, prodigue de fleurs & fécond en mouvements.

En disant tout ceci nous faisons assez le caractère du discours qui a pour titre : *In restitutam Serenissimo Delphino Valetudinem Oratio Gratulatoria habita in Regio Ludovici Magni Collegio Societatis JESU. Die Martis 26. mensis Septembris 1752. à Joanne-Baptista Geoffroy, ejusdem Societatis Sacerdote.*

L'Orateur se félicite d'abord d'être l'Interprète de la joye que répand partout la convalescence de M. le Dauphin, comme il l'avoit été huit ans auparavant, lorsque le Roi fut délivré de la maladie qui mettoit sa vie en danger. Et cet exorde est terminé par la division du discours : *Atque hoc est cur in isto cessantium Musarum otio & silentio, jucundissimi laboris partes in me recepi, tùm Re-*

giæ familiæ, tùm genti Gallicæ gratulaturus eventum ejusmodi, quo nullus esse fortunatior poterat: alteri videlicet restituto hærede solii dignissimo, sublatum orbitatis acerbissimæ metum; alteri autem dignissimo votis Principe reddito, spem renovatam suavissimæ felicitatis.

Dans la première partie, le P. Geoffroy félicite la Famille Royale par le contraste du malheur dont elle étoit menacée. Tout rendoit ce malheur infiniment déplorable. *Quel Héritier du Trône* alloit-on perdre! *A quel âge* devenoit-il le sujet de nos regrets! Dans quelles *circonstances* laissoit-il la Famille Royale! *Quel genre de maladie* attaquoit ses jours! Il y a des détails sur chacun de ces articles: nous ne citerons ici que ce qui concerne le dernier. *Hujus metûs atrocitatem augebat ipsamet natura morbi, pestis nempe tetra & luri-*

da, quæ non exhibet ſe niſi cum metu, non ſe diſſimulat niſi cum periculo; terret conſpicua, abdita depaſcitur; exeſum corpus depopulatur tabe, venas ardentes imbuit veneno; non erumpit niſi ad horrorem, non moratur niſi ad exitium; horrenda cùm prodit, metuenda cùm latet, perfida cùm parcit; tantò plus periculi parturiens, quantò minus denunciat; neque tunc magis aliquando nocitura, quàm cùm minùs noxia eſſe creditur.

L'Orateur peint enſuite les ſentiments de tendreſſe & de douleur dont furent pénétrés le Roi, la Reine, Madame la Dauphine durant les moments critiques d'un mal ſi dangereux. Mais enfin ces objets lugubres diſparoiſſent & font place aux tranſports de joie. C'eſt par-là que finit la première partie du diſcours.

La ſeconde eſt pour la Nation;

le P. Geoffroy la félicite d'avoir recouvré un Prince rempli des plus grandes qualités ; c'est-à-dire un Prince éprouvé à la guerre, très-attaché à la Religion, très-zélé pour les Arts & plein d'humanité. Tout ceci répond aux inclinations du Peuple François, qui aime la guerre, la Religion, les belles connoissances, & qui se distingue par la douceur de ses mœurs. Le Latin présente tous ces rapports en peu de mots : *Delphinum gratulari restitutum tandem licet, illum verò qualem & qualibus ? Bellicoso populo Principem probatum bello : Christianissimo populo Principem Religionis amantissimum : Artium studioso populo Principem illarum cultorem : humanissimo populo Principem humanitatis plenissimum*. C'est tout le plan & tout l'ordre de cette seconde partie, où l'on trouve une suite de morceaux finement pensés & ingénieuse-

ment exprimés : nous transcrivons celui-ci, qui tient à la dernière sousdivision & qui caractérise l'humanité du Prince objet de cet éloge : *Quàm sit mollis & humanus affectu, dicant Milites, quorum admirationem Fonteniacâ in acie cum occupasset securitate plus quàm humanâ ; prorsùs heroïcâ post pugnam miseratione affectus omnes sibi vendicavit. Fleveras, ô Tite, flevit Delphinus. Tu ad aspectum ardentis Solymæ, ille cæsorum hostium ad intuitum : par utrinque, dignum utroque facinus ! At damnata cœlo & terris Civitas, quantùm divitiarum amitteret, tantùm ornamenti tuo detrahebatur triumpho ; & quos fletus admirata est Roma, Posteritas dubitare potuit, utrum hos pietati victor humanus, an fraudatus Triumphator ambitioni concederet. Fletuum, quos triumphi nullius quæsitor Delphinus fudit, nec*

fons ambiguus ; nec anceps fuit gloria. Aufim dicere, lugere Filium non minùs fuit quàm Patrem vincere. Alter fulminantem Deum referebat pugnando, flendo alter miferefcentem Deum. Ille affurgebat ad id omne quod heroïcum eft, hic ad id quod humanum eft defcendebat. Superabat hominem in acie Pater, poft aciem Filius hominem exhibebat. Principis optimi pietatem Rex optimus fuis, ut ipfe fuadebat exemplis, laudibus cumulavit : addidit hoc etiam ut fleret cum illo ; & quam victoriam fociatâ fortitudine cum Patre Filius quæfierat, Pater fociatis cum Filio lacrymis profecutus eft.

Ce difcours Latin a été mis en François par l'Auteur même : préjugé légitime en faveur de la fidélité d'une telle traduction : on n'a jamais douté que Mariana n'eût bien rendu en Efpagnol le Latin de fon Hiftoire. On trouvera de

plus de l'élégance & de la facilité dans la Harangue françoise que nous indiquons : mais c'est au Public qu'il appartient d'apprécier toute cette opération littéraire, & de tenir compte du zèle qui en a été le principe & le motif. Nous avertissons que le discours Latin est dédié à M. le Dauphin; que la traduction Françoise est dédiée à Madame la Dauphine, & que *ces deux pièces ont été imprimées & se trouvent à Paris chez Thiboust place de Cambray.*

L'Ombre du Grand Colbert, le Louvre & la Ville de Paris, Dialogue. Réfléxions sur quelques causes de l'état présent de la Peinture en France, avec quelques Lettres de l'Auteur à ce sujet, in-12. pag. 367. Nouvelle Edition, corrigée & augmentée. Se trouve chez Musier, Libraire, Quai des Augustins, près la rue Pavée, à l'Olivier.

Cette ingénieuse production nous occuperoit longtems, si nous n'en avions pas donné des extraits fort étendus dans nos Mémoires d'Octobre, de Novembre, de Décembre 1747. & dans ceux de Juin & de Juillet 1749. L'Auteur est un si bon citoyen que son Livre devroit être lu chaque année, & réimprimé chaque lustre. On y apprendroit à aimer la Nation, & à s'intéresser pour sa gloire : peut-être même passeroit-on plus avant. Si l'on étoit susceptible de foiblesse, de flatterie, de vuës basses ou mercenaires, on détruiroit tout ce mauvais fond ; on lui substitueroit des sentimens généreux, libres, grands en toute manière. L'Auteur met de tout cela dans son Livre. Le zèle qui l'anime auroit été bien accueilli dans ces tems précieux où l'on connoissoit la Vérité, & où l'on ne craignoit pas de la dire. Sans respect humain,

il attaque notre indifférence pour le beau dans les Mœurs, dans les Lettres & dans les Arts ; il nous reproche nos goûts malades, nos idées frivoles, nos inclinations dépravées. Considérons un moment ce digne Citoyen, voyons-le développer toute son ame dans une Préface qui est la seule pièce de ce recueil dont nous n'ayons pas rendu compte. » Accoutu-
» més, *dit-il*, à voltiger autour
» de la superficie de chaque cho-
» se, nous sommes devenus inca-
» pables de rien approfondir, &
» d'ouvrir le sein de la Nature,
» pour en tirer ces beautés mâles
» & de tous les tems, que les
» veilles & les travaux seuls peu-
» vent lui ravir. La plûpart de
» nos Ouvrages sont sans idées,
» ou elles sont dérobées à nos
» bons Modernes. Nous dédai-
» gnons celles des Anciens, dont
» la majesté, la précision, le grand

„ ſens, le ſel exquis ne ſçauroient
„ piquer un gout qui n'a plus que
„ des ſenſations dépravées. Pour
„ déguiſer ces larcins faits aux
„ Auteurs originaux du Siècle der-
„ nier, nos ſtériles petits Auteurs
„ retournent leurs penſées, les
„ preſſent, en expriment la ſub-
„ ſtance qu'ils dégradent & qu'ils
„ exténuent par le clinquant dont
„ ils les habillent. Ils s'efforcent
„ encore, pour les mieux traveſtir,
„ de les couvrir d'un nuage myſ-
„ térieux & plein de fineſſe pour
„ nos beaux Eſprits, & pour ceux
„ qui leur reſſemblent; mais ga-
„ limathias parfait & perſifflage
„ odieux pour toutes les têtes ſai-
„ nes dont ils affligent le bon goût
„ & dont ils irritent la raiſon.
„ Malheureuſes productions! où
„ les mœurs, la Religion & nos
„ devoirs ſont preſque toujours
„ outragés & tournés en dériſion;
„ où rien n'étant penſé de génie,

» tout languit ſans nerfs, tout » rampe ſans dignité &c. »

Il faut lire toute cette Préface; tout le Dialogue entre l'Ombre de Colbert, le Louvre & la Ville de Paris; toutes les Lettres ſur la Peinture. Il faut conſidérer la Planche du frontiſpice gravée par le Sieur le Bas. On y voit tous les Acteurs du Dialogue, & la Colonnade du Louvre deshonorée par les bâtimens ignobles & indécens qui l'environnent. Tout ceci eſt d'une compoſition auſſi Philoſophique, que dirigée par le génie, par l'amour des Arts & par le zèle : auſſi l'Auteur a-t-il choiſi cette Epigraphe;

Vincit amor patriæ, verique immenſa
cupido,

Le Sieur Laurent de Troyes, Architecte bien connu par ſes Ouvrages, a publié depuis quelques mois le Plan d'un Livre in-folio intitu-

lé : *Remarques générales sur l'Architecture fondées sur plusieurs exemples tirés du Louvre, des Chapelles de S. Sulpice & autres Edifices, sur les règles des cinq Ordres d'Architecture ; contenant aussi la manière de bâtir, de distribuer, avec les Planches qui en dépendent.* L'annonce de ce Livre a intéressé le Public, on s'est empressé de souscrire ; mais comme l'Auteur enrichit son volume de plus de 25. Planches au-dessus de celles qu'il avoit promises, le tems nécessaire pour l'exécution l'oblige de prolonger le terme des souscriptions, jusqu'au mois de Mars 1753. L'augmentation de Planches ne change rien au prix de 24 liv. stipulé dans le *Prospectus*, mais les Non-Souscripteurs payeront 12. l. au-dessus des 36. l. qui est le prix fixé pour eux.

On prévient le Public que les Estampes des Chapelles de S. Sul-

pice qui ont paru & qui ſont partie de cet Ouvrage, ne ſont pas celles qui doivent y être inſérées. L'Auteur les ſupprime & fera graver ces Morceaux par de plus habiles Maîtres.

On ſouſcrit chez Hériſſant Libraire rue Notre-Dame, à la Croix d'Or.

Le Sieur de Palmeus Père eſt toujours des premiers & des plus ardents à ſignaler ſon zèle dans les événements qui intéreſſent la Nation. On a vu de lui une allégorie conſacrée à la mémoire de feu Monſeigneur le Duc d'Orléans. C'eſt une Pyramide élevée par les Vertus, chargée d'Inſcriptions relatives au caractère du Prince, entourée de l'Hiſtoire, de la Philoſophie, de l'Héroïſme, de la Reconnoiſſance, & des Génies des Arts; toutes ces figures ſont déſignées par leurs attributs, ſymboles, inſ-

criptions, & dans le lointain s'élève le Temple de l'Immortalité, séjour du vertueux Prince qui est l'objet de cette ingénieuse composition. La Planche a été gravée par le Sieur Pasquier.

L'heureuse Convalescence de Monseigneur le Dauphin a fourni au même, M. de Palmeus, le sujet d'un Médaillon très-gracieux. On y voit le Prince debout, en habit de guerre à la Romaine, accompagné de la Déesse *Salus* & de la Déesse *Sospita* : toutes deux bien distinguées par leurs attributs. La 1[re] veille sur des jours si précieux; la 2[e] annonce la Convalescence à l'Empire François & à toute l'Europe qui expriment leur allégresse par des attitudes vives & bien caractérisées. La Légende est, *Felicitas universa*, & dans l'Exergue : *Rege incolumi. Delphino redivivo* XX. Aug. M. DCC. LII. qui est apparemment le jour auquel cette allé-

gorie a été présentée à Monseigneur le Dauphin. On la voit aussi en Lapis, en Sardoine & en Améthyste : le tout dessiné & gravé par le Sieur Aveline.

M. de Palmeus vient aussi de faire un présent aux Imprimeurs d'Estampes : c'est la préparation d'un beau Noir appellé d'*Allemagne* ou *Noir velouté*. Plusieurs Graveurs de réputation, tels que les Sieurs Moyreau, de Poilly, François, le Grand, Aveline, Flipart, & le Sieur Aubert Imprimeur en Taille-douce demeurant ruë S. Jacques près de la Fontaine S. Severin, ont reconnu & certifié les avantages de ce *Noir*. Les principaux sont de faciliter extrêmement l'essuie de la Planche, de donner des traits plus délicats, de faire briller les blancs, les demi-teintes, les clairs obscurs &c. de répandre sur toute l'Estampe un velours moëlleux & durable, surtout de

ménager tellement les Planches, qu'on tire deux tiers plus avec ce noir préparé, qu'avec celui qui ne l'est pas. On a fait un grand nombre d'Essais, & nous avons vu entr'autres Estampes tirées avec ce *noir*, la Fuite en Egypte du célèbre François de Poilly; le Portrait de M. le Comte de S. Florentin; sans compter le Médaillon de M. de Palmeus, le Frontispice du Recueil des Châteaux du Roi de Pologne &c.

Le Sieur François, Graveur du Roi de Pologne-Duc de Lorraine, chez qui l'on trouve le Portrait de M. le Comte de S. Florentin & le Recueil des Châteaux dont nous venons de parler, publie aussi depuis peu deux Estampes d'après *Delapeigna* Peintre célèbre. La première est un *Combat d'Infanterie*, & la seconde une *Prise d'assaut*; l'un & l'autre Morceau très-

animé, très-naturel, & parlant vivement aux yeux. *Le Sr François demeure au Triangle d'Or, Hôtel des Urſins.*

Dictionnaire Apoſtolique à l'uſage de MM. les Curés des Villes & de la Campagne & de tous ceux qui ſe deſtinent à la Chaire. Par le P. Hyacinthe de Montargon Auguſtin de la Place des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne-Duc de Lorraine & de Bar. Tome 3^{e}. in-8°. On a dans ce Volume la ſuite du bon Ouvrage dont nous avons déjà fait connoître les deux premiers Tomes. L'Auteur y donne des deſſeins de Sermons ſur *le Jeûne*, ſur l'*Impureté*, ſur *le Jugement dernier*, ſur *la Loi Evangélique*, ſur *le Mariage*, ſur *la Médiſance*, ſur *la Miſéricorde de Dieu.* Sa méthode eſt toujours de placer à la tête de ſes

ſujets, des obſervations prélimi-naires, des Réfléxions Théologiques & Morales, des Paſſages de l'Ecriture & des SS. PP. Il indique après cela les Auteurs & les Prédicateurs qui ont écrit & prêché ſur la Matière en queſtion, ſur le *Jeûne* par exemple, ſur le *Jugement dernier &c.* Enfin il expoſe trois plans ou deſſeins, dont le dernier eſt toujours pour un diſcours familier. Et dans le développement des deux premiers plans, on voit pluſieurs Morceaux tirés de divers Auteurs choiſis. On nous aſſure que ce Livre eſt bien reçu du Public : il le mérite par l'étenduë des matières & par la bonne méthode qui y règne. *On le trouve chez la veuve Lottin & Butard ruë S. Jacques.*

On avoit projetté en 1741. de donner une Table du Journal des Sçavans. Le plan de cette entre-

prise fut publié en 1743. Depuis ce tems-là on n'a cessé d'y travailler, & voilà le premier Tome qui paroît *chez Briasson Libraire ruë S. Jacques.* On n'y a fait entrer que la lettre A. quoique le Volume soit très-rempli. C'est que les Matières y sont détaillées avec tout le soin possible.

Rappellons-nous l'origine, la nature & l'étenduë du Journal des Sçavans : c'est un ouvrage périodique, le Père, le Chef & le Modèle de tous les autres ; commencé en 1665. continué & soutenu jusqu'à former aujourd'hui une suite de près de 90. Vol. in-4°. On y trouve toute espèce de matières, d'ouvrages, d'Auteurs nommés, célébrés, critiqués. C'est un trésor littéraire dont l'abondance pourroit effrayer ceux-mêmes qui le possédent, & leur faire perdre l'envie de s'en servir, s'ils n'avoient un moyen facile pour trouver à point

nommé ce qu'ils ſouhaitent. Tel eſt l'avantage que procure la table dont ou publie le premier Volume. C'eſt dans l'uſage qu'on en ſentira le prix & la commodité. Ce que nous y remarquons de plus frappant, c'eſt que les Extraits y ſont ſouvent réduits dans un précis très-inſtructif : nous voulons dire qu'on y rend à-peu-près compte de ce qui a occupé les Journaliſtes, en ſorte qu'on peut appeller cette Table un *Catalogue raiſonné*. Les exemples qu'on donne dans la Préface prouvent cette idée : mais nous l'avons juſtifiée dans toute l'étenduë de ce premier Volume. Si l'Auteur d'un ſi bon Ouvrage vient à notre connoiſſance, nous le nommerons avec l'honneur & la diſtinction qu'il mérite. Nous le prions très-fort de ſoutenir avec courage la tâche qu'il a entrepriſe.

Panégyrique de la Bienheureuſe

Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal Fondatrice de la Visitation prononcé devant la Reine : Par M. l'Abbé de la Tourdupin. Chez Chaubert, Quai des Augustins &c. Le texte de l'Orateur est ce passage de la Sagesse: *Ne dicas...quòd priora tempora meliora fuere quàm nunc sunt.* La division est énoncée en ces termes: » Le monde & la retraite se-» ront tour-à-tour les panégyristes » de la Bienheureuse de Chantal, » parce qu'ils ont été tour-à-tour » les théâtres de sa sainteté : » *Le » monde en vit les prémices : la re-» traite en vit la consommation.* » Dans le détail des deux parties, il y a des morceaux brillants : tels sont en particulier le portrait de S. François de Sales ; le caractère de sa direction; le moment où la Bienheureuse de Chantal rompt totalement avec le monde ; le plan des exercices dont on s'occupe dans l'ordre de la Visitation. Nous citerons un en-

droit qui est le parallèle de Sainte Thérese & de la B. de Chantal. » Je parle d'une nouvelle Thérese : » comme elle toujours dans l'ac- » tion, toujours dans la ferveur ; » comme elle Fondatrice zélée, » humble Religieuse. Celle-là com- » pose des Livres sçavants : celle-ci » dicte des avis solides. Les ouvra- » ges de toutes deux portent l'em- » preinte du génie, & respirent » les sentimens de la piété. Thé- » rèse agit par les conseils des Fran- » çois de Borgia, des Jean de la » Croix, des Pierre d'Alcantara : » la B. de Chantal agit par les in- » structions des François de Sales, » des Vincent de Paul, des Lin- » gendes. L'une voit ses disciples » se répandre & faire l'admiration » de l'Eglise : combien de Monas- » tères reconnoissent l'autre pour » Institutrice & pour Modèle ! Au » milieu de ses travaux Thérèse est » toujours embrasée du divin A-

» mour : au milieu de ſes courſes,
» la B. de Chantal porte le feu ſa-
» cré qui la dévore. La Réforma-
» trice du Carmel ſort de la re-
» traite pour les intérêts de la Re-
» ligion, ſa retraite la ſuit par-
» tout : la Fondatrice de la Viſi-
» tation, forcée de ſe répandre
» dans le monde, ne perd rien de
» ſon recueillement. Toutes deux
» toujours attentives ſur elles-mê-
» mes ; l'Oraiſon eſt leur étude ;
» la pénitence fait leurs délices....
» Toutes deux l'honneur de leur ſé-
» xe, la gloire de l'Egliſe, le pro-
» dige de leur Siècle. L'Univers
» félicite l'Eſpagne d'avoir produit
» ſainte Thérèſe : l'Univers doit
» féliciter la France d'avoir pro-
» duit la B. de Chantal, c'eſt-à-
» dire une Sainte toujours recueil-
» lie au milieu des travaux les
» plus immenſes, toujours obéiſ-
» ſante, même dans l'autorité la
» plus abſoluë &c. »

Novembre 1752.

Traité de la petite guerre pour les Compagnies Franches, dans lequel on voit leur utilité, la différence de leur service d'avec celui des autres corps, la manière la plus avantageuse de les conduire, de les équiper, de les commander, de les discipliner, & les ruses de guerre qui leur sont propres. Par M. de la Croix, petit in-12. de 318. pag. Chez Antoine Boudet, Imprimeur du Roi. M. DCC. LII.

Les Romains connurent des troupes légères, *levis armaturæ milites.* Ainsi quand on a établi, dans ces derniers tems, des Compagnies Franches, & depuis quelques années encore un grand nombre d'autres Corps pour être toujours alertes, pour donner de l'inquiétude à l'ennemi, pour enlever des quartiers ou des fourages, pour étendre des contributions &c. on n'a fait que rappeller des idées anciennes.

M. de la Croix, fils d'un Officier Général très-célèbre dans la petite Guerre, explique ici bien des particularités concernant cette espèce de service; il donne de bons avis pour le rendre utile, pour éviter les fautes qu'il n'est que trop ordinaire d'y commettre. C'est dans le détail de la lecture qu'on sentira les avantages d'une telle instruction. On nous promet les Mémoires de feu M. de la Croix, & il est à présumer qu'ils seront très-curieux & très-agréables au Public.

Chronologie historique de MM. les Curés de S. Benoît depuis 1181. jusqu'en 1752. avec quelques Anecdotes sur les principaux traits qui les regardent, & quelques particularités sur plusieurs personnes de considération enterrées dans S. Benoît, & sur différens Articles qui concernent la Paroisse. in-12.

Novembre 1752.

pag. 208. chez Guillaume Desprez Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France. M. DCC. LII.

L'histoire générale ne sera parfaite que quand on aura toutes les histoires particulières. Sur ce principe bien connu & bien vrai, il est à souhaiter, pour l'histoire de toute l'Eglise de Paris, qu'on fasse dans chaque Paroisse de cette Capitale, ce que M Bruté vient de faire dans la sienne, c'est-à-dire qu'on donne des notices détaillées tant de la succession des Curés que des Anecdotes qui concernent ces Paroisses. Le Livre que nous annonçons est un bon modèle en ce genre. Il est comme partagé en deux Ouvrages. Le premier montre la succession des Curés de S. Benoît. Le second présente des particularités sur les personnes de marque qui ont vêcu & qui sont enterrées dans cette Paroisse. Ce second Morceau est fort curieux;

on y voit un très grand nombre de gens de Lettres, tels que Jean Dorat, René Chopin, Jean-Baptiste Cottelier, Claude & Charles Perrault, Jean & François Foy-Vaillant, Isaac Papin &c. auxquels il faut ajouter une multitude d'Imprimeurs très-célèbres, comme Josse Badius, Michel Vascosan, Frédéric Morel, les Sonnius, les Dupuis, les Nivelle, les Thierry, les Martin, les Cramoisy; & des Graveurs du premier rang, tels que Jean Edelinck, Pierre Vanschuppen, Gerard Audran, François de Poilly &c. Toute cette nomenclature amuse utilement le Lecteur; & c'est un vrai présent fait au Public.

On trouve chez le S[r] le Rouge Ingénieur Géographe ruë des Augustins, une nouvelle Carte des Environs de Paris en une feuille. Elle est topographique, fort bien

gravée, & elle s'étend d'un côté jusqu'à Villepreux, d'un autre jusqu'à Longjumeau, d'un autre jusqu'à Escouan &c. On y verra tous les détails qu'on peut desirer.

Le même Géographe publie le Plan de la Ville & des Fauxbourgs de Nancy suivant toutes les augmentations, améliorations, décorations qu'y a fait le Roi de Pologne-Duc de Lorraine. Il y a en marge des renvois aux principaux Edifices & Lieux publics de cette Capitale. Dans les bordures on voit quelques-uns des Châteaux de S.M. Polonoise.

On vient de donner au Public quelques Ouvrages utiles & agréables; nous en parlerons dans la suite d'une manière plus détaillée: Voici leurs titres.

Dictionnaire Historique portatif &c. Par M. l'Abbé Ladvocat, Docteur & Bibliothécaire de Sorbonne & Professeur de la Chaire

d'Orléans en Sorbonne 2. vol. 8°. chez Didot, Quai des Auguſtins.

Traduction des Œuvres d'Horace en Vers François avec des Notes pour l'éclairciſſement du Texte, cinq vol. in-12. chez Nyon & Guillyn, Quai des Auguſtins.

Eléments de Poëſie Françoiſe, trois petits vol. in 12. chez Huart & Moreau, Deſaint & Saillant, Prault fils, Durand, le Prieur, Piſſot.

Hiſtoire de Scipion l'Africain, pour ſervir de ſuite aux Hommes Illuſtres de Plutarque &c. Par M. l'Abbé Seran de la Tour. *Nouvelle édition revuë & augmentée. vol. in-12. où l'on trouve auſſi l'hiſtoire d'Epaminondas. Par le même Auteur.* Chez Didot Quai des Auguſtins.

Pratique Univerſelle pour la renovation des Terriers & des Droits Seigneuriaux &c. Seconde Edition T. I. in-4°. Par M. Edme de la

Poix de Frémenville, Bailli des Ville & Marquisat de la Palisse &c. Chez Gissey, rue de la vieille Bouclerie &c.

TABLE DES ARTICLES de Novembre 1752.

ART. CXXIX. *Histoire de l'Académie des Inscriptions &c.* 2501

ART. CXXX. *Armorial Général ou Registre de la Noblesse de France &c.* 2520

ART. CXXXI. *Lettres sur l'Histoire &c. par Mylord Bolingbroke &c.* 2539

ART. CXXXII. *Oeuvres de M. Cochin &c. T II.* 2566

ART. CXXXIII. *Carte des nouvelles découvertes au Nord de la Mer du Sud &c.* 2592

ART. CXXXIV. *Vies des Anciens Orateurs Grecs &c.* 2607

ART. CXXXV. *Preuves de la Religion de J. C. &c Dernier Extrait.* 2631

ART. CXXXVI. *Nouvelles Littéraires* 2646

Errata pour Octobre II. Vol.

P. 2425. l. 10. fourniroien, *lis.* fourniroient.
P. 2431. l. 14. de la Beaunelle, *lis.* de la Beaumelle.
P. 2474. l. 7. mihi opem, *lis.* mihi nunc opem.

Lu & approuvé, LEROUGE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Décembre 1752.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Décembre 1752.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LII,

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	V.
1702.	12.	V.	1728.	12.	V.
1703.	12.	V.	1729.	12.	V.
1704.	12.	V.	1730.	12.	V.
1705.	12.	V.	1731.	12.	V.
1706.	12.	V.	1732.	12.	V.
1707.	12.	V.	1733.	12.	V.
1708.	12.	V.	1734.	12.	V.
1709.	12.	V.	1735.	14.	V.
1710.	12.	V.	1736.	15.	V.
1711.	12.	V.	1737.	13.	V.
1712.	12.	V.	1738.	13.	V.
1713.	12.	V.	1739.	14.	V.
1714.	12.	V.	1740.	13.	V.
1715.	12.	V.	1741.	12.	V.
1716.	12.	V.	1742.	12.	V.
1717.	12.	V.	1743.	12.	V.
1718.	12.	V.	1744.	12.	V.
1719.	12.	V.	1745.	12.	V.
1720.	5.	V.	1746.	15.	V.
1721.	12.	V.	1747.	14.	V.
1722.	12.	V.	1748.	15.	V.
1723.	12.	V.	1749.	14.	V.
1724.	12.	V.	1750.	15.	V.
1725.	12.	V.	1751.	14.	V.
1726.	13.	V.	1752.	15.	V.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Décembre 1752.

ARTICLE CXXXVII.

CATALOGUE RAISONNE' des Tableaux du Roi, avec un abrégé de la vie des Peintres, fait par ordre de Sa Majesté, Tome premier, contenant l'Ecole Florentine & l'Ecole Romaine. Par M. Lépicié, Secrétaire perpétuel & Historiographe de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Professeur des Elèves protégés par le Roi, pour

l'Hiſtoire, la Fable & la Géographie. 4°. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LII.

LEs Anciens ne manquoient point de nommer les Ecoles d'où ſont ſortis certains Artiſtes illuſtres. Ils nous diſent, par exemple, que Pamphile fut le maître d'Appelle & de Mélanthe ; qu'Appelle forma Perſée ; que Charès reçut des leçons de Lyſippe &c. Et ils remarquent comme quelque choſe de ſingulier, que le maître de Protogène ne paroît nulle part.* C'eſt une eſpèce de phénomène dont ils témoignent leur ſurpriſe.

Les Modernes font la même choſe ; & pour entrer en matière, voici notre Auteur, M. Lépicié, qui fait bien ſentir l'avantage qu'eut Jules Romain *d'avoir* Raphaël *pour maître*. « Ce grand homme

* Plin. l. 37. cap. 10.

» trouva le prix de ſes leçons dans
» les progrès de ſon élève : récom-
» penſe qui flatte ſi agréablement
» les vrais génies, & qui attriſte ſi
» honteuſement les eſprits médio-
» cres ». Ce dernier mot ſignifie
que, quand un maître qui n'a pas
l'eſprit bien fait, voit dans ſon
Ecole des diſciples dont le mérite
ſe déclare, dont les ſuccès éclat-
tent, c'eſt pour lui une épreuve
d'autant plus ſenſible & plus hu-
miliante, qu'il a moins de lumières
& de ſentiments.

Raphaël étoit bien éloigné de
cette baſſeſſe, il aima Jules Ro-
main, il fut charmé de lui trouver
un beau génie ; il le diſtingua au
point de le faire héritier de ſes
biens, & de le charger en mourant
des ouvrages qu'il n'avoit pû ache-
ver. C'étoit ſurtout la grande ſalle
du Vatican, ou plûtôt l'hiſtoire de
Conſtantin, que Raphaël avoit
deſſinée pour cet appartement,

Jules Romain ſe mit en devoir d'y travailler auſſitôt après la mort de ſon maître. Leon X. vivoit encore, & les Artiſtes avoient en ſa perſonne un protecteur plein d'attentions délicates, & preſque plus jaloux de récompenſer les hommes à talents que ceux-ci ne l'étoient de mériter ſon eſtime & ſes bienfaits. Après ce grand Pape, Adrien VI. élevé parmi les épines de la Dialectique, n'avoit aucun goût pour les Arts. Sous lui tous les ouvrages du Vatican furent abandonnés. Tous les Peintres, les Sculpteurs, les Architectes ſe trouvèrent ſans reſſource ; &, pour nous ſervir des termes de George Vaſari, *furono poco meno che per morirſi di fame*.

Cette domination ne dura pas. Clement VII. ſucceſſeur d'Adrien, & couſin de Leon X. ramena le règne des Arts. Jules Romain reprit la ſalle du Vatican, & y exé-

cuta les chef-d'œuvres qu'on y admire. M. Lépicié, notre Auteur, ne fait point de détails à ce ſujet ; il abrège tout ici, & dans l'énoncé des autres ouvrages du grand Peintre dont il fait l'éloge. Il ſe contente, par exemple, d'indiquer les merveilles du Château du T. près de Mantoue ; il nomme ſimplement cette fameuſe *chute des Géans* qui a immortaliſé Jules Romain ; il avertit qu'on ne la voit point *ſans ſurpriſe*. L'expoſition raiſonnée de toutes ces grandes choſes n'étoit point l'objet du préſent ouvrage ; on la trouve d'ailleurs en mille endroits. Mais voici ce qui eſt propre de ce catalogue.

On y décrit huit Tableaux de Jules Romain, faiſant parrie de la grande collection du Roi, ſçavoir *le portrait de Jules Romain, peint par lui-même ; l'Adoration des Bergers ; la Circoncision de J. C.*

le Triomphe de Vespasien & de Tite, après la prise de Jerusalem; Vulcain & Venus; une femme sous l'emblême de l'Abondance; un Tableau représentant trois hommes à cheval, vétus à la Romaine; deux Boucliers peints en camayeu, l'un représente l'enlèvement d'Hélène, & l'autre un combat naval.

Parmi ces huit morceaux, trois attirent particulièrement l'attention de notre Auteur; sçavoir *l'Adoration des Bergers*,* *la Circoncision, le Triomphe de Vespasien & de Tite.* La notice du second commence ainsi: « Jules Romain » semble avoir donné l'essor à la » noblesse de ses pensées, pour » exprimer dignement dans ce Ta- » bleau toute la richesse du Tem-

* Sous cet article il est dit que *Jules Romain peignit ce Tableau pour la Chapelle d'Isabelle Boschetta, dans l'Eglise de Saint Antoine de Mantoue* Le Vasari appelle cette Eglise *Saint André.*

» ple de Jerusalem. Cet édifice est
» soutenu par de magnifiques co-
» lonnes torses : des plafonds ri-
» chement décorés, le Chandelier
» à sept branches, ornement de
» caractère, par conséquent placé
» à propos, tout cela donne la plus
» grande idée du lieu qu'il a voulu
» représenter, & est amené avec
» d'autant plus d'adresse, que le
» Tableau ne peut indiquer qu'une
» très-petite partie de ce superbe
» Temple. La foule dont il est
» rempli semble en augmenter la
» magnificence, en même tems
» qu'elle fait sentir le génie du
» Peintre, qui sans faire tort au
» sujet principal, a sçû, par la
» disposition de ses groupes, re-
» présenter à la fois & sans confu-
» sion, tant d'objets differens ».

On avouera qu'il est difficile de rendre avec plus de vérité & d'énergie, le fond d'un beau Tableau. La description de celui-ci continue:

nous y remarquons une expression qui manque de justesse, & qu'il est aisé de supprimer ou de changer dans une seconde édition. *L'Enfant JESUS*, dit-on, *posé debout sur un Autel, & soutenu par la Vierge, se soumet à la Circoncision comme pécheur & comme homme.* C'est ce mot de *pécheur* qui dépare tout cet endroit, & qui ne peut convenir à l'objet présent. J. C. s'est soumis à la Circoncision comme homme, comme descendant d'Abraham, comme ayant pris *l'apparence du péché*; (*in similitudinem carnis peccati*): on ne peut pas dire qu'il s'y soit soumis *comme pécheur*. La dignité suprême, la sainteté infinie de la Personne Divine, ne souffre point cette dénomination.

Nous ne voudrions pas oublier ce jugement sur le mérite particulier de Jules Romain. » Ce qui le » caractérise, c'est la fierté de son

» dessein, quoiqu'on puisse lui re-
» procher un peu de pésanteur ;
» c'est la sublimité & l'abondance
» de son génie qui souvent lui ont
» fait trop charger ses composi-
» tions, & qui d'ailleurs étoient
» nourries d'une parfaite connois-
» sance de l'antique, qu'il avoit
» étudiée avec soin, & dont il avoit
» sçu profiter en Peintre & en hom-
» me de Lettres. »

POLIDORE DE CARAVAGE.

Le Roi n'a qu'un Tableau de ce Maître, qui n'est même qu'une esquisse peinte en détrempe sur bois; mais cette esquisse, représentant une *assemblée des Dieux*, donne beaucoup d'idée de Polidore, & M. Lépicié, notre Auteur, en prend occasion de tracer une élégante notice. Polidore, né dans un Bourg du Milanès, éprouva d'abord tout ce que l'indigence a de plus affreux. Il fit le voyage de Rome extrême-

ment jeune ; & dans cette grande Ville, il ſe vit obligé, pour vivre, de ſervir de Manœuvre aux Maçons qui travailloient au Vatican par les ordres de Leon X. » Comme il étoit ſouvent chargé de » porter la chaux dont ſe faiſoit » l'enduit des freſques, il fut ſaiſi, » à la vuë des peintures qu'il » voyoit, d'une émotion pareille » à celle d'Achille, lorſqu'Ulyſſe » fit briller à ſes yeux un caſque » & des épées : ces armes découvrirent » le ſexe & le courage du » fils de Pélée ; les peintures décelèrent » le génie & le talent de » Polidore. Il étoit comme hors » de lui-même, quand il voyoit » opérer les Elèves de Raphaël ; on » liſoit ſur ſon viſage le plaiſir que » lui faiſoient reſſentir leurs compoſitions, » & le chagrin de ne pouvoir » faire comme eux. Ces jeunes » Peintres ſurpris & charmés » de trouver dans un vil Manœu-

» vre, tant de goût pour leur Art,
» eurent la complaiſance de lui
» donner quelques leçons. Les pro-
» grès qu'il fit dans le deſſein éton-
» nèrent Raphaël lui-même, il le
» mit au nombre de ſes Elèves les
» plus chéris &c. » Le reſte de
cette vie eſt toujours curieux, agréable & digne de l'attention du Lecteur : nous nous hâtons d'indiquer les autres Notices.

PERRIN DEL VAGUE.

Il y a pour les commencements de ce Peintre quelque différence entre le récit de M. Lépicié & celui de George Vaſari. Ce dernier dit que Perrin del Vague * ayant été conduit fort jeune par ſon père à Florence, quelques-uns de ſes parens le firent entrer chez un Apoticaire, pour qu'il ſe formât

* Il s'appelloit *Buonacorſi* le nom de *Perrin del Vague* lui fut donné à cauſe d'un de ſes maîtres nommé *Vaga*.

à cette profession ; mais que ne pouvant s'en accommoder, il fut donné pour Elève à un Peintre nommé André de Ceri ; qu'il passa ensuite à l'Ecole de Rodolfe, fils de Dominique Ghirlandajo, & qu'enfin un Peintre, nommé *Vaga*, lui fit faire le voyage de Rome. Notre Auteur raconte de son côté qu'on plaça d'abord Perrin del Vague *chez un Epicier qui fournissoit les Peintres de couleurs & de pinceaux* ; que le jeune homme *chargé de les porter, trouvoit ces commissions d'autant plus agréables qu'elles lui procuroient le plaisir de voir des tableaux & des desseins, pour lesquels il faisoit paroître une inclination si puissante, que quelques-uns de ces Peintres le prirent en amitié, & lui donnèrent des leçons de dessein : qu'il en profita au point de devenir en peu de tems le plus habile des jeunes gens qui étudioient alors à Florence ; & qu'enfin un*

Artiste médiocre, nommé Vaga, le conduisit à Rome.

Dans les autres articles qui concernent Perrin del Vague, nos deux Auteurs se concilient davantage ; excepté que le Vasari est extrêmement diffus, quand il est question de donner des éloges à ce Peintre son compatriote & son ami.

Le Roi n'a que deux Tableaux de Perrin del Vague ; la *dispute des Muses avec les Piérides*, & un autr equ'on intitule *Mars & Venus.* Ce dernier est si *obscène*, qu'on n'en *donne pas la description.* Le premier *est d'une assez bonne couleur & d'un grand terminé : les figures sont assez correctes, & tiennent du goût de Raphaël.*

LE PARMESAN.

C'étoit François Mazzuoli, dit *le Parmesan*, à cause de Parme sa patrie. Il naquit en 1504 & mou-

rut en 1540. Il travailla dans Rome & à Bologne sous le Pontificat de Clément VII. C'est toujours, avec le régne de Leon X. la grande époque des Arts & des Artistes. Le Parmesan se trouva dans Rome au tems du pillage de 1527. & y fut rançonné, comme une infinité d'autres, par les soldats Espagnols & Allemands. Les ressources de son Art commençoient à rétablir ses affaires, lorsqu'il se livra aux exercices de l'Alchymie; & dans cette frivole occupation, il perdit son tems, son argent, sa santé, sa réputation même: car, suivant la remarque de George Vasari, *se havesse messo da canto le sciocchezze de gli Alchimisti sarebbe veramente stato de i piu rari & eccellenti pittori dell' età nostra*. « Ses » ouvrages, *ajoute M. Lépicié*, se » distinguent par la grace, la fa- » cilité, & par un excellent goût » de couleur. Il seroit seulement à

» souhaiter que le caractère de son » dessein, quoique svelte & sçavant, fût un peu moins outré » dans la longueur de ses propor- » tions; mais ce grand homme se » trouva toujours emporté par les » graces, la délicatesse & la fi- » nesse : ainsi l'on peut dire qu'il a » sçû faire oublier, dans ses ou- » vrages, le reproche qu'il mérite, » d'avoir quelquefois outré la na- » ture pour devenir plus élégant ».

Le Roi n'a que deux Tableaux du Parmesan, 1°. *la Vierge & l'Enfant Jesus*, morceau très-précieux pour l'effet, la couleur & la belle touche; 2°. *une Vierge accompagnée de plusieurs figures*; Tableau très-foible : d'où M. Lépicié conjecture que ce n'est qu'une copie, *car l'original, qui est de toute beauté, se voit dans une Eglise à Bologne.* On peut assurer que ce jugement est très-solide, vû les éloges que le Vasari donne

au même Tableau : *Fece*, dit-il ; *in una tavola, una nostra Donna... tenuta in somma veneratione, si come merita, per essere nell' aria delle teste, & in tutte l'altre parti, come le cose .... di questo pittore sono tutte quante.*

JOSEPH CESARI D'ARPIN, dit le *Chevalier Josepin.*

Il naquit en 1570 & mourut en 1640. Ce n'étoit qu'un génie facile, qu'une main légère ; il n'approfondissoit point les règles de l'art, il se soutint par l'intrigue, par le savoir faire ; il gagna la faveur des Papes, & quelquefois il réussit à se faire donner la préférence sur Michel-Ange de Caravage, *dont la manière étoit fondée sur de meilleurs principes. Mais comme le règne de la prévention ne dure pas*, les ouvrages de Josepin sont presque oubliés aujourd'hui ;

tandis que ceux du Caravage sont en honneur.

Le Roi n'a que deux Tableaux de Josepin ; une *Nativité*, qui est dessinée *d'une manière assez spirituelle ;* & une *Diane au bain*, qui est en mauvais état, & par elle-même très-peu de chose.

DOMINIQUE FETI.

C'est un Peintre Romain, né en 1589. & très-distingué par la beauté de son pinceau, par la finesse de ses pensées, par la netteté de ses expressions, par le moëlleux de son *faire*, & par la vérité de ses teintes. On sçait peu de particularités de sa vie, & notre Auteur en témoigne de la surprise. Le Féti a passé pour un des meilleurs Peintres de son siècle, pourquoi les Amateurs de l'Art, les Ecrivains de l'Histoire Littéraire paroissent-ils l'avoir oublié? Quoiqu'il en soit, on compte chez le Roi sept Ta-

bleaux de ce maître.

La vie champêtre, ou *l'homme condamné au travail.* C'eſt un Tableau où l'on voit une fileuſe, deux enfants auprès d'elle, un laboureur dans le lointain : le tout d'une admirable compoſition, & d'un ton de couleur excellent.

Le Buiſſon ardent : la couleur en eſt vigoureuſe, & la touche d'une fierté étonnante.

Loth & ſes deux filles : morceau très picquant pour la compoſition, la belle couleur, la force des expreſſions, & la fierté de la touche.

L'Ange Gardien, dont on admire l'effet & la fierté de la touche.

La Mélancholie, ſous la figure d'une femme à genoux, le bras droit appuyé ſur un maſſif de pierre ; elle ſoutient ſa tête de la main gauche, & paroît méditer profondément ſur une tête de mort qu'elle tient de la main droite. *Ce Tableau eſt d'un bon goût de deſſein,*

d'une belle composition, & du plus grand effet pour la couleur.

Un homme vêtu à la Polonoise : morceau de la plus grande force du Féti.

Une tête de Soldat, armée d'un casque ; *elle est d'une manière large.*

Nous copions ainsi une bonne partie des jugements de M. Lépicié. Comme il a tout examiné en grand Connoisseur, il n'est pas à craindre que son approbation ou ses critiques trompent personne. Il nous reste cinq Articles, c'est-à-dire cinq Notices, cinq Abregés de vies de Peintres, avec la description de leurs Tableaux : nous en formerons un dernier Extrait.

ARTICLE CXXXVIII.

HISTOIRE DE SCIPION l'Africain, pour servir de suite aux Hommes illustres de Plutarque, Avec les réflexions de M. le ... Décembre 1752.

Chevalier Folard sur la bataille de Zama. Par M. l'Abbé Seran de la Tour, *nouvelle édition, revuë & augmentée.* A Paris, chez Didot, Quai des Augustins, M. DCC. LII. in-12. pag. 496.

NOus rendîmes compte de cette Histoire quand la première édition parut en 1738. C'étoit alors l'essai d'un Auteur modeste: nous en conçûmes de grandes espérances, qu'il a remplies. Cette première édition étant épuisée, l'Auteur n'a pas voulu permettre la seconde sans revoir son ouvrage, le retoucher, l'augmenter & le mettre au niveau des autres, dont il a depuis enrichi la Littérature. Il n'a pas dédaigné d'avoir quelques égards aux observations que nous avions pris la liberté de faire. Ainsi l'on ne trouve plus ici de ces phrases, dont la longueur fatigue, de

de ces négligences, qui ſont de petites taches, de ces réfléxions qui ſont de ſurérogation pour un lecteur intelligent. L'Hiſtoire de Scipion, telle qu'on nous la redonne, eſt donc un ouvrage où le goût le plus ſain règne autant que le ſentiment le plus vertueux. C'eſt toujours le même zèle qui perſuade la vertu par les grands exemples; mais le pinceau qui les repréſente eſt plus précis & plus correct : les traits en ſont plus forts, plus réguliers & plus finis. En comparant les deux éditions, on verra par quels dégrés l'exercice élève les vrais talents à leur perfection.

Sans rentrer dans la vie de Scipion, ni dans celle d'Epaminondas, dont nous avons donné de fidèles extraits, quand on les a publiés pour la première fois, nous reconnoîtrons aiſément les progrès de M. l'Abbé Seran de la Tour, en parcourant l'Introduction, dont

il a fait, ſelon nos vœux, un préliminaire auſſi précieux que néceſſaire à ſon ouvrage. Il y a de plus ajouté *une comparaiſon de la conſtitution des Républiques de Rome & de Carthage, avec le parallèle des mœurs des Romains & des Carthaginois, au tems de la ſeconde guerre Punique.*

D'abord on rappelle le ſouvenir des principaux événements & des Traités qui terminèrent la première Guerre Punique à l'avantage des Romains. « Le reſſentiment, *dit* » *l'Auteur*, & l'animoſité de Car» thage, dépouillée de preſque tou» tes ſes poſſeſſions en Italie & » dans la Méditerranée, n'étoit » retenu que par la neceſſité de » l'étouffer. La ſuite fit voir qu'il » ne falloit que deux choſes pour » le faire éclater; un Général qui » ſçût la déterminer, des thréſors » qui la miſſent en état de pouſſer » la guerre avec vigueur. Vingt-

» trois ans de paix procurèrent
» l'une. . . . Annibal offrit l'autre.
» A peine à la fleur de l'âge, élevé
» dans les camps d'Amilcar-Barcas
» son père, héritier de ses talents
» pour la guerre & de sa haine pour
» Rome, hardi, infatigable, en-
» treprenant, idole des Troupes &
» de toute la jeunesse Carthagi-
» noise. . . s'il eût eu la probité de
» Rome, Rome même l'auroit
» envié à ses ennemis... Cet hom-
» me unique par ses talents & ses
» vertus, fit voir qu'il l'étoit éga-
» lement par ses vices & par ses
» défauts. . . . Il ne connoissoit de
» loix que celles qu'il lui étoit inu-
» tile de violer; de bonne foi, que
» celle qu'il ne pouvoit rompre
» sans crainte; de Dieux & de Re-
» ligion, que ce qui se rapportoit
» à ses vûes, toujours conduites
» par son ambition & sa haine
» pour Rome . . . Son père le fit
» venir dans son camp dès la plus

» tendre enfance : il n'avoit que » neuf ans lorsqu'il donna ces » preuves fameuses de haine contre » Rome ». Ceci se passa dans le tems qu'Amilcar-Barcas commandoit l'armée que Carthage avoit destinée à dompter cette partie des Espagnes dont Rome lui avoit abandonné l'empire.

Malgré Hannon & sa faction, Asdrubal, après la mort d'Amilcar son beau-pere, obtint le commandement en Espagne, & de l'emploi dans son armée pour Annibal son beau-frere. Trois ans après, Asdrubal étant morr, toute l'armée, *qui regardoit Annibal comme le premier homme de la République*, l'élut pour son Général, & ce choix fut ratifié à Carthage, par le crédit de la faction *Barcinienne*, ainsi appellée du surnom d'Amilcar. Annibal avoit alors servi neuf ans sous son père, trois auprès d'Asdrubal, & à peine avoit-il atteint

la vingt-troisième année de son âge.

Dès-lors il forma le grand dessein de porter la guerre en Italie, comme Régulus l'avoit portée en Afrique. Pour en préparer de loin l'exécution, il s'appliqua à gagner par sa douceur & par l'appas du butin, l'amitié des Soldats, dont il avoit gagné l'estime par ses talents & sa conduite. Alors Rome & Carthage vivoient dans une paix qui paroissoit solide ; c'étoit un obstacle qu'il falloit lever : pour faire naître un prétexte de rupture, Annibal fit répandre à Carthage des plaintes contre les alliés de Rome. Elles firent l'impression qu'il désiroit : on le laissa le maître de se faire justice par les armes. A l'instant il marche contre Sagonte & l'assiége. Rome eut beau porter ses plaintes au Général & à la République : Annibal sçut se dispenser de donner audience aux Dé-

putés ; Carthage éluda l'expédition des ordres néceſſaires pour arrêter le ſiège. La fidélité de Rome étoit encore trop ſimple pour ſoupçonner celle de Carthage. Avant que de l'accuſer, *les deux peuples s'étoient déclaré la guerre dans le Sénat de Carthage.* Ainſi moins par la lâcheté des Romains que par la perfidie des Carthaginois, Sagonte fut priſe & éprouva un ſort qui dut effrayer toutes villes tentées de réſiſter à Annibal.

Ces ſuccès facilitèrent à ce Général des négociations qui l'eurent bientôt aſſuré de l'Eſpagne : alors il découvrit à ſon armée le deſſein où il étoit de paſſer en Italie. Après avoir tout prévu & pourvu à tout, il l'exécuta par une marche de 400 lieuës dans l'eſpace de cinq mois. On ſçait que, par une patience invincible, & une induſtrie merveilleuſe, il ſurmonta tous les obſtacles que la nature & les ſaiſons op-

posoient à son projet. Les Alpes sont enfin franchies, Turin expie dans son sang une vaine résistance. Publius Scipion défait sur les bords du Tésin ne put empêcher son Collègue Sempronius de l'être sur ceux de la Trébie. La malheureuse présomption de Sempronius n'arrêta point l'aveugle impétuosité de Flaminius son successeur. Tombé dans le piége où son ennemi l'avoit conduit, il y reçut l'échec le plus funeste. Mais le Sénat trouva un Chef capable de réparer ses pertes. Ce fut le célèbre Fabius. Il répara les pertes de ses prédécesseurs en abandonnant leur plan pour en suivre un tout opposé. Il prit le parti, dit notre Auteur, *de suivre partout Annibal pour lui couper les vivres & l'empêcher de s'étendre; il résolut en même tems d'éviter, autant qu'il seroit possible, d'en venir à une action générale. Il pensoit avec raison qu'arrêter un*

ennemi, qui veut, & qui doit aller en avant, c'est le vaincre.

Annibal ne fut pas longtems à s'appercevoir du changement : ses communications rompuës, ses subsistances coupées le forcèrent à décamper : un guide infidèle le conduisit dans un piége où il eût péri comme Flaminius, sans le succès d'un stratagême *trop connu*, dit l'Auteur, *pour être répété.* * Contre toute apparence échappé d'un pas si fâcheux, il sçut favoriser les murmures, qui s'élevoient contre Fabius dans l'Armée & dans la Ville de Rome, & qui autorisèrent Terentius Varron à faire décerner le commandement de la Cavalerie à Minutius sans consulter le Dictateur, qui avoit droit d'en

* C'étoient des brandons de paille & des fagots de sarment attachés & allumés aux cornes de deux mille bœufs. Voyez *Tite-Liv. L. XXII.*

diſpoſer. La confiance de ce nouveau Chef fut une reſſource pour Annibal ; il l'attira dans un défilé dont Minucius ne ſe fût jamais tiré, ſi Fabius n'eût promptement couru à ſon ſecours, & ne l'eût dégagé. Ce Dictateur étoit trop bon Citoyen, je ne dis pas pour ſe réjouir, mais pour ſouffrir l'humiliation d'un Lieutenant qu'on n'avoit pu lui donner ſans lui faire injure. Minucius ſentit ſa faute, & la répara dignement en publiant le ſervice de ſon libérateur, & en lui remettant le commandement qu'il étoit maître de garder.

La poſition d'Annibal devenoit plus embaraſſante. Ses troupes ſe laſſoient de leur diſette & de leurs fatigues : celles de Rome ſe groſſiſſoient par des recrues extraordinaires. L'élection de Terentius Varron au Conſulat raſſura le Général Carthaginois. Ce Conſul

n'étoit pas homme à profiter des avis de Paul-Emile ſon Collègue, qui ne croyoit pas qu'on dût rien changer au plan de Fabius. C'étoit en effet le plus ſûr moyen de perdre Annibal ; il ne falloit que le reſſerrer pour le réduire à la dernière extrémité. Obligé à de fréquens décampemens, Annibal harceloit l'ennemi pour l'attirer à une bataille. Ces eſcarmouches impatientoient d'autant plus Varron, qu'il étoit plus curieux de ſe ſignaler. L'armée entrant dans ſes ſentimens, il profita du jour de ſon commandement pour livrer la bataille de Cannes. Le champ qu'il choiſit pour cette action, n'étoit avantageux qu'à Annibal, auſſi fort en Cavalerie que foible en Infanterie. La perte des Romains fut immenſe ; Paul-Emile fut tué; Varron mérita des éloges & des remercimens de n'avoir pas déſeſpéré de la République dans un ſi affreux déſaſtre.

Ici M. l'Abbé de la Tour admire autant la ſageſſe que le courage du Sénat Romain. Varron étoit un Plébéien élevé par les ſuffrages du Peuple; il les avoit gagnés par la haine qu'il portoit aux Grands & aux Sénateurs.. Trop ſenſible au malheur commun pour l'être à ſes injures particulières, » Le Sénat, » *dit notre Auteur*, ſacrifia ſes reſ- » ſentimens à la néceſſité de s'at- » tacher le plus grand nombre de » la Nation, & flatta ſa créature » uniquement dans cette vûe. Sans » cela Varron eût peut-être paſſé » du champ de bataille à la Ro- » che Tarpéienne... Par la réunion » du Sénat avec le Conſul, les » Patriciens & les Plébéiens n'eu- » rent plus qu'un eſprit. Par ce » concert & & cette unanimité » de zèle, Rome entière conſpira » au rétabliſſement des affaires » avec la chaleur d'une Faction... » La bataille de Cannes avoit

» conſterné la Nation : mais la » conſternation, qui ne produit » que l'abbattement & la lâcheté » dans une vile populace accablée » du ſentiment de la foibleſſe, ſe » tourne toujours en courage dans » un Peuple belliqueux. La perte » réelle, celle de 80 mille hom- » mes & du plus grand nombre » des Sénateurs, n'étoit pas la plus » conſidérable. La perte imaginai- » re, celle du courage, qui prive » des reſſources que laiſſe la for- » tune dans les grands malheurs, » l'étoit bien davantage. Le Sénat » empêcha au moins cette perte » par la vigueur de ſes décrets. Il » étoit peu de Dames Romaines, » qui ne pleuraſſent un père, un » époux, un fils, un frère... Les » larmes pouvoient jetter le dé- » couragement dans le Peuple. Le » Sénat qui ſentit leur danger, » défendit de les répandre. »

L'Auteur agite la *célèbre queſ-*

tion qui partage nos Hiſtoriens, ſçavoir ſi *Annibal devoit marcher droit à Rome après la journée de Cannes*, ſelon le conſeil de cet Officier qui l'invitoit à ſouper au Capitole. M. l'Abbé de la Tour juſtifie le refus du Général. » Il lui » reſtoit, *dit-il*, à peine après la » bataille, 40000 hommes tant » en Infanterie qu'en Cavalerie. » Que l'on ne s'y trompe pas, ce » n'étoit plus la même Armée qui » avoit gagné les batailles de Tré- » bie, de Traſiméne & de Can- » nes : c'étoit alors une armée de » gens riches, ou du moins aiſés, » dont la plus grande partie n'a- » voit plus que le deſir de jouir » paiſiblement des dépouilles des » Gaules, de l'Eſpagne & de l'Ita- » lie... Carthage traverſoit Anni- » bal en tout : tout conſpiroit à » Rome à ſauver les débris de la » patrie. Les richeſſes que les vic- » toires & le pillage avoient pro-

» curées aux Carthaginois, leur
» avoient donné un aussi grand
» dégoût pour la guerre que les
» défaites qu'ils avoient essuyées
» dans la première guerre Puni-
» que, & ils ne prenoient les ar-
» mes que par intérêt. Ces ri-
» chesses mêmes s'épuisoient par
» les succès, qui entraînent né-
» cessairement de grandes dépen-
» ses. A Rome le courage, qui ne
» s'épuise point, emprunta de
» nouvelles forces des malheurs
» mêmes... Rome étouffa le senti-
» ment de ses maux pour n'écou-
» ter que celui de sa gloire. An-
» nibal connoissoit les deux Na-
» tions; il commandoit l'une &
» combattoit l'autre. Peut-on sup-
» poser qu'il n'ait pas calculé les
» effets les plus naturels de leur
» situation & de leur génie? D'ail-
» leurs combien de troupes ne fal-
» loit-il pas pour le seul investis-
» sement de Rome? Armée de Sié-

» ge... Armée d'obſervation...Gar-
» niſon dans les Villes, où ſeroient
» les dépôts & les magaſins... dans
» les poſtes & paſſages néceſſaires
» en cas d'échec... Voilà la queſ-
» tion dans tout ſon jour ; on en
» voit la nature, & les difficultés :
» que l'on prononce. »

Il faut avouer que ce détail eſt profond & ingénieux. Mais après tout, dequoi n'eſt pas capable une armée triomphante ſous un Général heureux & habile ? Le cours rapide de ſes victoires ne l'invitoit-il pas à tout entreprendre contre un ennemi qui ne pouvoit réparer ſes diſgraces qu'en les diſſimulant, qu'en les oubliant ? Pour les lui faire ſentir, que faloit-il qu'un effort, qu'un moment d'ardeur ? C'en étoit aſſez pour conſommer une conquête ſi avancée. Il reſtoit encore, dit-on, de grands & de nombreux obſtacles : mais dans la ſituation où étoit Rome, pou-

voient-ils lui ſervir de rempart, & arrêter Annibal? Pour les ſurmonter alors, il n'avoit qu'à les affronter ſans les calculer. Ses délais ne pouvoient que lui ravir de ſes avantages, & rendre à Rome des reſſources & des forces. Les vainqueurs n'avoient pas tant beſoin de repos pour ſe refaire que les vaincus pour ſe remettre. Mais, ajoute-t-on, les Carthaginois intéreſſés n'aſpiroient qu'à jouir du butin qui les avoit enrichis. Quoi donc, eſt-ce que Rome ne leur offroit pas une proye qui devoit encore plus tenter leur cupidité? *Qu'on prononce*, ſi l'événement n'a pas déjà décidé la queſtion. *

Le repos & les délices amolli-

* S. Evremont rapproche à ce ſujet un exemple qui peut paroître d'un grand poids. *La confuſion*, dit-il, *n'eût pas été moindre à Rome après la Bataille de Cannes, qu'elle l'avoit été après la Bataille d'Allia gagnée par les Gaulois.*

rent une Armée que le travail & la fatigue avoient endurcie : au ſortir de Capouë elle ne put tenir contre un ennemi, qui ne pouvoit auparavant lui réſiſter. Carthage n'avoit envoyé aucunes recruës ; Rome en avoit fait de grandes. Annibal n'avoit pas encore été forcé d'abandonner Capouë, quand Rome déclara la guerre à Philippe Roi de Macédoine & la fit avec ſuccès. Il fut contraint de ſe retirer dans l'extrémité la plus ſtérile de l'Italie. Syracuſe aſſiégée par Marcellus & défenduë par Archiméde ſe rendit. Après cette conquête la Sicile rentra ſous l'obéiſſance des Romains. Aſdrubal reçut ordre de paſſer en Italie pour y joindre Annibal. Les deux Scipions, Publius & Cneius, qui commandoient en Eſpagne, s'oppoſérent à ſon paſſage. On en vint à une bataille, où la perte des Carthaginois fut ſi grande, qu'ils ne

ſongèrent plus à continuer leur marche. Mais dans la ſuite les deux Scipions périrent l'un après l'autre dans des actions où leur valeur ne put ſuppléer au défaut de troupes. Ils avoient trois armées en tête ; ils s'étoient ſéparés pour en empêcher la jonction, qui ſe fit ; ils ne purent ſe réunir pour y réſiſter. Ils firent une défenſe qui fut fort habile ſans pouvoir être heureuſe : quand il fut impoſſible de la continuer, ils moururent en combattant avec autant de gloire que de malheur.

Lucius Martius Chevalier Romain, digne élève des Scipions, raſſembla les débris de leur Armée, & les ramena au camp de Publius Scipion : il voulut, comme il le devoit, en remettre le commandement au Lieutenant de ſon Général : l'Armée le força à le retenir : alors il ne ſongea qu'à s'en montrer digne. Aſdrubal fils de Giſ-

con lui en vint offrir l'occaſion, il ſe flattoit d'exterminer ce reſte de Romains, & de rendre les Carthaginois tranquilles poſſeſſeurs de l'Eſpagne. En faiſant ſonner la charge il ſuſcita dans ces Romains conſternés un généreux déſeſpoir. Martius, dont les diſcours n'avoient pû ranimer leur courage, en profita, & ſa plus grande peine fut d'empêcher leur valeur emportée de pouſſer trop loin leur victoire: il ne put s'en aſſurer le fruit, ni forcer ſes troupes à ſe retirer & à ſe raſſembler qu'en leur arrachant leurs enſeignes. Peu de jours après, ſûr de ſes troupes, dont il avoit gagné la confiance, il attaqua les Carthaginois dans leurs retranchemens, les força & leur tua 33. mille hommes. Pour reconnoître ce ſervice, qui avoit rétabli les affaires des Romains en Eſpagne, la République fit placer dans le Capitole le

bouclier de Martius à côté des ſtatuës de ſes plus grands Héros. Elle eût encore mieux fait de ne pas envoyer en Eſpagne Claude Néron. Ce Proconſul n'étoit pas fait pour remplacer Martius dans le commandement. Aſdrubal n'eût pas amuſé l'un, comme l'autre, par des négociations, qui lui fournirent le tems & le moyen d'échapper avec ſon armée à une défaite autrement inévitable.

Quelques familiers que nous ſoient ces faits ſi célèbres, nous n'en avons pas moins pris de plaiſir à les extraire du morceau qu'on nous donne ici, ſous le titre d'*introduction à l'hiſtoire de Scipion*. En les expoſant même aſſez en abrégé, M. l'Abbé de la Tour les lie toujours avec leurs vrais principes, & en découvre les reſſorts intimes. C'eſt un Hiſtorien qui approfondit ſa matière, & qui ne s'arrête jamais à la ſurface des

objets. Ce coup d'œil pénétrant & ce goût de réfléxions profondes se montrent surtout dans la comparaison qu'il fait entre les deux Républiques rivales, Rome & Carthage, c'est-à-dire entre leur état & leurs mœurs au tems de la seconde guerre Punique. Nous ne pouvons en donner ici qu'une légère ébauche.

Les Suffètes étoient à Carthage, ce que les Consuls étoient à Rome. Dans ces deux Républiques, le Sénat pouvoit autant que si le Gouvernement n'eût été qu'Aristocratique; & le peuple ne décidoit pas moins que si l'Etat n'eût été que Démocratique. Ce partage mettoit entre ces deux ordres ou une union qui pouvoit tout pour le bien commun, ou une division qui faisoit le malheur public. A Carthage, dans le tems de la seconde Guerre Punique, les chefs du Sénat laissèrent trop croître l'autorité popu-

laire, ils en devinrent bientôt les eſclaves & enfin les victimes. A Rome au contraire, jamais le Sénat ne fut plus puiſſant qu'alors, ni le peuple plus docile : ce fut ce concours ou ce contraſte de ſituation qui ſoutint Rome malgré ſes diſgraces, & qui ruina Carthage malgré ſes proſpérités.

Le commerce qui avoit aggrandi Carthage étoit ſon objet principal : pour ſoutenir ſa Marine marchande, elle négligeoit ſa milice. Rome s'étoit aggrandie par les armes, la guerre étoit ſa grande occupation. Ainſi Carthage n'armoit que de vils & de mercénaires étrangers, qu'elle louoit chez ſes Alliés. Rome au contraire armoit de braves ſoldats, qu'elle choiſiſſoit parmi ſes citoyens ou parmi des Alliés fidéles. Les uns ne cherchoient que l'intérêt particulier, les autres que le bien commun. Là on vouloit s'enrichir, ici s'illuſtrer. Il faut

voir dans notre Auteur les ſages Loix de Rome, pour allumer dans ſes Citoyens la paſſion des armes; honneurs pompeux, touchans, durables, & infiniment précieux à la poſtérité des Héros &c.

A Carthage les hommes vertueux vivoient & mouroient ſans gloire & même ſans être remarqués. On n'avoit de conſidération qu'autant qu'on avoit de Vaiſſeaux. Tout étoit venal, on ne s'avançoit qu'à prix d'argent, & dès qu'on étoit parvenu, on ne ſongeoit qu'à retirer ſes avances par toute ſorte de voies. A Rome les richeſſes ſans vertu ne tiroient perſonne de l'obſcurité, & la vertu s'en tiroit ſans elles. Aſdrubal exigea d'énormes contributions d'*Indibilis*, & ce Prince le plus précieux Allié de Carthage, ne put s'en faire décharger. Paul-Emile vainqueur de Macédoine & maître des tréſors de Perſée, ſans les voir, en mit le dé-

pôt en des mains ſûres, & mourut pauvre.

Un autre article ſur lequel M. l'Abbé de la Tour a bien raiſon d'appuyer beaucoup, c'eſt qu'à Carthage il n'y avoit point de mœurs, parce qu'il n'y avoit point de Religion. La fortune en étoit l'unique Divinité, on lui ſacrifioit les loix de la probité la plus ſimple & la foi des ſermens les plus ſacrés. Syphax étant pris, Carthage aux abois demanda une tréve. Scipion l'accorde, & de part & d'autre on jure une ſuſpenſion de toute hoſtilité. Une flotte Romaine battuë par la tempête vient alors échouer dans le Port de Carthage. Le Sénat s'aſſemble, non pour la protéger, mais pour délibérer ſi on devoit s'en emparer, ou en reſpecter le malheur. Le Peuple en demande le pillage, on le lui permet. Scipion la réclame. Le Sénat conſeille à ſes Ambaſſadeurs

deurs

deurs de ſe retirer pour ne pas s'expoſer aux inſultes d'un Peuple ſoulevé dont on n'eſt plus le maître. Il donne en même tems & une eſcorte aux Ambaſſadeurs pour s'en retourner, & un ordre ſecret à Aſdrubal pour attaquer leurs vaiſſeaux. A Rome les ſentimens étoient nobles & vertueux : auſſi le culte des Dieux y étoit-il religieuſement obſervé, & la foi publique inviolable. Après la bataille de Cannes, Annibal renvoya ſur leur parole dix de ſes priſonniers, pour engager le Sénat à les racheter tous. Un de ces députés prétendit éluder par une ſupercherie la promeſſe de ſon retour. Le Sénat le renvoya lié & gardé par des ſoldats au camp d'Annibal. Sur cet expoſé de l'état des deux Républiques ennemies, on devineroit aiſément, ſi on pouvoit l'ignorer, quelle dut être enfin leur deſtinée.

Dans toute cette histoire on sent un Auteur, qui, en peignant le Grand Scipion, satisfait au zèle qui lui est inspiré par la noblesse de son ame & par celle de son sang; nous le remarquons d'autant plus volontiers, que nous avons quelquefois le chagrin de voir de petits talens faire rougir de beaux noms, & des plumes ennemies de la vertu déshonorer des titres illustres.

ARTICLE CXXXIX.

REFLEXIONS SUR LA Généalogie de David.*

DAns les siècles heureux où l'on ne lisoit l'Ecriture que pour s'édifier, on y trouvoit ra-

* Cette Dissertation nous est adressée par un Anonyme qui paroît homme d'esprit, d'érudition, de zèle surtout. Nous donnons son Ouvrage, qui ne nous paroît pas devoir blesser personne, quoiqu'il soit dans le genre polémique.

rement des difficultés. Mais depuis qu'on a voulu la soumettre au calcul, & en faire une partie considérable de l'érudition, les difficultés se sont multipliées sans nombre. Les trois derniers versets du Livre de Ruth * dont il s'agit ici, ne sont pas les moins embarassans. Ils exercent depuis longtems l'esprit des Interprètes & des Chronologistes; qui ont eu de la peine à comprendre comment il y avoit eu si peu de générations dans l'intervalle de 365 ans, qui se sont écoulés depuis l'entrée dans la Terre promise jusqu'à la naissance de David.

De Lira fut un des premiers qui soupçonna qu'il falloit sousentendre quelque chose. Il conjectura qu'il y avoit eu trois Booz de suite, que l'Ecriture n'en avoit nommé

* Ruth IV. 20. *Nahasson genuit Salmon, Salmon genuit Booz, Booz genuit Obed, Obed genuit Isaï, Isaï genuit David.*

qu'un pour ne pas répéter trois fois le même nom. Une conjecture si frivole & si peu convenable à la dignité de l'Ecriture, fut rejettée par les personnes les plus habiles, & surtout par le célèbre Maldonat. Elle eut cependant la fortune ordinaire des opinions. Après avoir été dans le discrédit, elle reparut avec honneur. Salien étala toute sa doctrine pour lui donner quelque vraisemblance. Elle a toujours trouvé depuis quelques fauteurs, mais elle n'a jamais pû devenir l'opinion dominante. On a mieux aimé étendre les générations que les multiplier, c'est le parti qu'ont pris Pétau & Usserius.

Un Auteur Anonyme vient de les inquiéter dans leur tranquille possession. Il croit avoir découvert l'erreur qui s'est glissée dans le Texte sacré, & pouvoir deviner ce qu'on lisoit autrefois dans l'Autographe. Voici tout son raisonne-

ment : Il s'est passé au moins 347. ans depuis l'entrée dans la Terre promise jusqu'à la naissance de David. Selon le Livre de Ruth, il n'y auroit eu, dans cet intervalle, que trois Pères, Booz, Obed & Isaï, ce qui est incroyable. Il faut donc qu'il y en ait quelques-uns d'oubliés. L'Auteur les trouve dans le Texte Hébreu, dans la Paraphrase Chaldaïque, & dans les colonnes que Salomon plaça dans le portique du Temple. Il développe ainsi sa preuve.

Le Texte Hébreu porte, *Nahasson engendra Salma, Salmon engendra Booz*. Or l'usage perpétuel de l'Ecriture est de nommer deux fois de suite le même homme pour désigner qu'il est fils d'un tel, & père d'un tel. De plus l'Interprète Chaldaïque écrit *Salma* par un *Samech*, & *Salmon* par un *Sin*. Donc *Salma* n'est pas le même homme que *Salmon*. Donc *Salma*

eſt père de *Salmon*, & un des ancêtres de David. L'Auteur vient au fils de Ruth que l'Ecriture dit avoir été nommé *Obed*. Il trouve que ce nom, qui ſignifie *ſerviteur*, *laboureur*, ne lui convient pas; mais qu'on a dû lui donner un nom qui marquât qu'il alloit perpétuer la poſtérité de Noemi. *Jachin*, qui ſignifie *ſtare fecit* ou *faciet*, lui paroît bien exprimer cela. Il ne s'agit que de prouver que ce mot Hébreu eſt un homme, il le prouve.

Salomon, dit-il, poſa deux colonnes, il appella l'une *Booz*, & l'autre *Jachin*. *Booz* eſt un nom d'homme, ſans quoi Salomon n'auroit point appellé ſa colonne *Booz*, qui veut dire *in firmitudine*, mais *Oz* c'eſt-à-dire *firmitudo*. (Car c'eſt ainſi qu'il faut lire & non pas *Boon*, & *On*, comme l'a mis l'Imprimeur qui a pris deux *Nun* pour deux *Zajin*.) *Booz* étant un nom d'homme, *Jachin* eſt auſſi un nom

d'homme. Booz eſt ancêtre de David: *Jachin* eſt donc auſſi ancêtre de David. Voilà donc deux ancêtres de David qui ne ſe trouvent plus dans le Livre de Ruth, & qui y ont cependant été, comme on le voit par l'intervalle de 347 ans depuis l'entrée dans la Terre promiſe juſqu'à la naiſſance de David.

Au reſte cette erreur des Copiſtes doit être fort ancienne, puiſqu'elle a trompé Eſdras, qu'on croit être l'Auteur des Paralipomènes, S. Matthieu & S. Luc. Il faut donc pour avoir la vraie Généalogie de David corriger la Bible & lire : *Nahaſſon engendra Salma, Salma engendra Salmon, Salmon engendra Booz, Booz engendra Jachin, Jachin engendra Obed, Obed engendra Iſaï, Iſaï engendra David.*

Tel eſt le précis de cette nouvelle Diſſertation. On dit que ces conjectures ont été adoptées par

des Savans, qui préparent une belle édition de la Bible. Je doute de ce récit; mais quoiqu'il en soit, j'ose assurer que des idées si singulières éprouveroient beaucoup de contradictions. En effet il ne paroît pas qu'on puisse avouer ce système sans révolter tous ceux qui respectent les Livres saints. On ne persuadera, ni aux Juifs, ni aux Grecs, & bien moins encore aux Catholiques, que dans les trois derniers versets de Ruth les Copistes ont oublié deux générations; que l'Auteur des Paralipoménes, S. Matthieu & S. Luc ont été trompés par cette erreur; que Nahasson n'est point père de Salmon; que Salmon n'est point époux de Raab; que le fils de Booz & de Ruth ne s'appelle point Obed. Il est évident qu'on ne peut admettre de tels principes sans renverser l'Ecriture, sans aller contre toutes les règles de la critique sacrée. Quelle est

même l'Hiſtoire profane où l'on oſeroit fabriquer deux hommes, parce qu'on trouveroit un nom écrit avec deux Lettres différentes dans deux Livres, & métamorphoſer une Colonne en Prince, parce qu'elle porte un nom qui auroit pû convenir à un homme?

Mais qu'on examine ce ſyſtême, & l'on verra qu'il eſt auſſi frivole que téméraire. Dans aucun calcul, 347. ans ne peuvent être l'intervalle qui ſe trouve entre l'entrée dans la Terre promiſe & la naiſſance de David : c'eſt néceſſairement 345 ans ſelon les Septante, & 365 ſelon l'Hebreu & la Vulgate, qui ſont les ſeuls qu'on ſuive en ce point. Mais ce n'eſt qu'une négligence qui ne tire point à conſéquence : je viens à quelque choſe d'eſſentiel.

Toutes ces conjectures portent ſur ce principe : *le Livre de Ruth ne marque dans 347 ans que trois Pères Booz, Obed, & Iſaï.* Or

ce point fondamental eſt entierement détruit par le Livre même de Ruth qui démontre que dans cet intervalle il faut encore compter Salmon, ce qui fait évidemment quatre Pères.

Je paſſe maintenant aux conjectures qui ont été occaſionnées par ce faux principe. Dans le texte Hébreu on voit *Salma* & *Salmon*: l'Interpréte Chaldaique écrit l'un par un *Samech* & l'autre par un *Sſin*: donc ce ſont deux hommes différens. Je réponds: dans l'Ecriture on voit plus de cent noms d'hommes qui ſont écrits avec quelques Lettres différentes: donc ce ſont plus de deux cens hommes de plus. Qui ne ſçait combien les noms varient chez les Hébreux, & que ſouvent le même homme avoit des noms qui ne ſe reſſembloient en rien, qu'il eſt déſigné tantôt ſous l'un, tantôt ſous l'autre de ces noms? *Salma* par un

Samech eſt une faute dans la Paraphraſe Chaldaïque, comme c'en eſt une dans le texte Arabe, & dans le texte Syriaque où l'on lit toujours *Séla.* Enfin les Hébreux, & l'Interprète même Chaldaique conviennent que *Salma* & *Salmon* ſont le même homme : comment oſe-t-on aujourd'hui ſoutenir le contraire, & contredire l'Auteur du Livre de Ruth, celui des Paralipomènes, S. Matthieu & S. Luc ?

Tous les Interprêtes & les Ecrivains ſacrés dirigés par l'Eſprit-Saint avoient trouvé que le nom d'*Obed* convenoit parfaitement au fils de Ruth, & qu'il exprimoit très bien la joye que les voiſines de *Noemi* firent éclater, lorſqu'elles lui virent naître cet enfant qui non ſeulement perpétuoit ſa famille, mais qui, comme marque l'Ecriture, alloit faire ſa gloire, ſes délices, & l'appui de ſa vieilleſſe.

N'eſt-ce pas abuſer d'une connoiſſance bien ſuperficielle de l'Hébreu, que de vouloir méconnoître l'énergie de ce mot, & de le borner au ſens que lui donnent quelques Dictionnaires : eſpèce de Livres, qui reſtraint trop les termes de la Langue Sainte, comme on s'en plaint depuis longtems.

L'origine de *Jachin* eſt encore plus ſingulière. Il faut bien aimer les conjectures pour ſe repaître de pareilles chimères. Quoi ! Salomon poſe deux magnifiques colonnes dans le Portique du Temple. Il leur donne des noms relatifs à la gloire de ce ſuperbe édifice, auquel la deſtinée de ſa Nation étoit attachée. Il les appelle non pas *Booz Jachin*, comme le dit l'Auteur, parce que cela eſt néceſſaire pour ſon ſyſtême, où *Booz* doit être pere de *Jachin*, mais *Jachin Booz*, c'eſt-à-dire *ſtabit in ipſo firmitudo* : deviſe qui eſt la même que cette inſcription ſi ordinaire chez

les Romains, ÆTERNITATI. Et l'on transforme ces masses d'airain en des hommes ? On veut, contre le témoignage de l'Esprit-Saint, atteste jusqu'à sept fois dans l'Ecriture, & contre la créance de tous les Siècles, qu'une de ces masses devienne le père d'Obed, l'ayeul de David, & un des plus illustres ancêtres de Jesus-Christ ?

En vain l'Auteur croit donner de la solidité à ses conjectures, en faisant remarquer que S. Mathieu a omis Ochosias, Amasias & Joachin dans la Généalogie de J. C. qu'il ne l'a fait que parce qu'il s'est servi de généalogies fautives qui se trouvoient dans quelques familles de la Maison de David. Cette nouvelle preuve montre qu'il n'est pas assez versé dans ces controverses. Autrement il auroit sçu que S. Matthieu a encore omis Joas, mais qu'il n'est pas également sûr qu'il ait omis Joachin. Il

auroit vu que les Pères & les Interprètes ont trouvé de fort bonnes raisons, qui ont pu engager l'Evangéliste à omettre ces trois générations, sans jamais recourir aux généalogies fautives qui n'ont aucune vraisemblance, & qui sont tout-à-fait indignes de l'idée qu'on doit se former de l'Ecrivain sacré. Pour expliquer l'Ecriture, il ne suffit pas d'avoir une légère teinture de la Langue Sainte. Il faut un jugement droit, un esprit sain, des principes bien approfondis de critique & d'érudition sacrée, & surtout une grande défiance de ses lumières, quand le tour d'esprit porte à la conjecture.

Le Pere Hardouin avoit imaginé un autre systême qui paroissoit avoir moins d'inconvéniens. Il supposoit que Raab épouse de Salmon n'étoit point la Raab qui fut soustraite à l'anathême de Jéricho, mais une autre de même nom & de même pays : qu'elle

avoit épousé Salmon qu'il croyoit être né 62. ans après la sortie d'Egypte. Dans ce systême ingénieux, toutes les générations se trouvoient réduites à 62. 72. 76. 92. & 102. ans. Un de ses amis, qui a vérifié les époques de sa Chronologie, a différé la naissance de Salmon jusqu'à l'an 76. après la sortie d'Egypte. Par-là toutes les générations se trouvent renfermées entre 80. & 90. ans. Mais pour soutenir ces deux systêmes, il faut supposer que Naasson n'avoit que quinze ou seize ans à la sortie d'Egypte : ce qui ne paroît pas se concilier avec ce que l'Ecriture nous apprend de la famille d'Aminadab son père. Il est fort vraisemblable qu'il mourut dans le désert ; & par conséquent il n'a pu engendrer 62. & bien moins 76. ans après la sortie d'Egypte.

Après tant d'explications inutiles, que doit-on penser de la diffi-

culté que l'on tire des trois derniers verſets du Livre de Ruth ? Il ne reſte point d'autre parti que de ſuivre l'Ecriture à la lettre, ou de la modifier par quelque explication qui l'éclairciſſe ſans la contredire. Dans le premier cas, on peut dire que Salmon aura engendré Booz, 30. ans après l'entrée dans la Terre promiſe ; que Booz, Obed & Iſaï auront engendré à l'âge d'environ cent dix ans. Ce qui n'eſt pas entierement hors de vraiſemblance dans ces tems éloignés, où l'on voit Aaron mourir à l'âge de 123. ans, & Moïſe à l'âge de 120. ans, ſans ſe reſſentir des infirmités de la vieilleſſe, malgré leurs fatigues & leurs travaux. On a vu encore dans ces derniers tems des perſonnes qui ont eu des enfans à 80. & à 90. ans. Cette explication la plus favorable à l'Ecriture a toujours été le ſentiment le plus général.

Si l'on avoit cependant de la

peine à admettre ces longues générations, que le Père Pétau a encore plus prolongées par ſon ſyſtême ſur la durée des Juges, qui eſt preſque univerſellement abandonné, on pourroit ſuppoſer que Salmon a épouſé la fille ou peut-être la petite-fille de Raab; qu'il eut Booz à l'âge d'environ 90. ans: les autres générations ne ſeront pas plus étenduës. Alors tout ſe concilie; l'Ecriture n'eſt nullement léſée, parce qu'elle ne dit nulle part que Raab épouſe de Salmon eſt celle qui ſauva les Envoyés de Joſué. Quelques Pères & d'habiles Commentateurs en ont même douté. C'eſt ainſi que, ſans avoir recours à ces hommes imaginaires tels que les *Booz, Salma* & *Jachin*, on peut ſe rendre raiſon du reſpect qu'on a pour l'Ecriture, & la défendre contre les ennemis de la Religion, ſans employer des conjectures auſſi contraires à la raiſon qu'à la foi.

Décembre 1752.

ARTICLE CXL.

LETTRES SUR L'HISTOIRE, par Henry Saint-Jean, Lord Vicomte Bolingbroke, traduites de l'Anglois, Tome II. in-12. pag. 343. ſans compter une autre Lettre qui eſt à la fin, de 52 pages & quelques notes du Traducteur. M. DCC. LII.

IL eſt agréable d'entendre un homme de qualité & un politique raiſonner ſur des affaires d'Etat, ſur des affaires entr'autres auxquelles il a eu part, qu'il a traitées ſous la direction de ſes maîtres, qu'il a ſuivies juſqu'à leur dernier période, juſqu'à partager même les cataſtrophes qui y ſont ſurvenuës. C'eſt ce mérite qui a toujours diſtingué, parmi les anciens, Thucydide & Xénophon : parmi les modernes, Comines, Montluc

& la plûpart des autres Ecrivans de Mémoires.

Les deux dernières Lettres de Mylord Bolingbroke ſont dans ce goût-là ; ſurtout la ſeconde qui ne contient que des faits dont il a été ſpectateur, & où il a joué lui-même un rôle. La première de ces Lettres traite de l'Etat de l'Europe depuis la Paix des Pyrénées juſqu'en 1688. L'autre reprend à cette dernière année, & continue juſqu'à la Paix d'Utrecht en 1713. C'eſt la plus longue, la plus belle, la plus intéreſſante de toutes les Lettres compriſes dans ce Recueil : nous en citerons des morceaux qui juſtifieront cette idée.

Il faut ſe reſſouvenir ici que c'eſt un Anglois qui parle de la France : il n'a pas contre notre Nation tous les préjugés de la ſienne ; il ſe garantit de l'enthouſiaſme qui régnoit à Londres durant la guerre née pour la ſucceſſion au

Trône d'Espagne: mais on conçoit toujours quel devoit être le langage d'Hannon raisonnant à Carthage sur les affaires de Rome. Les principes Nationaux influent dans toutes les têtes. L'exil & l'injure ne les détruisent pas ; & l'on reconnoît que Xénophon, exclus d'Athènes par un jugement trop rigoureux, aimoit encore à flatter sa patrie.

Mylord Bolingbroke compare d'abord dans sa VII^e Lettre la grande puissance de Louis XIV. avec celle de Charles V. & les oppositions que ces deux Monarques trouvèrent à leur aggrandissement. » Charles V. eut en François I. un » rival & un ennemi qui ne défen- » dit point sa cause d'un air ni d'un » ton à faire pitié, comme nous » avons vû de nos jours la Maison » d'Autriche mendier du secours » pour ses Etats aux portes de tous » les Palais de l'Europe. François I,

» joua le principal rôle dans ses
» querelles, entretint ses Armées
» à ses propres dépens, combattit
» en personne à la tête de ses trou-
» pes, & quoique sa valeur n'ait
» pas seule empêché Charles V.
» de subjuguer toute l'Europe,
» mais qu'une multitude d'autres
» circonstances qu'il est aisé de sui-
» vre dans l'histoire, y ayent con-
» couru, il contribua néanmoins
» par ses victoires & même par
» ses défaites à consumer la force,
» & à arrêter le cours des progrès
» de cette puissance. Louis XIV.
» ne trouva point de rival de cette
» espèce dans la Maison d'Autri-
» che, & n'eut effectivement au-
» cun ennemi de cette importance
» à combattre, jusqu'à ce que le
» Prince d'Orange devint Roi de
» la Grande Bretagne; & il eut
» de grands avantages à plusieurs
» autres égards. »

L'Auteur les considère d'abord

dans les deux administrations des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, dont il n'y a que de grandes idées à prendre & à conserver, surtout celle-ci qui présente aussi le caractère de Louis XIV. prenant le timon des affaires vers l'an 1660.
» Mazarin l'avoit initié de bonne » heure dans les mystères de sa po» litique. Louis avoit vû poser une » bonne partie des fondements sur » lesquels devoit être élevé l'édi» fice de sa grandeur future ; & » comme Mazarin finit l'ouvrage » commencé par Richelieu, il avoit » les leçons de l'un & l'exemple » de tous les deux pour s'instruire : » il avoit acquis l'habitude du se» cret & de la méthode dans les » affaires, de la réserve, de la dis» crétion, de la décence & de la » dignité dans le maintien. . . Ja» mais personne n'a représenté sur » le Trône avec plus de majesté. » Il ne manquoit aucunement de

» cette eſpèce de courage que l'on
» appelle communément bravou-
» re, ni de cette autre eſpèce de
» courage moins éblouiſſant &
» plus rare, de cette réſolution
» calme, ferme, inébranlable,
» qui ſemble moins dépendante de
» la compléxion du corps & que
» l'on appelle pour cette raiſon
» *courage d'eſprit*; il avoit très-
» certainement l'un & l'autre, &
» je pourrois apporter pour preu-
» ves des anecdotes inconteſtables
» &c.

Toute la ſuite expoſe les avantages que donnoient à ce même Monarque la multitude de bons Capitaines, & de grands Miniſtres dont il étoit environné; le caractère particulier du peuple François, *ſon intelligence, ſon induſtrie, ſa vivacité*; le ſol, la ſituation, le terroir de la France qui fait que ce Royaume en tems de paix ne peut *manquer de s'enrichir aux dé-*

pens de ceux qui commercent avec lui & de ceux même qui n'y commercent point directement. » Ses colifi-
» chets, *ajoute Mylord Bolingbroke*,
» ses Modes, les folies & les extra-
» vagances de son luxe coutoient à
» l'Angleterre vers le tems dont
» nous parlons approchant de huit
» cents mille liv. sterling par an &
» aux autres Nations à proportion.
» Colbert sçut tirer tout le parti
» possible de ces circonstances avan-
» tageuses, & en même tems qu'il
» remplissoit l'éponge de la Nation,
» il apprenoit à ses successeurs à
» la presser : secret qu'il se repentit,
» dit-on, d'avoir découvert quand
» il vit les sommes immenses qu'ab-
» sorboit continuellement le goût
» de son maître pour la magnifi-
» cence. »

Ce coup d'œil général de la France & de la position brillante où se trouvoit son Roi, est suivi d'un tissu d'observations sur les guerres

de

de 1667. & de 1672. ſur les traités d'Aix-la-Chapelle & de Nimègue ; ſur la conduite des Anglois, des Hollandois & des Impériaux ; ſur les prétentions, les projets, les entrepriſes, les ſuccès de Louis XIV. » La France, *dit l'Auteur*, » étoit environnée d'une multitude » d'ennemis tous attachés à ruiner » ſa puiſſance ; mais de même que » les Architectes de Babel, il parloient diverſes langues ; & comme ceux-là ne purent bâtir, ceux-ci n'ont pu démolir, faute de » s'entendre l'un l'autre. »

Ce fut encore à-peu-près la même choſe dans l'alliance formée contre la France en 1688 : premier objet de la 8e. lettre qu'on nous donne ici. Mais la Scène changea totalement dans la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne : article capital & très-étendu ſous la plume de Mylord Bolingbroke. Il parle d'abord avec beaucoup

d'impartialité du fameux testament de Charles II. » Le droit de
» succéder à la Couronne d'Espa-
» gne auroit indubitablement ap-
» partenu aux enfans de Marie
» Thérèse, c'est-à-dire à la maison
» de Bourbon, si ce droit n'avoit
» été barré par les renonciations
» solemnelles si souvent citées. Les
» prétentions de la maison d'Au-
» triche étoient fondées sur ces re-
» nonciations ratifiées au traité
» des Pyrénées, & confirmées par
» le testament de Philippe IV. . . . .
» Mais le testament de Charles II.
» annullant ces renonciations,
» sappa le seul fondement des pré-
» tentions Autrichiennes : car de
» quelque manière que l'on puisse
» avoir obtenu cet Acte de lui, il
» étoit aussi valide que celui de
» son père, & il fut confirmé par
» le consentement universel de la
» Nation Espagnole.... Charles II.
» avoit certainement autant de

» droit de changer le cours de la
» succession pour le ramener à l'or-
» dre de la nature & de la constitu-
» tion de cette Monarchie, après
» la naissance de ses vrais héritiers,
» que Philippe IV. en avoit eu de
» troubler cet ordre & d'altérer
» cette constitution avant leur naiſ-
» sance, ou en tout autre tems. Il
» avoit enfin autant de droit de
» dispenser du Traité des Pyrénées,
» & de le rejetter à cet égard, que
» son père en avoit eu de le faire :
» de sorte que les renonciations
» étant annullées par celle des
» parties contractantes au Traité
» des Pyrénées, qui les avoit exi-
» gées de l'autre, elles ne pou-
» voient plus être censées lier, en
» vertu de ce Traité, la partie qui
» les avoit faites à la requisition
» de la première ».

Il y a ensuite un morceau très-judicieux sur le parti singulier que prirent les Alliés, de ne vouloir

point de paix avec Louis XIV. tant que la Couronne d'Espagne seroit sur la tête de son petit-fils. » Lorsque Charles V. *dit notre Auteur*, » étoit au comble de sa puissance » & dans l'apogée de sa gloire ; » qu'un Roi de France & un Pape » étoient en même tems ses prisonniers, il faut avouer que, si » l'on compare sa situation & celle » de ses voisins, ils avoient au » moins autant à craindre de lui & » de la maison d'Autriche, que les » voisins de Louis XIV. ont eu à » craindre de lui & de la maison » de Bourbon, quand après tous » ses autres succès, il est parvenu à » placer un de ses petits-fils sur le » trône d'Espagne ; & cependant » je ne me rappelle pas qu'entre » toutes les conditions des diverses ligues faites contre Charles » V. il ait jamais été stipulé que » l'on ne feroit aucune paix avec » lui tant qu'il seroit Empereur &

» Roi d'Eſpagne, ni tant qu'au-
» cun Prince Autrichien ſeroit ca-
» pable d'unir ſur ſa tête les Cou-
» ronnes Impériale & Eſpagnole...
» Charles-Quint étoit Empereur
» & Roi d'Eſpagne ; mais ni Louis
» XIV. n'étoit Roi d'Eſpagne, ni
» Philippe V. Roi de France. Il
» étoit arrivé dans un cas ce qu'on
» appréhendoit qui ne pût arriver
» dans l'autre. Cela étoit arrivé,
» & il étoit raiſonnable d'appré-
» hender que cela n'arrivât enco-
» re & que les Couronnes Impé-
» riale & Eſpagnole ne puſſent
» reſter non ſeulement dans la mê-
» me famille, mais ſur les mêmes
» têtes ; car il y avoit des me-
» ſures priſes pour aſſurer la ſuc-
» ceſſion de l'une & de l'autre à
» Philippe fils de Charles. Nous
» ne trouvons point cependant
» qu'il ait été formé aucune Con-
» fédération, pris aucun engage-
» ment, ni fait aucune guerre

» pour éloigner ou pour prévenir
» un si grand mal. »

Les événemens de ce grand démêlé ne sont pas racontés par Mylord Bolingbroke : il suppose tout connu, & il se borne à des réflexions politiques, sans omettre toutefois de faire connoître certains personnages qui parurent là en Chef : tel est le Duc de Marlborough. » C'étoit un homme nou-
» veau, un particulier, un sujet,
» & il ne laissa pas d'acquérir par
» son mérite & par sa conduite
» une influence plus décisive dans
» les affaires de la Confédération,
» qu'une haute naissance, une au-
» torité affermie, & la Couronne
» même de la Grande-Bretagne
» n'en avoient donné au Roi Guil-
» laume. Non seulement il tint
» plus liées & plus entières toutes
» les parties de cette vaste Machi-
» ne (la grande Alliance) mais il
» imprima à tous ses ressorts un

» mouvement plus rapide & plus
» vigoureux ; & au lieu de ces
» campagnes languiſſantes ou mal-
» heureuſes , nous vîmes chaque
» ſcène de la guerre remplie d'ac-
» tion. Toutes celles où il parut ,
» & pluſieurs où , ſans être per-
» ſonnellement Acteur , il étoit
» toujours le promoteur des opé-
» rations , furent couronnées par
» les plus glorieux ſuccès. Je ſaiſis
» avec plaiſir cette occaſion de
» rendre juſtice à ce grand hom-
» me , dont je connoiſſois les dé-
» fauts , dont j'admirois les ver-
» tus , & dont j'honore la mé-
» moire comme du plus grand
» Général & du plus grand Mi-
» niſtre qui ait jamais été dans
» notre pays. »

La grande Alliance formée con-
tre Louis XIV. en 1701. ne ſe
propoſa d'abord que d'obtenir des
ſatisfactions pour l'Empereur , des
ſuretés pour le Commerce de l'An-

gleterre & de la Hollande, & de prévenir l'union des deux Monarchies Françoiſe & Eſpagnole. Mais les ſuccès des Alliés firent changer ce plan, & en 1706. ils ne ſe proposèrent rien de moins que la conquête de toute l'Eſpagne : c'eſt ce projet qu'on examine ici avec beaucoup d'attention ; & bien loin de l'approuver, Mylord Bolingbroke le condamne abſolument. » La guerre, *dit-il*, étoit » ſage & juſte avant ce change- » ment, parce qu'elle étoit néceſ- » ſaire pour maintenir, entre les » Puiſſances de l'Europe, cet équi- » libre d'où dépend la paix pu- » blique & la proſpérité commu- » ne ; mais elle devint inſenſée & » injuſte après ce changement.... » Elle fut une guerre de paſſion, » d'ambition, d'avarice & d'inté- » rêt propre : Intérêt propre ſoit » des perſonnes particulières, ſoit » des Etats particuliers, auquel

» l'intérêt général de l'Europe fut » absolument sacrifié. » Le développement & les preuves de ceci reviennent à tout instant dans cette lettre, & l'on n'oublie ni les observations relatives au Traité d'Utrecht, ni les raisons propres à justifier la conduite que tint la Reine Anne pour faire finir la guerre. Il faut lire tous ces détails dans le Livre même : nous en avons cité assez de traits pour donner une juste idée du génie de l'Auteur & du style de son Traducteur.

Il y a une dernière lettre à Mylord Bathurst *sur le véritable usage de la retraite & de l'étude*. Nous croyons que les droits qu'on y attribue à la raison, que les exercices qu'on lui prescrit ne sont pas des points exemts de toute contradiction ; que cette doctrine considérée dans sa généralité est un acheminement au Pyrrhonis-

me, à l'inquiétude de l'esprit, à l'irréligion. Nous n'en dirons pas davantage, parce que notre intention est d'éviter ici toute controverse. Qu'il nous soit permis de souhaiter, en finissant, que Mylord Bolingbroke eût borné son ouvrage aux discussions de politique ou à quelques observations littéraires sur l'histoire, sans entamer ce qui intéresse les saints Livres, l'œconomie du Christianisme, les dogmes révélés &c Ses manières de penser n'auroient droit qu'à nos éloges, & les soins de son Traducteur ne mériteroient que des actions de graces.

ARTICLE CXLI.

CONFERENCES ECCLESIAstiques du Diocèse d'Angers sur les Loix, tenues par l'ordre de Monseigneur l'Illustrissime & Révérendissime Jean de Vaugiraud

Evêque d'Angers en 1748. & 1749. Tome premier in-12. pag. 632. A Angers chez Dubé & se trouve à Paris chez Guérin rue S. Jacques.

A La tête de ce volume, on trouve un avertissement où l'Auteur réfute en peu de mots un Ecrivain Anonyme qui a voulu rendre *la Province d'Anjou* complice de son relâchement sur le prêt de commerce. Par le témoignage des Conférences & par le sien, qui est celui de tout le Clergé d'Angers, puisqu'il est le dépositaire des sentiments de ce Clergé, l'Auteur confond la calomnie. D'ailleurs sous un Pasteur saint, éclairé & vigilant, comme celui qui gouverne cette Eglise, il n'est pas à craindre que les abus s'y glissent ou s'y tolèrent.

Dans le même avertissement, le Conférencier d'Angers fait de nou-

veaux efforts pour enlever l'autorité de S. Thomas à ceux qui, les jours de jeûne, permettent de boire hors des repas. Ces efforts prouvent l'averſion de l'Auteur pour les doctrines relâchées; & cette averſion ſe manifeſte d'autant mieux que le texte du S. Docteur a plus de beſoin d'être expliqué & manié, avant que de rentrer dans l'opinion de notre Théologien. Ceci ne formera point de controverſe entre lui & nous. Notre attention doit ſe porter toute entière aux objets propres du volume que nous annonçons.

Il contient cinq Conférences: la première ſur la nature de la Loi en général; la ſeconde, ſur les Loix poſitives; la troiſième ſur la publication des Loix & ſur l'obligation qu'elles impoſent; la quatrième, ſur l'objet des Loix; la cinquième ſur les Loix qui établiſſent ou qui prononcent des nullités: chaque

Conférence eſt diviſée en pluſieurs queſtions. On n'attend pas de nous une Analyſe ſuivie & circonſtanciée de toute cette bonne Théologie. Nous ne ferons guères qu'indiquer les matières que l'Auteur y traite ; mais faiſons avant tout une obſervation qui ne doit pas paroître déplacée.

On nous donne ce Traité des Loix dans un tems où un certain Public en a beſoin pour s'inſtruire ou pour ſe déſabuſer. Si l'on ne travailloit pas avec un zèle auſſi pernicieux qu'infatigable à obſcurcir les lumières de la ſaine raiſon, à combattre les Oracles de l'Evangile, à affoiblir l'autorité des Princes Séculiers, à étouffer la voix des Paſteurs Chrétiens, ce Livre ne ſeroit bon qu'à nous entretenir, & à nous confirmer dans la ſoumiſſion qui eſt duë aux Puiſſances établies de Dieu pour nous gouverner. Mais aujourd'hui nos

beſoins ſont plus étendus. On éblouit les eſprits pour les aveugler, on les charme par des paradoxes, on les enchaîne par des Sophiſmes, on les ſubjugue par les apparences de l'Erudition. En perdant les principes, ils croyent ne perdre que des préjugés ; ils ne veulent pas voir que leur raiſon y perd plus que leur liberté n'y gagne, & que l'empire des vertus doit néceſſairemene ſe détruire quand on ôte aux Loix leurs appuis véritables.

Les Conférences que publie l'Egliſe d'Angers, rétabliſſent les loix divines & les loix humaines ſur les fondements qui leur ſont propres. Dans les principes ſolides qu'expoſe la première de ces Conférences, Dieu eſt le Souverain légiſlateur comme le Seigneur ſuprême: l'Univers eſt ſon ouvrage; il en eſt l'Arbitre comme l'Auteur : les corps n'obéiſſent qu'à la force, par laquelle il règle leurs

mouvements ; les esprits ne sont éclairés que par la lumière qu'il communique à leur intelligence. C'est à la raison qu'il intime ses ordres absolus ; la conscience est l'organe dont il se sert pour les faire entendre. Sans cesse elle retrace ces règles immuables que la main du Créateur a gravées au fond de nos ames en caractères ineffaçables. Nous y lisons clairement les premiers devoirs de la Religion & de la Société. Si nous sommes fidèles à les observer, une douce satisfaction nous en récompense ; si nous y manquons, un remords aigre nous en punit. Dieu, comme le dit notre Auteur après S. Paul, a placé dans nous un tribunal intérieur, où, selon la nature de nos œuvres, nous sommes accusés ou défendus ; condamnés ou absous.

Ces *regles invariables*, ces *premiers devoirs* sont ce qui constitue la Loi naturelle. On établit ici l'e-

xiſtence de cette Loi:on en montre la ſource, l'obligation, l'étendue; & à tous ces points dont chacun entraîne des détails inſtructifs; l'Auteur ajoute un article ſur le droit des gens: matière auſſi curieuſe qu'importante, en voici le plan: *Faut-il admettre un droit des gens? Qu'eſt-ce que le droit des gens? Quel en eſt l'objet? Eſt-il différent du droit naturel, & quel eſt le fondement de l'obligation qu'il impoſe?*

Sans doute, reprend notre Théologien, le droit des gens doit être admis; tous les Théologiens, tous les Juriſconſultes le reconnoiſſent, tous les Princes le réclament. Ce droit des gens eſt celui que les Nations ont établi d'un commun conſentement; c'eſt comme le droit civil de l'Univers. Les objets auxquels il s'étend ſont la diſtinction des Domaines, la diviſion des biens, l'établiſſement des Empires, les Loix de la guerre &

de la paix, le Commerce avec les Etrangers, les privilèges des Ambaſſadeurs &c. Le droit naturel vient à l'appui du droit des gens parce que le droit des gens eſt conforme aux lumières naturelles; mais pris en lui-même & à la rigueur le droit des gens eſt plutôt poſitif que naturel, parce qu'il ſuppoſe la diviſion des Empires, la ſéparation des Sociétés politiques : objets qui ne ſont pas du premier état de la nature. Enfin par la même raiſon l'obligation du droit des gens eſt fondée ſur le conſentement des Nations, puiſque ce conſentement eſt la baſe, le principe & l'origine du droit des gens.

Ainſi propoſons-nous toute la doctrine de l'Auteur ſur cette grande queſtion. C'eſt bien à-peu-près tout ce qu'il en faut dire, & il n'y a peut-être qu'un mot à y deſirer, qu'une idée claire & préciſe à y ſuppoſer. Il eſt certain que le con-

ſentement des Nations eſt néceſſaire pour le droit des gens ; mais ce conſentement une fois donné, l'obligation du droit des gens paroît dériver, faire partie même du droit naturel. Alors les Nations ſont entr'elles comme les hommes ſont les uns par rapport aux autres, c'eſt-à-dire que les Nations ſe doivent les devoirs dont elles ſont convenuës, de la même façon que les hommes ſe doivent naturellement les devoirs de l'humanité. Ainſi, au lieu de dire ſimplement que le droit naturel *vient à l'appui* du droit des gens, il ſeroit bon d'aſſurer que le droit des gens tire ſa force, ſon autorité, ſa ſureté du droit naturel. Au lieu de dire que l'*obligation du droit des gens eſt fondée ſur le commun conſentement des Nations*, il ſeroit mieux de déclarer que cette obligation porte abſolument ſur le droit naturel. Et remarquons bien en effet ces deux choſes ; 1°. La condition requiſe

pour le droit des gens; c'eſt le *conſentement des nations.* 2°. L'engagement que porte avec ſoi le droit des gens; c'eſt le droit naturel qui en eſt la ſource. La première de ces choſes eſt néceſſaire, mais d'une néceſſité comme extérieure, parceque c'eſt ſimplement une condition. La ſeconde eſt néceſſaire, mais d'une néceſſité intime, fondamentale, abſolue, parceque c'eſt ce qui fait l'eſſence même ou du moins la force eſſentielle de l'objet en queſtion. Laiſſons pourtant tout ceci & abandonnons-en l'approbation ou la cenſure non ſeulement à nos Lecteurs, mais encore à notre ſçavant Théologien. Ce que nous venons de dire n'eſt pas la réfutation de ſon ſentiment.

La ſeconde Conférence traite des *Loix poſitives*. L'homme ayant été créé dans un état ſurnaturel; Dieu lui donna une Loi proportionnée à cet état. L'homme étant

devenu rebelle, *Dieu ne l'abandonna pas dans ſon malheur. Il lui donna une ſeconde Loi qui lui enſeignoit les moyens de rentrer en grace avec ſon Auteur.* Cette ſeconde Loi eſt ce qu'on appelle *la Loi de nature ;* & dans la ſuite, *pour s'attacher davantage ceux qui deſcendoient d'Abraham par Iſaac, Dieu leur donna un Corps de Loix complet, c'eſt la Loi de Moïſe ou la Loi écrite.*

Le Conférencier d'Angers montre, par ordre, que Dieu étoit l'Auteur de la Loi de Moïſe; que la fin de cette Loi étoit digne de la ſouveraine bonté de Dieu & de ſon infinie ſageſſe ; qu'elle étoit néanmoins imparfaite, relativement à la Loi Evangelique, dont celle de Moïſe ne pouvoit être que l'annonce & *le preliminaire* ; que par cette raiſon la même Loi de Moïſe a été abrogée par J. C. abrogation qui ne s'étend pourtant pas aux règles de morale, puiſque ces règles ne ren-

fermoient *que les plus pures maximes de la Loi naturelle:* mais si elles obligent encore aujourd'hui, ce n'est point en vertu de la Loi Mosaïque, qui ne subsiste plus; *c'est en vertu de la Loi naturelle ou de la Loi de J. C. qui les adoptées.*

La Loi nouvelle est celle que J. C. a établie : Loi véritable, quoiqu'en dise Calvin qui prétend que *J. C. n'est point venu dans le monde en qualité de Législateur, mais seulement en qualité de Sauveur.* Ce langage contredit l'Ecriture qui, dans l'Ancien Testament, nous peint le Messie comme un Législateur; qui, dans le nouveau, nous parle à tout instant des préceptes, des Commandements de J. C. Il est vrai que cette Loi nouvelle est fort différente de l'ancienne : car celle-ci avoit été donnée par le ministère des Anges & de Moïse, celle-là est émanée du Fils même de Dieu, & Dieu lui-même. La Loi

ancienne ne donnoit pas la grace par sa propre efficacité ; au lieu que la grace est essentiellement attachée à la Loi nouvelle. La première fut gravée sur des Tables de Pierre, & la seconde est écrite dans le cœur des hommes. L'une ne prescrivoit que la créance d'un petit nombre d'Articles de Foi & chargeoit les Juifs d'une multitude d'observances ; l'autre nous instruit beaucoup davantage & nous délivre de toutes les pratiques légales. Dans la Synagogue, il y avoit des Sacremens, mais qui n'opéroient point la grace par eux-mêmes ; sous la Loi de J. C. les Sacrements contiennent la grace, ils la donnent par leur propre vertu. Ajoutez les différences du côté des promesses & des menaces ; du côté de l'esprit propre des deux Loix. L'esprit de la Loi de J. C. est un esprit d'amour & de charité ; l'esprit de la loi de Moïse étoit un esprit de crainte.

L'Eſprit de la Nouvelle Alliance eſt un eſprit de détachement de tous les biens de la terre pour ne s'attacher qu'à Dieu ; celui de la Loi Ancienne ne dégageoit point entièrement du deſir des biens temporels ; elle les propoſoit même comme un motif de fidelité à la Loi de Dieu. Il y a encore d'autres traits qui différencient les deux alliances : notre Auteur les raſſemble tous ; & il examine, dans le reſte de cette Conférence, en quoi diffèrent les préceptes & les conſeils de l'Evangile ; quelles ſont les différentes Loix portées par les hommes ; qui ſont ceux auxquels il appartient de faire des Loix ; quelles ſont les principales Loix Civiles & Ecléſiaſtiques &c.

La 3^e^. Conférence roule ſur la *publication des Loix & ſur l'obligation qu'elles impoſent* : Deux Articles ſéparés l'un de l'autre, & tous deux très eſſentiels à la ma-

tière préſente. Les Loix ne peuvent impoſer d'obligation que quand elles ſont parvenuës à la connoiſſance de la Société que le Légiſlateur prétend obliger : par conſéquent les Loix doivent être promulgées ; & ce principe donne lieu à l'Auteur d'expliquer pluſieurs points utiles. Il avoue bien qu'il n'y a point de formalité particulière qu'on puiſſe dire eſſentielle à la publication des Loix. Il convient que les uſages à cet égard peuvent être différens dans les divers pays ; il indique ceux qu'on reconnoît & qu'on ſuit en France, ſoit par rapport aux Loix Civiles, ſoit en ce qui concerne les Loix Eccléſiaſtiques ; mais il s'enſuit toujours qu'il faut une promulgation ſuffiſante pour inſtruire toute la Société à qui les Loix ſont adreſſées. Tout cet Article nous a paru diſcuté avec le ſoin & la préciſion convenables. Nous diſons la même choſe

chose de la question où l'Auteur décide que le *consentement des Sujets n'est point nécessaire pour la validité des Loix*.

Ce qu'il dit ensuite de l'*obligation* qu'imposent les Loix humaines, s'étend à plusieurs objets très importans. Car on demande si les Loix Ecclesiastiques & Civiles obligent en conscience ; si elles obligent quelquefois sous peine de péché mortel ; si elles obligent quelquefois, lorsqu'on ne peut les observer sans s'exposer à une incommodité notable, ou même au danger de perdre la vie. Il y a des réponses affirmatives sur tous ces Articles ; mais il est nécessaire d'y joindre les explications & les développements, soit pour bien comprendre la décision, soit pour éviter les extrémités.

On a dans la 4^e^. Conférence une grande instruction sur la matière des Loix, c'est-à-dire sur tout

ce que les Loix prèſcrivent, permettent ou défendent. La matière des Loix ne peut ſe trouver que dans des actions libres, des actions poſſibles, des actions ou bonnes, ou mauvaiſes, ou indifférentes. *Ce qui eſt bon & louable, l'office de la Loi eſt de le commander.* Ce qui eſt mauvais, ne peut qu'être réprouvé & défendu. Ce qui eſt indifférent devient bon ou mauvais, par la Loi qui le prèſcrit ou qui le condamne.

On demande ſi l'Egliſe peut prèſcrire ou défendre des Actions intérieures ; & la choſe demeure très-problématique, quand on entend des actes purement internes, tels que ſont de bonnes ou de mauvaiſes penſées, de bons ou de mauvais deſirs. Les Théologiens ſe partagent ſur cela, & S. Thomas paroît incliner vers la négative, quoique bien des Docteurs faſſent des efforts pour l'attirer dans le parti

opposé. Mais quelque sentiment qu'on prenne sur cette question assez métaphysique, il est certain que l'Eglise a le pouvoir de commander les actes intérieurs nécessaires pour que l'action extérieure qu'elle prescrit, ait le degré de bonté qui lui convient. Ainsi quand l'Eglise ordonne l'assistance au Sacrifice de la Messe, elle prèscrit en même tems l'attention ; quand elle impose le précepte de la Communion Pascale, cette Loi tombe sur les dispositions de l'Ame, & l'on n'y satisfait point par une Communion sacrilège &c. C'est ce principe qui a servi de règle dans la censure de quelques propositions trop surprenantes en cette matière. Nous sommes obligés de supprimer les autres questions de cette Conférence & d'indiquer simplement le plan de la 5^e^. & dernière.

On y traite des Loix qui établissent ou qui prononcent des

nullités : ce qui fait naître quatre questions, sçavoir *quelles sont les Loix qui annullent les Actes faits contre leurs dispositions ; ce que c'est que les Loix pénales ; si l'on encourt quelquefois par le seul fait les peines portées par les Loix ; si les Loix qui établissent les impôts obligent en conscience* : & sur ces deux derniers Articles, l'Auteur prononce l'affirmative, dont il faut voir les preuves dans ce Volume.

ARTICLE CXLII.

***ESSAI SUR LA SCIENCE DE** la Guerre en trois volumes.* A la Haye chez Pierre Gosse, & Jean Neaulme ; *& se trouve à Paris chez Ganeau rue S. Severin aux Armes de Dombes.* 1751.

PLus une Science est en honneur chez une Nation, plus il paroît de Livres qui en traitent.

Sur ce principe, la Science Militaire ne fut jamais plus de mode en France que sous le règne présent : jamais on n'y a tant écrit sur la guerre, & nos Guerriers ont fait voir dans les dernières campagnes que leurs études en ce genre ne se bornoient pas à de pures spéculations.

L'Ouvrage dont nous rendons compte peut figurer entre les meilleurs : comme il s'annonce sous le titre modeste d'*Essai*, nous avons craint d'abord que ce ne fût un amas confus & superficiel d'observations jettées au hazard : car c'est ce que signifie quelquefois le nom d'*Essai*, titre qui marque la paresse ou la vanité d'un homme qui veut être Auteur, sans se donner la peine de faire un Livre dans les formes. La lecture nous a détrompés ; nous avons reconnu un Militaire vraiment solide, qui ayant fait en homme du métier

d'excellents recueils pour ſon utilité propre, a cru devoir en bon citoyen les rendre publics. Il ſupprime ſon nom ; mais comme il lui eſt échappé de dire qu'il étoit un de ceux que le Roi choiſit en 1745. pour commander un Bataillon des Grenadiers Royaux, nous le devinerions ſans peine, & nous hazarderions nos conjectures, s'il n'étoit juſte d'entrer dans les vuës d'un Auteur qui peut avoir ſes raiſons pour garder l'*incognito*.

Les trois Volumes ſont diviſés en douze Chapitres, ſans y comprendre les ſuppléments & les additions ; nous les indiquerons ſucceſſivement : car il n'eſt pas facile d'abréger un Ouvrage qui n'eſt lui-même qu'un Abrégé.

Premier Chapitre, *de l'honneur & de la valeur*. L'Auteur en donne diverſes définitions, & en prouve la néceſſité. » La meilleure récom» penſe d'une belle action, *dit-il*,

» est sans contredit la satisfaction
» de l'avoir faite ; mais cela n'em-
» pêche pas que l'honneur qui
» nous en revient ne soit en mê-
» me tems un de ces biens qui doi-
» vent nous être chers. » Il distin-
gue au reste parfaitement le vrai
d'avec le faux honneur.

Quant à la valeur, *elle est com-
posée de bravoure, de raison & de
force.... Sans bravoure, on crain-
droit les obstacles, les périls & la
mort : sans raison, la valeur n'au-
roit point de fin légitime : & sans
force, elle seroit inutile.*

Tout ce préambule est pensé
fortement & sainement : voici ce
que l'Auteur ajoute : » Bien-loin
» que la Religion des Chrétiens
» ne soit, comme le prétend Bay-
» le, propre qu'à faire des lâches,
» elle élève plutôt les sentiments
» de l'ame : la santé du corps est
» le fruit de la tempérance : la
» fermeté du cœur vient de l'in-

» nocence & de la vertu : la pé-
» nétration, l'activité, & le ju-
» gement dans l'exécution, pro-
» cédent d'un sang pur, & rempli
» d'esprits, & qui circule bien.
» Voilà des qualités propres à for-
» mer de grands hommes & de
» bons soldats. Enfin la fidélité,
» la modération, la vigilance, la
» docilité, le bon ordre, & la
» grandeur d'ame sont autant de
» vertus qu'on exige d'un bon
» Chrétien & de l'homme de guer-
» re, avec cette différence que
» ce que l'honneur nous fait faire
» par principe de générosité, la
» Religion nous y engage par des
» motifs plus purs & plus subli-
» mes. »

Dans le second Chapitre, l'Auteur passe à l'*Art de la Guerre*, qu'il appelle un mal nécessaire, un mal qu'on ne peut pas toujours éviter. *Il y a des occasions*, dit l'excellent Auteur de l'Anti-Machiavel,

où il faut protéger par les armes la liberté des Peuples qu'on veut opprimer par l'injustice, où il faut obtenir par la force ce que l'iniquité refuse à la douceur, & où les Souverains doivent commettre la cause des Nations au sort des Batailles. Et l'on cite Montecuculli, qui définit ainsi la guerre : *C'est*, dit-il, *proprement une action d'armes qui se choquent en toutes sortes de manières, & dont le but est la victoire.* Les divisions tirées des Mémoires si estimés de ce grand Capitaine, font plaisir par leur justesse, & font embrasser comme d'un coup d'œil toutes les parties de cette noble profession.

L'Art de la guerre se divise comme en deux branches, la Tactique & la Méchanique : celle-ci est la composition & le jeu des Machines de guerre. L'Auteur n'est pas de ceux qui enseignent ce qu'ils ignorent. Il avoue de bonne foi

que *la connoissant superficiellement, il n'en parlera qu'autant qu'elle aura du rapport à la Tactique.*

Cette Tactique est l'ordre ou la disposition ; & l'Evolution est le mouvement qui conduit à l'Ordre. » En vain le Général aura-t-il » formé des projets magnifiques, » si le terrein lui manque, si dans » les mouvements généraux les » corps particuliers de son Armée » s'embarassent, s'ils s'entrechoquent ou se séparent, si la lenteur de la manœuvre donne le » tems à l'ennemi d'en faire une » plus prompte. C'est à quoi un » Général doit pourvoir, & c'est » ce qui s'appelle posséder la Science de la Tactique. »

Dans les extraits cités à la suite de cet article, nous observons la louange que Végèce donne aux Romains : c'est d'avoir emprunté de leurs ennemis & de leurs voi-

ſins toutes les armes, diſpoſitions, manœuvres &c. qu'ils avoient jugé ſupérieures à celles dont eux-mêmes s'étoient ſervis. Végèce, après en avoir fourni la preuve, conclud en ces termes : *c'eſt ainſi qu'ils s'inſtruiſoient à l'école même de leurs ennemis.* C'eſt à nous de les imiter en ce point comme en tant d'autres : loin de nous la ſotte vanité qui nous flatteroit d'avoir atteint la perfection. Il eſt plus que probable qu'en cent ans d'ici on aura réformé bien des choſes qui nous ſemblent aujourd'hui parfaites.

Dans un Morceau cité de M. de Folard, celui-ci ſe plaint qu'on traite de *barbare* Mahomet II. c'eſt une équivoque. Si vous entendez par ce mot un homme ſans culture & ſans connoiſſance, tous les Auteurs, même Chrétiens, ont rendu juſtice à ſes lumières & à ſes talents. Ils ont remarqué

même qu'il a été preſque le ſeul Empereur Ottoman qui ait eu des lettres & de la lecture. Si le reproche de *barbarie* tombe ſur ſes vices, ſa perfidie, ſa cruauté, ſa lubricité, ſon orgueil &c. les amis comme les ennemis en ont à-peu-près parlé ſur le même ton.

Suit le Chapitre de la levée des troupes. » Végèce déſire que les » Soldats qu'on enrôle ayent les » yeux vifs, le col droit, la poi- » trine large, les épaules garnies » de bons muſcles, les doigts bien » tournés, les bras longs, le ven- » tre petit, les jambes déliées & » les pieds plus nerveux que char- » nus &c. Il paroît qu'aujourd'hui nos Officiers ne ſont pas ſi ſévères dans leur choix, & que pourvu qu'un homme ſoit jeune & robuſte, ils regardent le reſte comme des qualités de ſurérogation.

Ici ſe préſentent quelques queſtions, par exemple : *lequel eſt le*

plus propre à la guerre, d'un grand homme ou d'un petit ? . . . . Nous avons vu de nos jours un grand Prince ne vouloir que des hommes d'une grandeur extraordinaire. Il avoit donné jusqu'à 24000 livres pour un Soldat nommé *Petit-Jean* apparemment par contrevérité. » » Il me semble, *dit l'Auteur*, » qu'un homme bien ramassé, de » la taille de cinq pieds deux à » quatre pouces, fait un très bon » Fantassin, & que pour un Cava- » lier, il faut un homme robuste, » mais de cinq pieds quatre à six » pouces : le Dragon doit être de » cinq pieds trois à six pouces ; » mais il lui faut de plus un air » leste & dégagé. »

Lequel vaut mieux du Bourgeois ou du Paysan ? Végèce répond : » » je ne crois pas qu'on ait jamais pu » douter que les gens de la Cam- » pagne ne soient les plus propres » à porter les armes. Ils sçavent

» ſupporter les ardeurs du Soleil.... » Endurcis aux travaux les plus pé» nibles, ils ſont dans l'habitude » de manier le Fer, de creuſer des » Foſſés, & de porter des far» deaux. » Il ne reſte que la crainte de dépeupler les Campagnes, & de manquer de pain à force de gens qui le défendent.

Eſt-il expédient pour un Etat d'avoir des troupes étrangères à ſon ſervice? » La méthode d'avoir des » troupes étrangeres à ſa ſolde ne » peut être que très avantageuſe à » un Souverain qui a beaucoup de » troupes ſur pié. La ſeule atten» tion qu'il doit avoir, c'eſt que les » troupes étrangères n'excédent » jamais le tiers des troupes Natio» nales, & qu'il ne leur ſoit jamais » permis de ſe recruter des ſujets du » Prince qu'elles ſervent; ſans quoi » cette dépenſe ſeroit abuſive, & » l'objet du Souverain ne ſeroit » point rempli. » Le Cardinal de

Richelieu remarque que les François sont capables de tout ; qu'il n'y a qu'à leur faire observer une exacte discipline. . . . . & qu'on verra qu'il n'y a point de Nation dans le monde plus propre pour la guerre. Pourquoi donc chercher ailleurs à grands frais ce que nous trouvons chez nous à bon marché ?

Chapitre quatrième, des Officiers tant supérieurs qu'inférieurs. » Les Officiers supérieurs sont en » France, le Généralissime, le » Maréchal Général des Camps & » Armées, le Maréchal de France, » le Lieutenant Général, le Ma» réchal de Camp, & le Briga» dier. » Le Brigadier d'ailleurs n'est point Officier Général, & ne commande que dans sa Brigade : c'est pour cela qu'il peut garder son Régiment. Il n'en est pas ainsi de l'Officier Général. Dès qu'il est parvenu au grade de Maréchal de

Camp, il quitte le Régiment auquel il étoit attaché. Il n'y a que les Colonels Généraux, les Mestres de Camp Généraux, le Commissaire Général &c. qui aient en France le privilége de garder leurs Régiments & leurs troupes, quoiqu'Officiers Généraux : s'il y a quelques exemples du contraire, comme il y en a trois actuellement, c'est par une concession spéciale du Roi.

L'Auteur, après avoir rapporté les différents noms qu'ont les Officiers supérieurs parmi les différentes Nations de l'Europe, passe aux noms & aux qualités des Officiers subalternes : ces qualités sont ou naturelles ou acquises, & on en donne un fort beau détail. On se plaint que souvent les Officiers ne veulent rien apprendre, sous prétexte du peu de fruit qu'ils en tireront, & on leur soutient que si d'ordinaire on n'avance pas au

ſervice, c'eſt qu'on n'a voulu rien apprendre ; & quant aux paſſe-droits, vraiment capables de dégoûter un brave homme, on donne un excellent conſeil : c'eſt d'acquérir des connoiſſances, & de faire ſon devoir avec exactitude. Après cela, tenez vous tranquille : pour peu que la guerre devienne ſérieuſe, on aura beſoin de vous : vous ſerez employé & diſtingué.

On recommande l'étude des langues ; le Latin ſert en bien des rencontres. L'Allemand, l'Italien & l'Anglois ſont auſſi d'un grand uſage. » Vous, Meſſieurs, qui » avez le moien, *dit le Maréchal* » *de Montluc*, & qui voulez pouſ- » ſer vos enfans, croyez que c'eſt » une bonne choſe de leur faire » apprendre, s'il eſt poſſible, les » Langues Etrangères : cela ſert » fort, ſoit pour parler, ſoit pour » ſe ſauver, ſoit pour négocier, » & pour leur gagner le cœur. »

L'Auteur veut qu'on aime la guerre comme tout honnête homme aime son métier, qu'on l'apprenne par conséquent ; & à cette occasion il fait la critique de ces Officiers dont M. de Feuquières a dit, *qu'il y en a toujours trop pour les logements & pour les fourages, & fort peu dans un jour d'affaire.* Nous exhortons nos jeunes Militaires à lire sur-tout le caractère du Petit-Maître Officier, caractère qui trop souvent nous a rendus odieux ou méprisables à nos voisins. Le ridicule en est saisi & tracé de main de Maître.

On prétend sçavoir tout, & être capable de tout. Brantôme parlant de l'ancien tems dit qu'autrefois les jeunes gens vouloient apprendre le métier de la guerre, & restoient longtems subalternes. *Mais aujourd'hui*, ajoute-t-il, *du premier coup que le jeune homme commence à porter des armes, il*

faut qu'il commande ou en Cavalerie légère, ou en Gendarmerie, ou en Infanterie, sans avoir jamais appris à obéir. On allègue l'ennui des garnisons. L'Auteur donne une recette sûre contre ce mal, en assignant les occupations propres de ce tems. La pratique, dit-on, suffit toute seule : on répond à cette objection ; surtout par un Morceau de l'Art de la guerre du Maréchal de Puisségur : » Avec la seule pratique, sans théo» rie qui soit fondée sur des prin» cipes, on aura beau monter des » tranchées ; on ne sçaura pas » pour cela conduire une attaque » devant une Place, non-plus que » se perfectionner contre des sor» ties : on se sera trouvé dans » beaucoup de circonvallations, & » on ne les sçaura pas faire : on » aura de même été dans des Ar» mées d'observation, & vu faire » tous les mouvements pour cou-

» vrir un siége; on ne sçaura pas
» pour cela les diriger &c.. » Il
faut lire le morceau entier. Enfin
un Officier vaillant tant qu'il vous
plaira, s'il est sans lettres & sans
culture, sera méprisé en tems de
paix.

Le Chapitre cinquième traite du
Général d'Armée. Peu de personnes
sont destinées à l'être ; mais
tout le monde s'en fait Juge : il
faut donc lire ce qui le concerne.

Le titre de *Généralissime* est affecté
aux seuls Princes du Sang.
Henri III. est le premier qui en ait
été revêtu, n'étant encore que
Duc d'Anjou. On examine si le
Prince doit commander lui-même
ses armées, & on semble pancher
vers l'affirmative, d'après Tacite,
Machiavel, & quantité d'autres.
L'exemple de Louis XIV. & celui
de Louis XV. ne sont pas
ici oubliés. » La maxime de Louis
» XIV. fut toujours d'être à la tê-

» té de ses armées, quand la guer-
» re se fit sur ses frontières ; mais
» quand elle fut portée en Italie
» ou en Espagne, ou au milieu
» de l'Allemagne où il ne conve-
» noit pas qu'il allât, il confia le
» commandement de ses troupes à
» ses Généraux. »

Tout est semé de belles maximes, par exemple celle de Cyrus : *Le Soldat doit plus craindre son Capitaine que son ennemi* : celle de Louis XI. *Il y a plus de péril au chemin de l'Ost* (de l'ennemi) *qu'en bataille.... Penser à la guerre pendant la paix* : c'est la louange que tous les Historiens Grecs donnent a Philopémen Prince d'Achaïe. *Ne point s'exposer sans nécessité* ... Plutarque dit : » lorsque
» l'avantage qui reviendra de la
» victoire ne peut être que mé-
» diocre, & qu'au contraire par la
» défaite tout est perdu, il n'y a
» personne qui demande de lui

» (du Général) qu'il fasse l'ac-
» tion de soldat, qui peut entraîner
» la perte du Capitaine. »*

Mépriser les bruits populaires, à l'exemple de Fabius. L'Auteur rapporte, d'après Strada, le malheur arrivé au Comte d'Aremberg, lequel cédant aux murmures de ses soldats donna bataille, contre son sentiment, au Comte Louis de Nassau, fut défait & tué. C'est encore ce qui perdit le Connétable de Montmorenci à la journée de Saint Denis.

Faire honneur aux subalternes de leurs belles actions. » Or, mes
» compagnons, *dit Blaise de Mont-*
» *luc*, celui est bienheureux qui
» fait service à son Roi sous un sien
» Lieutenant, qui ne céle pas

---

* *Qui a le profit de la guerre*, dit Comines, *en a tout l'honneur, & ne doit pas se mettre au hazard d'une bataille, qui s'en peut passer.*

» l'honneur de ceux qui font quel-
» que chose remarquable, comme
» ne faisoit pas M. le Maréchal de
» Brissac . . . . Il n'y a larcin qui
» excéde celui qu'on fait de l'hon-
» neur d'autrui, comme au con-
» traire, rien n'excite mieux à bien
» faire que le bon témoignage du
» Général ».

Ne point juger par l'événement. L'Amiral de Coligny, presque toujours malheureux, fut grand Capitaine. . . . Germanicus battu sur mer fut vainqueur sur terre . . . Guillaume, fondateur de la République de Hollande, battu par terre, vainquit sur la mer, &c. Mais n'en déplaise à M. de la Houssaye, qui rapporte ces exemples, n'est-ce point que Germanicus entendoit mieux la terre que la mer, tout au contraire du Prince d'Orange?

Ménager un grand Capitaine. Quels maux ne fit pas à la France la défection d'André Doria sous

François I[er] ? On pouvoit ajoûter, sous le même règne, celle du Connétable de Bourbon.

Connoître en détail le païs où l'on porte la guerre, pour en tirer parti suivant l'occasion. C'est ce qu'on appelle *le coup d'œil militaire*. On recommande les courtes harangues, *Imperatoria brevitas* : Par exemple celle d'Henri IV. *Vous êtes François : je suis votre Roi.*

Ce chapitre est heureusement terminé par le parallèle du Prince Eugène & du Duc de Vendôme. C'est un morceau digne d'attention.

Il est question, dans le sixiéme, des principaux Officiers & de leurs fonctions. Ceux dont on parle sont les suivants, Lieutenants Généraux, Maréchaux de Camp, Maréchaux des Logis de l'armée, Major Général de Dragons, Major de Brigade, Commandant de l'Artillerie, Commandant des Ingénieurs, Aides de Camp, Colonel général de la Cavalerie,

valerie, Meſtre de Camp général des Dragons, Inſpecteurs (la Maiſon du Roi n'en a point d'autre que S. M.) Directeurs Généraux: *Sa Majeſté, Louis XV. ayant voulu en 1745. témoigner ſa ſatisfaction à M. le Vicomte du Chayla, de la conduite qu'il avoit tenuë en battant les ennemis à Melle, a rétabli en ſa faveur la Charge de Directeur Général de la Cavalerie, qui doit s'éteindre avec lui.* L'Auteur marque le tems de l'inſtitution, & les viciſſitudes de ces divers grades militaires; mais ce n'eſt point un Traité complet.

Voici ce qui eſt dit des Aides de Camp: » Ce ſont des Officiers at-» tachés à la perſonne d'un Officier » Général pour porter ſes ordres: » cet emploi eſt beaucoup plus im-» portant qu'on ne le croit; il eſt » cependant confié aujourd'hui à » des jeunes gens ſans expérience » & ſans capacité, & qui quelque-

» fois ne sont pas seulement Offi-
» ciers : les Etrangers sont plus at-
» tentifs que nous sur cet article. »
Le Maréchal de Puiségur, dans son *Art de la Guerre*, fait la même plainte, & montre combien elle est fondée.

La composition des Troupes fait la matière du septiéme Chapitre. On donne la notice d'un Bataillon, d'un Régiment, d'une Compagnie, des Grenadiers substitués aux Enfants-Perdus de nos anciens tems. En parcourant les différens corps de nos Troupes, leurs armes, leur destination, l'Auteur ouvre différens avis, dont nous abandonnons le jugement aux Maîtres de l'art. Par exemple : » Je pense qu'un Batail-
» lon François de 17 Compagnies,
» dont une de 50 Grenadiers, & les
» 16 autres de 40 hommes chacu-
» ne, le tout faisant 690 hommes,
» est un bon Bataillon pour la guer-
» re, &c. » La manière de former

les Bataillons, ſous les meilleurs Généraux François de ces derniers tems, eſt expoſée ſommairement : on y ajoute celle de M. de Puiſſégur. On fixe le nombre des Soldats qui compoſent le Bataillon tant en paix qu'en guerre.

» Il y auroit un moyen, dit l'Au-
» teur, de conſerver dans l'Infan-
» terie Françoiſe de nation, le mê-
» me nombre d'Officiers ſur pié
» en tems de paix qu'en tems de
» guerre ; & de n'avoir en même
» tems que des Officiers d'expérien-
» ce dans les augmentations nou-
» velles, &c. » Il le propoſe ce moyen, & rien de plus ſage ; mais ce nombre d'Officiers conſervés n'augmenteroit-il pas la dépenſe, & n'eſt-ce pas ce qu'on veut éviter ? Il entre auſſi dans de grands détails ſur le nombre des Bataillons & des Compagnies, & fournit les moyens d'augmenter les troupes à chaque campagne de la façon la

plus ſimple, & la moins onéreuſe.

Pour ce qui eſt de la Cavalerie, il n'y a rien à redire à ſa compoſition actuelle. On voudroit ſeulement que les chevaux des Dragons fuſſent moins hauts; que nos chevaux en général fuſſent moins chargés: ceux des autres Nations le ſont moins, & durent plus; que le Soldat lui-même fût habillé plus légèrement, & que ſon habit croiſât ſur l'eſtomac. Rien n'eſt à négliger dans les grandes opérations. Le Maréchal de Puiſſégur, & notre Auteur après lui, approuvent fort le parti qu'on a pris de mettre la Cavalerie en bottes molles, & rapportent les juſtes raiſons de ce changement.

Après un détail des Uhlans, Huſſards, & autres Troupes légères, on vient aux Milices. On verra avec plaiſir combien elles ſe ſont diſtinguées dans les dernières guerres. Ici on place l'inſtitution des

Grenadiers Royaux & de leurs Commandans, *excellente Ecole*, dit l'Auteur, *pour former de bons Colonels.* Par-là on peut parer à l'inconvénient dont ſe plaint tant M. de Feuquières, que nous avons nombre de Colonels & de Majors trop jeunes. On trouvera ici un ſyſtême pour augmenter ces troupes au beſoin, & les Experts en décideront.

A l'occaſion des armes tant offenſives que défenſives, tant nationales qu'étrangères que l'Auteur décrit, il fait un grand éloge de la Bayonnette; mais il la voudroit de 20. pouces au lieu de 18. Cette arme a fait tomber l'uſage des piques, & avec raiſon; c'eſt ce que l'Auteur prouve contre quelques Modernes qui regrettent les anciens Piquiers. Mais, dit-il, le fuſil avec ſa bayonnette étant tout à la fois arme à feu & hallebarde, pourquoi les Sergents & Officiers n'en portent-ils

pas ? Pourquoi ſe prive-t-on ainſi de cinq armes (par compagnie) qui ſeroient portées par ce qu'il y a de meilleur ? c'eſt une réflexion que bien d'autres ont faite avant lui. Une autre penſée de l'Auteur, c'eſt qu'au Mouſqueton dont ſe ſert la Cavalerie, il faudroit ſubſtituer la Carabine rayée ou demi-rayée, & il explique le *pourquoi*.

Le reſte du chapitre comprend les devoirs des Officiers particuliers, depuis le Colonel & le Meſtre de Camp, juſqu'au Tambour & au Trompette incluſivement : c'eſt ce qu'il faut voir dans le Livre. L'extrait n'en diroit point aſſez, ou en diroit trop.

Le reſte pour un autre Journal.

ARTICLE CXLIII.

***ELEMENS DE FORTIFICAtion**, contenant les principes & la deſcription raiſonnée des dif-*

férens ouvrages, qu'on employe à la Fortification des Places; les systêmes des principaux Ingénieurs, & un Traité abrégé de la Fortification irrégulière. Troisième édition, augmentée de plus d'un tiers. Par M. le Blond, Maître de Mathématique des Enfans de France, des Pages de la Grande Ecurie & des Pages de Madame la Dauphine. *A Paris, chez Charles-Antoine Jombert, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, rue Dauphine. 1752. vol. in-12. 498. pages.*

Nous rendîmes compte de cet Ouvrage, quand on en donna la premiere édition. M. le Blond a assez augmenté la troisiéme, pour que nous puissions y revenir. La nécessité d'en multiplier si fréquemment les éditions, n'est pas une preuve équivoque de son mérite:

car ce n'eſt point ici une de ces compoſitions amuſantes, ſatyriques ou libres, dont la frivolité, la malignité, ou la licence attire des lecteurs déſœuvrés, médiſants ou corrompus. C'eſt un Livre d'art & d'un art plus célébre que familier. Ce ſont des Elémens, des Principes, des règles; & dans la méthode où il a fallu les réduire, tout eſt auſſi ſec & ſerieux, que ſolide & réfléchi. Tracer la ligne magiſtrale de l'enceinte d'une place forte, élever ſon rempart, ſon parapet, allligner ſes ruës, ſes places, décrire & conſtruire ſes dehors, &c. tout cela n'eſt guères curieux & piquant que pour les gens du métier, ou pour des génies dont le goût eſt fort élevé au deſſus de la bagatelle.

Nous reconnoiſſons cependant que dans l'Ouvrage de M. le Blond il règne un ordre & une clarté qui attachent les Lecteurs. On eſt

comme flatté d'y apprendre avec ſi peu de peine une ſcience auſſi ſingulière que celle de la fortification. Mais ſi ceux qui étudieront ces éléments, ſentent quelquefois la lumière s'éclipſer, ou leur intelligence ſe fermer ; ils ne doivent ni ſe tourmenter ni ſe rebuter. En continuant leur lecture, ils verront les tenèbres diſparoître & les difficultés s'applanir. Ils pourront même acquérir des connoiſſances très-étenduës, ſoit en réflechiſſant ſur les principes qu'on leur donne ici, ſoit en conſultant les Auteurs dont parle M. le Blond, ou d'autres encore qu'il paſſe ſous ſilence, tels que Alghiſi, Florioni, Sardi, Tenſini, Buſea, &c. Des études ſi utiles & faites à ſi peu de frais, donnent à un Elève de l'ardeur pour dévorer le travail, & pour s'avancer dans la carriére; elles le rendent auſſi jaloux de s'inſtruire qu'un volontaire

l'eſt de ſe ſignaler dans une attaque ou dans une ſortie.

Nous ne ſçaurions donc inſpirer trop d'eſtime pour ces Elémens, ni trop en recommander l'uſage. Ce ne ſont en effet que des *Elemens de Fortification*, il faut toujours ſe ſouvenir que c'eſt là le titre du Livre. L'Auteur connu par ſes talens & ſa capacité dans toute cette partie de la Science Militaire, n'en fait point ici un étalage déplacé. Il réduit ſes opérations à des procedés ſi ſimples, que la ſeule vuë de la figure, en donnant l'idée de la choſe, épargne preſque toujours les frais de la démonſtration, & les rend ſuperflus. Quand on ſçait qu'une Place de Guerre n'eſt qu'un Polygone, dont on fortifie tous les côtés par où on peut l'attaquer; que tous les Ouvrages qu'on éleve ſur un de ces côtés, doivent ſe défendre réciproquement; que cette défenſe doit être, autant qu'il ſe peut, di-

recte ; qu'elle ne doit pas s'étendre au-delà de la portée du fusil ; qu'un Bastion doit pouvoir contenir autant de soldats, qu'en exige l'assaut qu'il peut essuyer ; qu'aujourd'hui ce nombre ne peut guère être moindre que de quatre ou cinq cents hommes ; que l'étenduë des flancs d'un bastion ne doit embrasser ni moins de 20 ni plus de 30 toises ; que sa demi-gorge doit au moins égaler son flanc ; que ses faces ne doivent pas avoir moins de 35, ni plus de 60 toises de longueur ; que l'angle du flanc doit être un peu obtus ; que l'angle saillant ou flanqué doit atteindre 60 dégrés, & ne pas excéder 110 ; que par-là l'angle de l'épaule est déterminé à être obtus ; que la longueur de la Courtine doit être fixée communément entre 70 ou 80 toises, &c. Quand on aura, dis-je, conçu tous ces principes dont M. le B. donne les raisons palpables à ceux qui ne

pourroient pas les deviner, on trouve ſans peine la démonſtration de tous les autres préceptes élémentaires, & même la ſolution de preſque tous les problêmes, qu'il ſe propoſe.

En effet, après s'être pénétré de toute cette théorie ſi aiſée, qu'on étudie le plan de fortification, que M. le Blond, dans ſa 19^e^ planche, a tracé pour un Polygone très-irrégulier : on verra tout d'un coup que les deux Baſtions conſtruits aux angles d'un côté, dont la longueur eſt de plus de 150 toiſes, ne ſçauroient ſe défendre réciproquement, la diſtance de l'un à l'autre paſſant la portée du fuſil, & que, pour remédier à ce défaut, il a fallu élever un Baſtion *plat* au milieu de la Courtine. C'eſt ſurtout en examinant ce tracé qu'on pourra ſe rendre compte du progrès qu'on aura fait en liſant tout l'ouvrage : car dans les côtés, & ſurtout dans les

angles de ce Polygone, ſoit ſaillans, ſoit rentrans, il y a tant de bizarrerie, qu'il a fallu tout l'art du génie pour y joindre & diſpoſer des ouvrages, qui au milieu de tant d'irrégularités forment un plan de fortification, d'où réſulte une défenſe régulière & bien entenduë.

Les Notes que M. le Blond a miſes au bas des pages de ſon Livre, ſont également inſtructives & intereſſantes. Les unes ſont des Anecdotes, où il avertit de quelques erreurs qu'on trouve dans de célebres Auteurs : telle eſt entr'autres celle de la page 255, que nous allons rapporter. » M: de Feuquières » dit, dans le quatriéme volume de » ſes Mémoires, qu'au ſiége de Na» mur fait par le Roi en 1692, *M.* » *de Vauban négligea de faire atta*» *quer le Fort de Coëhorn, que le* » *célèbre Ingénieur de ce nom avoit* » *fait conſtruire, & qu'il regardoit* » *comme indiſpenſable d'attaquer,*

» *pour prendre le Château.* M. de
» Feuquières assure que M. de Vau-
» ban prit pourtant ce Château
» *sans attaquer ce Fort.* Mais on
» voit le contraire dans toutes les
» relations de ce siége, entr'autres
» dans celle qui fut imprimée par
» ordre du Roi immédiatement
» après. Cette relation porte que *le*
» *Fort Guillaume* (c'est le même que
» le Fort de Coëhorn) *fut de tou-*
» *tes les Fortifications, de la place,*
» *celle qui couta le plus de tems &*
» *de peine, à cause de la grande*
» *grande quantité de travaux, qu'il*
» *fallut faire pour l'embrasser*... La
» gloire de M. de Coëhorn, qui
» pourroit souffrir quelque chose
» du fait avancé par M. de Feu-
» quières, se trouve parfaitement
» en sureté par la relation, qu'on
» vient de citer. Celle de M. de
» Vauban n'en est aussi que plus
» grande, car la maniére dont il
» attaqua ce Fort, défendu par M.

» de Coëhorn lui-même, lui méri-
» ta les éloges de cet Ingénieur,
» qui dit à M. de Vauban que si, on
» l'eût attaqué dans les formes or-
» dinaires, il se seroit encore dé-
» fendu plus de 15 jours. »

Parmi les autres Notes, il y en a qui ont rapport à la manière dont on fait aujourd'hui la Guerre : telle est celle de la page 283. » On em
» ploye actuellement, dit M. le
» Blond, une si grande quantité
» d'Artillerie dans les siéges, que
» les remparts & les parapets les
» plus solides sont ruinés en très-
» peu de tems. Les dehors ne ser-
» vent qu'à reculer de quelques
» jours la prise de la place. Mais
» ce petit avantage se trouve payé
» fort cher : car outre la grande
» dépense de leur construction, il
» faut, pour ainsi dire, une armée
» dans une place pour en disputer
» le terrein pied-à-pied à l'ennemi.
» De-là vient, qu'il s'y fait une

» conſommation conſidérable de
» munitions de toute eſpèce. Si la
» Place n'en eſt pas abondamment
» pourvuë, on ſe trouve obligé de
» la rendre, lorſque ſes principales
» Fortifications ſont encore entiè-
» res .... Le but de la Fortifica-
» tion eſt de mettre peu de Trou-
» pes enfermées dans une Place en
» état de ſe défendre contre un
» bien plus grand nombre ... qui
» veut s'emparer de la ville. Or,
» s'il faut des armées pour défen-
» dre les places, la Fortification ne
» répond pas à ſon objet. Mais la
» ſcience des mines y répond par-
» faitement : car avec une garni-
» ſon ſuffiſante pour garnir les poſ-
» tes & réſiſter à un coup de main,
» & une Compagnie de 60 ou 80
» Mineurs, dans une Ville où on ſe
» ſera rendu maître du deſſous du
» terrein, par des contremines, &
» où le terrein ſera favorable aux
» mines, on peut arrêter l'ennemi

» fort long-tems, & lui fermer,
» pour ainſi dire, les avenuës de la
» Place. « Dans cette Note, & dans quelques Obſervations, que fait M. le Blond ſur la quantité d'argent & d'hommes qu'exigent la conſtruction, & la défenſe des ouvrages multipliés, on trouvera la juſte étenduë qu'on doit donner à cette maxime du Chevalier de Ville, ſçavoir que lorſqu'on fortifie une place, il faut *fermer les yeux & ouvrir la bourſe.*

Dans les remarques de M. le B, ſur les ſyſtêmes modernes, on voit l'art de fortifier les places ſe former & ſe réformer, ſe rafiner & ſe perfectionner à meſure que l'artillerie, ſe perfectionnant elle-même, imagine de nouveaux genres d'attaque. On ne ſçait pas trop quel fut l'inventeur des Baſtions. Les uns en font honneur à Ziſca chef des Huſſites ; les autres à Achomath ou *Achmet*,

comme parle l'Auteur ; quelques-uns à San-Micheli. Ainsi selon les premiers, ce fut pour Tabor en 1419 ; selon les seconds pour Otrante prise par Achomath en 1480 ; selon les derniers pour Véronne, que les premiers Bastions furent construits en 1523. Comme le fort de l'attaque se tourne ordinairement contre le flanc des Bastions, c'est aussi pour fortifier cette partie que les Ingénieurs ont à l'envi déployé leurs talens, & enchéri les uns sur les autres. Les Flancs tracés par Errard sont trop petits : l'Angle aigu qui les joint à la courtine, les cache à l'ennemi ; mais aussi il ne leur permet de défendre que fort obliquement le Bastion opposé. Marolois en conduisant ses flancs perpendiculairement à la courtine, ne fit que diminuer cette obliquité. Il étoit réservé au Comte de Pagan de sentir la nécessité d'une défense directe. En

l'établissant, il découvrit trop son flanc au feu ennemi. M. de Vauban y a remédié en diminuant l'angle trop obtus, qui faisoit ce défaut. Pour couvrir le flanc, l'un & l'autre ont adopté les orillons, tels que les construit le Chevalier de Ville. Cet Ingénieur, au premier flanc en ajoute un second pris sur la courtine : il y gagne un second feu, un feu de *courtine*. Sur ces deux flancs, & sur les deux lignes de défense qu'ils donnent, l'une *rasante*, l'autre *fichante*, les Ingénieurs sont fort partagés. M. le B. expose cette controverse sans prendre parti, si ce n'est dans le cas ou le Polygone offre un angle fort obtus à fortifier. Alors il conseille le second flanc.

Pour augmenter le feu du flanc, le Comte de Pagan lui a quelquefois donné jusqu'à 3 étages de Casemates ; mais depuis que l'Artillerie est devenuë si puissante, ces for-

tes d'ouvrages ne ſçauroient tenir long-tems, s'ils ne ſont à l'épreuve de la bombe ; comme les Tours *baſtionnées*, dont M. de Vauban, ſelon M. le Blond, a pris la *première* idée dans les Baſtions *interieurs* conſtruits par le C. de Pagan. Le Maréchal ſçavoit également enchérir ſur ſes premières idées : de-là les trois ſyſtêmes de fortifications, qu'il nous a donnés, non dans les œuvres de ſa plume, car il n'en a point écrit, mais dans les ouvrages de ſa conſtruction. C'eſt ſur les remparts de Betfort & de Landau, qu'on a trouvé ſon ſecond ſiſtême, & le troiſiéme, ſur ceux de Neuf-Briſach. Le premier eſt tracé ſur tant d'autres Fortifications qu'a conſtruit cet illuſtre Ingénieur.

M. de Coëhorn tache en vain de le déprimer : la perfection des Ouvrages de M. de Vauban le bleſſoit plus que les défauts qu'il y reprend. Le Hollandois pouvoit être l'émule

comme le contemporain du François, il n'a été que ſon rival : la jalouſie ne lui a pas permis de s'en tenir à l'émulation. Cela n'empêche pas M. le Blond de lui rendre juſtice : s'il dit que *toute l'Europe a regardé M. de Vauban comme le plus grand Ingénieur de ſon ſiècle*, il n'oublie pas que *le Fort Guillaume ou d'Orange* (dont nous avons parlé plus haut) *fut admiré de M. de Vauban après qu'il l'eut emporté*. Il déclare même que *M. de Coëhorn mérita le titre d'homme très-célèbre en ſon art ; & il nous promet une deſcription détaillée de ſon premier ſyſtême, qui nous mettra en état de juger de ſes conſtructions*. En cela l'Auteur obligera également le public & M. de Coëhorn, dont les écrits ſont ſi obſcurs, qu'on n'y conçoit qu'avec peine ſes idées : elles ne ſont guères intelligibles qu'à Nimègue & à Berg-op-Zoom, où elles ſont parfaite-

ment exécutées. En attendant, on nous avertit que cet Ingénieur a travaillé pour la Hollande : ainsi on ne doit guères chercher dans ses ouvrages que l'art de fortifier dans un terrein bas & aquatique. Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette nouvelle édition : elle rend ces élemens aussi dignes de la réputation de l'Auteur, qu'il l'est lui-même des emplois honorables qu'on lui a confiés.

ARTICLE CXLIV.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE ou l'Histoire de la Littérature Françoise, dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles-Letres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts, & où l'on rapporte les

Jugemens des Critiques &c. Par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, Associé des Académies de Marseille, de Rouen & d'Angers. Tome XIV. *A Paris chez Guerin & le Mercier, rue S. Jacques. M. DCC. LII.*

ON apperçoit dans ce Volume les premiers beaux jours de notre Poësie Françoise. Cela ne signifie pas que les 66. Poëtes dont on nous parle ici méritent des éloges. Il faut même convenir que la plûpart d'entr'eux sont encore très-insipides & très-maussades; mais enfin quelques-uns s'élèvent au-dessus de la barbarie. Passerat, par exemple, qui est le premier de ce recueil, *a souvent d'heureux tours & de beaux vers; le plaisant comme le sérieux y est quelquefois bien manié, & peut-être ne lui falloit-il pour réussir parfaitement, que*

d'être né cent ans plus tard. Tel est le jugement de M. l'Abbé Goujet qui cite une jolie Epigramme de ce Poëte. Il étoit question pour lui d'obtenir une rescription de M. de Souci Tresorier de l'Epargne, & Passerat lui dit :

Mes vers, Monsieur, c'est peu de chose,
Et, Dieu merci, je le sçai bien :
Mais vous ferez beaucoup de rien
Si les changez en votre prose.

On avouera que ceci seroit encore de mise aujourd'hui. Cependant Passerat se distingua beaucoup plus par ses Poësies Latines, que par ses Vers François. Qu'on lise, par exemple, son adieu à Phœbus & aux Muses, on en sera fatigué, ennuyé ; qu'on y ajoute le Morceau d'hendecasyllabes Latins qui termine cette pièce, on sera content de l'Ouvrage & de l'Auteur.

Passerat étoit de Troyes en

Champagne

Champagne, Ville qui a produit beaucoup d'hommes illuſtres. Il fut Profeſſeur dans pluſieurs Colléges de l'Univerſité de Paris, & enfin ſucceſſeur de Ramus dans la Chaire d'Éloquence au Collége Royal. Il eut toujours beaucoup d'Auditeurs, & il vêcut dans une grande intimité avec les plus ſçavans hommes de ce tems-là, ſurtout avec Henri & Jean-Jacques de Meſmes. Ste-Marthe lui a donné place parmi ſes Illuſtres. Mais nous trouvons à ce ſujet une date qui nous paroît ſingulière. Il dit, & Moreri d'après lui, que Paſſerat mourut en 1602. âgé de 73. ans. M. l'Abbé Goujet dit 68. & il a raiſon, ſi Paſſerat étoit né en 1534. comme l'aſſure auſſi Baillet. Autre ſingularité : M. l'Abbé Goujet rapporte ces quatre vers de l'*Adieu à Phœbus & aux Muſes.*

Comme moi inſenſé qui guidé de jeuneſſe,

Ayant peu de ſouci, d'honneur & de richeſſe,
Les Muſes ai ſuivi, & leur métier appris,
Métier ſans nul profit, trompeur des bons eſprits.

Et dans l'Exemplaire que nous avons ſous les yeux, Edition de 1559. les deux derniers ſont ainſi :

Durant quatre ou cinq ans, ai ſuivi leur métier,
Qui ne me ſçauroit pas nourrir un jour entier.

Quelle peut être la cauſe de cette différence ? L'Edition de M. l'Abbé Goujet eſt-elle corrigée, réformée ? Il faut bien que cela ſoit ainſi ; & la diverſité des titres nous autoriſe à le croire, puiſque dans l'Edition de 1559. on lit : *Adieu à Phœbus & aux Muſes*, & dans celle que produit notre Auteur, il y a Invective *contre Phœbus & les Muſes*.

A la ſuite de Paſſerat, on trou-

ve des Poëtes de très-mince réputation : un *la Valletrye* plein de *maximes très-libres & très-dangereuses ;* un *Jean Descalis*, qui disoit que l'invention de son Poëme étoit toute de lui, & *que personne ne pouvoit s'en vindiquer la propriété :* comme si quelqu'un pouvoit avoir jamais eu cette tentation ; un *Claude Gauchet* grand-diseur de *quolibets qu'il falloit laisser à la populace* ; un *Montgaillard* qui donnoit au Public ses *Gaillardises*, c'est-à-dire force inepties & encore plus d'obscénités ; un *Jule Serclier*, qui voulant chanter le *Jugement* de Dieu, mêloit l'Ecriture avec Virgile, les PP. avec Horace, & ne pouvoit qu'ennuyer son Lecteur au lieu de l'instruire ; un *Alexandre de Pontaymeri* qui se flattoit bien vainement de l'Immortalité, & qui défioit à pure perte la jalousie de *flêtrir ses lauriers* ; un *Olivier de*

Mérault qui *traitoit froidement* & bassement les grands objets de la Religion ; un *Simon Rouzeau* qui étoit sans mœurs & sans décence ; un *Christophe de Gamon*, qui avoit fait un *Jardinet de la Poësie*, où l'on ne voyoit que *des herbes fanées & point de fleurs, si ce n'est de celles qu'on foule aux pieds* ; un Philippe Tourniol qui n'a publié qu'un *Recueil de sottises amoureuses* ; un *Jean Deplanches*, *mauvais Versificateur*, *sans invention*, *sans force* & *souvent* sans retenuë ; un *Jean & Jacques Loys* ; un *François Béroalde de Verville* ; un *Pierre de Brichanteau* ; un *Pierre de la Meschinerie* ; tous indignes du nom de Poëtes ou même d'Écrivains François.

Nous parvenons à travers ces landes au célèbre Mathurin Regnier. Il naquit à Chartres le 21 Décembre 1573. & dès l'an 1582. il entra dans l'état Ecclésiastique.

Dans la suite il posseda des bénéfices dont il fit mauvais usage ; sa vie ayant été fort déréglée. On l'accuse de s'être fait à lui-même cette Epitaphe Epicurienne;

> J'ai vécu sans nul pensement
> Me laissant aller doucement
> A la bonne loi naturelle ;
> Et si m'étonne fort pourquoi
> La mort osa songer à moi,
> Qui ne songeai jamais en elle.

La mort songea si bien à lui qu'elle l'enleva dans sa quarantiéme année. Du côté des talens poëtiques, de la connoissance des mœurs, en un mot du mérite littéraire, Regnier jouit encore de toute sa réputation.

M. l'Abbé Goujet traite parfaitement bien ce qui concerne ce Poëte ; outre le plan général de ses ouvrages, & l'historique des Editions qu'on en a faites ; il rappelle l'idée que Despréaux, Made-

moiselle de Scudery & Rousseau avoient conçue de Regnier. Le jugement du dernier (de Rousseau) est tiré d'une Lettre qu'il écrivoit à M. Brossette * : » Vous rendrez,
» *lui disoit-il*, un grand service
» à notre Langue, dont ce Poëte
» est un ornement considérable.
» Aucun n'a mieux pris que lui le
» véritable tour des Anciens, &
» je suis persuadé que M. Des-
» préaux ne l'a pas moins étudié
» que Perse & Horace. La barba-
» rie qu'on remarque en quelques
» endroits dans son style, est celle
» de son siècle, & non pas la sien-
» ne; mais il a des vers si heu-
» reux & si originaux, des expres-
» sions si propres & si vives, que
» je crois que, malgré ses défauts,
» il tiendra toujours un des pre-

* Celui-ci préparoit alors une Edition de Regnier avec des notes : elle a paru en 1729. à Londres & à Paris en 1730.

» miers rangs parmi le petit nom-
» bre d'excellens Auteurs que nous
» connoiſſons. »

Regnier, dans pluſieurs de ſes Poëſies, oublia fort la gravité de ſa profeſſion : c'eſt ce que M. l'Abbé Goujet ne manque pas de remarquer & de bien condamner. Quelques pièces Chrétiennes ſortirent de la même plume : *Je ſouhaite*, ajoute notre Auteur, *que le cœur plus que l'eſprit les ait dictées.*

Il y avoit eu juſqu'à Regnier trois ou quatre Poëtes aſſez paſſables, tels que Philippe Deſportes, Jean Vauquelin de la Freſnaye, Nicolas Rapin, Jean Bertaut. Deſportes étoit Abbé de Tyron & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris. Bertaut étoit Evêque de Séez ; & l'un & l'autre n'en ont pas moins laiſſé beaucoup de Poëſies amoureuſes, *ſuivant le mauvais exemple du ſiècle, où l'on a vû tant d'Eccléſiaſtiques s'occuper*

de vers de galanterie.

Après Regnier, ce Recueil présente peu de noms illustres sur le Parnasse. Car on ne doit pas mettre de ce nombre un *Pierre Motin*, qui, selon Despreaux, *se morfond & nous glace* : un *Claude Garnier* qui faisoit des vers par milliers, tous sans génie : un *Jean d'Ennetières*, qui s'épuise en éloges fades pour des *beautés* prétendues *sans pareilles* : un *Louis le Caron* dit *Charondas*, qui auroit dû ne se mêler que de plaidoiries où il excelloit, & laisser là les vers pour lesquels il n'avoit point de talents. Nous supprimons *François Filhol*, *Jean Fermeluys*, *Robert Angot*, *Pierre Portefaix*, & une multitude d'autres qui seroient totalement inconnus sans les attentions de M. l'Abbé Goujet. Voici quelques noms estimables.

» *Gilles Durant* sieur *de la Ber*-
» *gerie*, avoit assez de naturel pour

» les vers ; mais au lieu d'écrire
» d'amour, il devoit, s'il avoit
» bien sçu connoître son génie ; se
» fixer au style goguenard où il
» auroit réussi. Je n'en veux pour
» preuve que sa lamentation sur
» *l'Asne Ligueur*, mort en 1590.
» pendant les Etats. Cette pièce
» qui n'est que de 128 vers est un
» chef-d'œuvre en son genre. »

Jean Prévôt est Auteur d'un Poëme, intitulé *l'Apothéose d'Henri IV.* où l'on remarque *de l'invention, de la conduite* & beaucoup *de sagesse dans l'usage de la fable.*

Jean de Lingendes a fait beaucoup de Stances dont le mérite est la *douceur & la facilité* ; mais, ajoute M. l'Abbé G., *elles sont toutes montées sur le même ton ; & cette uniformité de pensées & de style ennuye.*

Jacques Davy du Peron n'avoit pas besoin de la couronne poëti-

que, pour vivre dans la mémoire des hommes. Etant jeune, il fit des vers *qui ont des défauts*; mais on ne peut y méconnoître *le génie poëtique*, & le *P. Vavaſſeur a eu raiſon de dire que le Cardinal du Perron a ſoutenu l'abondance de ſes paroles par la force de ſes penſées.*

Scevole de ſainte-Marthe, Auteur de *la Pædotrophie*, auroit dû ne jamais faire de vers françois : les Muſes Latines le favoriſoient aſſez. On a de ce Poëte des *Métamorphoſes ſacrées*, des *Sonnets*, *des Epigrammes*, des *Poëſies mêlées*, des *vers d'amour* &c. Ouvrages qui *ne ſont aujourd'hui d'aucune conſidération.*

Vital Daudiguier ſieur *de la Menor* rima longtems, & s'en repentit au point de dire que s'il avoit des enfans il leur defendroit, ſous peine d'exhérédation, de *faire jamais ni vers ni proſe*. Et inſiſtant

particulièrement ſur la Poëſie, il aſſuroit que *jamais ame bien aſſiſe ne tourna bon vers. . .Qui n'en ſcait faire qu'un*, continuoit-il, *eſt un ſot & qui paſſe deux eſt un fou.* Ce mot vaut mieux que tout le gros recueil de ce Poëte.

Honoré d'Urfé a fait des Poëſies, mais ce n'eſt pas le plus bel endroit de ſa littérature. Sans le Roman de *l'Aſtrée*, il ſeroit confondu parmi les Rimailleurs du 16e Siècle.

Théophile Viaud, ſi connu par ſon libertinage & par ſes aventures, ne manquoit ni d'eſprit ni d'imagination; mais la juſteſſe & la retenuë n'étoient pas ſon fort; il eut la vogue quelque tems. Deſpréaux repréſente ainſi cette déraiſon:

A Malherbe, à Racan préférer Théophile &c.

M. l'Abbé Goujet apprécie au juſte le caractère de ce Poëte; il

croit que *si la mort ne l'avoit pas surpris à 36. ans, & s'il eût mené une vie moins orageuse, il auroit donné, dans un âge plus avancé, & dans une situation plus tranquille, des ouvrages plus parfaits & plus exacts.*

Ainsi notre Auteur raisonne-t-il sagement & avec pleine connoissance de cause, sur tous les Poëtes qui sont l'objet de ce Volume. Nous attendons avec impatience pour lui & pour nous le progrès de cette Bibliothèque, & l'époque des Héros de notre Poësie. Les deux premiers Volumes qui seront donnés au Public, entreront dans ces tems fortunés ; & nous continuerons de remettre sous les yeux de nos Lecteurs, les traits principaux d'un si bon Ouvrage.

ARTICLE CXLV.

EXPLICATION D'UN PASsage de Virgile. *

Dii Patrii, Indigetes, tu Romule, Vestaque mater,
Quæ Tuscum Tiberim, & Romana Palatia servas,
Hunc saltem everso Juvenem succurrere seclo
Ne prohibete. *Georg. I. v. 498. &c.*

PLus jaloux de montrer de l'érudition qu'occupés à saisir le vrai sens du texte, les Interprètes de Virgile se copient très-fidéle-

* Cette explication nous a paru bien satisfaisante. L'Auteur s'est déja distingué par d'autres morceaux sur Virgile. Il feroit plaisir au Public, s'il vouloit les rassembler, les multiplier, & faire disparoître toutes les difficultés qui restent encore dans les œuvres de ce Prince des Poëtes.

ment les uns les autres, disent mille choses que nous pourrions trouver ailleurs, & nous laissent souvent ignorer ce qu'il nous importe le plus de sçavoir. (*a*) Appliquons cette réflexion au passage que j'entreprens d'éclaircir, & faisons voir, en peu de mots, qu'elle n'a point été dictée par l'amour de la critique.

J'ouvre le premier Commentateur de Virgile, qui me tombe sous la main : je le consulte sur l'endroit dont il s'agit : il m'apprend quels étoient les Dieux de la Patrie & les Dieux appellés *Indigètes* : il me fait l'abrégé de ce que l'Histoire & la Fable débitent sur le compte de Vesta & de Romulus : il m'enseigne pourquoi la première est sur-

(*a*) Je ne dis pas sans raison que les Interprètes de Virgile nous laissent souvent ignorer ce qu'il nous importe le plus de sçavoir. L'étude que j'ai faite de ce Poëte, m'a souvent convaincu que la chose n'est que trop vraie.

nommée *Mater*, & pourquoi on nommoit le Tibre *Tuſcus* ou *Etruſcus amnis*: il me donne l'intelligence de l'expreſſion *Romana Palatia :* il m'indique les étymologies de preſque tous les mots : il prend ſoin de m'avertir que le verbe *ſervas* eſt ici la même choſe que *cuſtodis*, *tueris* ou *protegis*, qu'Octave étoit appellé *Juvenis* par un ordre exprès du Sénat, &c.

Après un pareil détail, ne ſemble-t-il pas que je devrois être inſtruit à fond, & concevoir nettement la penſée du Poëte ? Cependant elle me paroît encore enveloppée des plus épaiſſes ténébres.

J'ai lu quelque part que toutes les maiſons de Rome étoient ſous la protection de Veſta, comme les maiſons d'Athène étoient ſous la protection de Mercure. La ſtatuë de cette Déeſſe ornoit tous les veſtibules, où elle étoit accompagnée d'un Autel ſur lequel on mettoit

tous les jours de nouvelles offrandes. Les Latins ont même appellé *veſtibulum* l'entrée de leurs maiſons, parce que la ſtatue de Veſta en occupoit une partie. (*a*)

L'ancien Grammairien, interprète de Térence, qui rapporte ces particularités, les avoit appriſes d'Ovide. En effet, celui-ci dit à peu près les mêmes choſes au ſixiéme Livre de ſes Faſtes : il a ajouté ſeulement que Veſta étoit honorée dans les Veſtibules, parce qu'anciennement ils renfermoient les foyers auxquels elle préſidoit. (*b*)

(*a*) *Romanis omnibus mos erat in atrio, hoc eſt in veſtibulo, habere Veſtam* (*quippè cùm indè veſtibulum nominarint*) *cui ſacrificium quotidie facerent : illic ei fuerat collocata ara.* Eugraphius in Andriam Terentii.

(*b*) *At focus à flammis, & quòd fovet omnia, dictus ;*

Qui tamen in primis ædibus antè fuit.

Ovid. lib. 6. Faſt.

Ces observations faites, il est naturel de chercher à connoître pour quelle raison particulière Virgile, selon tous ses Interprètes, restraint les soins de Vesta, à veiller seulement *sur les eaux du Tibre*, & *sur le Palais du Maître de Rome*, ou *sur le Mont Palatin*. Ne veilloit-elle pas également sur le reste de la Ville ? Pas un Commentateur ne songe à satisfaire ma curiosité sur ce point. C'est encore envain que je m'adresse aux Traducteurs, ils ne me laissent pas moins dans l'incertitude & dans l'ignorance.

Si l'Auteur ne parloit que du Palais d'Auguste, je me tirerois aisément d'affaire : les conjectures viendroient à mon secours, & je tâcherois de me persuader, par exemple, que Vesta veilloit particulierement à la conservation de ce Prince, 1°. parce qu'il passoit pour le soutien de l'Empire Ro-

main qu'elle protégeoit : 2°. parce que descendant par Venus de Jupiter, frère de la Déesse, selon Ovide, il étoit de la même famille & du même sang qu'elle. Mais à quel propos Virgile fait-il aussi veiller Vesta *sur les eaux du Tibre* ? C'est ce que je ne comprens pas : c'est néanmoins ce que je voudrois sçavoir, & c'est ce que personne ne se met en peine de m'apprendre. J'interroge tous les Modernes, & nul d'entr'eux ne daigne me répondre. Indigné de ce silence, & presque tenté de croire qu'ils n'en sçavent pas plus que moi, j'ai recours aux Anciens, qui me prêtent leurs lumières, & je commence à entrevoir des objets, qu'un nuage obscur déroboit à ma vuë.

J'apperçois à Rome deux Temples de Vesta fort remarquables. Le premier, bâti par Numa Pompilius, s'offre à mes regards dans le *Forum Romanum*, lequel avant la

ondation de Rome, n'étoit qu'un Marais (*a*) où les troupeaux erroient n liberté. Je vois cet édifice, voin du Tibre, prêt à être enseveli lans les inondations de ce Fleuve violent & impétueux. (*b*) C'est aussi sur les rives du Tibre qu'Ovide ne montre à découvert cet ancien nonument. » J'étois étonné, *dit* » *ce Poëte*, de voir une vieille Da- » me aller pieds nuds au Temple de » Vesta : elle s'apperçut de ma sur- » prise, elle me fit asseoir, & elle » eut la complaisance de me faire » connoître l'origine de l'usage

(*a*) ..... *Passimque armenta videbant.*
Romanoque foro & lautis mugire carinis.
Virg. Æn. 8. v. 361.

(*b*) *Vidimus flavum Tiberim, retortis*
Littore Etrusco violenter undis,
Ire dejectum monumenta regis,
Templaque Vestæ.
Hor. lib. 1. Od. 2.

» qu'elle suivoit alors. Autrefois,
» me dit-elle, la grande Place de
» Rome n'étoit qu'un marais nommé
» le lac Curtius, & tout cou-
» vert des eaux du Tibre, de saul-
» les, de joncs & de roseaux. Un
» fossé que ce fleuve remplissoit
» de ses eaux, & qu'on ne pou-
» voit passer à pied sec, environ-
» noit le Temple de la Déesse, &
» le séparoit du reste de la Ville;
» de sorte qu'on ne pouvoit en ap-
» procher, sans ôter sa chaussure.
» Ce vaste terrein où sont plusieurs
» de nos Temples, est devenu so-
» lide : les eaux se sont retirées
» dans le lit du Tibre, & toute-
» fois la coutume d'aller pieds
» nuds au Temple de Vesta subsiste
» encore parmi nous (a).

(a) *Huc pede matronam nudo descendere vidi :*

Obstupui tacitus, sustinuique gradum.

Le second Temple de Vesta se voyoit sur le Mont Palatin, & dans le Palais même d'Auguste. Je suis surpris que Suétone n'en dise rien: mais je ne puis pardonner aux Commentateurs de Virgile d'avoir ignoré un fait si

---

castis pinus vicina loco, jussumque sedere
Alloquitur quatiens voce tremente caput:
Hic ubi nunc fora sunt, udæ tenuêre paludes;
Amne redundatis fossa madebat aquis.
Curtius ille lacus, siccas qui sustinet aras,
Nunc solida est tellus, sed lacus ante fuit.
Hic quoque lucus erat juncis & arundine densus,
Et pede velato non adeunda palus.
Stagna recesserunt, & aquas sua ripa coërcet,
Siccaque nunc tellus: mos tamen ille manet.

Ovid. lib. 6. Fast.

clairement énoncé dans les œuvres d'Ovide. » Ce fut ce jour » là, dit-il, qu'en conséquence » d'un juste decret du Senat, la » Déesse Vesta fut reçue dans un » Temple bâti en son honneur par » un Prince de son sang (Auguste.) Pour se faire mieux entendre, le Poëte ajoute que » le Palais » d'Auguste est divisé en trois par» ties ; qu'Apollon occupe la pre» mière, Vesta la seconde, & Au» guste lui-même la troisième. » Appréhendant encore de ne s'être pas expliqué assez clairement, il répète en d'autres termes ce qu'il vient de dire, & conclut » qu'un seul & même Palais est » habité par trois Dieux immor» tels. (*a*)

(*a*) *Aufert Vesta diem: Cognato Vesta recepta est*
Limine: sic justi constituêre Patres.

Ce qui regarde le Temple de Vesta sur le mont Palatin, se retrouve vers la fin du quinzième Livre des Métamorphoses, où il est expressément déclaré que cette Déesse avoit un Temple dans le Palais de César. (*a*)

Enfin un célèbre Commentateur, interprétant l'endroit que je viens d'indiquer, fait une note toute conforme à ce que nous li-

---

Phœbus habet partem : Vestæ pars altera cessit :
Quod superest illis, tertius ipse tenet.
State Palatinæ laurus, prætextaque quercu
Stet domus : æternos tres habet una Deos.

Ovid. lib. 4. Fast. in fine.

(*a*) *Vestaque Cæsareos inter sacrata Penates,*
Et cum Cæsareâ tu, Phœbe domestice, Vestâ, &c.

Ovid. Met. lib. 15. sub finem.

Décembre 1752.

ſons au quatrième Livre des Faſtes. (*a*)

Il a fallu inſiſter ſur les preuves qui précédent, parce que c'eſt delà que dépend l'intelligence du paſſage de Virgile, que je me ſuis propoſé d'expliquer. J'ai déjà fait ſentir que toute la difficulté du même paſſage conſiſtoit dans les termes, *Quæ Tuſcum Tiberim & Romana Palatia ſervas.* Or ce Vers paroît maintenant fort intelligible. Avec le ſecours de mes obſervations, on voit ſans peine que le Poëte y parle des deux principaux Temples que les Romains avoient conſacrés à Veſta, & qu'ainſi le texte, qui nous occupe ici, a toujours été mal expoſé par les Interprètes, & mal rendu par

(*a*) *Templum Veſtæ in Auguſti Palatio fuit poſitum, decreto Senatûs, ibique conditum, ubi nunc viſitur ædes Sanctæ Mariæ Liberatricis.* J. Juvencius. J.

les

les Traducteurs. En voici une version toute simple : » Dieux de nos » pères, Dieux protecteurs de Ro- » me, vous Romulus, & vous » Vesta, puissante Déesse, *qui avez* » *un Temple sur les bords du Tibre,* » *& un autre sur le Mont Palatin, dans le Palais même de Cé-* » *sar*, n'empêchez pas du moins » que ce jeune Héros soit notre » appui dans les malheurs qui nous » accablent. » (*a*.)

Je suis d'autant plus étonné que l'on n'ait pas conçu l'idée de Virgile, que les Anciens, lorsqu'ils invoquoient les Dieux, ne manquoient guères de faire mention ou du culte qu'on leur rendoit, ou des pays qui les honoroient particulièrement, ou des Autels & des

(*a*) Je ne donne point ceci pour un modèle de traduction ; je veux être entendu ; & pour parvenir à ce but, je crois ne pouvoir être trop littéral.

Temples destinés à leur faire des vœux & des sacrifices. Cette formule de prière, si j'ose m'exprimer ainsi, étoit apparemment regardée comme un motif capable de déterminer plus efficacement les Dieux à accorder les graces qu'on leur demandoit. Pour ce qui concerne les Temples ; les Poëtes les désignoient presque toujours par le nom des lieux où ils étoient situés. L'Enéïde pourroit me fournir plusieurs preuves décisives de cet ancien usage : mais pour abréger, je me borne à une seule que je tire encore d'Ovide.

Sur la fin de ses Métamorphoses, ce Poëte, à l'imitation de Virgile, prie les Dieux, Protecteurs de l'Empire Romain, pour la conservation & la prospérité d'Auguste : Apollon & Vesta ne sont point oubliés : il les intéresse en quelque sorte à veiller sur les jours de l'Empereur, en leur re-

préſentant qu'ils ont l'un & l'autre un Temple dans ſon Palais. (*a*) Il en uſe de même à l'égard de Jupiter : & vous, dit-il en adreſſant la parole à ce Dieu, & vous, Jupiter, qui avez un ſuperbe Temple ſur le Mont Tarpeïen, &c. *Quique tenes altus Tarpeïas Jupiter arces*, &c.

D'ailleurs il eſt inconteſtable que le Verbe *ſervare* ſignifie non ſeulement *protéger*, *conſerver*, *veiller ſur*, mais encore *habiter*, *occuper*, *poſſéder*. Cette dernière acception n'eſt point inconnue à Virgile : elle ſe rencontre au quatrième Livre des Géorgiques, où *ſervant* eſt employé au ſens de *tenent* ou *incolunt*. Ajoutons que le *tenes* d'Ovide & le *ſervas* de Virgile, offrent préciſément la mê-

(*a*) Voyez ci-deſſus les Vers *Veſtaque Cæſareos* &c. *Et cum Cæſareâ* &c. dans la citation indiquée par la lettre (*a*) p. 2855.

me image, & que l'un auroit pû se servir du second verbe, & l'autre du premier, s'ils l'avoient jugé à propos, ou si la mesure du vers leur avoit permis de le faire.

Au reste si quelqu'un veut se renfermer dans la signification la plus ordinaire de *servare*, & soutenir avec la meilleure partie des Interprètes, que ce verbe veut dire ici *veiller sur* ou *protéger*; en ce cas je ne m'amuserai point à contester avec lui, pourvu qu'il veuille convenir avec moi que Vesta ne veilloit spécialement sur les bords du Tibre & sur le Mont Palatin, qu'à cause des Temples célèbres qu'elle avoit en ces lieux.

A. BOURGEOIS, Principal du Collège de Crépy en Valois. A Crépy le 3 Novembre 1752.

Le Catalogue suivant tiendra lieu, ce mois-ci, de nouvelles Littéraires.

ARTICLE CXLVI.

CATALOGUE

DES OUVRAGES DONT il est fait mention dans les XV. Volumes de ces Mémoires, pour l'Année M. DCC. LII.

*On désigne par cette marque * les Livres qui ne sont annoncés que dans les Nouvelles Littéraires.*

§. I.

Religion, Ecriture-Sainte, Theologie, Controverse.

Questions diverses sur l'Incrédulité, Février pag. 259. Mai 1095.
Traité du Duel, examiné selon les principes de la Théologie, &c. Mars 409.

Lettres de M. l'Abbé de Villefroy à ses Elèves, &c. Avril I vol. 672.
Preuves de la Religion de J. C. contre les Spinosistes & les Déïstes, &c. Avril II. vol. 850. Novembre 2631.
Observations sur le terme de *Justice*, relativement à Dieu. Avril II. vol. 902.
L'Incrédule détrompé, &c. Juin 1268.
Réponse des Elèves de M. l'Abbé de Villefroy, &c. Juin 1323.
La Divinité de N. S. J. C. prouvée contre les Hérétiques. Juillet I. vol. 1458.
Entretiens sur les vérités pratiques de la Religion, &c. Octobre I. vol. 2165.
Réflexions sur la Généalogie de David. Décembre 2738.
* Réflexions sur quelques vérités importantes, &c. Février 352.
* Réflexions décisives sur le Judaïs-

me. Février 376.

* Le Ministère primitif de la Pénitence &c. Mai. 1134.

* Critique du *Traité du Duel*, annoncé dans le volume de Mars. Juin 1342.

* Lettre, abjuration, & profession de foi de M. Molines, &c. Septembre 2097.

* Recueil des Ouvrages du Pape Benoît XIV. Octobre II. vol. 2482.

* Œuvres du Cardinal Tomasi &c. Octobre II. vol. 2482.

§. II.

Histoire Universelle, Chronologie, Geographie.

Carte des nouvelles découvertes au Nord de la mer du Sud, Novembre 2592.

* Abregé Chronologique de l'Histoire Ecclésiastique. Février 375.

* Géographie moderne. Février 376. Juillet II. vol. 1717.

* Lettre de M. le Cat fur la prétenduë Cité de Limes. Avril II. vol. 940.

* Hiftoire Univerfelle Sacrée & Profane, par D. Calmet Avril II. vol. 958.

* L'état préfent de l'Univers, Mai 1124.

* Géographie & Cofmographie de Varenius. Mai 1125.

* Carte de l'Orient & du Port-Louis. Juin 1336.

* Introduction à la Géographie Moderne, en Italien. Juillet I. vol. 1506.

* Atlas univerfel, &c. Juillet I. vol. 1520. & la Critique *Ibid.* 1523.

* Mémoires fur l'Amérique & fur l'Afrique. Juillet II. vol. 1717.

* Trois Cartes des Ifles de Malthe & du Goze, Août 1905.

* Vente de Cartes Géographiques

chez M. Julien, &c. Octobre I. vol. 2296.

* Analyse Chronologique de l'Histoire Universelle, &c. Octobre II. vol. 2457.

* Carte des environs de Paris, Novembre 2683.

* Plan de la Ville & des Fauxbourgs de Nancy. Novembre 2686.

§. III.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

La vie de M. de Rossillion de Bernex, Evêque de Genève. Avril II. vol. 879.

Lettre sur le XXXII Canon du Concile d'Elvire Juillet II. vol. 1607.

* Mémoires Historiques pour servir à la vie du P. Santinelli, &c. Mai 1119.

* Les vies & les actions des Papes & des Cardinaux depuis Clement *Décembre* 1752. 6 G v

X. juſqu'à Clement XII. Mai 1121.

* Les Actes du Martyre de S. Genès, &c. Juillet I. Vol. 1504.

* L'Egliſe de Veniſe illuſtrée par les anciens Monuments, &c. Juillet I. vol. 1505.

* Défenſe du Martyrologe Romain ſur les SS. Caſſien, Ingenuus, &c. Juillet, I. vol. 1507.

* L'Hiſtoire Eccléſiaſtique en Italien, par le P. Orſi, Dominicain, &c. Octobre II. vol. 2482.

* Chronologie Hiſtorique de MM. les Curés de S. Benoît, &c. Novembre 2683.

§. IV.

Histoire Profane, Relations, Voyages.

Hiſtoire Navale d'Angleterre, Av. I. vol. 649. II. vol. 827.

Hiſtoire de la conjuration de Cati-

lina. Avril I. vol. 726. II. vol. 807.
Histoire Générale d'Espagne, &c. Avril, II. vol. 773. Mai 1021. Juillet I. vol. 1349.
Histoire Militaire des Suisses, &c. Mai 1041. Juin 1188.
Histoires choisies des Auteurs profanes. Mai 1076.
Mémoires pour servir à l'Histoire des hommes illustres de Provence. Juillet I. vol. 1481. Septembre 1940.
Histoire des Empereurs Romains, Juillet II. vol. 1584. Août 1839. Octobre I. vol. 2239.
Histoire d'Alsace, Septemb. 1977.
Voyage d'Egypte & de Nubie, Septembre 2055. Octobre I. vol. 2129. Octobre II. vol. 2445.
Histoire des tremblemens de terre arrivés à Lima, &c. Octobre I. vol. 2267.
Histoire de Scipion l'Africain, &c. Décembre 2711.

* Annonce pour la réimpression de l'Histoire Romaine par M. Rollin, &c. Janvier 190.

* Histoire des voyages traduite en Italien. Mai 1120.

* Dissertation sur la ville de Civita-Vecchia. May 1121.

* Histoire de la Patrie, en Hollandois. May 1124.

* Voyage Pittoresque. Mai 1141.

* Voyages du sieur Turgioni, en Toscane, &c. Juillet I. vol. 1504.

* Le Guide du Voyageur curieux de Peinture, de Sculpture & d'Architecture, &c. Juillet I. vol. 1506.

* Mémoires Historiques de la ville de Fanò, &c. Juillet I. vol. 1506.

* Les Vies des Hommes illustres de la France. Juillet I. vol. 1534.

* Journal d'un Voyage fait en Sibérie, &c. Août 1893.

* Avis sur la traduction Françoise,

d'une Hiſtoire d'Angleterre, &c. Septembre 2095.

§. V.

ANTIQUITÉS, MÉDAILLES, ESTAMPES, &c.

Recueil des Plans, Elévations & Coupes des Châteaux & Jardins du Roi de Pologne, Duc de Lorraine, &c. Janvier 68.
Catalogue raiſonné de l'Œuvre de Rembrandt. Janvier 104.
Le Cabinet du Capitole, &c. Février 197. Mars 389. Avril I. vol. 605. Mai 1058.
Lettre de M. Mariette ſur un recueil d'Eſtampes, &c. Mars 469.
Hiſtoire des Campagnes du Roi en Médaillons, &c. Mai. 1072.
Commerce Epiſtolaire de M. Boſe ſur l'Obéliſque de Séſoſtris. Juillet II. vol. 1664.

Catalogue des Tableaux du Roi, Août 1871. Septembre 2037. Octobre I. vol. 2200. Décemb. 2693.

Pierres Antiques de M. Zanetti, Septembre 1926. Octobre I. vol. 2149.

Dissertations sur quelques points de l'Histoire ancienne des Egyptiens, Octobre I. vol. 2184. II. vol. 2309.

Armorial Général. Octobre II. vol. 2360. Novembre 2520.

* Estampe représentant le Mausolée de Madame Henriette. Juin 1333.

* Estampe pour l'heureuse Naissance de M. le Duc de Bourgogne. Juin 1334.

* Annonce d'une suite de Médailles antiques. Août 1903.

* Dictionnaire diplomatique, &c. Septembre 2086.

* Catalogue de l'Œuvre de François de Poilly. Octobre I. vol. 2297.

* Planches gravées & enluminées représentant des coquillages, &c. Octobre II. vol. 2461.
* Estampe allégorique pour la Convalescence de M. le Dauphin. Novembre 2671.
* Avis sur un *noir velouté* pour les Estampes. Novembre 2673.
* Deux planches du sieur François. Novembre 2674.

§. VI.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIÉTÉ, LIVRES DE DÉVOTION.

Systême du vrai bonheur : Essai sur la perfection, pour servir de suite au Systême du vrai bonheur. Avril II. vol. 914.

Le Philosophe Chrétien. Mai 995.

* Recueil de décisions sur les obligations des Chanoines, &c. Janvier 191.

Décembre 1752.

* Dictionnaire Apostolique. Fev. 335. Mai 1139. Novembre 2675.
* Méditations Ecclésiastiques de Beuvelet. Avril II. vol. 940.
* Avis aux Confesseurs, *en Italien.* May 1122.
* Instructions sur le Jubilé. Mai 1126.
* Oraisons Funèbres de M. le Duc d'Orléans. Mai 1127. Septembre 2092. Novembre 2652.
* Les délices de la solitude, &c. Mai 1137.
* Les Sept Pseaumes de la Pénitence, réunis en un seul. Mai 1138.
* Oraison Funèbre de Madame Henriette. Juin 1329.
* L'Amour de J. C. pour les hommes, *en Italien.* Juillet. I. vol. 1503.
* Instructions Morales sur les Evangiles, &c. Juillet II. vol. 1719.
* Panégyriques de la B. de Chantal. Juillet II. vol. 1720. Août

1917. Novembre 2678.
* Dissertation sur la Lettre circulaire du Pape touchant le jeûne. Août 1892.
* Epitres & Evangiles avec des Réflexions & des sentiments de piété. Août 1909.

§. VII.

DROIT, LITURGIE, POLITIQUE.

Observations sur les Romains. Janvier 42.
Parallèle de l'expédition d'Alexandre dans les Indes, avec celle de Thamas-Kouli-Khan. Mars 501.
Précis des Ordonnances, &c. par rapport au Parlement de Provence. Octobre I. vol. 2179.
Conférences d'Angers sur les Loix. Décembre 2770.
* Notables questions de Droit Ecrit. Avril II. vol. 923.

Décembre 1752.

* Institutions pour la procédure criminelle. Mai 1123.
* Traité des crimes. Mai 1125.
* Recherches sur le Droit François, &c. Mai 1137.
* Décision de la Rote. Juillet I. vol. 1505.
* Essai du Chancelier Bacon sur la Justice Universelle. Juillet I. vol. 1526.
* La Liturgie ancienne & moderne. Juillet I. vol. 1528.
* Lettre sur la suppression des Bancs de Paroisse, &c. Juillet I. vol. 1531.
* Nouvelle instruction, ou style général des Huissiers, &c. Juillet I. vol. 1534.
* Tableau de Dégrés de Parenté, &c. 1712.
* Deux ouvrages du Pape Benoît XIV. le premier sur les Fêtes, le second sur la Messe, &c. Août 1898.
* Discussion sur la Mouvance des

Pairies, &c. Août 1913.

* Abrégé du Recueil des Actes & des Mémoires du Clergé, &c. Octobre I. vol. 2295.

* Pratique universelle pour la renovation des Terriers. Novembre 2687.

§. VIII.

PHILOSOPHIE, MATHEMATIQUE, ARTS, HISTOIRE NATURELLE, MEDECINE.

Architecture Hydraulique. Février 220.

Ephémérides Cosmographiques. Mars 490.

Détails Militaires. Mars 519.

Traités sur les Aimants artificiels. Avril. I vol. 691.

Chymie Médicinale, T. II. Avril II. vol. 794.

Cours de Physique de Desaguliers. *Décembre 1752.*

Mai 967. Juillet I. vol. 1408.
Expériences & Obſervations ſur l'Electricité. Juin 1208.
Lettre de M. de l'Iſle ſur la grandeur du globe de Mars. Juin 1226.
Amuſement de la raiſon. 1262.
Lettre ſur la conſtruction d'une montre, &c. Juin 1300.
Lettre ſur le Microſcope du Roi de Pologne, &c. Juin 1315.
Méthode d'abattre la Cataracte. Juin 1320.
Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences. Juillet I. vol. 1439. II. vol. 1673. Août 1796.
Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences de Berlin. Juillet II. vol. 1541. Aout 1733.
Nouvelles Réflexions de M. Rameau ſur le principe de l'harmonie. Août 1856. Sept. 1961.
Théorie des Tourbillons Cartéſiens. Septembre 2018. Octob. II. vol. 2320.

Lettres ſur la certitude des ſignes de la mort. Septembre 2069.

Traité d'Optique. Octobre I. vol. 2218.

Penſées de Sénèque, Octobre II. vol. 2425.

Eſſai ſur la ſcience de la Guerre Décembre 2788.

Eléments de Fortifications. Décembre 2814.

* Traité de l'origine des maladies. Février 333.

* Obſervations ſur l'Hiſtoire Naturelle, &c. Février 337.

* Diſcours ſur la facilité & l'utilité des Mathématiques. Fev. 356.

* Nouvelle découverte du principe de l'harmonie, &c. Février 357.

* L'uſage des Globes céleſte & terreſtre & des Sphères, &c. Fev. 360.

* Abrégé des Eléments de Botanique de M. de Tournefort. Fev. 361.

* Métallurgie ou l'art de tirer & de

purifier les métaux, &c. Février 362.
* Observatoire de Naples, &c. Février 372.
* Dissertation Latine sur l'utilité de l'Electrisation des malades &c. Mars 537.
* Opération du S. Picaut sur le Tableau de S. Michel par Raphaël. Avril I. vol. 761.
* Les Agréments de la Campagne, Avril II. vol. 938.
* Les Elemens de l'Art Militaire &c. Avril II. vol. 940.
* Observation d'un Phénomène Solaire &c. Avril II. vol. 953.
* Introduction à l'Analyse des lignes courbes &c. Avril II. vol. 957.
* Annonce sur l'Histoire Naturelle d'Islande. Avril II. vol. 958.
* Essai sur l'Histoire Naturelle de la Mer Adriatique &c. Mai 1120.
* Traduction Italienne des Ele-

ments de Geométrie de M. Clairaut. Mai 1122.

* La Physique de Deságuliers, *en Hollandois*. Mai 1124.

* Optique du Docteur Smith, *en Hollandois*. Mai 1124.

* Un Traité de Chirurgie touchant les accidens qui arrivent à la tête, *en Hollandois*. Mai. 1125.

* L'Art d'élever des Oiseaux Domestiques &c. *en Hollandois*. Mai 1125.

* Traduction en Hollandois du traité de la Maladie des os par M. Petit. Mai 1125.

* Usage des Globes celeste & terrestre &c. Mai 1139.

* Traité de la Construction & des Usages des Instruments de Mathématique &c. Mai 1142. Août 1908.

* Plan d'un Dictionnaire de Mathématique & de Physique. Juin 1336.

* Trois Cartes ou Tarifs pour la

Décembre 1752.

réduction des Monnoyes &c. Juillet I. vol. 1519.

* Recueil de Dissertations sur les Apparitions, les Visions & les Songes. Juillet I. vol. 1535. Octobre II. vol. 2484.

* Elements d'Hippiatrique. Juillet I. vol. 1535.

* Elements de Chymie par Boerhaave, traduits en François. Juillet I. vol. 1535.

* Elements de Musique Théorique & Pratique &c. Juillet II. vol. 1721.

* Description du Quartier Anglois &c. Août 1901.

* Tarif pour les Bois en grume & équarris &. Août 1906.

* Methode aisée pour conserver sa santé &c. Août 1913.

* Observations faites au Cap de Bonne-espérance à la fin des vol. I. & II. d'Octobre.

* L'abondance ou la véritable Pierre Philosophale consistant dans

la

la multiplication des grains &c. Octobre II. vol. 2458.
* L'Arithmétique reſtrainte à l'addition &c. Octobre II. vol. 2459.
* Tables Anatomiques d'un *Uterus* double &c. Octobre II. vol. 2463.
* Nouvelle Edition de l'eſſai ſur la peinture, la ſculpture & l'architecture &c. Octobre II. vol. 2475.
* Traité des inſtruments propres à obſerver ſur mer. Octobre II. vol. 2478.
* Diſſertation ſur les Jours Critiques dans les maladies &c. Novembre 2646.
* Plan d'un cours de matiére Médicale, & Diſcours à ce ſujet. Novembre 2655.
* Remarques générales ſur l'Architecture. Novembre 2670.
* Traité de la petite Guerre. Novembre 2682.

§. IX.

ELOQUENCE, RHETORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

Traduction Espagnole de la piéce du *préjugé à la mode*. Janvier 87

Poëme sur la Sculpture. Février 234.

Dispute des Armes d'Achille, en Vers François. Avril I. vol. 581.

Le Mexique Conquis. Mai 1070.

Adam & Eve, Tragédie. Juin 1257.

Poësies Sacrées de M. le Franc. Juillet II. vol. 1675. Août 1779.

Poëme Italien sur la Rédemption. Août 1818.

Britannicus traduit en Espagnol. Octobre I. vol. 2117.

Œuvres de feu M. Cochin. Octobre II. vol. 2376. Novembre 2566.

* Epitre à Sa Majesté l'Imperatrice-

Reine. Février 323.

* Poësies de M. de Haller. 326. & sous ce ce même Article, deux autres ouvrages du même Auteur, l'un de Critique, l'autre de Médecine.

* Discours sur la Naissance de M. le Duc de Bourgogne. Février 341. Mai 1130.

* Discours Latin *de optimo statu civitatis*. Février 348.

* L'Avare de Molière avec des remarques, & un discours sur la prononciation Françoise. Février 354.

* Harangue en l'honneur de M. le Dauphin & de Madame la Dauphine. Mars 569.

* Harangue Latine par M. le Roy &c. Avril II. vol. 926.

* Discours qui a concouru pour les prix de l'Académie de Nancy. Avril II. vol. 932.

* Grammaire Françoise & Allemande. Avril II. vol. 957.

* Introduction à la Syntaxe Latine, &c. Avril II. vol. 957.
* Les Comédies Italiennes de M. Charles Goldoni. Mai 1120.
* Poëme Italien sur la naissance du Prince Royal des deux Siciles. Mai 1123.
* De l'utilité de la Poësie dans la Théologie, traduit du Latin en Hollandois. Mai 1124.
* Discours prononcé à Coppenhague. Mai 1145.
* Discours prononcé à Lyon. Mai 1145.
* Tragédie d'Antipater, Juin 1337.
* Traduction Italienne du Poëme des Ingrats de S. Prosper. Juillet I. vol. 1505.
* Alzire, Tragédie de M. de Voltaire, traduite en Italien. Juillet I. vol. 1505.
* Poësies de Sannazar, d'Altilius, de Fascitellus. Juillet I. vol. 1508.

* Le Parnaſſe, ou Eſſais ſur les Campagnes du Roi. Juillet I. vol. 1516.
* Vers ſur la Maladie & la Convaleſcence de M. le Dauphin. Sept. 2110. Oct. I. vol. 2289. 2292.
* Diſcours qui a remporté le prix au jugement de l'Académie de Montauban. Oct. I. vol. 2285.
* Diſcours qui a remporté le prix au jugement de l'Académie Françoiſe. Octobre II. vol. 2464
* Le Temple de Mémoire, Poëme. Octobre II. vol. 2467.
* Recueil de vers Latins, &c. Octobre II. vol. 2473.
* Œuvres de M. Danchet, &c. Octobre II. vol. 2486.
* La Méchanique des Langues. Octobre II. vol. 2489.
* Diſcours Latin ſur la convaleſcence de M. le Dauphin, Novembre 2657.
* Œuvres d'Horace en vers François. Novembre 2687.

* Elements de Poësie Françoise, Novembre 2687.

§. X.

CRITIQUE, MESLANGES, HISTOIRE LITTERAIRE, ELOGES.

Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions, Janvier 5. Juillet I. vol. 1367. II. vol. 1642. Oct. II. vol. 2342. Nov. 2501.
Critique d'un passage de Diodore de Sicile, &c. Janvier 27.
Lettres sur des Ouvrages non-imprimés, Janvier 121.
Lettre de J. J. Rousseau à M. Grimm, &c. Janvier 136.
Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, &c. Janvier 146. Fevrier 296. Mars 424.
Apologie des Lettres Péruviennes, &c. Février 276.
Œuvres de M. de Moncrif. Avril I. vol. 625.
Mémoires Historiques, Critiques

& Littéraires de M. Bruys. Avril I. vol. 707.

Réflexions critiques sur les différentes Ecoles de Peinture, &c. Mai 1007.

Mémoire sur les Mss. de M. du Cange. Mai 1089.

Lettre critique sur l'Histoire Navale d'Angleterre, Mai 1113.

Bibliothèque des Livres difficiles à trouver. Juin 1157. Juillet I. vol. 1426.

Supplément à l'Abrégé de la vie des Peintres, Juin 1176.

Vies des Premiers Peintres du Roi, Juin 1240. Juillet I. vol. 1393. II. vol. 1554.

Lettre sur le progrès des Sciences. Août 1750.

ouveaux Mémoires d'Histoire, de Critique, &c. Août 1761.

Bibliothèque Françoise. Septembre 2001. Décembre 2830.

Lettre sur l'Histoire par Mylord Bolingbroke. Oct. II. vol. 2398.

Novemb. 2539. Décemb. 2754.
Vies des Anciens Orateurs Grecs. Novembre 2607.
Explication d'un passage de Virgile. Décembre. 2845.
* Prix de l'Académie Royale de Chirurgie. Janvier 150.
* Eloge en Espagnol, de D. Blaise Antoine Nassarre &c. Fév. 329.
* Lettres choisies de M. de la Riviere. Février 349.
* Modèles de Latinité avec la traduction &c. Février 350.
* Lettres sur M. de Fontenelle. Février 358.
* Nouveau Magasin François. Fév. 366.
* Belles Editions Grecques & Latines à Glascow. Février 369.
* Traité sur la manière de lire les Auteurs &c. Février 377.
* Annonce du II. tome de l'Encyclopédie. Février 378.
* Annonce & Critique de l'Histoire d'Ema. Mars 546.

* Annonce & Critique de *Micromegas.* Avril I. vol. 751.
* Bibliothéque Lorraine. Avril II. vol. 919.
* Observations de M. Gautier, sur la Lettre de M. Rousseau à M. Grimm. Avril II. vol. 928.
* Réfutation du Discours de M. Rousseau, &c. Avril II. vol. 930.
* Annonce & Critique des Variétés historiques Avril II. vol. 935.
* Nouvelle édition des Fables de la Fontaine. Avril II. vol. 940.
* Ouvrage périodique sur la Littérature Ultramontaine. Mai 1120.
* Vies des Académiciens de l'Arcadie. Mai 1121.
* Recueil des Historiens de Cozence. Mai 1123.
* Nouvelle édition de Suétone. Mai 1125.
* Connoissance des Poëtes les plus célèbres. Mai 1138.
* Tablettes Dramatiques, &c. *Décembre 1752.*

Mai 1140. & Octobre II. vol. 2488.

* Catalogue des Livres de M. de Gravelle. Mai 1142.

* Belles éditions de Londres. Mai 1143.

* Avis des Libraires associés au Dictionnaire de Trévoux. Mai 1147.

* Belles éditions de Glascow. Mai 1148.

* Apologie de la frivolité, &c. Juillet I. vol. 1508.

* Lettres sur les hommes célèbres dans les Sciences, &c. Juillet I. vol. 1512.

* Eclaircissements sur la vie de Puget. Juillet II. vol. 1723.

* Nouvelle édition du Quintilien de M. l'Abbé Gedoyn. Août 1907.

* Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, &c. Septemb. 2104.

* Prix de l'Académie de Bordeaux. Octob. I. vol. 2278.
* Prix de l'Académie de Montauban. Octob. I. vol. 2281.
* Catalogue des Livres de Foppens à Bruxelles. Octob. I. vol. 2301.
* Dissertations de l'Académie de Cortone. 6. vol. Octob. II. vol. 2482.
* Prix de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse. Octobre II. vol. 2491.
* Nouvelle Edition de l'Ombre du Grand Colbert. Novembre 2665.
* Table du Journal des Sçavans. I. vol. Novembre 2676.
* Dictionnaire historique portatif. Nov. 2686.

TABLE DES ARTICLES de Décembre 1752.

ART. CXXXVII. *Catalogue raisonné des Tableaux du Roi &c.* 2693
ART. CXXXVIII. *Histoire de Scipion l'Africain &c.* 2711
ART. CXXXIX. *Réflexions sur la Généalogie de David.* 2738
ART. CXL. *Lettres sur l'Histoire, par Mylord Bolingbroke.* Dernier Extrait. 2754

Décembre 1752.

Art. CXLI. *Conférences Ecclésiastiques d'Angers sur les Loix.* 2770
Art. CXLII. *Essai sur la Science de la Guerre &c.* 2788
Art. CXLIII. *Eléments de fortification &c.* 2814
Art. CXLIV. *Bibliothèque Françoise.* T. XIV. 2830
Art. CXLV. *Explication d'un Passage de Virgile.* 2845
Art. CXLVI. *Catalogue des Livres dont on a parlé cette année 1752.* 2861

Errata pour Novembre.

P. 2548. l. 8. emparé, *lis.* emparée.
P. 2681. l. 14. se *ajoutez* -

Il y a aussi une faute au premier Volume de Juillet p. 1373. l. 17. les rapports entre la Mythologie de ce dernier avec la doctrine &c. *lisez* & la doctrine &c.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 30 Novembre 1752.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de Jorry.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4890